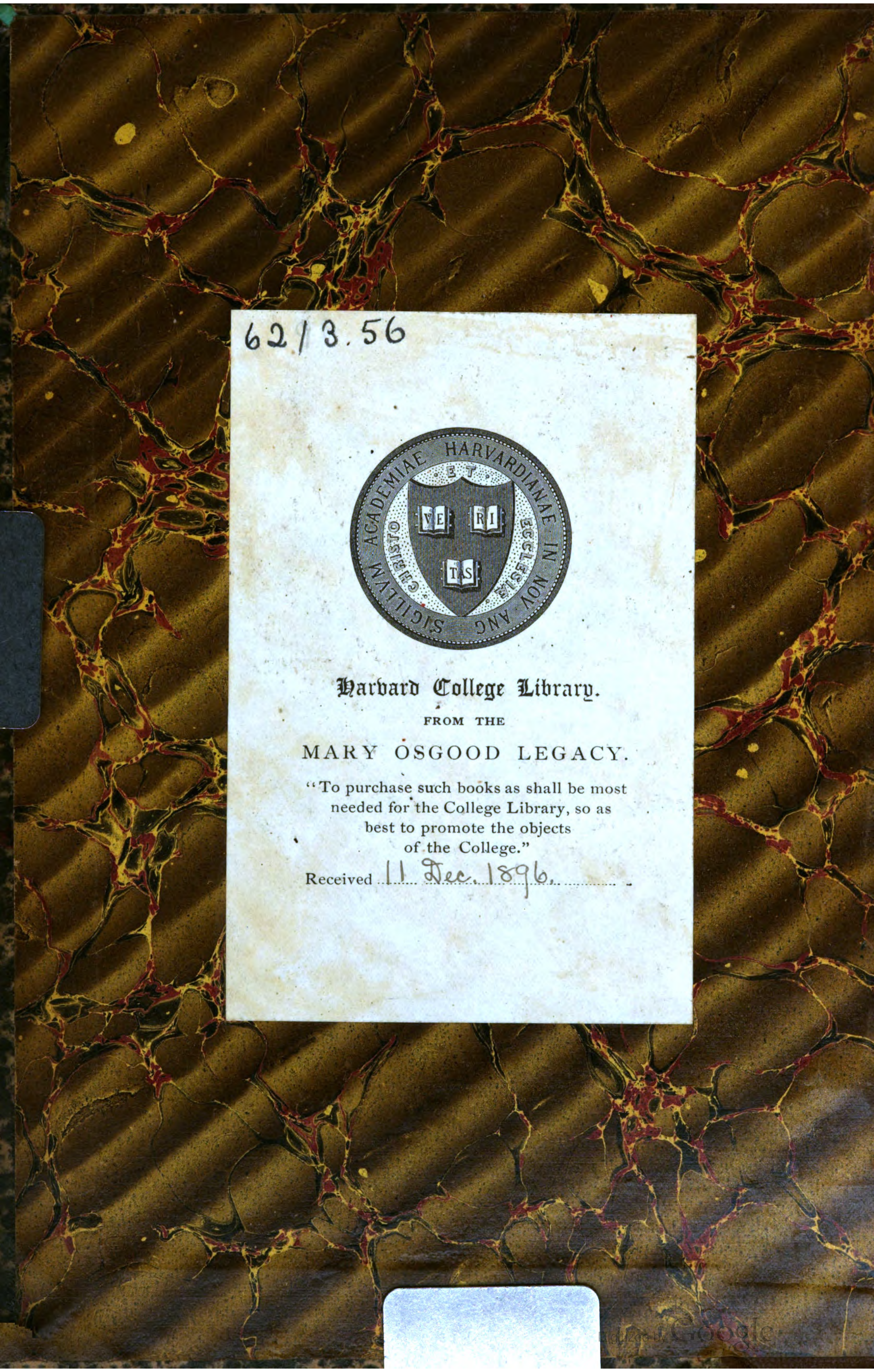
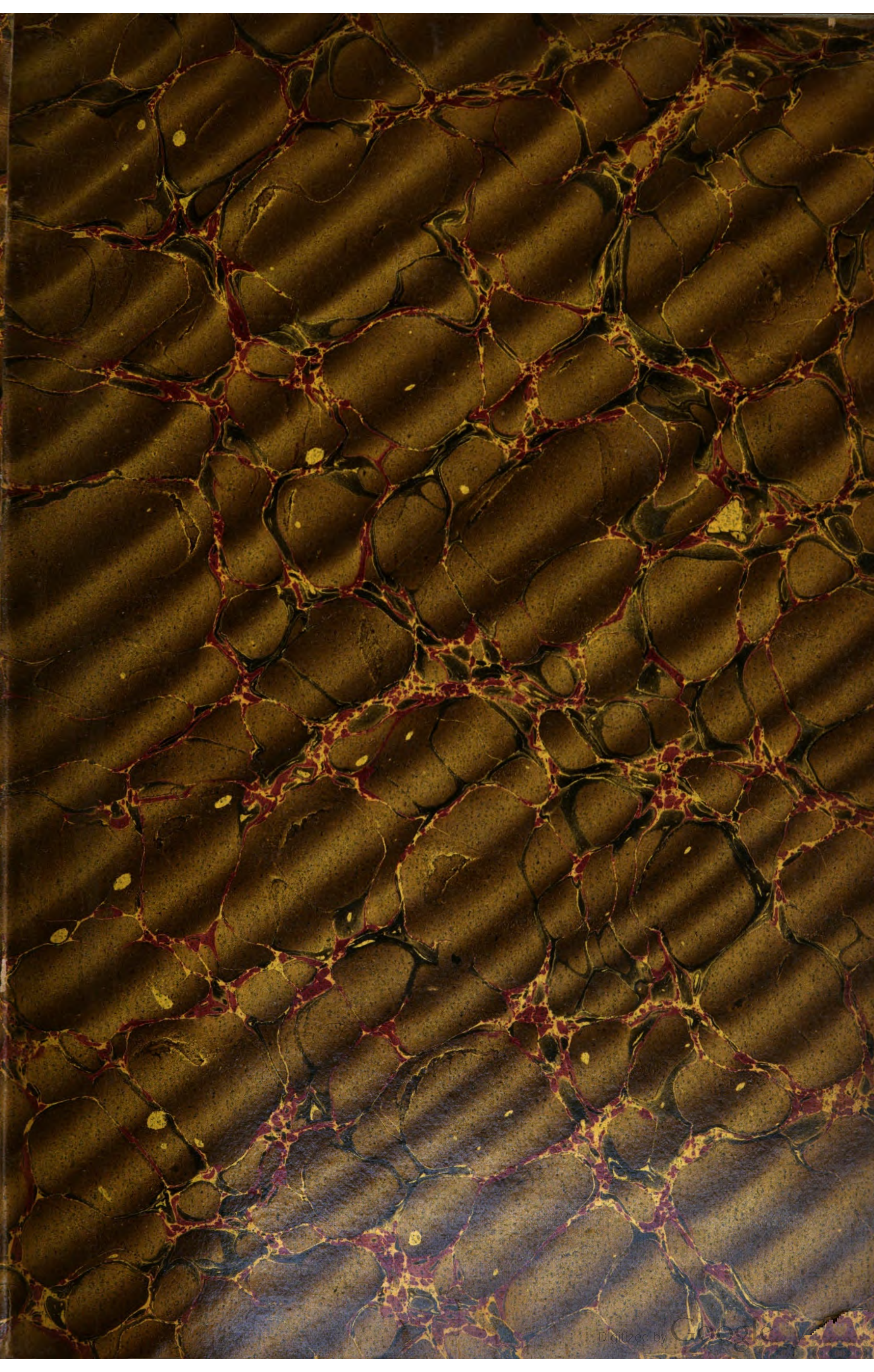
Facere dans les langues romanes

Gustave Rydberg



62/3.56
SIGILLVM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV ANG
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS



LE DÉVELOPPEMENT DE FACERE DANS LES LANGUES ROMANES

THÈSE POUR LE DOCTORAT

PAR

GUST. RYDBERG

Licencié ès lettres de l'Université d'Upsal.

PARIS

IMPRIMERIE & LIBRAIRIE DE CH. NOBLET

13, RUE CUJAS, 13

1893

AVANT-PROPOS

Dans l'étude suivante, qui s'appuie sur les documents fournis par la littérature latine, je me suis proposé de retracer l'histoire du verbe facere *dans la Romania. L'examen d'un certain nombre de textes romans, anciens et modernes, me permet de noter les principales formes que présente ce verbe aux différentes époques de la langue, et de saisir sur le vif quelques-uns des phénomènes inhérents à son développement jusqu'à nos jours.*

Si, allant plus loin, j'entreprends parfois d'expliquer quelques formes que je devrais peut-être me borner à enregistrer, néanmoins, cette étude n'abandonne que rarement son caractère descriptif, car c'est aux recherches antérieures qu'elle est, dans une large mesure, redevable de ces aperçus.

Recueillies un peu partout, les diverses opinions sur ce sujet ont été résumées et comparées dans le but de

faire mieux ressortir les permutations phonétiques qui marquent le développement du verbe en question et les causes qui en ont fait dévier le cours, si tant est qu'elles se laissent encore reconnaître.

L'accomplissement de ma tâche m'a été facilité de plusieurs parts. Qu'il me soit permis d'exprimer ici ma profonde gratitude à mes professeurs d'Upsal, notamment à M. P. A. Geijer, qui a dirigé mes études romanes, et á M. K. F. Johansson, à qui je dois maint renseignement sur l'historique de facere.

En France, où les étrangers reçoivent l'accueil sympathique que chacun sait, où toutes les occasions de s'instruire leur sont si libéralement dispensées, j'ai bénéficié du savoir de M. G. Paris, de M. E. Picot, et de plusieurs autres maîtres éminents, envers qui je reste profondément obligé. M. Jacques Passy a bien voulu se charger de la revision de mon style, et s'est acquitté de ce travail avec une extrême complaisance. Qu'ils acceptent ici mes meilleurs remerciements!

GUST. RYDBERG.

Paris, novembre 1892.

LE

DÉVELOPPEMENT DE *FACERE*

DANS LES LANGUES ROMANES

I

Toutes les formes différentes du verbe *facere*, contenues dans les monuments écrits du latin, depuis le plus ancien stade de la langue jusqu'à sa décadence, peuvent se ramener à l'une ou l'autre des formes du thème *făc-* et *fēc-*. La première, *făc-*, n'a pas été retrouvée dans les autres langues du groupe indo-européen, qui, tout en appartenant au point de vue chronologique au même stade que le latin, offrent des monuments littéraires plus anciens. Nous ne connaissons, aujourd'hui, que deux autres langues italiques, l'osque et l'ombrien, qui possèdent des formations verbales de ce thème. Quant à la seconde forme, *fēc-*, elle correspond, phonème pour phonème, au thème grec θηκ-. La linguistique comparée a démontré qu'elle est identique à la formation verbale renfermée dans l'aoriste grec ἔ-θηκ-α et le parfait τέ-θηκ-α. Autrement dit, on doit regarder *fēci* comme une forme mixte entre les deux (1).

Tout cela considéré, il se peut bien que le parfait *fēci* soit une formation indo-européenne antérieure à *făc-io*.

(1) Voir Bartholomœ, K.Z., 27, 355 et B. B., 12, 84; Bezzenberger, B. B., 5, 312; Bugge, B. B., 10, 112.

Avant de procéder à l'étude de la genèse de ces formes, il convient de dire quelques mots de la structure du parfait indo-européen en général.

On a été longtemps convaincu que le parfait ieu. se forme originairement par redoublement. Depuis les travaux de Corssen (1), on sait que le redoublement n'est point un élément constitutif de ce temps. Ce qui est, toutefois, incontestable, c'est que cet élément, autrefois si usité dans les langues du groupe ieu., a été, dans certains cas, sujet à disparaître, même à une époque reculée, pour s'effacer plus tard de plus en plus.

Ainsi, le sanscrit le conserve encore, à peu d'exceptions près. Le grec possède certainement des parfaits non redoublés (2), mais de telles formes y sont, après tout, très rares. Dans le latin, au contraire, le redoublement a presque entièrement disparu.

Ces faits mis à part, on n'est point autorisé, en recherchant l'explication d'un parfait latin quelconque, à admettre comme point de départ nécessaire une forme redoublée, à moins qu'il n'y ait des circonstances particulières pour appuyer cette supposition.

C'est justement là le cas, au moins dans une certaine mesure, pour le parfait qui nous intéresse particulièrement. Si l'on envisage à ce point de vue les langues italiques, on trouvera dans les monuments épigraphiques de l'osque les formes suivantes :

Fhe Fhaked (C. I. L., XIV, 4123; Rhein. Mus., XLII, 327).

féfacid, 3 parf. du conj. (Zwet., III. D, 232, 10).

féfacust, 3 fut. ex. de l'ind. (ib., II, 17).

fifikus, 2 fut. ex. de l'ind. (3) (ib., 129, 5).

(1) Voir Aussprache, I, p. 564 ss.

(2) Ex. Fοῖδα (οἶδα); dans Hérodote, οἶκα pour ἔοικα, etc.

(3) Cf. Bugge, Altit. st., 31. Bücheler (Rhein. Mus., XXXIII,

Comparez les formes :

facia = lat. *faciat* (Zwet., III. D, 47).
factud = lat. *facto*, imp. (ib., 261, 9).

L'ombrien présente les formes de parfait :

fakust = lat. *fecerit* (T. I., IV, 31).
fakurent = lat. *fecerint* (T. I., I, 34) (1).

Ces données nous permettent de constater que sur le sol italique, le verbe en question était également soumis au redoublement. Dès lors, il paraît extrêmement vraisemblable que le parfait latin *fēci* est sorti d'une forme primitive à redoublement. Il reste toutefois à rechercher les circonstances qui ont amené la destruction de cet élément dans certains idiomes italiques, de même que les changements phonétiques qui ont pu en résulter.

Pour ce qui est du latin (2), on sait d'abord qu'il a reçu de la langue ieu. des parfaits simples à côté de la grande masse de parfaits redoublés. En dehors de ces formes sont entrées dans le système des parfaits un grand nombre de formes qui ne peuvent jamais avoir été redoublées, savoir les anciens aoristes sigmatiques, ainsi que certains des aoristes athématiques.

Dès l'époque préhistorique, il y avait donc de nombreux parfaits simples, soit en réalité, soit en apparence. Ces parfaits ont dû exercer sur les autres une influence nivelante à laquelle ceux-ci ne pouvaient résister à la longue. La plupart ont été transformés avant les débuts de la littérature, et le nombre de ceux qui sont restés est

27) interprète cette forme par *defixeris*. De même Stolz (Lat. Verbalflex., I, 71).

(1) Bücheler, Umbrica, 207.

(2) L'ombrien est trop peu connu pour que nous osions rien affirmer sur ses tendances générales.

allé sans cesse diminuant. Pour trouver des exemples, il suffit de comparer à ce point de vue le latin archaïque ou classique à la langue de la décadence. Ainsi le latin archaïque conjugue, p. e. parf. *te-tŭli*, plus tard *tŭli*, et de même *pe-pĭgi*, *pu-pŭgi*, à côté desquelles s'introduisirent *pēgi*, *panxi* et *punxi*, etc.

Pour en revenir au verbe en question, la chute de son redoublement serait donc conforme à une tendance générale, dont l'origine remonte à une époque reculée de la langue, et qui se marque de plus en plus pendant son développement (1).

Quant aux phénomènes phonétiques qui ont dû accompagner la chute du redoublement, pour aboutir à la création du parfait actuel, *fēci*, des opinions différentes ont été émises par MM. Corssen (2), suivi par Froedhe (3), etc., Joh. Schmidt (4) et L. Meyer (5). La dernière opinion a été plus tard adoptée par M. Corssen (6).

Un résumé, même bref, de ces hypothèses plus ou moins divergentes, nous entraînerait trop loin. Nous devons nous borner à renvoyer aux ouvrages indiqués. Cf. également Osthoff, Geschichte des perf. im indogerm., p. 191 ss.

En traitant de la question présente, il faut avant tout chercher à rendre compte des faits qui sont de nature à

(1) D'après l'hypothèse de Schleicher, etc., *fēci* serait créé par la chute de la voyelle du thème, non par celle du redoublement : *fe-făc-i* > *fe-f(i)c-i* > *fēci*. Comme l'a démontré M. Corssen (Krit. Beitræge, p. 530), cette marche de développement est incompatible avec les lois phonétiques de la langue ieu.

(2) Krit. Beitræge, p. 530.

(3) B. B., VI, 189.

(4) K. Z., XXVI, 375.

(5) Vergl. Gramm., I, 134.

(6) Aussprache, etc., I, 560.

expliquer l'existence de *făc-io* à côté de *fēc-i*. Revenons un instant aux anciennes formes italiques, pour voir si elles peuvent contribuer à jeter de la lumière sur l'apophonie *ē-ă*, c'est-à-dire sur les différentes nuances vocaliques que revêt la syllabe de la racine.

Pour nous en tenir au parfait osque, il paraît certain qu'il garde encore des traces de la flexion du parfait qui était celle de la langue indo-européenne. Un des traits des plus caractéristiques de cette flexion consiste dans le changement de la voyelle du thème. Au singulier du parfait de l'actif, elle apparaît dans son état normal ou fort, tandis qu'au duel et au pluriel elle est réduite ou faible. Cet état de choses tient à son tour à la nature de l'accent indo-européen, qui, à l'encontre de l'accent latin, était mobile. Comme l'accent portait au singulier sur la voyelle du thème, celle-ci devint longue. Au duel et au pluriel ce fut le plus souvent le suffixe personnel qui fut frappé par l'accent; c'est pourquoi la voyelle du thème fut réduite (1).

Or, il est avéré par nombre d'exemples que l'*ă* représente originairement l'état réduit de l'*ē* dans les langues indo-européennes : grec, latin, germanique, etc. (2). Dans la plupart des cas, cet état primitif a été troublé par des influences extérieures de différentes espèces. Cependant, on trouve fréquemment cette apophonie conservée en latin, p. e. dans *rē-ri ră-tus*, *sē-men să-tus*, etc.

Donc on a eu, au temps préhistorique, une flexion de parfait, caractérisée par le changement de la voyelle du thème, d'après ce type :

1. **fe-fēk-i.* 4. **fe-făk-mém.*

(1) Cf. Brugmann, Gr., § 132; Stolz, Lat. gramm., § 109, etc.
(2) Voir Corssen, Aussprache, I, 564; Bezzenberger, B. B., 5, 312; Henry, Précis, p. 49; Bartholomæ, l. c.

Comparez en grec, μέ-μον-α, μέ-μα-μεν < **mé-mnmém*.

Comme on l'a déjà vu, le redoublement a été éliminé en latin et en ombrien. Enfin, l'un ou l'autre thème s'est généralisé : en latin le thème à voyelle normale, en ombrien le thème à voyelle réduite.

C'est un fait avéré pour le grec, le latin, etc., qu'en règle générale, la voyelle du thème apparaît au singulier du parfait dans son état fort. Citons-en quelques exemples : τέ-θηκα (τέ-θεικα), ἧκα (εἷκα), *vīdi, fūgi, līqui*, etc.

Si, par contre, on envisage à ce point de vue les formes de la classe primaire des présents en *-ιṓ*, on trouvera qu'en scr., grec, latin, elles ont cela de commun que la voyelle du thème y apparaît dans son état réduit. Selon toute probabilité ce fait se rattache à la circonstance que c'est sur le suffixe *-ιṓ* que porte originairement l'accent principal, p. e, ieu. *kap-ιṓ*, lat. *căpio*, forme à laquelle *făcio* est tout à fait analogue. Cf. *jăcio, lăcio, cŭpio*, etc.

Ajoutons enfin que l'apophonie *ē-ă* est, en latin, confirmée par nombre de verbes, p. e. *căpio-cēpi, jăcio-jēci, co-ăpio-coēpi, ăgo-ēgi, frango-frēgi*, etc. Il est vrai que M. Osthoff (1) regarde *fēci, cēpi, jēci* comme des formes analogiques, modelées sur *ēgi, ēpi*, qui seraient à leur tour ressortis de la contraction des parfaits redoublés, **é-ăgi*, **é-ăpi*. Mais c'est là une hypothèse qui manque absolument de preuves, et qui n'a pas même pour elle la vraisemblance (2).

A en juger par les fait cités ci-dessus, *făcio*, ainsi que d'autres formes analogues, est sorti du thème du parfait faible. Il peut donc être considéré comme un prétérit-présent ayant remplacé un présent éteint.

(1) Gesch. des perf., p. 176.
(2) Cf. Henry, Précis, p. 270.

II

Ces faits établis, nous pouvons quitter l'ancienne histoire de *facere*. Toutefois, avant de procéder à l'examen de ses métamorphoses dans la langue latine de l'Italie et des provinces, il sera peut-être utile d'ajouter quelques brèves indications sur son thème, notamment sur la consonne finale, pour constater sa nature et sa valeur phonétique dans l'ancien latin.

Quant à la genèse du phonème en question, nous pouvons nous borner à renvoyer à M. K. F. Johansson (1), qui, ayant passé en revue les anciennes opinions émises sur ce sujet, arrive à ce résultat que le *c* en *fēc-*, comme le κ en τέ-θηκ-α et d'autres formes analogues, est une formation radicale de prétérit, héritée de l'époque indo-européenne. Dans le cas présent, elle est descendue à l'état de radical verbal général.

Pour ce qui concerne la valeur phonétique du *c* dans le latin, il nous suffira de constater qu'il était anciennement une explosive sourde, quelle que fût la voyelle suivante. Les preuves de ce fait se retrouvent dans les ouvrages de Corssen (2) et de Seelmann (3) et ont, depuis, été répétées bien souvent.

(1) Beitr. zur griech. sprachkunde, p. 33-95.
(2) P. e. Aussprache, I, 43 ss.
(3) Aussprache, 332 ss.

Dans les monuments latins vulgaires qui contiennent des transcriptions grecques de ce phonème, il est toujours rendu par κ, encore 600 ans environ ap. J.-C., jamais par ζ, τζ, σ ou σσ. Voir, p. e. dans Schuchardt les orthographes φικετ (Marin. pap. dipl., XCIII, 87), du 6[e] siècle ap. J.-C. et (ib., XC, 45) du 6[e] ou 7[e] siècle ap. J.-C., φεκιτ (ib., CXXI, 57), de la fin du 6[e] siècle environ, φεικαεpουμ (ib., CXXII, 81), de l'an 591 ap. J.-C., etc.

Cependant il ne faut pas accorder trop d'importance à de telles orthographes, puisqu'elles peuvent être attribuées à d'autres circonstances. Ici, comme dans toutes les langues, l'orthographe qui s'était au début modelée de très près sur la prononciation, est restée en retard sur elle pendant le développement.

On doit tenir plus de compte d'orthographes telles que le germanique *fes(it)* (Frœhner, Inscr. terr. coct. vas., 546), près de laquelle se rangent *paze* (Mur., 1915, 3), de la fin du 6[e] siècle, de même que les graphies inverses *Ceverianus* (Frœhner, Inscr., 697), *sisternæ* (Pardess., CXI, 75), *cimul* (Perret. catac. de R. LXXII, 8).

Pour peu que ces monuments épigraphiques soient exactement reproduits (1), il s'ensuit que le son explosif avait déjà passé dans la classe des fricatives à l'époque indiquée, au moins par places. Entre ces deux sons, que nous regardons comme marquant les points extrêmes du développement, il y a naturellement toute une série de métamorphoses graduelles, dont bien peu ont été rendues par des signes d'écriture, pour des raisons sur lesquelles il est inutile d'insister. Et, quand de pareilles

(1) N'ayant pas été à même de contrôler les exemples donnés par M. Schuchardt, nous ne les reproduisons qu'avec toutes les réserves nécessaires, notamment pour ce qui est des dates indiquées.

orthographes se rencontrent, elles apparaissent généralement à une époque où la transformation phonétique est déjà depuis longtemps un fait accompli dans la langue.

Du temps d'Hadrien, nous citerons comme traces de métamorphoses intermédiaires *provintia* (phon. *provint'a*) (Esp. sagr. XLVI, 78), à laquelle s'ajoutent plus tard *tribunitiæ* (Or., 957) du 3e siècle ap. J.-C., *solatium* (Grut., 759, 2), *benefitia* (Bob. Aug. serm., 4, 30). Cf. l'alternation des orthographes *etiam* et *eciam*, des graphies inverses, comme *mundiciei* (Or., 5) de l'an 136 ap. J.-C., *manuprecium* à côté de *manupretium*, *stacionis*, etc.

Les exemples cités, auxquels on pourrait en ajouter nombre d'autres, tendent à réfuter l'assertion de Corssen (1), qu'on n'est pas fondé à proclamer le *tj* (*t'*) comme un son transitoire entre *c* (*k*) d'un côté, et *z*, *ts* de l'autre.

Quant à l'époque où *c* se transforma en *tj* (phon. *t'*), R. v. Raumer (2) fait remonter cette métamorphose de *c* + *y* jusqu'au temps qui a précédé l'invasion des barbares, et celle de *c* + *e*, *i* seulement jusqu'aux siècles postérieurs à cet événement.

Il résulte en tout cas de ce que nous avons dit plus haut que la transformation de *k* en *ts, s* dans le latin, ne s'est accomplie qu'à une époque où toutes les provinces étaient déjà romanisées depuis longtemps. Mais le chemin entre ces deux sons étant long et contenant nombre de stades intermédiaires, on peut mettre en fait qu'il a fallu plusieurs siècles pour le parcourir. S'il est donc certain que les Romains n'ont transplanté dans aucune province une langue populaire si développée

(1) Aussprache, I, 49.
(2) Ges. sprw. schriften, p. 93.

qu'elle prononçât, p. e. *fekit* comme *fese*, il est d'un autre côté aussi certain que le phonème *k* n'a pu toujours garder son ancienne nature d'explosive pure pendant toute la durée de la colonisation. Au moins dans une position, savoir *ci* + *a*, *o*, *u*, il constituait un son intermédiaire entre *k* et *s*, son plus ou moins développé d'après le temps de la colonisation, et que les conquérants romains emportaient de la mère-patrie dans leur langage. Ce son constitue donc le point de départ des transformations romanes du *c* + *y*.

Partout où les Romains portèrent leur langue, ils apportèrent dans leur vocabulaire le verbe *facere*, qui s'est depuis maintenu sur tout le domaine roman. Cela se rattache naturellement à sa signification qui implique un usage très fréquent de ce mot. Comme l'a dit avec raison Papinien (1), *Verbum facere omnem omnino faciendi causam complectitur*. C'est en vertu de cette qualité de mot d'action général qu'il servit dans le latin de même que dans les langues romanes comme un *verbum vicarium* qui pouvait remplacer tous les autres mots d'action. Evidemment *facere* a dû être un des mots les plus usités de la langue.

Comme les verbes en général, *facere* garde dans toutes les langues romanes les temps et les formes nominales suivants :

Infinitif présent,
Indicatif présent,
— imparfait,
— parfait,
Impératif 2e pers. du sing.,
Conjonctif présent,
— plus-que-parfait,

(1) Lib. XXXVII, Quaest. leg., p. 218.

Gérondif ou partic. présent,
Participe parfait.

Dans une ou plusieurs de ces langues on retrouve les temps suivants, dont quelques-uns n'ont pas de représentants dans les verbes en général :

Impératif, 5e pers. (esp., port.),
Indicatif plus-que-parfait (esp., port., catalan, prov., anc. frç., dialectes ital.),
Indicatif futur exact (esp., port.),
Conjonctif parfait (esp., port.),
Conjonctif imparfait (sarde).

III

INFINITIF

Dans le latin littéraire et populaire, tel qu'il apparaît dans les plus anciennes épigraphes, *facere* avait la prononciation que nous avons désignée ci-dessus comme appartenant à l'ancienne langue latine en général. Cela s'applique aussi à l'accentuation. Dans une période encore très avancée de la langue, c'est, en règle générale, la syllabe initiale qui porte l'accent tonique. Il en résulte que ce n'est pas dans le latin populaire qu'on doit chercher l'origine des déviations constantes de cette règle qui ont lieu dans certains idiomes romans, savoir ceux de la péninsule ibérique. Elles doivent donc tenir à des circonstances d'une autre nature, spécifiques pour une partie limitée du domaine roman.

La question de l'accent mise à part, la prononciation de la forme latine doit avoir été légèrement modifiée dans une période moins reculée de la langue populaire. Des phonèmes en question, c'est le *c* qui doit avoir changé en se revêtant d'une nuance plus palatale (1).

A n'en pas douter, cette métamorphose ne peut s'être accomplie qu'après la conquête de la Sardaigne. Certes,

(1) Cf. Grœber, Arch. f. lat. lex., I, 225.

les monuments écrits n'en contiennent point de trace. Toutefois, cette circonstance n'a rien d'étrange. En tenant compte de la tendance conservatrice de l'orthographe, il faut se souvenir, de plus, que la langue ne possédait pas de signe commode, propre à rendre pour l'œil cette nuance de la prononciation.

Bien que les formes du latin populaire, trouvées sur des épigraphes ou dans les anciens manuscrits, ne donnent pas de renseignement à cet égard, il faut en rendre compte par d'autres raisons.

Hors la forme régulière *facere*, on y retrouve, à plusieurs reprises, la graphie *facire* (Nouv. tr. de dipl., III, 297), datant du 6[e] siècle ap. J.-C. (Marin. pap. dipl., LXVI, 32), de 658 ap. J.-C. (Pardess., CCCLXI, 62), de 670 ap. J.-C., *satis-facire* (Pardess ,CCCCXXIV, 28), de 672 ap. J.-C.

Il ne faut pas confondre cette orthographe avec d'autres telles que *munira* (Sch., I, 412), *promisirat* (ib. I, 407), ou les parfaits de conj. *juraviret, voluirit* (ib., 406), formes où l'accent porte sur la même syllabe qu'en latin classique et où l'*i* ne représente qu'un *e* fermé. *Facire* doit être mis en parallèle avec les formations populaires *fugire*, *capire*, *parire*, *accepire*, *repetire* (1). Evidemment, c'est l'influence du présent et des autres formes analogues qui a amené l'adoption de la désinence appartenant à la IV[e] conjugaison latine.

En Pal. Ev., 157, n. 8, se trouve une forme populaire qui mérite d'être citée, savoir *face*. Pour l'expliquer, il faut se souvenir que l'*e* final s'assourdit de très bonne heure dans la langue du peuple. L'*r*, ainsi devenu final, a dû se modifier de plus en plus dans la prononciation, et finit par tomber complètement. A l'appui de cette as-

(1) Schuchardt, I, 408.

sertion, nous rappelons, d'après Schuchardt, les formes latines populaires : *mate*, *frate*, *soro*, *uxo*, etc., revenant assez souvent sur les inscriptions. Pour en donner quelques exemples de la classe verbale, nous citerons les inf. *porta* (IV, Text. L. Sal., XCV), *move* (Vind. Liv., XLIV, XXV, 12), *deduce* (Pal. Virg., Ecl. VIII, 69), etc. (1).

Plus tard, nous aurons lieu de revenir sur les formations analogues, apparaissant dans les langues romanes (2).

Avant de quitter les monuments épigraphiques du latin populaire, il sera utile d'enregistrer encore quelques formes, différant de celle de la langue lat. classique.

Nous nous occuperons d'abord de l'infinitif syncopé *fare* (Vind. Liv., XLIV, XXII, 14). Cette forme, bien qu'étant isolée dans la collection de formes populaires que nous a données M. Schuchardt, n'en est pas moins d'une grande importance. C'est qu'elle est appuyée par des formes analogues, montrant, pour la syllabe métatonique, le même genre de traitement, notamment le parfait *ferunt* = *fécerunt* qu'on trouve à plusieurs reprises (Lupi, 105, 4; Gori, I, Etr., III, 295, 432; Or., 4670).

Qu'on se rappelle, du reste, que le latin littéraire emploie dans certains cas le même infinitif, p. e. *calefare*. Il n'est pas impossible que cette forme, qui existe à côté de *facere*, remonte à une époque reculée de la langue. Comparez dans le latin archaïque *friare* et *fricare*, *viere* et *vincire*.

On sait que la syncope de la voyelle métatonique a pris place et s'est étendue de bonne heure sur une partie considérable du domaine des langues romanes, comprenant en

(1) Voir Schuchardt, II, 390 ss.
(2) Voir le roumain.

premier lieu la Gaule et le nord de l'Italie. En raison de l'époque où eut lieu ce phénomène, le point de départ des formes actuelles, appartenant aux langues en question, a dû être *facre*. Dans les monuments écrits, nuancés de langue populaire, datant à peu près du milieu du premier millénaire, on peut trouver plusieurs indices de l'existence, soit de cette forme même, soit de formes analogues à celle-ci.

Sur un ancien monument métrique, cet infinitif est mesuré *facere* (Mar. pap. dipl., CXIV, n. 21, 2). A l'appui de cette forme, on peut citer *fecrunt* (Mur., 1135, 14), *fecru* (Ann. Arch. de Const., 1862, 134, 195), *socro* (Boiss., I. L., X, 12), *socrœ* (Or., 4221), et enfin *vincre*, dans le latin populaire de la Gaule avant l'an 600 (1).

Parmi les orthographes contenues dans les monuments littéraires du latin, de quelque espèce qu'ils soient, nous avons cherché en vain la forme **fagere*, forme que M. W. Meyer (2) a attribuée au latin populaire. Comme on sait, c'est la théorie émise par M. Ascoli (3), sur le développement de *placitum*, qui sert de base à cette opinion.

Or, nous avons toutes les raisons de présumer que cette forme, si elle a réellement existé à un moment donné, doit avoir laissé une trace quelconque dans la langue écrite. A défaut de ce témoignage, on doit au moins rencontrer des formations tout à fait semblables ou analogues. Mais on n'a trouvé ni l'un ni l'autre, fait qui paraît bien étrange, puisque, dans les cas où le *c* latin s'est transformé en *g* roman, il y a presque toujours des traces de cette évolution dans les formes écrites du latin populaire.

(1) Schuchardt, II, 416.
(2) It. Gramm., p. 212.
(3) Archivio glott., IV, 104; 1.

En répétant quelques-uns des exemples trouvés dans les épigraphes et sur les manuscrits contenant des formes populaires, nous allons résumer brièvement les positions où le phonème *c* se trouve remplacé par *g*.

Passant rapidement les formes où le *c* latin est placé dans une position initiale, comme dans *grassum* (Arc. I. Grom., 214, 5), *grescen* (I. R. N., 6307, 17), *gubitum* (Pal. Ev., 333, 13), etc., nous porterons notre attention d'abord sur des formes comme *sagramenta* (Mar. pap. dipl., XCV, 35), *aeglesie* (Mar. pap. dipl., CX, 33, 34, 37), etc., puis sur la classe nombreuse comprenant, p. e. *vindegare* (Mar. pap. dipl., CXXIX, 18), *plagat* (Bob. Symm., 36, 8), *logationis* (Flor. Dig., XXIV, III, 7, § 1). Hors des exemples pris dans ces deux catégories, il y a, en effet, quelques cas sporadiques où le *c*, précédé d'une voyelle quelconque, et suivi d'une voyelle palatale, a été remplacé par *g*.

Ce sont *pages* = *pacis* (I. R. N., 1302), *page* (Bold., 53, 2, etc.), *Eutugio* (I. R. N., 6498), *Sulpigio* (Bull. arch. Nap., VII, 168, 25), *vatiginando* (Bob. comm., Cic. orr., 168, 20). Mais les plus importantes de ces graphies, savoir *pages*, *page*, doivent apparemment être attribuées à des influences analogiques provenant du groupe nombreux : *pagunt*, *pago*, *pagus*, *repagulum*, *compages*, *propages*, *pagatus*, etc., dont la transformation de *c* en *g* date de très loin (1).

D'ailleurs, en jugeant ces graphies, il faut se rappeler une circonstance qui ne manque pas de portée.

C'est qu'à n'en pas douter, on doit attribuer plusieurs des orthographes latines de cette catégorie à la ressemblance des deux signes *c* et *g*, circonstance qui a amené de nombreuses erreurs dans leur notation. Ainsi, on

(1) Cf. Corssen, Aussprache, 393, 795.

trouve des formes telles qu'*insicnia* (C. I. L., VI, 746), datant de l'an 183 ap. J.-C., *ecne* (Ephem. epigr., IV, n. 420) pour *igne*, *conjuci* (C. I. L., VI, 10835), *tricinta* (Rossi, 14), etc., à côté desquelles se retrouvent les formes correctes habituelles.

En somme, il résulte de ce que nous avons dit qu'il y a toutes les raisons de traiter avec beaucoup de prudence les quelques exemples isolés rentrant dans la catégorie indiquée plus haut, et cela d'autant plus qu'ils ne sont pas justifiés par les formes des langues romanes. Tout considéré, nous nous croyons donc autorisé à dire qu'au moins les graphies latines populaires ne donnent pas d'appui à la prétendue loi phonétique d'après laquelle le *c*, dans la position nommée, se serait changé généralement en *g* dans le latin populaire.

Quant à savoir s'il est réellement nécessaire d'admettre l'existence de *fagere* comme point de départ de l'évolution romane, c'est là une question sur laquelle nous reviendrons.

Les langues romanes présentent les formes suivantes de l'infinitif :

Ancien sarde	Logoudorien	Campidan	Anc. espagnol
fácher	*fágher(e)* *faguiri*	*fài*	*fazér, far, fer*
Espagnol mod.	Portugais	Ancien catalan	Catalan mod.
hacér	*fazér*	*fasér, fayre* *fer, far*	*fer, fahér*
Anc. provençal	Prov. mod.	Français	Surselvan
fair(e), far	*faire, fá*	*faire*	*far*

Frioulan	Roumain	Italien	
far	*face(re)*	*fare, facere*	*(fa, facire)*, etc.

Dans ce cas comme dans tant d'autres, le SARDE se rattache de bien près au latin. Dans ses plus anciens documents, l'infinitif est rendu, soit par *faccer* (Carta sarda anteriore al 1086, Mon. Crest., 4) (1), soit par *facher* (Sassari stat. I, 1, 11, 12, etc.), orthographes différentes du reflet du *c* qui ne représentent qu'un même son. Par la comparaison de ladite forme avec *jucher* < *ducere*, mis à côté de *pache* < *pacem*, *gruche* < *grucem*, etc., il ressort que *facher* s'est développé conformément aux lois phonétiques du sarde.

Comme nous venons de le dire, le sarde désigne un même son par les deux complexes *cc* et *ch*, c'est-à-dire l'explosive sourde que nous avons rendue par *c* dans le latin écrit.

Quant à l'âge de ce son sarde, M. Ascoli (2) a émis l'opinion que l'explosive sourde ne serait pas en sarde le son primitif, dont on n'aurait aucune trace dans la littérature. Selon lui, elle ne serait donc qu'un développement secondaire, déjà accompli au temps où apparurent les premiers monuments de la langue écrite. C'est par cela qu'aurait été remplacé le son de l'ancien sarde, son qui descendrait du *c* latin par une série de transformations dont on a vu plus haut des traces dans le latin populaire.

(1) Cf. les orthographes *ccausa*, *ccando*.
(2) Arch. glott., II, 144; cf. Arch., VIII, 108.

Les raisons invoquées par M. Ascoli à l'appui de son opinion, ont été examinées par MM. Hofmann (1) et W. Meyer (2). N'ayant rien à ajouter à la réfutation qu'ils ont faite de cette hypothèse, nous renvoyons pour les détails aux publications indiquées (3).

Vers le 14ᵉ siècle l'explosive sourde paraît en règle générale s'être transformée en explosive sonore, puisqu'elle est, dès lors, universellement rendue par *gh* ou *gu*. Sporadiquement l'inf. *fáguer(e)* se retrouve déjà au 12ᵉ siècle (Tola X, 193, 194), au 13ᵉ siècle *faguiri* (Tola X, 325), *faguere*, *faguer* (Tola X, 341) à côté de *facher* (Tola X, 522), comparez-y *déghere* < *decere*, *piághere* < *placere*, etc.

Quant au *g* latin intervocal, suivi d'une voyelle palatale, il a été traité d'une manière différente. Comme le montrent les formes suivantes trouvées dans les Statuts de Sassari : *leier* (I, 7, 89, 113; II, 7; III, 41) < *legere*, *reier* (I, 29; II, 8; III, 47) et *reer* (II, 38) < *regere*, *fuit* (I, 78) < *fugit*, etc., il s'est métamorphosé de bonne heure en *i̯*, phonème sujet à tomber. Cf. aussi *friere* en log., *friri* en camp. < *frigere;* log. *arréere*, camp. *arréiri* < *regere*, log. *suere* < *sugere*, log., camp. *trinta* < **triginta*, log., camp. *didu* < *digitum*, log. *farraina*, camp. *farrani* < *farraginem*, etc. Il n'y a que les mots empruntés à l'italien qui fassent exception à cette règle.

Le logoudorien moderne garde régulièrement l'infinitif *faghere* (Spano, Prov. sard., p. 6, col. 2), écrit ordinairement *fagher* (ib., p. 2, col. 2; 5, 1; 9, 2; 11, 1; 12, 2; 29, 1. Araolla, str., 3, 1, 6; 13, 4; 36, 8; 39, 7).

(1) Log. und. camp. mundart. pp. 76, 91 ss.
(2) Lit. blatt., 1886, col. 69 ss.
(3) Voir aussi W. Meyer, Gramm. des langues rom., § 403; It. Gramm., § 204; Grœber, Archiv f. lat. lex., I, 225.

Quant au campidan, qui transforme normalement le *c*, soit protonique, soit métatonique, dans cette position en dentipalatale sonore = *ž* (*plážiri*, *arréžini*, *bižinu*, *ažédu*, etc.), il n'en a pas moins l'infinitif *fai* (Spano, Prov. sard., 46, 1 ; 82, 1).

Il va sans dire qu'en expliquant cette dernière forme il ne faut pas avoir recours à l'infinitif syncopé **facre* puisque, tout d'abord, le sarde n'admet pas la chute de la voyelle métatonique (1). Au surplus, quand même ce phénomène se fût produit, il n'y a pas d'exemple indigène de la transformation de *c* + cons. en *i̯*, *i* (2). Dans les conditions dont il s'agit ici cette connexion de phonèmes devait avoir suivi une autre marche d'évolution, aboutissant au groupe *gr* (3).

A en croire M. Hofmann (4), l'infinitif *fai* a été créé sous l'influence des formes campidanes provenant du verbe latin *habere*, dont M. Hofmann établit ainsi la filière des transformations : *hávere*, *haere*, *hairi*, *haii*, *hái*, *ai*, jointe à l'influence des infinitifs de la Ire conjugaison : *amare* > *amai*, etc.

Dans les monuments du 13e siècle, on trouve la forme *fairi* (Tola, ib., X, 328).

Au point de vue phonétique, *fai* est le reflet régulier de *fare*. Cf. *amai*, *clamai* (*cramai*), *unflai*, *gustai*, etc. Selon l'hypothèse de M. Ascoli (5) sur le développement *-are* > *ari* > *airi* > *air* > *ai*, la forme *fairi* s'expliquerait comme une forme intermédiaire entre *far* et *fai*. Cf. là-dessus Hofmann, ib., p. 65.— Ajoutons que

(1) Hofmann, Log. und camp. mundart, p. 33.
(2) Ib., p. 65.
(3) Ib., p. 86.
(4) Ib., p. 65.
(5) Arch. glott., I, 136.

nous n'avons pas retrouvé l'infinitif *fare* dans le plus ancien sarde.

L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS ont perdu toutes les traces de l'accentuation latine de *facere* avant l'époque où apparaissent les premiers signes d'une littérature. Cela s'applique, on le sait, également aux autres verbes appartenant à la III[e] conjugaison latine. Quant à l'origine de ce phénomène, on doit sans doute la chercher dans ce fait qu'après la fusion partielle des II[e] et III[e] conjugaisons, la III[e] se trouvait dans un état d'infériorité relative et hors d'état de résister aux influences des autres verbes (1).

La question de l'accent mise à part, *facere* devient, en espagnol régulièrement *fazer* (Cid, v. 252, 1032, 2220, 3055; Alexandre, 4 a. 48 b, 107 c, etc; Berceo, I, 54 c, 103 a, 115 d, 316 c, etc.), dans la langue moderne *hacér* (p. e. Genesis, 18, 7, 25; 19, 22; 30, 30).

Dans l'ancienne langue *fazer* est quelquefois rendu par *facer* (Calila, 11, col. 1, 2; 14 col. 2, etc.) ou même *vacer* (Berceo), qui ne sont que des variantes d'orthographe, de même que la forme *faser* (p. e. Hita, 226).

Outre la forme ordinaire citée plus haut, les anciens textes espagnols contiennent bien souvent les infinitifs *far* (Cid, 229, 302, 315; Alex., 139 a, 511 c, 677 d, 1702 c; Berceo, III, 39 d, 91 d, 114 c, 170 c, etc.) et *fer* (Cid, 1250, 1299, 1447, 1487, 1524, 2124; Alex., 39 b, 48 a, 109 c, 195 b, 437 b; Berceo, 1 d, 2 a, c, 53 c, 76 d, 81 c, 304 b. etc.).

Quant à la provenance de ces formes, M. Baist (2) soutient que l'une et l'autre constituent des reflets régu-

(1) Cf. aussi W. Meyer, Gr. Gr., p. 366, § 34.
(2) Gr. Gr., p. 713, § 84.

liers d'un infinitif hypothétique, **fac're*, qui tiendrait à son tour à la position proclitique de *facere* dans la phrase. Puis, dans l'un des cas, le *c* serait tombé : *far*, tandis que, dans l'autre, il se serait changé en *i̯*, transformation qui entraîna la contraction de l'*ai* en *e* : *fer*.

L'hypothèse que la position proclitique de *facere* a pu exercer une influence sur son développement, étant admise, nous nous hâtons d'ajouter que le seul cas où nous puissions reconnaître cette occurrence, c'est lorsque l'infinitif fait corps avec la complêxe formant le temps de futur. Supposé que cette position de l'infinitif eût amené la syncope de la voyelle posttonique, ce qui n'est, entre parenthèses, nullement prouvé, il y a pourtant toutes les raisons de croire que le *c'r* ainsi créé a dû éprouver le même traitement que le *cr* latin dans la même position, ou le *gr*, puisque cette connexion remplaçait le *cr* dans le latin populaire. Or, il est vrai que le *g* est tombé dans quelques exemples espagnols qui renferment cette connexion, savoir *pereza*, *enterar*, etc.

A en juger par ces exemples, qui sont pourtant loin d'être concluants pour le cas présent, il se pourrait que l'infinitif *fer* fût le reflet normal de *fac're* en *facr'abeo* (1). Mais il va de soi qu'il est tout à fait impossible d'expliquer la forme *far* en partant du même principe.

Ce qu'il faut, de plus, se rappeler en envisageant l'opinion citée plus haut, c'est qu'elle se base sur la supposition controversée que la voyelle posttonique a été syncopée dans le latin populaire ibérique, phénomène qui paraît cadrer mal avec la conduite de la langue dans les cas analogues.

En somme, l'explication donnée par M. Baist ne peut

(1) Cf. le développement de *gr*, d'après Baist, Gr. Gr., p. 706, § 51.

guère être admise, en présence des objections qu'elle soulève. Ce qui paraît néanmoins se dégager des circonstances inhérentes à l'apparition des infinitifs *far*, *fer*, c'est qu'ils se rattachent par leur formation au temps de futur. En traitant de ce temps, nous reviendrons donc à l'explication des deux formes en question.

Plus haut l'infinitif régulier de l'ancien espagnol a été rendu par *fazer* et celui de la langue moderne par *hacer* (1). Il est bien connu que la notation différente du phonème fricatif tient à une régulation d'orthographe récente, en vertu de laquelle l'ancien signe *z* fut remplacé par *c* devant les voyelles palatales. Cette réforme orthographique n'a nullement pour but d'établir une différence de prononciation, puisque, dans la langue moderne, les deux signes ont la même valeur phonétique. Dans le plus ancien espagnol, par contre, ils représentaient en réalité deux sons différents : le *z* avait alors la valeur phonétique de *dz*, tandis que le *c* désignait le son sourd correspondant, savoir *ts* (2). Or, à cette époque-là, le reflet normal du *c* intervocal latin avait, dans la position présente, la valeur de *dz* (3). L'infinitif en question ne devait donc être rendu que par l'orthographe *fazer*. Mais nous avons déjà constaté qu'on entremêlait souvent les deux signes en dépit des règles, et par conséquent que le son *dz* était, par mégarde, souvent rendu par *c*. Dès le 13[e] et plus fréquemment pendant le 14[e] siècle, l'orthographe *fazer*, et plus tard, *haser*, *desir*, etc., apparaissent dans les textes littéraires. Nous sommes bien loin de voir dans cette seule circonstance une preuve quelconque d'une

(1) Quant à la transformation de *f* en *h*, voir W.Meyer, Gram. des langues rom., § 408; Baist, Gr. Gr., p. 703.
(2) Voir Joret, Du c, p. 151; Rom., 1876, 490; W. Meyer, Gramm. des langues rom., § 441.
(3) Ib.

transformation de l'ancien son. Car on trouve assez souvent dans les manuscrits le signe *z* remplacé par le signe *s*, avec lequel il doit avoir été confondu à cause de la ressemblance des deux lettres (1). Mais en rattachant cette orthographe à d'autres faits du même temps, p. e. les témoignages des grammairiens en ce qui concerne la prononciation de ce son, les différentes manières dont le rendent les étrangers dans leurs langues (2), etc., on est autorisé à en tirer la conclusion que, dans le cours du temps, le son composé *dz* a perdu son élément explosif et qu'il possède, à l'époque que nous venons d'indiquer, la même valeur phonétique que l'*s* intervocale, à savoir celle d'une fricative dentale sonore.

Comme on sait, le développement du son ne s'est pas arrêté là. Plusieurs signes indiquent (3) qu'il s'est peu à peu transformé en fricative interdentale sourde, son qui est à peu près identique au θ en grec ou au *th* en anglais. Ce changement paraît établi vers le 16e siècle.

La prononciation actuelle du *c* en *hacer*, etc., n'est donc pas très vieille. Chose assez singulière, les linguistes ne sont pas d'accord pour déterminer la valeur phonétique du son moderne. Ainsi, M. Fœrster, dans sa grammaire espagnole (4), soutient que le *c* intervocal constitue une fricative interdentale *sonore*. A l'égard de cette assertion, M. Horning (5) a élevé des doutes, sans toutefois vouloir rendre un jugement décisif sur ce point. Les données, relevées par M. F. Araujo (6), confirment que,

(1) Cf. Baist, Z. f. R. P., VI, 170.
(2) Voir Joret, Du c, p. 143.
(3) Ib., 144.
(4) P. 15.
(5) Lat. *c*, p. 98.
(6) Recherches sur la phonétique espagnole, dans Phon. Stud., III, 332 ss.

dans l'espagnol du centre, la valeur phonétique du son est telle que nous l'avons décrite ci-dessus (1).

Le PORTUGAIS a marché de concert avec l'espagnol dans le développement du *c* latin pendant longtemps. A cet égard l'infinitif *faser* (Eufrosina, 360, 363, 364, etc.; Pratica, 468, 592, 618, etc.; Epanaphoras, 8, 21, etc.; Genesis, 2, 3, 6, 15, 17, etc.) est donc tout à fait conforme aux lois phonétiques du portugais, de même que *dizer*, *duzir*, *prazer*, *luzir*, etc.

Dans les textes portugais, anciens ou modernes, nous n'avons pas trouvé ni *far*, ni *fer*, employés comme infinitifs dans une position indépendante.

Quant à la valeur phonétique de la lettre *z*, il résulte de ce que nous venons de dire plus haut, qu'elle a désigné le son *dz* dans le plus ancien portugais (2). Plus tard ce son s'est transformé en fricative sonore comme dans l'espagnol. Pendant le cours du 17ᵉ siècle, les deux langues paraissent s'être séparées pour s'engager dans des voies divergentes. A en croire les assertions avancées par les grammairiens de ce temps-là, le son en question s'est d'abord métamorphosé en dentipalatale sonore, *ž* (3). Toutefois, ce nouveau son ne s'est maintenu que peu de temps, ayant été remplacé en moins de deux siècles par l'ancienne fricative sonore, encore conservée dans la langue actuelle (4).

Le CATALAN. Les monuments littéraires de l'ancienne langue contiennent assez souvent l'infinitif *fayre* (S.w. M.

(1) Cf. aussi W. Meyer, Gramm. des langues rom., §§ 441, 445.

(2) Cf. Joret, Du *c*, p. 151.

(3) Cf. W. Meyer, Gramm. des langues rom., §§ 441, 445.

(4) Horning, Lat. *c*, p. 103; Cornu, Gr. Gr., p. 773.

v. 359; R. Lull, p. 160, 251, 444, 498, 536, 559, 563, 638, etc.) et quelquefois, quoique rarement, *faser* (L. d. C., p. 261). La forme ordinaire y est *fer* (S.w. M. 127, 211, 235, etc.; Lettre de P. IV, 235, 236; R. Lull, p. 181, 201, 268, 367, 543, 550, 551, etc; L. d. C., v. 247; Libr. tres., 233, etc.). A côté de cette dernière forme apparaît presque aussi souvent l'infinitif *far* (S.w. M. 561,, 1118, 1772, etc.; R. Lull, p. 150, 151, 153, 155, 181, 182, 183, 258, etc.; Nouv. cat., v. 149, 155, etc.; L. d. C., v. 219, etc.). Cet infinitif s'emploie toujours pour la formation du temps de futur.

Chercher l'explication de ces formes si différentes, c'est, en d'autres termes, chercher le point de départ du développement catalan. *A priori* on sait que ce doit être soit *fácere* ou *fac're* soit *fare*.

Supposé que la syllabe posttonique ait été syncopée, ce phénomène a eu lieu de si bonne heure que le *c'r* a été traité de la même manière que le *cr*, *gr* primitifs. Des exemples catalans *megre*, *entegre*, *sagrement* (1) il ne ressort pas avec toute la certitude désirable quel est le développement régulier de ces groupes de consonnes placées après la tonique. Considérant, en outre, les formes *llagrima*, *agre* nous avons plus de raison d'affirmer que le *cr* posttonique se change en *gr* dans le catalan. L'infinitif syncopé *fac're* doit donc devenir **fagre*, forme qui n'existe pas en catalan.

Mais ne se peut-il pas qu'une connexion où le *cr* se trouve dans la position protonique (*fac(e)r ábeo*), ait donné naissance à quelqu'un des types d'infinitifs ci-dessus? Évidemment *fac(e)r-ábeo* doit avoir été traité de la même manière que *mac(e)ráre*, **ac(e)rónem*, *cic(e)rónem* et d'autres mots analogues. Or, ceux-ci se développent

(1) Cf. Ollerich, Vertret. dent. cons., p. 48.

en *maurar, uro* < *ouro* < *auro* et *ciuro*, transformations normales, tout à fait spécifiques pour le catalan. En conséquence, **fac(e)r-ábeo* aurait dû donner **fauré* en catalan. Cf. *couré* < *cocer-abeo* et d'autres.

Reste donc à partir de l'infinitif *facere*. Car il n'y a pas de raison de supposer que l'accent y aurait porté sur la désinence dans le latin populaire. En réalité, *facere* doit donner *fer* en catalan, de même que *dicere* devient *dir* et *ricinus* donne *re*, etc. Mais, comme le prouvent les formes contenues dans les anciens documents, ce développement n'est que secondaire. Ainsi qu'en espagnol-portugais, le *c* intervocal + une voyelle palatale s'est transformé en *dz* dans l'ancien catalan, son qui a complètement disparu à une période postérieure. Il n'a laissé que quelques traces dans la littérature, p. e. *plasen, fazem, fazia* (1). Donc, la plus ancienne forme est justement *faser*, qui se prononçait *fadzer*. Après la chute de la fricative, on a senti le besoin de faire disparaître l'hiatus. La langue a eu recours aux moyens ordinaires dans ce cas, soit intercalation de *y* (2) : *fayr(e)*, soit contraction de *ae*, *ay*, en *e* : *fer*

Comme nous avons déjà dit, *fer* est la forme la plus usitée dans la langue moderne. *Fayre* de même que *faser* sont maintenant entièrement disparus.

Outre les formes citées ci-dessus, on rencontre quelquefois dans l'ancienne littérature un infinitif dont l'accent principal porte sur la désinence, c'est à savoir *faér* (Feyts, 5, 7, 15, etc.). Il faut se garder de mettre cette forme en parallèle avec des mots comme *mahel* < *macellum*, *rebre* < *reebre* < *recipere*, *rentar* < **reentar*

(1) Mila, Trov., 456, n. 4.

(2) Cf. *creyem*, Feyts, 238, *veyent*, ib., 31, 63, à côté de *vehent*, ib., 45 (Ollerich, p. 29); comparez aussi Guarnerio, Arch. Glott. et Mussafia, Romagnol. mundart, 690.

< *recentare*, etc. En d'autres termes, *faér* n'est pas le résultat d'une forme latine **facére*, qui n'a pas de raison d'être. A en croire M. Ollerich (1), ce sont ces formes de *fer* dont les désinences sont frappées de l'accent principal (pluriel de présent, imparfait, parfait, etc.), qui ont amené par leur influence la formation de cet infinitif anomal.

En catalan moderne apparaît quelquefois, comme variante, l'infinitif *fahér* (Fa., 77, 143). Cette forme peut bien être modelée sur la forme correspondante de l'espagnol moderne, de même que *dehir* (à côté de *dir*) sur esp. *decir*, comme le veut M. Ollerich (2), à moins qu'elle ne soit tout simplement une continuation de l'infinitif faible qui vient d'être expliqué ci-dessus.

De ce que nous avons dit plus haut, il résulte que l'infinitif *far* ne peut être dérivé ni de *fácere* ni de *fac're*. Il n'y a pas non plus de raisons suffisantes pour l'expliquer par analogie ou comme un emprunt aux langues voisines. Pourquoi, dès lors, hésiterait-on à admettre la solution qui seule paraît plausible, que *far* est issu de l'infinitif latin *fare ?* En ce qui regarde le développement des phonèmes, il en est le reflet fidèle.

Dans la publication que nous avons citée quelquefois, M. Ollerich (3) formule nettement la loi des transformations du *c* palatal et des phonèmes traités comme ce *c* en catalan. Il s'y exprime à peu près de la manière suivante : certaines consonnes, savoir, le *d*, le *c* palatal, le *g* palatal sous certaines conditions, et la désinence latine *-tis* de la 5e personne deviennent *dz* en catalan, si elles se trouvent dans une position libre

(1) L. c., p. 49.
(2) Ib.
(3) P. 46, § 53.

après une voyelle quelconque. Or, le traitement subséquent de ce son composé est différent, suivant sa position à l'égard des sons voisins. S'il continue à rester dans une position intervocale, il est plus tard complètement éliminé. Si, par contre, la chute de la voyelle suivante le place soit immédiatement devant une consonne ou à la fin du mot, il est remplacé par *u*, p. e. *decénam* > **dedzena* > *dehena*, *dena*, *racémum* > *rahim*, *vicínum* > *vehi*, etc., mais *déc(i)mum* > *deume*, *dec(i)máre* > *deumar*, *déc(em)* > *deu*, *líc(i)tam* > *lleuda*, *pac(em)* > *pau*, *nuc(em)* > *nou*, etc.

Néanmoins, M. Ollerich (1) veut expliquer *faire*, *plaire*, *traire* comme des continuations normales de *fadzre*, *pladzre*, *tradzre*. En d'autres termes, le son composé *dz*, regardé par lui comme un stade intermédiaire du développement, se serait transformé en *i*, et cela non seulement en catalan, mais aussi en provençal. Il va sans dire que cette marche d'évolution est impossible au point de vue physiologique.

Le PROVENÇAL, dans son plus ancien état de développement connu, possède les infinitifs *faire* (Boece, v. 52; Serm. lim., v. 36; Girard (P. Meyer), v. 7, 71, 287, 297, 404, 495, 547, 612, 641, etc.), *far* (Boece, v. 51, 191 (*desfar*); Serm. lim., v. 32, 35, 97; Girard (P. M.), v. 82, 141, 259, 309, 477, etc.), *fair* (p. e. B. de Born, v. 139, 39). Quelquefois on a rencontré l'infinitif *fer* (voir Bartsch, Chrest.).

Bien que, dès l'époque la plus reculée de la langue, les deux infinitifs *faire* et *far* se retrouvent l'un à côté de l'autre dans les mêmes textes, il paraît ressortir d'un examen des documents en question que la forme

(1) Ib., p. 49, § 57.

faire revient plus souvent dans ceux appartenant aux dialectes du nord, tandis que *far*, *fer* appartiennent, par préférence, aux groupes du sud, plus alliés au catalan et à l'espagnol (1).

Il n'y a guère besoin d'appuyer ici sur le fait que *faire* constitue le développement régulier du latin *facre*, de même que la forme correspondante de la langue d'oïl.

Quant à l'infinitif *far*, on y voit ordinairement une formation analogique, résultant soit de l'attraction des infinitifs *star*, *andar*, etc., comme le veut M. Ascoli (2), soit de l'influence des formes *faz*, *fassa*, etc., comme le soutient M. Sabersky (3).

L'infinitif *fair* a été cité plus haut comme une forme alternant avec les formes usuelles, notamment *faire*. L'explication de la coexistence de ces infinitifs, proposée par M. Neumann (4), est trop connue pour qu'il soit besoin de la répéter dans tous ses détails. Il suffira de rappeler que M. N. voit dans la forme différente des inf. *faire* et *fair* l'effet de la position plus ou moins proéminente qu'a occupée l'infinitif latin *facere* dans l'ensemble de la phrase. Ainsi, selon lui, le résultat du développement a dû être *fair*, dans le cas où l'infinitif s'est trouvé dans une position proclitique, dans d'autres cas *faire*.

A l'appui de sa théorie, M. N. donne une argumentation qui, tout en renfermant des points d'un grand intérêt, n'en est pas moins peu concluante, comme l'a déjà démontré M. Schwan (5). Nous n'avons pas besoin d'in-

(1) Cf. Sabersky, Parasit. *i*, p. 55.
(2) Arch. glott., I, 80 ss.
(3) Parasit. *i*, p. 55.
(4) Z. f. R. P., VIII, 258.
(5) Z. f. R. P., XII, 192.

sister sur ce fait : que M. N. envisage sous un même point de vue toutes les classes de mots, sans tenir suffisamment compte de leur importance différente dans la phrase. Ce qui, toutefois, paraît indiscutable, c'est que la différence de tonalité ne peut pas exercer la même influence transformatrice pour les mots rentrant dans la catégorie de *facere* que pour les mots proclitiques proprement dits. Ajoutons à cela que la formation du futur n'appuie pas d'une façon suffisante les suppositions de M. N., et on conviendra, sans doute, qu'il faut chercher ailleurs l'explication du phénomène en question.

Dans la Revue de phil. fr. et prov. (1), M. Clédat a émis l'opinion que *faire*, de même que *cuire*, *dire*, *duire*, *lire*, etc., n'a son *e* final que par une transformation de nature analogique. Selon lui, *fair*, *cuir*, *dir*, etc., seraient les reflets normaux de *facre* en provençal. Ces infinitifs, se trouvant assez isolés en ce qui concerne leur forme, se seraient laissé influencer par l'importante classe de verbes qui retiennent leur *e* final, conformément aux lois phonétiques, savoir *creire* (fr. *croire*) < *creidre* < *credere*, *clore* < *clodre* < *claudere*, *occire* < *ocidre* < *occidere*, *boire* < *boivre* < *bibere*, *écrire* < *escrivre* < *scribere*, *vivre*, *pondre* et d'autres. Ce serait la similitude partielle de la flexion de ces verbes avec celle de *fair*, etc., qui aurait entraîné la conformité des infinitifs.

Toute cette opinion repose sur les mots *noir*, *entier*, qui sont, d'après Clédat, les développements réguliers de *nigrum*, *integrum*. Or, cette proposition elle-même n'est pas assez bien établie pour servir de fondement à une opinion quelconque. On sait qu'*entier* a remplacé une formation régulière, *entire*, et rien ne s'oppose à ce

(1) III, 12.

qu'il y ait eu une forme *neire*, à côté de la forme actuelle *neir* (1). Pour revenir au cas qui nous intéresse ici, nous croyons donc que la coexistence de *faire* et *fair* n'est autre chose qu'une manifestation de ce phénomène si fréquent qu'on désigne ordinairement sous le nom de svarabhakti. En d'autres termes, *fair*, forme plus rare que *faire*, est une variante dont on doit chercher la raison d'être dans la nature vocalique de l'*r*. Comparez, dans d'autres langues romanes, des cas plus évidents de ce phénomène, comme p. e. en italien, *fare* et *far*, *parlare parlar*, *signore signor*, etc.

Le FRANÇAIS présente déjà dans Eulalie (2, b.) et dans le Fragment de Valenciennes (v. 30), la forme *faire*. Voyez en d'autres anciens exemples : en franco-provençal, Passion, 115 b; en bourguignon, St-Léger, 34, a ; et (*fair*) 10 f; en normand, Alexis, 10 b; 93, d; 103, d; Roland, 241, etc.; Oxf. ps., 74, 4; 77, 7; 102, 18; 108, 12, etc.; G. L. d. R., 2, 3, etc.; Cambr. ps., 15; en picard, Auc., 2, 32; 3, 7; Aiol, 156, 589, 1694, etc.; en wallon, St-Bernart, 1, 16; 4, 22, etc.; en Franche-Comté, Lyon. Ys., 214, 444, 471, etc., etc.

Dans le Psautier de Cambridge se retrouve aussi l'orthographe *fere* (102, 18), qui revient, bien entendu, souvent dans le français postérieur, p. e. Ord., 325; Let., 151 ; Ol., 404; m. 24, 25, Octavian, 1913, 2975, 3014, etc., Deschamps, LVII, 14, etc., quelquefois alternant avec *faire* (p. e. M., 74), la forme ordinaire étant toujours *faire*.

Ajoutons que certains dialectes possèdent l'infinitif *fare* (*far*), p. e. en picard, Auc., 2, 17; 5, 25. Cf. sur cette forme secondaire, Suchier (Auc., § 87).

(1) Cf. Schwan, Z f.R.P., XII, 204.

Passant à la genèse de *faire*, il nous faudra exposer les principales explications de cette forme, tentées jusqu'ici.

On sait que c'est M. Ascoli (1) qui a émis l'opinion que *facere* a dû traverser les stades *fačere*, *fağere*, *fayere*, pour devenir *faire*.

Déjà M. Joret (2) a objecté contre la filière proposée par M. A., que le *ğ* ne donne point *y*, mais doit devenir *ž*. Donc, le développement *fağere* > *fayre*, est inadmissible.

M. Joret (3), se rangeant en cela à côté de Diez (4), propose, comme point de départ du développement gaulois, la forme syncopée *facre*. Les étapes *fagre*, *fayre* une fois passées, cette forme devait aboutir à la forme actuelle, *faire*.

Ainsi qu'on a pu voir plus haut (5), des orthographes latines corroborent la supposition de Diez que la syncope de la voyelle posttonique a eu lieu dans le latin de la Gaule avant que le *c* palatal ait eu le temps de s'assimiler. Le témoignage des épigraphes, etc., qui présentent une grande analogie avec le cas actuel, prouve encore que la forme *facre* doit se transformer en **fagre*, forme qui, à son tour, a parcouru la même marche de développement que *fragrum* > *flaire*, *integrum* > *entire*. Cf. *lacrima* > *lairme*.

Quant aux formes *aigre*, *maigre*, on a déjà fait observer que ce sont là des mots demi-savants. Appartenant, sans aucun doute, depuis longtemps à la langue, ils n'y sont pourtant pas entrés d'assez bonne heure pour avoir pu prendre part à l'évolution normale de *gr*.

(1) Archivio, I, 80 ss.
(2) Du c, p 324, note.
(3) Du c, p. 323.
(4) Gramm. I[3], 210.
(5) P. 15.

M. Koschwitz (1) conteste l'explication de Diez-Joret, en déclarant tout court qu'elle est contraire à la chronologie du développement phonétique du français. Pour sa part, il soutient que le *c* intervocal a dû se transformer en explosive sonore à une époque où la voyelle posttonique se maintenait encore intacte. Puis *fagere* a suivi la même marche d'évolution que, selon lui, *legere* devait parcourir pour aboutir à *lire*.

L'objection que M. K. oppose à l'explication de Diez-Joret semble s'appliquer ici avec plus de justesse. Cf. Schuchardt, Z.f.R.P., IV, 142; W. Meyer, ib., 8, 235, 240 ss.

M. Horning (2) voit, dans l'évolution des mots *acinum* > *aisne*, *quercinum* > *chesne*, *gracilem* > *graisle*, *decimum* > *disme*, une objection sérieuse au développement supposé *fac(e)re* > *faire*. Donc, il propose une autre hypothèse pour l'explication de *faire*, hypothèse qui tient de près à l'opinion de M. Ascoli (3) sur le développement de *tordre*, et à celle de M. Mussafia (4) sur *veintre*. En voici la teneur : La voyelle posttonique est restée assez longtemps dans le latin populaire pour permettre l'assibilation du *c* palatal. Par conséquent, les reflets réguliers de *facere*, *placere* sont **faisre*, **plaisre*. Il est vrai que ces formes ne se retrouvent jamais dans la littérature, fait qui doit s'expliquer par cet autre, que l'*s* est tombé de bonne heure. Il est incontestable que le français n'aime pas la connexion *sr*. La langue s'est donc servie de différents moyens pour l'éviter, soit en y intercalant un *t* : *croistre*, etc., soit en supprimant l'*r* : *prisen*, etc., dans le picard. Que **faisre*, **disre*, etc., ne se

(1) Kommentar, p. 71.
(2) Lat. c, p. 37.
(3) Archivio, II, 119, note.
(4) Lit. blatt, 1883, col. 279.

soient pas transformés en *faistre*, *distre*, cela peut bien tenir à ce que l'*s*, provenant du *c* latin, avait eu une prononciation différente de celle de l'*s* primitif. Peut-être prononçait-on *fadzre* ou *fadsre*, avant que l'*i* parasite ne se fût développé.

Cela étant, on s'attendrait à trouver **faise*, **plaise*, en picard. Quand même l'absence de ces formes-ci pourrait s'expliquer par ce fait que la langue n'a point voulu se défaire de l'*r*, qui constitue une marque caractéristique de l'infinitif, comme le veut M. Horning, son opinion renferme d'autres points douteux sur lesquels nous n'avons guère besoin d'insister.

M. Koschwitz (1) fait observer que tout porte à croire que, dans les conditions nommées, c'est la forme *fadzre* ou *fadsre* qui devait se retrouver dans Eulalie, puisque ce texte appartient à une époque où l'*i* parasite, encore en voie de développement, n'est pas encore régulièrement représenté par l'écriture. Du reste, il n'y a aucune raison pour admettre que l'*s* de cette forme ait disparu plus de deux siècles plus tôt qu'ailleurs.

Au surplus, l'explication de M. H. n'a guère de raison d'être. Évidemment, les mots *aisne*, *disme*, etc., ne prouvent pas autre chose, sinon que la voyelle posttonique s'y est maintenue plus longtemps que dans *facere*. Et cela peut bien provenir de la nature physiologique des différents phonèmes qui sont en jeu dans les deux cas.

Tout considéré, les objections faites à l'hypothèse de Diez-Joret paraissent dénuées de fondement; et celle-ci donne toujours l'explication la plus plausible des phénomènes phonétiques ayant produit le changement de *facere* en *faire*.

Pour l'étude de l'infinitif en RHÉTO-ROMAN que nous

(1) Kommentar, p. 71.

allons aborder, nous ne nous occuperons que de deux dialectes : le SURSELVAN, principal représentant du groupe de l'ouest, et le FRIOULAN, représentant du groupe de l'est, qui s'accorde plutôt avec les dialectes du nord de l'Italie, tandis que l'autre groupe se range plus près de l'espagnol et du provençal.

En surselvan l'infinitif *facere* est rendu par *far* (Barlaam, 260, 13; I niev testament, Math., 5, 35; 6, 2; 8, 29; 9, 28; 19, 16, etc.).

Cette forme se retrouve dans le frioulan des 14[e] et 15[e] siècles (Joppi, Testi friul., 189, 190, 191, 195, 202). Déjà dans les textes de cette époque apparaît — bien entendu, d'une manière sporadique — l'infinitif *fa* (Joppi, ib., 190, 191, 202), forme employée par le frioulan actuel.

En examinant les dialectes cités, par rapport au développement du *c* + *e*, *i* latin, on voit que ni l'un ni l'autre des infinitifs en question n'ont évolué conformément aux lois phonétiques.

On sait que le surselvan transforme, en règle générale, le *c* dans cette position en *š*, c'est-à-dire en dento-palatale sourde, p. e. *deša* < *décet*, *grašla* < *gracilem*, etc. Dans le cas où le *c* est suivi d'une voyelle atone et précédé d'une voyelle quelconque, on peut s'attendre à ce qu'il suive une autre marche de développement, à en juger par les exemples *plai* < *placet* (mais *plašeits* < *placetis*, *šais* < *jaces*, *quer coir*, *cûir* < **cócere*) (1).

En frioulan, le *c* + *e*, *i* est rendu par la continue sonore que nous désignons par *z* : *ázin* < *acinum*, *condúzi*, < *condúcere*, *deduzi*, etc., excepté, toutefois, le cas où le *c* intervocal latin devient final en frioulan. Ainsi que

(1) Ascoli, Archivio glott., I, 80.

dans le surselvan, on trouve ici le développement **cocere > cuei*, etc. (1).

D'après M. Ascoli (2), il y a lieu de supposer que les infinitifs actuels se sont formés sous l'influence des mêmes verbes qui ont, selon lui, déterminé le développement dans le provençal, etc.

L'ancien ROUMAIN présente, dès l'époque la plus reculée de la littérature, un type d'infinitif qui paraît se trouver en connexion avec les infinitifs syncopés du latin populaire dont il a été traité plus haut (3). C'est la forme *face* (Psalt. Schei., 55, 11; 105, 2; 118, 26 (fut); 118, 84, 139, 13, etc.; Psalt. Coresi, 118, 90, 55, 20, etc.; Psalt. Dosofteiu, 26, 23, 27, 4, 9, 79, etc). Cette forme persiste toujours dans le roumain moderne (Santa Scriptura, Gen., 2, 18, 11, 6; Gaster, II, 302, 318, 319, 341, etc.).

Outre l'infinitif ordinaire, la forme pleine *facere* est aussi conservée. Selon Diez, cette forme appartiendrait à l'ancien roumain et ne se serait maintenue dans la langue moderne qu'en fonction de substantif ou dans le langage poétique. Cette assertion, sans être inexacte, doit pourtant être précisée. Ce qui est vrai, c'est que cette forme s'emploie de préférence comme substantif, dans l'ancien roumain, de même que dans la langue actuelle. Mais il faut remarquer qu'elle n'est pas seulement employée dans le sens du roumain *faptura*, savoir *créature*, *œuvre*, etc., mais qu'elle peut aussi bien garder son sens de *faire*, même dans le cas où elle est prise comme substantif, fait qui, sous certaines conditions, arrive dans tous les infinitifs en roumain. Comme les autres verbes, l'infinitif en question a donc deux formes, l'une terminée en *-re*, l'autre sans *-re;* à cet égard le

(1) Ascoli, Arch. glott., I, 523.
(2) Arch. glott., I, 80.
(3) Voir p. 13.

roumain présente de l'analogie avec certains dialectes italiens, cf. it., *vedére* et *vedê*, *sentire* et *senti*, etc. (1). Voir pour les exemples de l'infinitif *facere*, Gaster I, 52, 249, 264, et dans le roumain moderne, Bianu-Obedanaru, Texte Macedo-Română, pag. VIII, etc. (2).

Le dialecte macédonien possède, en dehors de l'infinitif *fácere*, la forme paroxytone *facére* employée même plus fréquemment que l'autre (3). Comparez les infinitifs macédoniens *zicére, ducére, plangére*, *criscére*, etc.

Quant au développement du *c* latin en *face*, *fácere*, il est tout à fait normal, de même qu'en *zice* < *dicere*, *duce* < *ducere*, *coace* < **cocere*, etc.

On sait que le signe *c*, qui était, seul, employé jusqu'à ces derniers temps par tous les dialectes pour indiquer le reflet roumain du latin *c* + *e, i*, possède une valeur phonétique différente dans le roumain proprement dit et dans les dialectes. Ainsi, en daco-roumain le *c* équivaut à *č*, dentopalatale sourde, tandis qu'en macedo et istro-roumain le même signe sert à rendre le son composé *ts*, qu'on trouve aujourd'hui souvent représenté par le signe *ț* (4).

L'ITALIEN, dans son ancienne littérature et dans ses dialectes, présente quelquefois l'infinitif *facere*. Toutefois c'est l'infinitif *fare* qui est presque partout employé comme forme ordinaire, et il se retrouve déjà d'une façon régulière dans les plus anciens documents italiens. Voir, p. e., la Confessione latino-volgare, Arch. Glott.

(1) Bianu-Obedanaru, Texte Macedo-Română, 316.
(2) On comprend donc que M. Bianu donne comme infinitif uniquement la forme *facere*, p. 297.
(3) Bianu-Obedanaru, ib., p. 321.
(4) Voir Miklosisch, Beitr. zur rum. lautl.

VII, 120; Il Ritmo Cassinese, Monaci, p. 32, 34, 37, etc.

Pour expliquer la forme *fare*, on a émis des opinions différentes. Tantôt on y a vu un développement conforme aux lois phonétiques de l'italien, tantôt une création de provenance analogique.

C'est M. W. Meyer, notamment, qui soutient que le latin *facere* s'est transformé en *fare*, conformément aux tendances phonétiques de la langue italienne. Quant à la marche qu'a suivie le développement pour aboutir à la forme actuelle, M. W. Meyer a exprimé deux opinions différentes. Dans la publication (1) où il discute pour la première fois cette question, il pose comme point de départ cette hypothèse que, dans *facere*, la voyelle post-tonique a été éliminée par l'italo-romain. Par suite de cette chute, le *c* s'est assimilé à l'*r* suivant, en vertu d'un procédé analogue à celui qui s'est produit pour *l* + *r* en *sciorre* (2). Ainsi l'infinitif *facere* a donné la filière **facre*, **farre*, de même que **ducre* est devenu *durre*, **dicre* > **dirre*. La forme **farre* une fois créée, il n'y a rien d'impossible ni d'improbable à ce que cette forme se soit transformée en *fare* sous l'influence de l'infinitif de la Ire conjugaison latine, de même que *dire* se serait substitué à **dirre* à cause de l'attraction analogique exercée par les verbes de la IVe conjugaison latine.

Dans l'exposé historique de la langue italienne que donne M. W. Meyer dans le Grundriss der Roman. Philologie (3), il maintient toujours cette opinion. Mais dans ses œuvres postérieures (4) nous trouvons une nouvelle

(1) Z.f.R.P., VIII, 218 ss.
(2) Z.f.R.P., V, 18.
(3) P. 543.
(4) Gramm. des langues romanes, I, §§ 523, 524; Ital. gramm., § 212.

explication de l'infinitif *fare*, dont voici le résumé : Déjà dans le latin populaire le *c* s'est changé en *g*, dans le cas où il constituait la consonne initiale de la syllabe posttonique. A cette époque de la langue appartient donc l'infinitif **fagere*. Or, d'après les tendances phonétiques de l'italien, le *g* doit se transformer en *i̯*, *i*, pourvu que la voyelle posttonique persiste encore. De même que *placitum*, *vocitum* doivent donner en italien **piai̯to*, *vuoi̯to*, de même *fácere* s'est développé d'abord en *fai̯ere*. L'italien, en règle générale, ne tolérant pas la connexion *ai* dans cette position, la voyelle palatale a été éliminée, d'où résultent les formes actuelles *fare*, *piato*, *vuoto*, etc.

En comparant les deux explications de M. W. Meyer, on voit immédiatement qu'elles sont incompatibles. Tandis que la première, posant en principe la syncope de la voyelle posttonique, aboutit à la forme hypothétique **farre* comme développement régulier de *facere*, la seconde part de la donnée que l'*e* posttonique subsiste et veut démontrer que l'infinitif *fare* s'est développé conformément aux lois phonétiques de l'italien.

Ni l'une ni l'autre des explications citées ne tiennent compte de l'existence de l'infinitif *facere*. M. W. Meyer regarde donc sans doute celui-ci comme une forme savante, modelée sur la forme latine.

Comme M. W. Meyer nous l'a montré ailleurs (1), c'est un trait caractéristique de l'italien que la voyelle posttonique du latin subsiste en règle générale à travers les différents stades du développement, excepté, bien entendu, les cas connus où la syncope s'est produite à une époque reculée du latin populaire.

On peut donc être convaincu qu'il y a des raisons particulières pour que M. W. Meyer admette, malgré tout,

(1) Z.f.R.P., VIII, 214 ss.

la syncope de l'*e* posttonique, en ce qui concerne les mots en '-*cere*. En effet, son opinion paraît se fonder sur l'existence de l'infinitif *durre* (1). Toutefois, il paraît plus que douteux que *ducre* puisse, en réalité, donner *durre*. Car cette transformation acceptée, on admet en même temps que le développement de *c'r* diffère de celui de *cr* primitif, qui aboutit à *gr*, d'après ce que M. W. Meyer a prouvé ailleurs (2). Et il n'y a pas d'exemple de nature à appuyer cette hypothèse, qui paraît en effet inadmissible. Mais, ce qui est assez singulier, c'est M. W. Meyer lui-même qui se dérobe ce seul appui sérieux. Car il donne, dans le même ouvrage (3), une autre explication de *durre*. En traitant des consonnes dans l'intérieur du mot, M. W. Meyer soutient que le *tš* (autrement dit *č*) placé comme consonne finale d'une syllabe proparoxytone, se change en *dž*, après quoi ce son est traité de même que *j*, selon le § 74. Comme exemples de la première de ces transformations, il cite les formes *placitum* > **plagido, vocitum* > **vogido, ducere* > **dugere*. Il semble que cette assertion cadre mieux avec l'opinion postérieure de M. W. Meyer qu'avec celle qu'il a embrassée à cette époque-là.

C'est l'hypothèse connue de M. Ascoli (4) d'après laquelle *placitum*, devenu, en latin populaire, *plágito*, se serait successivement développé en *piajito*, *piaito*, *piato*, qui sert de base à la dernière explication de *fare* que M. W. Meyer a proposée. Admettant cette marche d'évolution du *c* latin dans le cas indiqué, il en déduit que

(1) Voir Gr. Gr., § 59, p. 527.
(2) Gr., Gr. § 76, p. 532.
(3) Ib., § 69, p. 531.
(4) Arch. glott., IX, 104, note 1. Cf. Flecchia, Arch. glott., IV, 370 ss.

-'*cer* se transforme également en '-*ger*, '-*jer*, etc., d'où la filière *facere*, *fagere*, *fajere*, *faire*, *fare* (1).

Pour nous en tenir d'abord à l'hypothèse de M. Ascoli, il faut reconnaître qu'elle n'est point à l'abri de la critique. Au contraire, comme l'a montré M. Grœber (2), des raisons fort sérieuses nous font douter que l'italien *piato* ait en réalité l'origine qu'on a voulu lui donner. Tout fait croire que *piato* n'est autre chose qu'un mot d'origine savante, importé de bonne heure dans l'Italie de la Gaule, où *plait* constitue le développement régulier de *plactum*. Le mot *vuoto*, cité souvent en faveur de l'opinion présente, est d'une origine encore plus incertaine et controversée. Tous les autres exemples donnés par MM. Ascoli, Flecchia et W. Meyer comme preuves du prétendu développement *c* > *g* > *j*, renferment le *g* latin comme consonne initiale de la syllabe posttonique, qui contient invariablement la voyelle *ĭ* = *ẹ* en lat. populaire. En d'autres termes, il est posé en axiome que le *c* et le *g* dans la position protonique se transforment absolument de la même manière et il n'importe pas que la voyelle suivante soit *ĭ* ou *ĕ* (en lat. popul. *ẹ* ou *ę*). C'est seulement en partant de ce principe qu'on a pu déduire des formes existantes cette prétendue loi de transformation, dans sa conception générale.

Quant au premier point que renferme cette assertion, il y a lieu de rappeler l'absence d'inscriptions du latin populaire qui confondraient le *c* et le *g* (3). Vu cette circonstance, et vu aussi le grand nombre d'exemples qui montrent des reflets hétérogènes de *c* et de *g* placés dans la position susdite, il ne paraît pas permis de traiter comme tout à fait analogues les deux consonnes en ques-

(1) W. Meyer, It. Gramm., § 212.
(2) Archiv. f. lat. lex., IV, 441, etc.
(3) Voir plus haut, p. 15 ss.

tion. Quant à la voyelle renfermée dans la syllabe post-tonique, de même que celle qui la précède, on conçoit aisément que plus elles sont d'une formation palatale, plus elles sont aptes à exercer une influence transformatrice sur cette consonne voisine.

Ce qui se dégage pour nous des faits déjà relevés, c'est qu'il y a des raisons sérieuses pour mettre en doute le développement qui sert de base au raisonnement de M. W. Meyer. Si, par surcroît, il existe des formes italiennes qui s'y dérobent d'une manière évidente, on est autorisé à en conclure tout au moins que cette loi a été formulée dans des termes trop généraux et qu'il faut en restreindre la portée dans le sens qu'indiquent ces cas. Ainsi, pour nous en tenir d'abord aux formes en *'-gĕre*, *lĕgere* donne, en italien *lĕggere*, de même que *rĕgere* > *reggere*, *frīgere* > *friggere*, *tragere* > *traggere* (1).

Puisqu'il n'y a pas de raison de croire que ces formes soient, ou bien savantes, ou bien créées par analogie, il s'ensuit qu'elles se soustraient à l'action de ladite loi, à plus forte raison en est-il de même des infinitifs en *-'cĕre*. Du même côté que *lĕgere*, etc., se range le suffixe *-ágĭnem*, qui se développe en *-ággine*. Cette transformation ne rentre pas non plus dans le système de M. W. Meyer, et il suppose qu'elle constitue soit une exception, due à des causes insuffisamment connues, soit un emprunt à la langue littéraire de l'italien (2).

Comparez, à propos du développement de *c* et de *g*, les témoignages des dialectes italiens, dont nous avons déjà cité un, le sarde (3).

Pour en revenir à la question de *fare*, il nous paraît impossible, en présence des faits cités, d'admettre que

(1) D'après M. W. Meyer (Gr. Gr., p. 531, § 74), ces mots seraient faits sur *legge*, etc.

(2) Ital. gramm., § 212.

(3) Voir plus haut, p. 19.

cette forme soit le reflet régulier de la forme latine *facere*. Nous soutenons, à l'encontre, que le *c* latin, dans la position présente, doit se transformer d'après les mêmes règles que dans les mots paroxytons, c'est-à-dire en palatale sourde = *č*. A l'appui de cette assertion, citons les formes *suócero*, *suócera*, *ácino*, *cécino* (lat. *cicinum*), *récere* (lat. **reicere*), *dicere* (employé souvent, p. e., Dante, Inf., 10, 20; 16, 84; 28, 2; Pg., 13, 83; 15, 82, etc.); *ducere*, p. e., Par., 13, 67; Pg., 1, 69, etc. Cf. les formes *cuocere*, *nuocere*, *licere*, *lucere*. Le reflet régulier de l'infinitif en question est donc *facere*. Cette forme est encore gardée dans la langue dialectale.

Pour l'infinitif *fare*, il faut chercher ailleurs son origine. Il n'y a guère besoin de s'arrêter longtemps à l'explication qu'en donne M. Joret (1), d'après lequel cette forme serait produite par la chute régulière et de la voyelle posttonique et du *c* latins. Les exemples cités par lui, en faveur de cette assertion, exemples où l'on trouve entremêlées les connexions de *c* + *y* et de *c* + *e i*, à *c* protonique et à *c* posttonique, ne prouvent en rien ce qu'ils veulent démontrer : que la chute des dits phonèmes est l'effet d'une tendance générale, qui se manifeste sur tout le domaine roman.

Selon M. Ascoli (2), l'infinitif *fare* est une formation analogique modelée sur *dare*, *stare*. Comme cette explication ne peut pas s'appliquer aux formes *dire, durre*, cette opinion implique une explication différente de ces deux mots.

L'explication analogique de M. Ascoli, qui paraît tout d'abord plausible, soulève pourtant des objections. On se demande en vain quelles raisons ont pu amener l'infinitif *facere* à se modeler sur les infinitifs cités. Car il

(1) Du c, p. 161.
(2) Archivio, I, 80.

ressort d'une comparaison des formes différentes de ces trois verbes, qu'ils ont, à l'origine, bien peu de chose de commun. Plus tard, il est vrai, l'attraction réciproque de ces mots d'action se manifeste d'une manière tout à fait évidente; mais, selon nous, c'est justement à l'association *fare*, *dare*, *stare*, qu'il faut, en premier lieu, attribuer ce fait, qui serait autrement inexplicable.

Les dialectes italiens. — Parmi la multitude de formes qui appartiennent aux dialectes, quelques-unes offrent un intérêt particulier. On peut souvent y trouver accomplies les transformations que nous avons entrevues à l'état de tendances, dans les inscriptions du latin populaire.

En napolitain, signalons l'infinitif *facire* (1), employé encore dans la langue moderne. La même forme se retrouve aussi ailleurs, soit comme infinitif unique, soit comme dans le calabrais, à côté de *fare* (2).

Les causes qui ont amené cette formation sont bien évidentes. Elle tient, en premier lieu, à la fusion des IIe et IVe conjugaisons latines. Car le groupe de verbes, créé par là, a exercé son influence aussi sur la IIIe conjugaison, qui a fini par se transformer d'après le même type. Comparez avec *facire* les formes calabraises *lejire* et *lejere*, *scindire* et *scindere*, *cridire*, etc. (3).

Dans les inscriptions du latin populaire, nous avons relevé plus haut (4) une tendance à apocoper l'infinitif *facere*. Ce trait revient dans les dialectes de plusieurs contrées de l'Italie (5). Toutefois, pour le cas en question,

(1) Nannucci, 634. Cf. Schuchardt, I, 269.
(2) Scerbo, Dial. calabro, p. 52.
(3) Scerbo, l. c.
(4) Voir p. 14.
(5) Cf. W. Meyer, It. gramm., § 273.

c'est l'infinitif syncopé, *fare*, qui a subi ce traitement. Ainsi, dans l'italien du nord, le milanais montre la forme *fa* (1), forme qui se retrouve bien souvent ailleurs, p. e. dans le centre de l'Italie, dans la province de Teramo (2), et un peu plus vers le sud, à Campobasso (3).

Plusieurs dialectes gardent encore la forme latine devenue *fačere*, comme en Pouille le dialecte de Lecce (4). Comparez à cette forme les mots *čičere*, *dičere*, etc.

Pourtant, c'est le plus souvent le type *fare*, *far*, qui revient aussi dans les dialectes italiens. Ainsi, cet infinitif se retrouve en lombard (5), dans la langue de Gênes (6), en vénitien, en napolitain (7), et ailleurs. Parfois, il est revêtu d'une forme différente, comme dans l'antique dialecte de Veglia, où il se présente sous la forme de *fuor*, *fure* (8). Comparez les formes *duor* < *dare*, *stur*, *stuor*, *stuar* < *stare*, *muor*, *muar* < *mare*, etc.

Après avoir passé en revue les formes italiennes et celles des principaux dialectes, il nous reste encore à ajouter quelques mots sur la valeur phonétique que possède en italien le reflet régulier du *c* latin dans la position actuelle. Tout le monde sait qu'il constitue, en toscan, une palatale sourde, *č*, et que le florentin, faisant exception à cette règle générale, a développé le *c* latin en dentipalatale sourde, *š*. Comme le fait observer M. Horning (9), il est vraisemblable que la prononciation actuelle de l'italien soit relativement récente.

(1) Salvioni, Fon.
(2) Savino, Dialetto teramano, 72.
(3) D'Ovidio, Archivio, IV, 184.
(4) Morosi, Archivio, IV, 137.
(5) Archivio, VII, 3, 5, etc.
(6) Archivio, X, 147.
(7) W. Meyer, Gramm. des langues rom., § 312.
(8) Archivio, III, 42.
(9) Lat. c., p. 123.

Ou, pour nous exprimer en d'autres termes, il se peut bien que le *č* actuel constitue un développement soit du son florentin ou du dentipalatal sonore, *ž*. Ce qui donne de la force à cette supposition, c'est qu'on trouve dans des dialectes du nord et du sud de l'Italie, comme reflet normal du *c* latin dans cette position, la continue sonore *ṣ*. La différence de ce son avec celui du toscan actuel fait présumer entre eux un son de transition, probablement l'un ou l'autre des deux sons que nous venons d'indiquer.

Après cet examen des différentes formes de l'infinitif, nous pouvons constater que tout le domaine roman, à peu d'exceptions près, possède la forme *far*(*e*). Cette forme apparaît dans les anciens monuments littéraires : en ESPAGNOL, PORTUGAIS, CATALAN, PROVENÇAL, RHÉTO-ROMAN et ITALIEN, de même que dans la plupart des DIALECTES DE L'ITALIE. Nous avons signalé plus haut les différentes formes hypothétiques qui ont été proposées par différents auteurs pour motiver le développement de *far*(*e*). Comme on a pu voir, ces formes ne trouvent point de soutien dans les inscriptions du latin populaire. Aussi, pour parvenir à l'explication de cet infinitif roman, a-t-on dû invoquer des lois phonétiques qui ne paraissent pas être suffisamment fondées sur les données des langues romanes. C'est là, sans doute, la cause des contradictions qui existent entre le prétendu développement de l'infinitif en question et les formes analogues, qui auraient dû se transformer d'après les mêmes principes.

Ou bien, renonçant à une explication phonétique, on a eu recours aux explications analogiques citées plus haut. Nous avons déjà indiqué les objections qui ressortent de l'étude particulière de chacune des langues romanes; ces objections subsistent et se confirment lors-

qu'on regarde l'ensemble de ces langues. Ainsi, il faut reconnaître que *far* apparaît dans les langues, comme l'ESPAGNOL, où une influence analogique de cette nature est une chose inadmissible.

L'ensemble des langues romanes exige la forme *fare* en point de départ du développement. Ainsi se confirment les indications que donnent les formes contenues dans les monuments du latin populaire comparées à celles de la langue littéraire, et il faut bien admettre que *fare* a été employé par la langue à côté de la forme habituelle *facere*.

Reste encore à élucider une question qui se rapporte à ce fait. Que *fare* soit une forme ancienne ou d'origine relativement récente, on ne s'explique pas bien pour quelles raisons le latin populaire n'a été amené à l'emploi fréquent de cette forme qu'à une époque avancée de la langue, étant donné que les monuments n'en contiennent, après tout, que peu de traces.

Puisque cette question semble se rattacher à celle de la formation du futur, nous passons à ce temps.

IV

FUTUR SIMPLE ET FUTUR DE CONJONCTIF

Dans les langues romanes en général, il y a, on le sait, très peu de restes du futur simple latin. Rappelons, à cet égard, l'italien *fiam* et la forme *er*, etc., de l'ancien français. Sans doute, cette forme a aussi appartenu à l'ancien italien du nord, à en juger par un exemple isolé, *er* < *erit*, qu'on trouve chez Girard Pateg (v. 54). Ce qui, du reste, paraît très vraisemblable, c'est que les dialectes romans gardent encore d'autres traces du futur latin. Ainsi, on a cru reconnaître le futur *faciam* dans la forme *fašo*, qui appartient au patois de Fribourg (1).

Quant aux circonstances qui ont fait disparaître du latin populaire le futur, elles sont bien évidentes (2). A la ressemblance des premières personnes du futur et du présent de conjonctif s'ajouta, en vertu des changements survenus dans le vocalisme de la langue latine populaire, la conformité partielle du futur au présent de l'indicatif. Toutes ces circonstances se joignirent pour amener une véritable confusion dans la conjugaison. On s'explique donc aisément cette tendance à éviter le futur latin qui se manifeste si fréquemment chez les auteurs latins des der-

(1) Hæfelin, Recherches sur le patois de Fribcurg, p. 123.
(2) Voir Thielmann, Arch. f. lat. lex., II, 48 ss.

nières périodes. Tandis que Plaute remplaçait ce temps par le futur exact *fecero*, les auteurs de la basse latinité y préféraient soit le présent de l'indicatif, comme Grégoire de Tours (1), soit des transcriptions de différentes espèces, comme *facturus sum*, chez Victor de Vita (I, 46, 49; III, 28, 36, etc.); ou bien ils y substituaient des connexions de formes, composées au moyen de l'infinitif présent du verbe en question et le présent de l'indicatif de l'un des verbes *debere*, *volere*, *venire*, *vadere*, *ire*, *habere*. La dernière connexion, qui, chez Sénèque et d'autres de ses contemporains, est souvent employée pour exprimer le sens de nécessité, se présente déjà avec le sens de futur dans les œuvres de Tertullien. Portée par le latin ecclésiastique, elle se répandit, on le sait, dans presque tous les pays romans, où elle l'emportait bientôt sur toutes les autres connexions. En même temps, on remplaçait par des transcriptions analogues les locutions *facturus eram*, etc., qui, pendant les temps archaïques, et plus tard, avaient servi pour rendre le futur de conjonctif. Ainsi, on y substituait, dans la péninsule ibérique et dans la Gaule, la combinaison *facere-habebam*. Celle-ci passa aussi au nord de l'Italie, où on la trouve p. e. dans le vénitien. Toutefois, dans ce pays, *facere-habui* prévalait presque partout sur les autres combinaisons essayées. Dans les œuvres de Grégoire le Grand (2), et, en règle générale, dans la littérature de l'Italie du 6e siècle, cette forme revient d'une façon régulière.

On sait que l'*e* final de l'infinitif s'est déjà perdu dans la prononciation à l'époque où commence à poindre ce nouveau temps.

(1) Voir Bonnet, Le latin de Grégoire de T., p. 634; cf. Grœbers Grundriss, pp. 367, 376.
(2) Thielmann, l. c., p. 195.

Pour nous rendre pleinement compte des principes d'accentuation qui ont déterminé le développement du futur roman, il faut dire quelques mots de l'accentuation binaire, qui, dans le latin populaire, avait succédé à l'ancien accent prosodique. Ce que cette accentuation a de caractéristique, c'est un accent secondaire frappant les syllabes de deux en deux en descendant et en remontant à partir de l'accent principal (1). Ainsi, puisque dans le cas présent c'était la première syllabe de l'auxiliaire qui portait l'accent principal, la première des deux syllabes de l'infinitif était frappée d'un accent secondaire, tandis que l'autre était atone, état de choses que nous rendons, d'une manière imparfaite, par *fàcer-ábeo*, *fàcer-(a)bebam*. Il faut se rappeler, à ce propos, qu'il en est tout à fait de même des infinitifs de la IIe conjugaison latine, dont l'*e* long fut transporté au futur dans une position protonique. En d'autres termes, ces verbes forment leur futur d'après les mêmes principes que ceux de la IIIe conjugaison latine. Puisque le développement de *placer-habeo*, *tacer-habeo*, etc., lorsqu'il n'est pas entravé par des influences extérieures, doit s'accomplir d'après les mêmes principes que celui de *facer-habeo*, il sera sans doute utile d'en appeler, sous toutes les réserves nécessaires, aux reflets romans des formes citées, quand il s'agira d'examiner la formation du futur de *facere*.

Les langues romanes rendent le futur de l'indicatif et du conjonctif de la manière qui suit :

(1) Cf. Henry, Précis, p. 99.

Sarde			
Logoudorien	Campidan	Anc. espagnol	Espagnol mod.
Fut. *apo a faghere,* *fagherapo* *depo faghere* *Cond.* *dia faghere*	*ap'a fai* *emu a fai*	*faré, ferê* *faria*	*haré* *haria*
Portugais	Catalan	Anc. prov.	Provenç. mod.
Fut. farei *Cond. faria*	*faré, feré* *faria*	*faria* *faria*	*faria* *fariô*
Ancien français	Rhéto-roman	Roumain	Italien
Fut. ferai, frai *Cond. feroie*	I. Surselvan 1) *veng á far* *vi far* II. Frioulan 1) *farai* 2) *farés*	*voiu face* *oi face* *aš face* *vream face*	*farò* *farei (faria)*

Dans l'ancien SARDE, nous n'avons pas trouvé d'exemple du futur roman. Les dialectes modernes, qui ont reçu la composition ordinaire, ne l'ont pourtant synthétisée que dans des cas relativement rares. Ainsi on trouve, d'après Thielmann (1), p. e. 3 *fagheràt*. En règle générale, les deux parties de la composition sont séparées par la préposition *a*. En outre, on emploie la connexion *deb(e)o-facere*, connue déjà du latin populaire.

(1) Archiv. f. lat. lex., II, 48.

Conformément à la formation du futur, le conditionnel est rendu en logoudorien par *dia faghere*, tandis que le campidan y préfère la combinaison de l'infinitif avec le temps mixte de *habere : emu à fai*, etc.

L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS ont soudé l'auxiliaire à l'infinitif, et cela déjà pendant le plus ancien stade connu de la langue. Toutefois, on a évidemment gardé conscience du caractère analytique de la composition, puisque, sous certaines conditions, les deux langues admettent la séparation des parties dont se compose cette synthèse. On en voit des exemples pendant toutes les époques de ces langues.

Les formes usuelles en espagnol-portugais sont : 1 *faré* (Cid, 108, 819; Alex., 148; Berceo, IV, 58 c; V, 176 d; Calila, p. 19, col. 2, etc.). 2 *farás* (Alex., 369 a; 1041 b; Berceo, VII, 192 c, d, etc.). 3 *fara*, Cid, 409; Alex., 233 b; Berceo, I, 161 c; 758 c), etc.; en portugais 1 *farey* (Eufrosina, 361, 378; Epan., 573), etc.

De plus, l'espagnol forme le futur d'après le type *feré*. Ces formes se retrouvent d'une manière régulière, p. e. dans le Cid (v. 1418, 2033, 2990, 1958, 2362, 584, 1055, 2050, 2547, 896).

Une seule fois, nous avons rencontré dans la Chanson d'Alexandre (v. 121) la forme singulière *fairé*.

Le conditionnel se forme d'après les mêmes principes, dans les deux langues, p. e. *faria* (Cid, 2678; Berceo, I, 102 b; Alex., 1688 e; Eufros., 363, 380; Pratica, 280; Catastr., 98, etc.). En outre, l'espagnol possède la forme *feria*, etc. (Cid, 1080).

Dans le cas où les deux parties de la composition se séparent, les langues-sœurs se comportent d'une manière différente. Nous citons comme preuve les an-

ciennes formes espagnoles *fer-lo-he* (Cid, 1477, 1487), *fazerlo auemos* (ib., 2220), *farcerlo he* (Calila, p. 25, col. 1), *facertelo he* (ib., p. 27, col. 2), *facerlo ha* (ib., p. 27, col. 1), *facerle hia* (ib., p. 21, col. 1), les formes modernes *hacerle has* (Exod., 25, 25, 37; Deuter., 22, 12), *hacerte ha* (Deuter., 30, 90; Exod., 25, 8), auxquelles correspondent en portugais *far-me-hei* (Eccles., 7, 24), *far-lhe-has* (Exod., 28, 42; 30, 3), *far-se-ha* (Exod., 27, 16), *far-me-heis* (Exod., 20, 24), *far-se-hão* (Exod., 26, 17; 27, 18). Exception faite pour les verbes composés (voir, p. e. Isaïe, 64, 2), le portugais emploie toujours dans ce cas l'infinitif *far*, qui, en espagnol, ne se trouve jamais dans cette position.

Passant à la question de la formation des futurs cités, nous constatons par une comparaison avec les formes correspondantes des verbes latins *jacēre*, *placēre*, **cocĕre*, etc. (esp. 3 *yacerá*, port. *jazera;* esp. 3 *placerá*, port. *prazera;* esp. 3 *cocera*, port. *cozera*), que le développement régulier de *facer-habeo* doit être en esp. **faceré*, en port. **fazerei*. L'absence complète de ces formes est d'autant plus frappante que les infinitifs de tous ces verbes sont conformes pour leur accent espagnol-portugais, que le latin ait *-ēre* ou *-ĕre*. Ainsi que nous venons de l'indiquer, c'est seulement dans les futurs analytiques que l'espagnol préfère l'infinitif *facer* aux autres formes.

Faut-il croire que *faré*, *farei* soient créés par la syncope de **facere?* C'est M. Cornu (1) qui propose cette explication pour la forme portugaise, mais sa supposition ne nous paraît guère acceptable. Ce phénomène de syncope, qui est, du reste, étranger au développement espagnol-portugais, ne se montre pas, même

(1) Gr. Gr., p. 773.

sporadiquement, dans des verbes de forme analogue : cette circonstance ne s'explique pas d'une manière satisfaisante, par le seul fait que *facer* est un verbe plus fréquemment employé que les autres.

Il n'y a pas non plus de raisons valables pour expliquer ces formes par un développement de l'infinitif **fac're* du latin populaire ibérique, comme paraît le faire M. Baist (1). Même dans le cas où nous admettons l'existence de cet infinitif, le futur *faré* reste inexpliqué, puisque, d'après lui (2), le résultat du développement aurait dû être *fairé*, plus tard *feré*.

Si, au contraire, la langue populaire s'est généralement servie de l'infinitif *far*, pour former le futur, alors toutes les formes de futur citées s'expliquent aisément. Ainsi, en esp., port. *fare*, *farei* sont les reflets réguliers de la juxtaposition *farabeo*. Quant à la variante *feré*, qu'on a parfois employée au lieu de *faré*, elle est peut-être formée d'après l'infinitif *fer*, issu à son tour d'un compromis entre les deux formes *far* et *facer*. Rappelons, à ce propos, les formes *fer-lo-he,* etc., citées plus haut.

En ce qui concerne *fairé*, nous n'avons pas besoin de nous y arrêter longtemps. En comparant les autres formes contenues dans la Chanson d'Alexandre à celles des plus anciens textes, il paraît ressortir que *fairé* n'est nullement un futur précurseur à *feré*, mais une variante graphique.

Le CATALAN de tous les temps emploie le plus souvent le futur *faray* (Ramon Lull, p. 454, 456, 484, 488; Nouv. Cat., v. 14, 315), *faré* (Ramon Lull, 459; S.w. M., 133, 203, 213; L. d. C., 883), 2 *farás*, 3 *fará*, etc.

(1) Cf. l'infinitif, p. 2 ss.
(2) Gr. Gr., p. 706, § 51.

et le conditionnel 1 *faria*, 2 *farias*, 3 *faria*, etc. (Ramon Lull, 188, 517, 179, 182, 260, 300, 354; Nouv. Cat., 455; L. d. C., 319, 519; S.w. M., 15, 2016, etc.). A côté de ces formes, apparaît quelquefois dans l'ancienne langue le type *feré*. La première fois que nous le rencontrons, c'est dans des Serments qui appartiennent aux plus anciens monuments de la langue (1). Plus tard cette forme revient certainement dans la littérature, mais, à tout prendre, elle y est très peu usitée. — La langue moderne garde au futur 1 *faré*, au conditionnel *faria*, etc. (Vogel, 116), malgré l'infinitif *fer*.

Aussi le catalan connaît le futur analytique, qui s'y emploie à peu près dans les mêmes cas qu'en espagnol.

En vertu du traitement que les voyelles atones du latin subissent en catalan, la combinaison *placere-habeo* s'est d'abord développée en *placrai*, d'où est sortie la forme actuelle *plauré*. En dehors de cette forme, le catalan possède certainement les futurs *plairé*, *pleré*, mais ils sont dus à l'analogie. Jamais nous n'avons trouvé ni **plaré* ni **plaseré* dans la littérature.

L'évolution du futur *plauré*, forme qui représente, bien entendu, toute une classe de verbes analogues, s'est accomplie d'une manière tout à fait normale d'après les règles du traitement du *c* latin que nous avons déjà exposées (2).

En mettant à côté de *plauré* le futur actuel *faré*, nous n'avons pas besoin d'insister sur le résultat que donne, au point de vue phonétique, la comparaison.

Nous pouvons donc passer à une question importante qui est liée de près à celle de la formation du futur, la forme double, dont se revêt l'infinitif présent d'un grand

(1) Voir Revue des langues rom., III, 265.
(2) Voir plus haut, p. 28 ss.

nombre de verbes. Outre l'infinitif *plaure*, à côté de *plaire*, *pler*, on peut citer, sous ce rapport, *traure traire trer* < *tragere*, *jaure jaer* < *jacere*, *lleure leer* < *licere*, *noure nocir* < *nocere*, les infinitifs latins contenant un *d* thématique, comme *seure seer* < *sedere*, *cloure clohir* < *claudere*, *oure ohir* < *audire*. Employés d'abord à la formation du futur, les infinitifs *plaure*, etc., se sont plus tard affranchis de telle sorte qu'ils s'emploient aujourd'hui même en dehors de cette connexion.

Dans le PROVENÇAL on trouve déjà le type ordinaire du futur roman tout à fait développé au commencement de la littérature. En preuve de cette assertion on peut citer, dans Boèce, 3 *fara* (v. 135), et 6 *faran* (v. 19), dans la Trad. de l'Ev. de St Jean (P. M.) *farez* (XIII, 17). Parmi les exemples postérieurs de ce futur, il suffira d'indiquer : Bertr. de Born, 17; Guir. Riq. (Mahn W.), 4, 54; Agn., 403; Frbr., 229, 2098, 1716; et pour le conditionnel *faria*, etc., Frbr., 1053; Brev., 30936, auxquels nous ajoutons, pour le déplacement de l'accent, 4 *fariám* et 5 *fariáts*, p. e. Crois., 2954; Frbr., 4768.

En provençal, ainsi que dans les langues de la péninsule ibérique, les deux parties de la composition peuvent se séparer. Toutefois, en provençal, c'est seulement le futur, non le conditionnel qui est ainsi traité. L'explication de ce fait, sans doute, c'est que la désinence d'imparfait de *habere* avait une forme par trop insignifiante pour être employée dans une position tant soit peu indépendante (1). Des formes de ce genre se trouvent p. e. dans Brev. 22186, *far vos ai;* Guir. Riq. (M. W.), 4, 12, *far l'ai;* G. de Nav., 125, *far t'en a*.

Les exemples du futur *ferai* sont moins fréquents que *farai*, etc. Voir p. e. Agn., 1336; Suchier Denkm.,

(1) Cf. Wolff, Fut., p. 26.

108, 261 ; G. de Nav., 4021 ; Brev., 16128. Cette forme de futur paraît tenir à des influences étrangères, soit françaises, soit catalanes.

Il est presque superflu de faire observer qu'on retrouve aussi dans le provençal la même différence entre les reflets du futur de *facere* et de *placere*, etc., que dans les langues traitées plus haut. Les formes usuelles *traira*, *plaira*, *jaira*, etc., se sont développées conformément aux lois phonétiques du provençal. Il est vrai qu'on trouve à leur côté des formes telles que *plazera*, *luzera cozera*, mais on sait que celles-ci doivent leur origine à l'analogie avec les infinitifs *plazer*, *luzer*, *cozer*, etc., que nous avons déjà indiqués. Quant au futur *faré*, il constitue, au point de vue phonétique, la continuation régulière de *far-habeo*. Comparez le futur de la Ire conjugaison, p. e. *amarai*, *manjarai*, etc.

En dehors des formes déjà citées, la littérature provençale nous montre des exemples du type *fairai*. Voir p. e. *fairetz*, dans Mahn, Ged., 63, 4 ; *fairan*, chez Girart de Ross., 606. A tout prendre, les futurs de cette espèce sont rares. Ils constituent, sans doute, des créations analogiques, modelées sur l'infinitif *faire*.

Le provençal moderne (Lim.) garde le futur *farai* et a le conditionnel *fariô*.

Le FRANÇAIS du 9e siècle a achevé de joindre les deux parties de la composition. Voir dans les Serments *salvarai*, *prindrai*, et dans les Fragm. de Val., 31, *preirets*. Les quelques exceptions à cette règle qui se montrent plus tard dans la littérature, appartiennent au domaine franco-provençal, comme p. e. celles qu'on trouve dans Girart de Ross., ou elles sont des formes dialectales isolées (1).

(1) Cf. Brœhan, Futurbild., p. 1 ss.; Bonnardot, Rom., 1876, 331.

Le plus ancien spécimen du futur-conditionnel de *faire* se trouve dans le Fragm. de Val., qui a *fereiet* (v. 9). Parmi les autres textes, Alexis montre 1 *ferai* (Mss. P., 45 d; 31 b), 4 *ferun* (105 c), 1 *feroie* (46 b), et dans le mss. L., 4 *ferons* (105 c), 1 *fereie* (46 b). La forme 1 *frai*, qui appartient au mss. L., 31 e, doit être émendée en *ferai* (1). Dans les Psautiers d'Oxford et de Cambridge, de même que dans la Chanson de Roland, on conjugue constamment 1 *ferai*, 2 *feras*, 3 *fera*(*t*), etc.; condit. 1 *fereie*, etc. (Ch. de Rol., v. 787, 33, 882, 950, 131, 3072, 1053, etc.; Psautier d'Oxf., 11, 6; 88, 34; 17, 30; 48, 19; 1, 4; 5, 7; 39, 11, etc.; Psautier de Cambr., 17, 25; 1, 4, etc.). Dans le mss. du Voyage de Charlemagne, le même type est représenté par les orthographes *frai, frunt*, *freie*. Puisque la mesure exige partout *ferai*, *ferunt, fereie*, ces formes sont aussi rendues de cette façon dans l'édition de M. Koschwitz. Le type *frai* se montre dans le Psautier de Cambridge, qui en contient les exemples 2 *fras* (87, 2), 3 *frat* (Mss. B., 28, 8). Il revient d'une façon régulière dans certains textes anglo-normands. Ainsi, les Quatre Livres des Rois conjuguent, en règle générale, le futur comme il suit :

1. *frai* (12, 7).
2. *fras* (58, 9).
3. *frad* (13, 5).
4. *frums* (88, 18; 18, 4).
5. *frez* (21, 4).
6. *frunt* (27, 15).

Le français du centre ne présente pas ces formes dans la littérature. Néanmoins, nous n'avons guère besoin de rappeler que l'influence de l'accent tonique tend, de-

(1) G. Paris, Alexis, ed. Paris-Pannier, p. 125.

puis longtemps, à faire disparaître, dans la langue moderne, l'*e* protonique de l'ancien français. Le premier degré de ce développement, la transformation en *e* mixte (*ẹ*), peut être constaté d'assez bonne heure, et le dernier degré, sa chute complète, est en train de s'accomplir de nos jours. Ainsi, la langue parlée d'aujourd'hui a, dans certains cas, accepté la conjugaison 1 *frai*, *fras*, *fra*, etc., tandis qu'elle retient toujours le son mixte dans 4 *ferions*, 5 *feriez*.

Jamais on ne rencontre, dans les plus anciens textes, la forme *fairai*, qui est au point de vue phonétique, le développement régulier de *facer-habeo*. Comparez les formes *tairai*, *plairai*. C'est seulement les monuments postérieurs de l'ancien français qui présentent, quoique rarement, la forme en question, p. e. *fairont*, dans Ord., 646. Il va de soi que cette forme est tout simplement une variante orthographique pour *feront*. Comparez, à cet égard, les deux orthographes *fere* (Ord., 325) et *faire* (Ord., 311).

On soutient quelquefois, ainsi que le fait p. e. M. Metzke (1), que la voyelle radicale *e*, de *ferai*, etc., n'est qu'un développement postérieur de l'ancien *ai*. Selon lui, l'orthographe *ferai* tiendrait, en quelque sorte, à cet usage d'employer *e* pour *ai*, qui se manifeste dans les monuments du 13[e] siècle et plus tard.

Après l'énumération des formes contenues dans les plus anciens textes, nous n'avons besoin de rien ajouter pour réfuter cette opinion. *Ferai*, etc., sont les formes primitives du français.

De même qu'en provençal *farai* constitue le développement régulier de *far-habeo*, en français *ferai* est le reflet normal de la dite connexion. Quant au traitement

(1) Herrigs Archiv., vol. 65, p. 158.

de la voyelle de l'infinitif, il est conforme à celui des verbes de la Ire conjugaison : *esterai*, *laverai*, *ame rai*, etc. Malgré la forme *salvarai*, citée plus haut (1), il y a lieu de croire que l'*a* protonique s'était déjà changé en *e* au temps des Serments. En réalité, il n'y a rien d'étonnant à ce qu'on ait employé, dans ce monument, l'orthographe conforme à celle de l'infinitif latin (2). Quant au futur *guardarai*, contenu dans Alexis, mss. L., 31 b, il doit être émendé en *guarderai* (3).

M. Waldner (4) voit en *ferai* le développement régulier de *facr-abeo*. Par conséquent, *plairai, tairai* sont expliqués comme des formes analogiques, modelées sur les infinitifs *plaire*, *taire*, qui, à leur tour, sont, selon lui, les reflets réguliers des formes latines **placĕre*, **tacĕre*. Pour ces prétendus infinitifs latins populaires, nous n'en connaissons rien. Autant que nous le savons, ils n'ont jamais été relevés dans les monuments en question. Mais ce qui est aujourd'hui généralement reconnu, c'est que les formes régulières du latin se sont propagées dans les langues romanes, et qu'elles ont donné en français *plaisir*, *taisir*. La dernière forme se retrouve quelquefois dans les anciens textes. Ainsi, elle est la seule employée dans le Psautier d'Oxford (27, 1; 34, 25; 82, 1), qui contient pourtant une fois le futur *tairat* (49, 3). Comme le démontrent les formes *plaisirai*, ib., 114, 9, *tasiras*, 108, 1, *plaisirat*, 68, 36, *taisirunt*, v. 14, et les exemples du Psautier de Cambridge : *plaisirat*, 68, 34; *taisirunt*, v. 14, les infinitifs *plaisir*, *taisir*, ont même pu, dans quelques cas, transformer analogique-

(1) Voir p. 58.
(2) Koschwitz, Kommentar, p. 8.
(3) G. Paris, Alexis, p. 121.
(4) Quellen des parasit. *i*, p. 18.

ment le futur régulier de ces verbes (1). Toutefois, ce ne sont là que des exceptions bien rares dans la littérature française. D'habitude, c'est l'inverse qui se produit, en français, comme dans les langues romanes en général; c'est le futur qui exerce, d'une manière visible, son influence sur l'infinitif, et qui parvient même, quelquefois, à le supplanter par son radical. Tel est, on le sait, le cas pour *plaisir*, *taisir*, qui, tombés d'abord en désuétude, ont fini par disparaître complètement.

Parmi les dialectes français, le picard présente quelquefois le futur *frai*, etc., p. e. Aiol, v. 1000. Beaucoup plus fréquente est la forme française *ferai*, p. e. Aiol, 179, 3439, 515, 1339, 830, 1657, etc. Dans les dialectes de l'est, où la voyelle protonique *e* est souvent remplacée par *a*, on trouve *farai* (Jehan de Turim, 71, 12) et *farrai* (Orval 299, 320). Comparez chez Joinville *plaroit*, I, 22, etc.

Le RHÉTO-ROMAN ne possède pas, sur une grande partie de son domaine, de futur roman usuel. Ainsi le surselvan emploie, dans cette fonction, une combinaison déjà connue du latin populaire, savoir *veng à far*. Elle se montre dans la littérature du 15ᵉ siècle et plus tard, p. e. Matth., 7, 24; Joh., 16, 25; Corinth., 7, 16; Matth., 12, 18; 25, 40; Marc, 12, 9, etc. Dans l'ancienne langue se retrouve à côté de lui, quoique plus rarement, la connexion *vi far* = *vol(e)o facere*, employée plus fréquemment dans la littérature postérieure (Marc, 26, 18; Lucas, 12, 18, etc.).

Le frioulan, de même que d'autres dialectes, possède

(1) Le Psaut. de Cambr., qui ne contient pas d'exemple des formes *taire*, *plaire*, a les futurs *tairad*, 75, 8; *teirat*, 61, 1; *teirrat*, 49, 3, et *tarrai*, 41, 4.

le futur 1 *farai*, 2 *faras*, 3 *fara*, etc. (Testi friul., 234, 256, 272, 269, 275, etc.).

Pour rendre le futur de conjonctif, le surselvan fait usage du plus-que-parfait latin *figess*. Le frioulan emploie, dans cette fonction, une formation que nous n'avons encore rencontrée dans aucune langue romane, savoir *farés* (Testi friul., 250, 263, 286, 288). On ne peut guère se prononcer avec certitude sur l'origine de cette forme. Elle peut être le résultat soit de la contraction de *fa(c)ere-habuissem* (1), soit du compromis entre *fa(ce)re-habebam*, qui forme le conditionnel du vénitien, et le plus-que-parfait du conjonctif *fazés*, que le frioulan emploie de préférence dans la fonction de conditionnel (2).

Le ROUMAIN garde, dans son ancienne littérature, certaines traces de la transcription romane par *habere*, d'après ce qu'affirme M. Mussafia (3), qui en a trouvé des exemples dans un lectionarium datant d'environ 1580. Nous n'avons jamais rencontré de formes semblables, ni dans les textes de cette époque, ni plus tard. Ce commencement de futur roman doit s'être perdu presque complètement avant le temps où apparaissent les premiers textes littéraires. A cette transcription le roumain a substitué d'autres connexions, savoir *voiu face* (Genes., 12, 3; 13, 16, etc.), et par la chute du *v*, *oi face*. Comme dans le latin populaire, on se sert aussi du présent (p. e. Psalt. Schei., souvent) ou, enfin, des combinaisons *am să fac*, *o să fac*. Le futur usuel, *voiu face*, etc., montre quelquefois dans l'ancienne littérature la même disposi-

(1) Thielmann, Arch. f. lat. lex., II, 191. Cf. milan. *cantaress;* W. Meyer, It. Gramm., p. 230.
(2) Gartner, Gramm., p. 107.
(3) Jahrbuch, X, 376.

tion des deux parties de la composition que le futur roman. Ainsi on trouve dans les Psaltirea Scheiana et Psaltirea Coresi, p. e. 2 *face-veri* (Ps. Schei., 118, 84; Ps. Cor., 118, 90), 3 *face-va* (Ps. Schei., 55, 11; 105, 2; 139, 13; Ps. Cor., 55, 20), etc. Dans la Psaltirea Dosofteiu cette alliance est, en règle générale, disjointe. C'est le cas pour la langue moderne. Voir p. e. Genes., 6, 14, 15, 16; 18, 25; 19, 9, etc.

Le conditionnel offre encore moins d'intérêt que le futur. On sait qu'il est composé de l'infinitif et du mot grec ας, p. e. 1 *aš face*, et pour le reste du futur, le présent d'*aveà*, modifié en certains points. L'ancienne connexion *vream face* revient moins souvent dans la langue moderne.

Les plus anciens monuments de l'ITALIEN contiennent toujours les formes de futur 1 *farò*, 2 *farai*, 3 *fara*, etc. On en trouve des exemples dans la Confessione-latino-volgare (Archivio, VII, 121).

Farò n'est pas la continuation régulière de *facer-habeo*, connexion qui devait donner **facerò*. Comparez les futurs *piacerò*, *tacerò*, *cuocerò*, etc.

Dans la langue littéraire d'une époque moins reculée que celle de la Confessione, on rencontre quelquefois, en dehors de *farò*, etc., des formes telles que 1 *ferò*, 2 *ferai*, 3 *fera*, etc. (Monaci, 98; Bocc. Terze Rime, VIII). Comparez à celles-ci le futur régulier de la I[re] conjugaison latine, p. e. *amero*. Encore un pas dans la même direction, et on aura le futur *frô*, etc. (Buonarr. La Tancia, II, sc. 3; III, sc. 2), forme qui représente le dernier degré de la synthèse.

Parmi les autres formes littéraires nous notons d'abord le futur dialectique *farajo*, *faraggio* (Folcacchiero di Siena, Monaci p. 81; Comp. da Prato, Monaci, p. 84; Pier delle Vigne, Jacopone, etc.). — Chez Boezio Rai-

naldo (Stor. Aquil , p. 359), on trouve le type *feceraggio*. Nous ne croyons pas que cette forme doive être attribuée à l'influence du parfait, avec lequel le futur n'a rien de commun. D'après Nannucci (1), elle serait à ramener sur l'infinitif *fecere*. A notre connaissance, un tel infinitif n'a jamais été relevé et serait donc une forme purement hypothétique. C'est à l'infinitif *facere* qu'il faut attribuer cette forme. L'obscurcissement de la voyelle radicale est un phénomène qui s'explique facilement par la nature même de l'accentuation du futur. Comparez plus haut *farai*, *ferai*, *frai*.

La plupart des dialectes forment le futur d'après les mêmes principes que le toscan. Ainsi, dans le nord de l'Italie, l'ancien véronais a les formes 1 *faróe* (Kath., 53) ou *farò* (Kath., 71, 185), et dans Ugoçon *farai* (v. 145), 2 *faras* (Dionys. Cato, 3, 19; 4, 2; Ugoçon, v, 1695); 3 *fará*, *faráe* (Kath., 51, 536); 4 *farem* (Kath. 938, 939; Ugoçon, 917, 935); 5 *farì* (Kath., 178, 180, 182; Preghiera, 45) ou *fared* (Ugoçon, 752), et 6 *faran*.

L'ancien dialecte de Veglia, qui transforme l'*a* en *ua* > *uo* > *u*, montre le type 3 *fura* (Archivio, IX, 149, 164).

Dans tout le sud et la plus grande partie du centre, ou bien le futur roman fait défaut (2), ou on n'en emploie que certaines formes (3). Parmi les contrées qui le possèdent, il faut signaler Campobasso et Teramo, qui ont le futur 1 *fačaraje*, etc., et le conditionnel *fačarije*, en dépit de l'infinitif *fá*. Comparez aussi les formes correspondantes de la Ire conjugaison, p. e. *purtarraje*, *starraje*, *darraje*, etc. (4).

(1) Analisi, p. 623.
(2) Cf. W. Meyer, It. Gramm., § 402.
(3) Cf. Savini, Dial. Teram., p. 63.
(4) D'Ovidio, Archivio, IV, 157, 184; Savini, Dial. Teram., 63, 68.

On sait qu'en toscan le conditionnel est en règle générale rendu par *farei* < *far-habui*. Dans l'ancienne langue on trouve quelquefois aussi *faria* < *far-habebam*, forme qui revient plus souvent dans certains dialectes, p. e. le milanais moderne (1). Sans nous arrêter davantage à cette question, nous nous contentons de constater dans l'ancien lombard et dans le vénitien la connexion ordinaire de l'italien, p. e. 3 *farave* (Cron. del. Imp., 235; Tratt. de Reg , chap. 17, 14; 81, 35), *farrave* (Ant. parafr. lomb., 27, 10; 62, 23; 65, 12, etc.).

Il ressort de l'aperçu des formes énumérées ci-dessus que les langues romanes, pour former le futur, refusent d'une manière constante de se servir de l'infinitif *facere*, tandis qu'elles rendent régulièrement la connexion *placer-habeo*, etc. Nous avons essayé de montrer que les différents reflets romans du futur en question ne peuvent, dans la péninsule ibérique, s'expliquer ni par la syncope de l'infinitif *fazér*, en *far*, ni par la position proclitique de l'infinitif *facre*, ni non plus, pour les langues de la Gaule, par la contraction de *ai* en *e*, phénomènes qui, du reste, auraient dû se produire, avec autant de raison, dans le futur de *plaire*, etc. Enfin nous avons vu que cette différence de développement subsiste dans toutes les langues romanes et que, dans beaucoup de cas, elle ne peut pas être attribuée à l'action analogique de l'infinitif. Il paraît donc inutile d'insister davantage sur cette question. En admettant comme point de départ du développement du futur l'infinitif *fare*, on trouve une explication uniforme des différentes formes romanes.

Ainsi s'explique également l'origine des formes dou-

(1) Salvioni, Fonetica, p. 57.

bles de l'infinitif qui existent dans plusieurs langues romanes.

Employé d'abord comme la forme la plus commode ou la plus apte à la formation de cette complexe qui rend le futur latin, l'infinitif *fare* a dû s'affranchir ensuite et prendre sa place comme forme indépendante près du reflet de *facere*.

S'il en est ainsi, il devient moins singulier que les monuments du latin en renferment si peu de traces, puisque cette formation nouvelle appartient à un stade relativement jeune de la langue populaire.

V

PRÉSENT DE L'INDICATIF

Dans *facio*, *faciunt* nous rencontrons le suffixe *-io*, qui a été d'une importance capitale pour le développement du thème de notre verbe.

Avant de procéder à l'examen des phénomènes produits par ce suffixe dans le latin vulgaire et ses continuations romanes, nous allons jeter un coup d'œil rapide sur d'autres langues indo-europénnes, pour voir quel rôle phonétique il y a joué.

Comme suffixe temporel, *-io*, etc., se retrouve déjà en sanscrit, sous la forme *ya*, après avoir eu antérieurement pour fonction de modifier en quelque sorte la signification du thème. Dans la plupart des autres langues indo-européennes, on en trouve, de même, des traces, soit qu'il s'y soit conservé, soit qu'il ait déjà disparu à l'époque des plus anciens monuments littéraires. Car même dans ce dernier cas, l'union du suffixe avec le thème a le plus souvent eu pour conséquence des changements phonétiques qui permettent d'affirmer son existence dans un stade plus ancien de la langue. C'est, avant tout, le grec qui nous en fournit des preuves. Vu l'analogie que présentent ses transformations de cette connexion du suffixe et du thème avec celles des langues romanes, nous croyons pouvoir en citer quelques exem-

ples, sans craindre de trop nous écarter de notre sujet. Il va de soi que nous nous en tenons au développement des thèmes terminés par une consonne, notamment de ceux en δ, τ, γ, κ, χ + *yo*. Ce développement ressort, pour ces différents cas, des formes *κομίδ*y*ω (cf. κομιδή) > anc. grec κομίζω (ζ = *dz* (1) > grec moderne κομίζω (ζ = *s* sonore), *φράδ-*y*ω > anc. φράζω > mod. φράζω; *ἐρέτ-*y*ω (cf. ἐρέτ-ης) > ερέσσω (chez les Doriens, Lesbiens, Chypriotes et la plupart des Ioniens) et ἐρέττω (Athéniens, Béotiens), λίτ-*y*ομαι (cf. λιταί-) > λίσσομαι; κράγ-*y*ω (cf. κέκραγα > κράζω (ζ = *dz*, puis *s* sonore); φρίκ-*y*ω > φρίσσω, φρίττω; βηχ-*y*ω (cf. βηξ, gen. βηχ-ος > βησσω, βηττω).

Si on s'arrête un moment au dernier groupe de formes, qui offre le plus d'analogie avec le verbe que nous étudions, groupe représenté par φρικ-*y*ω, βηχ-*y*ω, on note aisément, comme étapes du développement, les formes *βητ*y*ω > *βητσω, de même que, entre κράγ-*y*ω et le grec mod. κράζω, il y a le stade intermédiaire κραζω (*dz*), issu à son tour de *κραδ*y*ω. Au surplus, il paraît sûr que les plus anciennes inscriptions du grec montrent encore ce *ts* intermédiaire (2). Par une assimilation, soit regressive, soit progressive, le développement aboutit à σσ ou ττ (3).

En latin, où le suffixe *i̯ a* s'est souvent maintenu (4), il se retrouve, comme on sait, sous la forme *io* (*eo*) et *iu* aux 1re et 6e personnes du présent de l'indicatif. L'*i̯* indo-européen y est devenu vocalique. A en juger par la manière dont le rendent les Romains (*ii* ou *I* long), il paraît avoir eu anciennement la valeur phonétique de *ii̯* (5). Cette nature essentiellement vocalique du son, dé-

(1) Voir Curtius, Gr. étym., 615.
(2) Kühner, Gram., p. 152.
(3) Cf. Kühner, ib., 104, 152; Curtius, Gr. étym., 666; Ascoli, krit. stud., 324.
(4) Cf. Stolz, Gr.u. lat. sprw., pp. 260, 366.
(5) Cf. Stolz, ib., 261; Seelmann, Ausspr., 236.

montrée par sa valeur de syllabe distincte, s'est maintenue dans la langue littéraire, encore deux cents ans environ ap. J.-C. (1). Dans le latin populaire, au contraire, sa valeur phonétique tend à s'altérer de bonne heure et de plus en plus, entraînant la métamorphose de certaines consonnes thématiques.—Chez plusieurs auteurs latins, surtout ceux qui rendent le langage du peuple, on trouve de nombreux exemples qui prouvent que dans le groupe *io*, *ia*, l'*i* postconsonantique avait perdu la nature de voyelle et formait avec la voyelle suivante une seule syllabe. Ainsi Plaute mesure souvent *nescio* (Amph., 1063; Miles Glor., 174; Pers., 227; Bach., 795), près desquelles se rangent, p. e. *dormio* chez Lucilius (Inc., 88, 9), *condiat* chez Juvénal (VII, 185), *facias* chez Sénèque (Med., 1052), et plusieurs autres exemples qui ne peuvent point tenir à une élision de l'*i* (2). — En raison de sa position atone, la voyelle *i* a perdu sa valeur syllabique et s'est transformée en semi-voyelle i̯, d'où, par suite, la fusion des deux syllabes en une (3). A en juger par les monuments, cette prononciation est répandue dans la langue populaire au moins deux siècles av. J.-C.

Nous avons déjà indiqué l'importance de cette transformation du son d'*i* en *y*, pour le développement du *c* voisin. Celui-ci perd, dès lors, sa qualité d'explosive pure, pour se fondre avec l'*i* en un son qui se rapproche des fricatives. D'une manière plus exacte, ce son nouveau est une explosive dorso-palatale avec une addition fricative. On le rend fréquemment, d'une manière imparfaite, il faut en convenir, par *kj* (phon. *k'*).

(1) Seelmann, ib., 232.
(2) Cf. Schuchardt, Voc., II, 443.
(3) Corssen, Ausspr., I, 147, II, 168, note; Seelmann, l. c, 232, l. c.; Stolz, 261-262.

Cette transformation, qui s'est accomplie dans le latin populaire général, désigne la première étape dans la voie du développement que le *c* palatal a dû parcourir, dès la période classique. Pour en faire l'application au cas présent, ce sont donc les formes *fakjo* (*fak'o*), *fakjunt* (*fak'unt*) qui constituent le point de départ du plus ancien développement roman, celui du sarde.

Dans les autres formes du présent de *facere*, le suffixe indo-européen s'est développé à une époque pré-littéraire, comme nous le montre le latin classique (1). Donc, ces formes n'étaient plus exposées à l'influence transformatrice du phonème en question. Voilà pourquoi elles ont pu garder le son guttural encore intact durant la plus ancienne période du latin populaire.

Quant à l'accentuation en général de la langue populaire, les monuments épigraphiques et les manuscrits ne nous donnent que très peu d'informations. De ce qu'enseignent les grammairiens, tels que Probus, Claudius Sacerdos, Diomède, il ressort seulement qu'à l'époque de l'empire, le langage du peuple s'était émancipé à plusieurs égards de l'accentuation classique qui se base en principe sur la qualité mécanique des syllabes (2). — Et on s'explique facilement que, dans la flexion, l'analogie transformatrice a dû trouver moins de résistance ici que dans la langue littéraire. Seulement, il ne faut pas oublier qu'il y a eu un long combat entre les anciennes et les nouvelles formes.

En conséquence, il paraît, *à priori*, extrêmement probable que, dans le latin populaire, le présent de la III[e] conjugaison n'a pas pu, à la longue, garder intact l'accent classique des 4[e] et 5[e] personnes, vu l'influence analogique qu'ont dû exercer les formes correspondantes

(1) Stolz, l. c., pp. 382 et 366, § 107.
(2) Cf. Corssen, Ausspr., II, 936 ss.

des autres conjugaisons, si supérieures en nombre. On a voulu voir la confirmation de cette supposition dans des orthographes coexistantes, telles que *iobemmus*, *iobimmus*, *iobymmus*, et *iobimus*, *censimus*, *vedimus*, *habimus*, etc., dans Pardess. (1), à côté de *iobemus*, etc. Il en ressortirait qu'à une certaine époque, le latin populaire a accentué la 4e pers. de la IIIe conjugaison, sur la pénultième, savoir p. e. *fak-émus* (2). — Sans vouloir contester à ces exemples toute valeur, nous nous bornons à ajouter que les orthographes de cette espèce, assez rares du reste, n'apparaissent guère qu'à une époque avancée, vers le 7e ou le 8e siècle environ, ce qui fait supposer que les formes *fákimus*, *fákitis* se sont maintenues très longtemps dans le latin populaire, malgré le combat avec les nouvelles formes **fakímus*, **fakítis*. Quant à l'issue de ce combat, elle dépend, en premier lieu, des tendances phonétiques générales de chaque langue en question. Il ne serait donc pas trop surprenant qu'on trouve, dans les langues romanes, des reflets de l'un et de l'autre type.

Sans nous occuper du développement des désinences (3), nous pouvons maintenant établir, comme points de départ de l'évolution romane, les formes suivantes du présent de l'indicatif :

1. *fakjo* (*fak'o*).
2. *fakis* (*es*).
3. *fakit* (*et*).
4. (*fákimus*), *fakémos*.
5. (*fákitis*), *fakétes*.
6. *fakjunt* (*fak'ont*).

(1) Schuchardt, Voc., I, 260.
(2) Cf. Seelmann, Ausspr., 53.
(3) Voir là-dessus W. Meyer, Gr. Gr., p. 366 ss.

Tel était, à en juger par les indications que donnent les documents latins, l'état des choses, à l'époque qui précède la conquête de la Sardaigne. Les monuments littéraires s'en tiennent là. Ils ne nous disent rien des modifications graduelles qu'a dû subir le phonème latin, avant d'atteindre les différents degrés d'évolution que montrent les langues romanes. Pour l'étude de ces stades intermédiaires du son, que nous n'aborderons pas ici, on en est donc réduit à l'analyse des développements romans, comparés à ceux des autres langues indo-européennes.

Les langues romanes rendent le présent de l'indicatif comme suit :

Ancien sarde	Logoudor.	Campidan	Anc. espag.	Esp. mod.
1. *fatho*	*fatio*	*fazzu*	*fago*	*hago*
2. *faches*	*faghes*	*fais*	*fazes, faes*	*haces*
3. *fachet*	*faghet*	*fait*	*faze, fai*	*hace*
4. *fachemus*	*faghimus*	*feus*	*fazémos, femos.*	*hacémos*
5. —	*faghides*	*féis*	*fazédes, feches*	*hacéis*
6. *fachen*	*faghent*	*fainti*	*fazent*	*hacen*

Portugais	Anc. catal.	Catal. mod.	Anc. prov.	Prov. mod.
1. *fazo*	*fas fau*	*fau, faig*	*faz, fau, fauc*	*fau*
2. *fazes*	*fas*	*fas*	*fas*	*fâ*
3. *faz*	*fa*	*fa*	*fai, fa*	*fai*
4. *fazémos*	*fem, fasém*	*fem*	*fam, faim*	*fazém, fam*
5. *fazéis*	*fayts, feyts fets*	*feu*	*fatz, faitz*	*fazê, fâ*
6. *fazem*	*fan, faent*	*fan*	*fan, fon, [fau(n)*	*fan*

Anc. français	Surselvan	Frioulan	Roumain	Italien
1. *faz, fais*	*fatsch, fet- [sch(el)*	*faš*	*fac*	*faccio, fo*
2. *fais*	*fas*	*fas*	*faci*	*faci, fai*
3. *fait*	*fa*	*faš*	*face*	*face, fa*
4. *faimes, faisons*	*figiéin*	*fažín*	*fàcem*	*facém, -iamo, (famo)*
5. *faites*	*figiéis*	*fažios*	*fàceti*	*facéte, fate*
6. *font*	*fan*	*faš*	*fac '*	*fácciono, fanno*

L'ancien SARDE présente les formes :

1. *fatho* (Tola, X, N° CV).
6. *fachen* (Statuts, I, 36; 118; 138, etc.).

Comme le démontre la comparaison avec les formes du prés. du conj. de l'ancien sarde, et avec les développements logoudoriens *atta* < **aciam*, *erittu* < *ericium*, etc., c'est 1 *fatho* qui s'est transformé, conformément aux lois phonétiques. Comparez l'évolution de $t + y$, telle qu'elle apparaît dans les Statuts : *platha* < *plateam*, *pathat* < *patiat*, etc.

A ce développement s'opposent, en apparence, les formes logoudoriennes *brazu* < **bracium*, *lazzu* < *laceum* (à noter aussi *lattu*, dans le district de Marghine). Elles sont empruntées au campidan et à l'italien du sud.

Fachen est une forme analogique, créée par l'influence des autres formes qui contiennent le *ch* thématique.

En logoudorien, les 1re et 6e personnes sont rendues par :

1 *fatto*, aussi écrit *facto* (Spano, Prov. 29, col. 1; 39, 1, 2; 82, 1).

6 *faghent* (Araolla, 26, 2; 39, 8; 54, 2; 67, 5, etc.; Spano, ib., 29, 1, 2; 46, 1; 47, 2; 49, 1; 52, 2).

On voit que ces mots constituent les développements réguliers des anciennes formes.

Le campidan a 1 *fazzu*, qui s'accorde bien avec les développements, tels que *azza* < *aciam*, etc., et 6 *fainti*, qui est une forme de provenance analogique.

Les formes 2 *faches*, 3 *fachet* (Stat., I, 46; 74; 97; II, 5, etc.) et leurs reflets logoudoriens, 2 *faghes* Araolla, 68, 4; 88, 1; 96, 2; 104, 2; Spano, Prov., 25, 1; 29, 1; 54, 1, 2; 56, 1; 82, 1), 3 *faghet* (Araolla, 31, 8; 53, 4; 101, 4; Spano, ib., 1, 2; 3, 1; 5, 2; 6, 2; 10, 2), ne donnent lieu à aucune remarque.

Les formes correspondantes du campidan 2 *fais*, 3 *fai*,

sont évidemment formées d'après le thème de l'infinitif *fai*, de même que 6 *fainti*.

Quant aux 4[e] et 5[e] personnes, on s'attendrait, de prime abord, à y trouver des traces de l'accentuation du latin littéraire. Seulement il faut se rappeler que, déjà, dans une période pré-littéraire du sarde, la III[e] conjugaison a été complètement absorbée par la II[e], dont l'accentuation l'emporta aussi dans ces formes. Dans les anciens textes nous n'avons relevé que *facémus* (Tola, X, 165; 335), *facimus* (Tola, X, 210). — Il n'y a guère besoin de dire que le *c* retient ici sa valeur d'explosive pure.

Parmi les dialectes modernes, le logoudorien a régulièrement 4 *faghímus*, 5 *faghídes*.

En campidan, on s'attendrait à **fazeus*, **fazeis*, au lieu des formes actuelles 4 *féus*, 5 *féis*. Comparez les formes régulières 4 *timéus*, *vendéus*, *finéus*; 5 *timéis*, *vendéis*, *finéis*.

De l'examen des formes citées plus haut, il résulte que la connexion *c* + *e*, *i* se développe en sarde, comme ailleurs, d'une autre manière que *c* + *y*. — La valeur phonétique du reflet de *c* + *e*, *i* a été indiquée plus haut (1). Quant à celui de *c* + *y*, désigné dans l'ancien sarde par *th*, M. Hofmann (2) nous en dit seulement que sa valeur phonétique ne peut guère être déterminée.

Si on le met en parallèle avec les deux reflets modernes du son susdit, log. *tt*, camp. *zz*, il paraît extrêmement vraisemblable que le son de l'ancien sarde, pour se développer dans l'un ou l'autre sens, a dû se trouver, au point de vue physiologique, entre les deux. Or, l'impulsion de l'évolution du *c* étant donnée déjà dans le latin, qui passait au sarde le son *kj*, il est à croire, vu aussi les

(1) Voir l'infinitif, p. 18.
(2) Log. u. camp. mundart, p. 43.

signes orthographiques employés (cf. dans l'ancienne langue (1120), *fatio*, Tola, X, 201), que l'ancien *th* représente le degré de développement qui est le plus près de *kj*, savoir *tj*. Si cela est, le sarde est la seule langue romane qui ait retenu une trace de ce stade intermédiaire dans le développement du *c* latin (1).

Les formes sardes offrent encore, sous un autre aspect, un certain intérêt, en ce qu'elles confirment ce qui a été dit par différents auteurs de l'ordre chronologique des tranformations de *c*+*y* et de *c* + *e*, *i*.

L'ESPAGNOL montre, dans l'ancienne littérature :

1 *fago* (Cid, 95, 1366, 2844; Alex., 133 d; 205 d; Berceo, I, 64 a; 109 a; II, 105 d, etc.).

6 *fazent* (Cid, 285, 725, 1005, 1213; Alex., 360 b; Hita, p. 226; Berceo, I, 60 d; 63 b; 718 c, etc.).

Dans la langue moderne, ces formes sont rendues par 1 *hago* (Bibl. Deuteron,, 5, 10; Exod., 20, 6, etc.).

6 *hacen* (Exod., 6, 5 ; Levit., 18, 3, etc.).

Les formes correspondantes du PORTUGAIS, ancien et moderne, sont :

1 *faço* (Foros de Beja, V, 461 ; Bibl. Genes., 9, 12 ; Deuteron., 5, 10).

6 *fazem* (Maria Eg., 378; Dévotion, 282 ; Catastr., 30, 44; Epan., 193; Bibl. Exod., 23, 8; 37, 21, etc.).

De même que **bracium* donne : esp. *brazo*, portug. *braço*, * *lacium* > esp. *lazo*, port. *laço*, *ericium* > esp (*e*)*rizo*, portug. (*ou*)*riço*, etc., le reflet régulier de *facio* devrait être **fazo* en espagnol. On a essayé d'expliquer la forme *fago*, en supposant comme point de départ **faco*, qui aurait existé, dit-on, dans le latin populaire (2). Il

(1) Cf. Lenz, KZ, 29, 44 ss.

(2) Baist, Gr. Gr., p. 713; cf. W. Meyer, ib., p. 366.

va de soi que le fait incontestable que *fago* constitue, au point de vue phonétique, le reflet régulier de **faco*, ne justifie pas, à lui seul, cette forme hypothétique. Autant que nous pouvons en juger, rien ne prouve qu'elle ait jamais existé. Peut-être, une telle forme aurait-elle pu se développer à une époque reculée du latin populaire sous l'influence analogique des autres personnes du présent, auquel cas on en aurait sans aucun doute des traces. Mais à une époque de la langue vulgaire, où, comme le démontrent les reflets espagnols et portugais même la consonne gutturale thématique des 2e, 3e, 4e, 5e personnes du prés. s'est déjà engagée dans la voie de développement qui aboutit à son assibilisation, une telle forme n'est plus admissible. Car, pour la 1re personne, une réaction pareille ressortant des autres, n'est plus possible, et on ne peut admettre, d'autre part, des influences analogues d'une telle puissance.

Sans aucun doute, *fago* est une forme analogique qui, dans l'ancien espagnol, a remplacé la forme régulière **fazo*. Cf. le portugais. Quant à l'origine de *fago*, il se peut qu'il ait été modelé sur *digo*, comme le veut M. Horning (1), puisque ces deux verbes se rapprochent à certains égards. Ce qu'il faut, du reste, remarquer, c'est que la désinence *-go* pour la 1re personne n'est point rare en espagnol. Elle y représente, dans certaines conditions, le développement du suffixe *io* + la consonne thématique, p. e. *oigo, oyo < audio, tengo, vengo, salgo, suelgo < soleo ;* cf. les formes analogiques *pongo*, *tuelgo = tollo, caigo < cado* (2), *traigo* et *yazgo, yego = jaceo*. Comparez les formes portugaises *ouço, oiço < audio, venho, tenho, valho, trago, caio, jaço, impeço = impedio, meço*

(1) Lat. *c*, p. 93 ss.
(2) Si cette forme n'est pas le reflet de **cadio* (D'Ovidio, Gram., 45).

= *metior*, *arço* = *ardeo*, etc. En citant ces exemples, nous ne faisons que constater que le suffixe *-go* était relativement fréquent en espagnol, tandis que le portugais préférait d'autres désinences, notamment *-ço*. Toutefois, ce n'est pas une raison suffisante pour croire que *fago* aurait suivi cette analogie, tout rapport entre cette forme et les formes citées faisant défaut.

La 6e personne en espagnol et portugais, *fazent*, *hacen* et *fazem*, constitue, au point de vue phonétique, le reflet régulier de **fakjunt* (1). Tout de même, il faut reconnaître qu'il est bien possible qu'elle ait été refaite sur les autres formes.

Il n'y a rien à dire non plus de la formation des 2e et 3e personnes, ancien esp. 2 *fazes* (Alex., 51 d; 121 c; Berceo, I, 148 a; 149 b; 350 d; 576 b).

Esp. mod., *haces* (Bibl. Genes., 21, 22; Exod., 5, 15, etc.).

Portug. *fazes* (Gomez, I, p. 8; Bibl. Genes., 21, 17, 22, etc.).

Anc. esp. 3 *faze* (Cid, 139, 433, 1326, 1343; Alex., 236 a; 254 d, etc.).

faz (Cid, 2418; Alex., 119 d; 138 a; Berceo, I, 20 a; 214 d).

Esp. mod. *hace* (Bibl. Genes., 29, 26; Exod., 13, 8, etc.).

Portug. *faz* (Eufrosina, 362; Maria Eg., 375; Pratica, 214, 740, 771, 1083; Epan. 45, 68; Bibl. Genes., 34, 22; Exod., 35, 35, etc.).

En dehors des formes citées, l'ancien espagnol présente quelquefois :

2. *fáes* (Gil Vic., I, 139).

fais (Sa de Mir., Egl. 8).

3. *fay* (p. e. Hita, 1440 c).

(1) Voir, quant à la désinence, Coelho, Conjugacão, p. 83.

Portug. 3 *fai* (Gomez, 77).

Comparez esp. *hay* (habet), *tray* (trahit), *sey* (sedit), *ley* (legit), etc.

Nous réservons l'explication de ces formes pour plus tard (1).

Dans les 4e et 5e personnes, on note le déplacement de l'accent latin :

4 *fazémos* (Alex., 1653 a; Berceo, III, 140 b; 257 a).

Esp. mod. *hacémos* (Bibl. Deuter., 12, 8; Juec., 18, 5).

Portug. *fazémos* (Pratica, 469; Catastr., 239; Bibl. Deuteron., 12, 8; III Reis, 8, 61).

Esp. 5 *fazedes* (Alex., 1682 c, 2123 a; Berceo, I, 504 b; Calila, 25, 2; J. Manuel, 240, 1; 241, 1, etc.).

Esp. mod. *hacéis* (Bibl. Exod., 5, 4; Juec , 18, 6).

Portug. *fazéis* (Pratica, 928; Epan., 446; Catastr., 257; Bibl. Num., 18, 31; 32, 20).

Les anciens monuments espagnols contiennent :

4 *femos* (Cid, 1103; Berceo, IV, 76 b).

5 *feches* (Cid, 896; 2379; Berceo, IV, 87 d; 104 c; VIII, 100 c), employés tantôt exclusivement, p. e. dans la Poema del Cid, tantôt comme variantes des formes ordinaires.

L'origine de ces dernières formes n'est pas absolument claire. Pour nous en tenir d'abord à *feches*, il semble avoir pour point de départ une forme latine ayant retenu l'accent classique. A en juger par le traitement d'autres mots proparoxytons, — les exemples tout à fait analogues faisant défaut, — *facitis* serait devenu *factis*, dont le développement régulier est *feches*.

Pour 4 *femos*, M. Baist (2) suppose qu'il remonte à *fácimus* devenu *facmus*.

Ce qui est sûr, c'est que cette forme aurait dû donner

(1) Cf. l'opinion de M. Foerster, Gram., 317, 319.
(2) Gr. Gr., p. 713.

d'abord **fagmos* (1). Pour le développement suivant du groupe *gm*, il n'y a pas d'exemples concluants (2).

Quant à la valeur phonétique de *z* et de *c*(*e*) intervocaux, nous renvoyons à l'infinitif. Pour ce qui est du *z* final, on se rappelle qu'il représente dans l'ancien espagnol le même son que la connexion *ce*, qui le remplace aussi dans l'orthographe, comme on a vu plus haut. Il n'en est pas de même pour le portugais, on le sait. Après avoir éprouvé les mêmes modifications de son que le *z* intervocal, jusqu'à sa transformation en dentipalatale sonore, aux environs du 17[e] siècle, le son final perdit plus tard sa qualité de sonore et devint *s*. D'après Verney, cette transformation est un fait accompli vers le milieu du 18[e] siècle (3). Ce son se maintient encore dans le portugais de nos jours, sauf les cas où le phonème est influé par des sons voisins. Voyez là-dessus J. Cornu, Gr. Gr., p. 775, § 243.

Les anciens textes CATALANS contiennent les formes :

1 *fas* (S.w. M., v. 100, 1649, 1882; R. Lull, p. 143, 201, 214, 314, écrit *fax*, 314, *faç*, 314).

6 *fan* (S.w. M., 2137, 2138, 2664; R. Lull, 141, 142, 144, 151, 182, 324, 366; L. d. Tres, 233, etc.; L. d. C., 1375)

A côté de la dernière forme, se retrouve quelquefois 6 *faent* (Chr. A, 260, 271) Le catalan d'Alghero emploie, en dehors de *fan*, 6 *fanan* (Arch. glott., IX, 352).

Les développements *bras* < **bracium*, *llas* < **lacium*, *solas* < **solacium*, *sedas* < *setacium*, *llus* < *lucium*, etc., démontrent que *facio* s'est transformé d'une manière régulière en *fas*.

(1) Cf. l'infinitif, p. 22.
(2) Cf. Baist, Gr. Gr., p. 706, § 51.
(3) W. Meyer : Gram. d. l. rom.

Ajoutons, sur la valeur phonétique du reflet de c + y, que l'*s* se prononce, jusqu'aux environs du 13[e] siècle, comme *ts*, son qui s'est réduit, comme ailleurs, à une fricative sourde, *s*.

En dehors de 1 *fas*, apparaît, dès le 13[e] siècle, dit M. Horning (1), la forme *fau*. Ne l'ayant pas trouvée dans les anciens monuments de cette époque, nous la croyons postérieure. — Pendant le cours du temps, elle parvient à remplacer complètement l'ancienne forme.

Quant à l'origine de *fau*, il est d'abord certain qu'il ne peut pas être un développement régulier de *fas* < *facio*. Le catalan transforme bien *pacem* en *pau, nocem* > *nou*, *dicit* > *diu*, *placet* > *plau*, et a même *plau* < *palatium* (2), mais l'*s* sifflant provenant du développement de *c* + *y* ne se transforme jamais en *u* (3). — *Fau* est une forme de provenance analogique qui doit être mise en parallèle avec les formes identiques du provençal et de l'italien.

Le catalan moderne, qui conserve toujours *fau*, possède de plus 1 *faig*. L'orthographe *fatj*, employée fréquemment pour rendre cette forme, représente mieux la prononciation de la connexion *-ig*. C'est qu'elle possède, en réalité, la même valeur phonétique que le *ch* en castillan (4).

Évidemment, cette forme n'est pas issue de *fakjo*, puisque la fricative sourde *s* < *ts* < *c* + *y* se maintient toujours dans les mots catalans, analogues à celui-

(1) Lat. c, p. 76.

(2) Comparez sur cette transformation catalane les explications différentes de MM. Horning (Lat. c, p. 78 ss.), Ascoli (Archivio X, 102 ss), Schuchardt (Lit. blatt, 1887, col. 22) et Ollerich (Vertretung dentaler konsonantz durch *u*).

(3) Horning, Lat. c, 75; Ascoli, l. c, 103.

(4) Cf. Bofarull, Estudios, p. 130.

cí, p. e. *bras*, *llas*, etc. (1). Pour résoudre cette question, M. Vogel a proposé une hypothèse, qui, à force d'être obscure et contradictoire, paraît peu plausible. Selon lui (2), *faig* dérive régulièrement d'une forme latine contenant comme consonne thématique un *c* vélaire, — le *c* palatal dans cette position se transformant, d'après lui, en *u*. — Malgré cela, M. Vogel admet, comme point de départ, la forme *facio*, ce qui ne peut guère être attribué à une faute d'impression, puisqu'elle revient encore p. 116 de la même publication. En supposant que M. Vogel ait eu, quand même, en vue **faco*, cette forme serait devenue dans le catalan moderne **fach* (*ch* = *k*), de même que *lacum* > anc. cat. *lac*, *focum* > cat. mod. *foch*, *jocum* > *joch*, etc. (3). Il faut donc chercher ailleurs l'origine de la forme en question.

D'après M. Ollerich (4), *faig* serait une création analogique, modelée sur *vaig*, forme qui serait, à son tour, issue de **vadio* dans le latin populaire. A en juger par l'ensemble de nos renseignements : les inscriptions latines, les développements des langues romanes, etc., cette prétendue forme latine n'a pas de raison d'être. De même que *faig*, la forme *vaig* est un mot relativement jeune, pour lequel les anciens textes emploient *vau* et *vas* Sans doute, toutes les deux formes, *faig*, *vaig*, sont des créations analogiques. Il n'est pas impossible qu'elles remontent en premier lieu à *veig* (p. e. S.w. M., 227), le reflet régulier de *video*, qui se maintient toujours dans la langue. On sait quel rôle important a joué ce verbe dans la transformation de la flexion verbale du catalan.

(1) Vogel, Neukat. stud., p. 90.
(2) Ib., p. 94.
(3) Ib., p. 83.
(4) Vertretung dent. kons., p. 39.

Ce serait dans ce cas à la similitude des formes de parfait de *far* et de *veurer* qu'il faudrait attribuer la transformation du présent de notre verbe.

La 6ᵉ personne *faciunt* devrait donner en catalan **fassen*. Si le latin vulgaire avait employé la forme **facunt*, elle deviendrait ici **faghen*, qui ne se retrouve pas non plus dans les monuments littéraires de la langue. *Fan* est, comme ailleurs, formé par analogie, fait sur l'inf. *far* et les formes correspondantes de *dar*, *andar*.

A noter, 6 *faen*. Cf. 3 *fay*, 5 *fayts*.

Quant à 2 *fas* (R. Lull, 137, 204, 228, 256, 404, 414; L. d. C., 1536, etc.), 3 *fa* (S. w. M., 818, 848, 849, etc.; R. Lull, 137, 140, 161, 162, etc.; Nouv. cat., 153, 387; Chr. B., 263), ils proviennent évidemment de la même analogie que 6 *fan*.

Facis doit donner, conformément aux lois phonétiques du catalan, *fais* > *fes*, avec *s* sonore. Cette dernière forme se retrouve en effet dans l'ancienne littérature, assez rarement, il faut l'ajouter (1).

Outre la forme habituelle 3 *fa*, qui remplace le dérivé régulier **fau*, de *facit*, apparaît parfois 3 *fay* (R. Lull, 307, 376, 407; L. d. C., 255; Nouv. cat., 238), de même qu'en espagnol, et, nous le verrons tout à l'heure, en provençal.

Pour rendre les 4ᵉ et 5ᵉ personnes du présent, l'ancien catalan fait ordinairement usage de 4 *fem* (S. w. M., 2849; Chr. B, 271; R. Lull, 201, 202, 286, 508, 513), et 5 *fayts*, *feyts*, *fets*. R. Lull, qui emploie constamment 4 *fem*, rend presque toujours la 5ᵉ pers. par *fayts* (320, 322, 330, 336, 435, 436, etc.). Une seule fois nous avons trouvé chez lui la forme *fets* (629). La forme intermédiaire *feyts* se retrouve dans les Nouv. cat., 294 et

(1) Cf. Ollerich, l. c., 39.

dans le R. M., 49, 65, 79, 86, etc., à côté de *fets*, ib., 115, 116, 133, et S.w. M., 851, 1594, 1677. — Dans la langue moderne, qui garde toujours 4 *fem*, cette forme s'est régulièrement transformée en *feu*, depuis le 16[e] siècle environ.

D'après l'édition du S.w. M. de M. Mussafia, cet ancien texte présenterait trois fois (vv. 21, 24, 41) la variante 5 *feis*. A son avis (1), cette forme représenterait peut-être un stade intermédiaire entre *fets* et *feu*. — Un examen minutieux du manuscrit, fait par M. Morel-Fatio (2), paraît démontrer qu'il faut en réalité lire *fets* pour *feis*. Cette dernière forme n'a pas été relevée, à notre connaissance, non plus ailleurs.

Passant à l'explication des formes catalanes en question, nous constatons d'abord, d'après la loi phonétique citée plus haut, que **fakémos* doit donner dans le plus ancien catalan *fasém*, forme qui deviendrait par une transformation postérieure *fa-ém*, *fem*, tandis que *fácimus* aurait abouti à **faum* (3).

En réalité, le plus ancien catalan possède encore la forme *fasém* (cf. Mila, Trov., 456, note 4). — De même **fakétes* a dû se changer en *faséts* > **fa-éts* > *fets*, d'où, en vertu de la transformation catalane de *ts* en *u*, serait sorti *feu* dans la langue moderne. Le stade *faséts* se retrouve encore (comme impératif) chez R. Lull (662).

Mais comment expliquer 5 *fayts*, qui revient chez lui d'une façon si régulière à côté de 4 *fem*? La contraction de *ai* en *e* étant, en règle générale, déjà achevée (cf. chez lui le participe parfait *fet*, 182, 352, 435, à côté de *fayt*, 135, 141, 144, etc., l'imparfait du conjonctif *fés*, 264 269, 348 et *faés*, 179, 342, 352, etc.), *fayts* se pro-

(1) S.w.M., § 90.
(2) Rom., 82, 123.
(3) Cf. *deume* < dec(i)ma, *Jaume* et *Jacme*.

nonçait sans doute *fets*. Toutefois, il n'est guère permis de supposer ici une simple variante d'orthographe, occasionnée par la prononciation de *ai*, *ay* comme *e*. Sa présence régulière à côté de *fem*, aussi dans d'autres anciens documents catalans, fait croire que cette orthographe réfléchit encore dans l'écriture une ancienne forme *fayts*. Si cela est, celle-ci n'est pas régulièrement issue de **fakétes*. Certainement, il arrive en catalan, ainsi que dans d'autres langues romanes (1), qu'un *y* parasite s'insinue entre les voyelles d'un hiatus (cf. *creyem*, Feyts, 238; *trayent*, *traient*, ib., 127, 251), mais, quand même ce serait le cas pour *fa-éts*, on aurait eu plutôt *fay-éts* que *fayts*, *feyts*, qui, toutefois, peut lui avoir succédé.

Ajoutons qu'au point de vue phonétique *fayts* est le reflet de **fáctis*, issu à son tour de *fácitis*, conformément aux règles catalanes pour le traitement de la posttonique. Il se peut donc que ce type latin se soit maintenu également dans cette partie de la péninsule ibérique (cf. *faches* en espagnol), qui n'offre pas non plus de trace sûre du reflet de *fácimus*. Après avoir traversé le stade *feyts*, l'ancien *fayts* a fini par se fondre avec le reflet de **fakétes* en *fets*, *feu*.

Le plus ancien monument littéraire connu du PROVENÇAL contient les formes :

1. *faz* (Boèce, 79, 90).
6. *fan* (ib., 236).

Dans l'Évangile de St Jean (P. M.), XIII, 7, on retrouve de même 1 *faz*. Les textes postérieurs représentent d'habitude cette forme par *fatz* (p. e. Mahn,

(1) Cf. p. e. les dialectes italiens.

Werke, I, 21, 164, 273, 303, etc.; Ross., 145, etc.) ou *fas* (Mahn, ib., I, 113, 152, 287, 289, etc.).

Comme on voit par ces exemples, *fatz* (*fas*) revient souvent dans les poésies des troubadours, mais il n'y est plus la seule forme pour la première personne, comme auparavant. En dehors de lui, se sont introduites de jeunes formes concurrentes, savoir *fau* (Mahn, Werke, 2, 209; 3, 224, etc.) et *fauc* (Guill. IX, 2, 26; Rudel, 3, 51; B. de Ventad., 18, 17; Vidal, 17, 26; Arn. Daniel, 10, 2), qui finirent par l'emporter sur lui. Ce qui plus est, *fas* a même été désigné, dans les Leys d'Amors, comme une mauvaise forme dont il fallait se garder (1).

D'autres formes se montrent quelquefois pour 1 *fas*, comme p. e. *fach* (Bartsch, Chr., 391, 45) et *fai* (Mahn, Werke, 2, 8).

A côté de 6 *fan* (p. e. B. de Ventad., 12, 30; 13, 24; Vidal, 4, 41; Guir. Riq., 19, 59, etc.) et *fant* (M. de M., 13, 50; B. de B., 163, 29; 203, 21, etc.), apparaissent les formes *fon* (p. e. Ross., 459), *faun* (p. e. Mahn, Werke, 1, 99), *fau* et même *fou*. Quant à la dernière forme, elle est rejetée comme vicieuse par les Leys d'Amors (II, 204, 374, 378).

Il est difficile de dire où apparaissent d'abord les formes *fau*, *fauc*, qui ont plus tard envahi une si grande partie du domaine provençal. A en juger par les anciens monuments littéraires, on serait porté à croire que *fau* et *fatz* (*fas*) appartenaient anciennement à des dialectes différents du provençal. Ainsi, on ne trouve dans les anciens documents gascons (2) et chez Cercamont (Gascogne) que la forme *fatz*. Il en est de même pour Guiraut Riquier

(1) Cf. Harnisch, p. 107.
(2) Voir la collection Luchaire.

(Languedoc, Narbonne) et Bertr. Carbonel (Provence, Marseille), tandis que Guillem IX, comte de Poitiers, et le Moine de Montaudon (Limousin), Arnaut Daniel, Pieire Vidal (Toulouse) et Bertrand de Ventadour font usage aussi bien de *fauc* que de *fatz*. Jaufre Rudel emploie comme forme unique *fauc*. Cette répartition des formes fait supposer que *fau(c)* appartient originairement à une partie de Provence située plus au nord que le domaine de *faz* (1).

Parmi les dialectes modernes, le Limousin a *fau*, le Gasc. *hàs-i*, *hès-i*, le Langued. *fàs-i*, *fase* et *fau*.

Quant à la répartition de *fan* et *faun*, il paraît, d'après M. Schwan (2), que *faun* occupe une région étroite depuis les Alpes-Maritimes jusqu'à Agen, entièrement enclavée par le domaine de *fan*, de sorte qu'elle n'atteint nulle part le domaine de la langue française.

Cependant, nous n'avons guère besoin de le dire, il ne faut pas attacher trop d'importance à ces indications, qui devraient être largement complétées pour devenir en quelque sorte concluantes.

Passant à l'explication de ces formes, nous constatons d'abord que 1 *fatz*, *fas* s'est développé de *facio* conformément aux lois phonétiques. Cf. *bratz*, *latz* *solatz*.

Nous avons cru devoir signaler plus haut le fait que les anciens textes provençaux rendent de différentes manières le reflet de $c + y$.

M. Joret (3) est d'avis que cette circonstance indique que celui-ci possédait, selon les orthographes différentes, une valeur phonétique différente. D'après lui, le *z* et l'*s*

(1) Cf. Schmidt, Endungen, p. 32.
(2) Z.f.R.P., XII, 214.
(3) Du c, p. 133 ss.

représenteraient une fricative sonore, tandis que le *tz* aurait la valeur de *ts*.

Il a déjà été démontré ailleurs (1) que cette assertion n'est pas suffisamment fondée et que le *z* et le *tz* ne sont autre chose que des variantes graphiques désignant anciennement le *ts* sifflant, qui, depuis, s'est transformé en *s* sifflant.

Les formes *fau*, *fauc* ont suscité un grand nombre d'interprétations, qui sont, pour la plupart, bien connues et souvent relatées. Toutefois, nous croyons devoir en répéter, sommairement, les principales.

M. Neumann (2) veut expliquer ces formes à l'aide de sa théorie sur les doublets de position. Selon lui, le point de départ du développement provençal est la forme **faco* du latin populaire. Lorsqu'elle était suivie d'une voyelle, elle a dû parcourir une série de transformations analogues à celles qui ont fait aboutir *focu* + voyelle à *fou*. Ainsi, **faco* + voyelle est devenu, par la modification et la chute du *c* intervocal, *fau̯* et enfin *fau*. D'autre part, **faco* + consonne doit, à son avis, donner *fac*, conformément au développement de *focum* + cons. > *foc*, *locum* + cons. > *loc*. *Fauc*, enfin, serait une création relativement nouvelle, résultant d'un compromis entre les formes des deux types.

La théorie de M. Neumann a été réfutée, on le sait, par différents auteurs, notamment M. Schwan (3). Dans le cas présent, il ne faut pas oublier qu'en réalité, une des formes typiques postulées par M. Neumann, savoir 1 *fac*, fait complètement défaut dans la littérature provençale, ce qui cadre mal avec sa théorie. Ce qui suf-

(1) Voir Horning, Lat. c, p. 67. Cf. Diez, Kleinere arb. u. rec., p. 185.
(2) Z.f.R.P., VIII, 391.
(3) Z.f.R.P., XII, 192 ss.

fit, du reste, pour rendre extrêmement douteuse cette hypothèse, c'est que la forme prétendue **faco*, son fondement principal, n'est nullement justifiée, ni par les inscriptions latines, ni par le reste des langues romanes. Par contre, c'est là le cas, du moins en ce qui concerne les langues romanes, pour les formes populaires **fao*, **dao*, **stao*, qui paraissent remonter assez haut dans le temps.

M. Schwan (1) est d'avis que *dao*, *stao* sont créés par la diphtongaison de l'*o* dans *do, sto*. Selon lui, la voyelle *o* < *au*, qui, dans la prononciation du peuple latin, constituait un son intermédiaire entre *ạ* et *o*, ayant la même base d'articulation que l'*a* et ne se distinguant de l'*ạ* (en *lâche*, *passer*) que par l'arrondissement des lèvres, cet *o*, disons-nous, se serait, en règle générale, diphtongué en *au*, maintenu par le provençal.

Certainement, il y a en prov. quelques mots dont l'*o* protonique s'est transformé en *au* (2), mais il n'est nullement prouvé que *do*, *sto* aient subi ce traitement, qui diffère, on le sait, de celui de l'*o* tonique.

D'après l'opinion de M. Schmidt (3), la chose est beaucoup plus simple. Etant données les formes latines 2 *da-s*, *sta-s*, 3 *da-(t)*, etc., 4 *da-mus*, etc., 5 *da-tis*, etc., 6 *da-nt*, etc., il est bien naturel qu'on ait refait sur elles 1 **dao*, **stao* dans le latin populaire, lesquels ont entraîné à leur tour 1 *fao*, etc.

Après avoir examiné les formes de présent des autres langues romanes, nous reprendrons la question de l'origine de *fau* et des autres formes provençales d'aspect irrégulier (4).

(1) Z.f.R.P., XII, 208.
(2) Mahn, Gramm. prov., § 131. Cf. sur *aucir*. Kœrting, Et. Wb.
(3) L. c., p. 25 ss.
(4) Cf. aussi G. P., Rom., 85, 158 ss.

De la forme *fau* est sortie une nouvelle création analogique, munie d'un *c* épithétique, savoir *fauc*. Si l'on recherche dans les verbes provençaux les formes qui contiennent un *c* final organique, on le trouvera dans la première personne d'un groupe dont nous signalons : *dic*, *duc*, *prec* (preco), *pec* (pecco), *sec* (*sequo), *erc*, *terc*, *esparc*, *venc*, *tenc*, *conosc*, *cresc*. De là, il s'est répandu, par voie analogique, dans nombre d'autres formes, telles que *vec* (video), *dec* (debeo), *posc* (possum), *prenc* (prendo), etc. Il n'est donc nullement surprenant que cette désinence se soit parfois introduite dans le présent de *far*, ainsi que dans les formes correspondantes de *star*, *anar*. Déjà dans l'Evangile de St Jean, XIII, 33, 36, se trouve dans les trois mss. (P. M.), *vauc*.

Conformément aux lois phonétiques, *faciunt* devrait donner **fazon*. Des formes de ce type se présentent rarement dans la littérature provençale et jamais dans les plus anciens textes. Tout fait donc croire que ce développement s'est perdu de bonne heure et que la forme peu fréquente *faczent*, de même que *placzent* (Lo nov. conf., 11, 4; 2, 4), est une forme analogique de date ultérieure.

Sur la formation de 6 *fan*, *fant*, il n'y a guère besoin de rien ajouter à ce qui a été dit pour expliquer les formes correspondantes du catalan.

Quant à 6 *faun*, *fau*, M. Armitage (1) y voit un développement régulier de *faciunt*, qui aurait, selon lui, parcouru les stades **fazunt*, **fajnt*, pour arriver à *faun*. M. P. Meyer (2) a déjà démontré que cette filière est absolument inadmissible.

De son côté, M. Meyer (3) admet, comme point de

(1) Serm. du XII[e] s. en vieux prov., p. XLII.
(2) Rom., 85, 293.
(3) Ib. Cf. G. Paris, Rom., 80, 167.

départ, la forme **facunt*, dont il veut justifier l'existence dans le latin populaire, en rappelant la tranformation du gérondif-partic. présent et celle de l'imparfait de l'indicatif. Quant à ces formes, elles ne sont pas analogues avec celle dont il s'agit ici, attendu que toutes les deux renferment la connexion *-ié*, au traitement de laquelle nous reviendrons plus tard.

Comme nous verrons, la plupart des langues romanes refusent de reconnaître la forme hypothétique *facunt*.

La désinence régulière de la 6e personne, *-an*, est souvent remplacée par *-on* dans les poésies des troubadours, notamment depuis le 15e siècle, p. e. *amon* (Mahn, Werke, 1, 276); *parlon* (Mahn, Biogr., 17, 23); *clamon* (Mahn, Werke, 1, 7); *alegron* (ib., 275); *amavon* (Mahn, Biogr., 6, 3); *guerreiavon* (ib., 19, 45); *ferion* (ib., 23, 36). D'après M. Lienig (1), ce fait s'explique par une modification de la prononciation de l'*a* posttonique, dont on peut trouver des traces dans certains dialectes, antérieurement aux Leys d'Amors, et qui finit par l'emporter dans la plus grande partie de la langue d'oc (2). Sans doute, c'est là l'origine de la forme *fon*, de même que la transformation relativement rare de *fau* en *fou* (3).

Les 2e et 3e personnes du présent de l'indicatif se rendent dans l'ancien provençal par :

2. *fas* (Boèce, 88; Év. de Saint Jean, XIII, v. 27; B. de B., 3, 13; M. d. M., 13, 43; Guir. Riq., 2, 43, etc.).
3. *fai* (Boèce, 12, 15, 102, 166, 225, 241, 242; B. de B., 1, 9, etc.; Guillem IX, 2, 6; 10, 23; Rudel, 1, 28; B. de Vent., 12, 30, etc.).

(1) Gramm. d. prov. Leys d'Amors, p. 27.
(2) Chabaneau, Gramm. lim., 351, 22.
(3) Cf. sur les cas rares où *au* > *o*, Mahn, Gramm., § 83.

fait (Gir. de Ross., et souvent).

fa (Serm. lim., III, 87, 108, 112; Mahn, Werke, 1, 307; 4, 6; Mahn, Ged., 1036, etc.).

M. Mahn (1) affirme que 2 *fas* est créé de **fazes*, par la syncope de l'*e*.

On sait que *fas* et *fa* sont des formes analogiques.

Quant à 3 *fai*, c'est, comme on a pu voir, la forme usuelle du plus ancien provençal, tandis que *fa* ne s'y montre qu'un peu plus tard.

D'après M. Joret (2), *fai* serait le reflet régulier de *fac't*, tandis que *fa* en serait une forme affaiblie par la chute de l'*i*, de même que 3 **dii* aurait donné *di*.

Selon M. Harnisch (3), *fai* est, au point de vue phonétique, la continuation régulière de *facit*.

Pour résoudre cette question, il suffit, à notre avis, de rappeler les développements *pacem* > *patz*, *capacem* > *capatz*, *decem* > *detz*, *vicem* > *vetz*, *vocem* > *votz*. De même *facit* serait devenu *fatz*, c'est-à-dire qu'on aurait eu des formes identiques pour plusieurs personnes du prés.

Il est donc certain que *fai* n'est pas issu de *facit*.

Les 4[e] et 5[e] personnes sont, dans l'ancienne langue :

4. *faym* (Mahn, Werke, 3, 204; 4, 57, etc.).
   fam (Mahn, Werke, 3, 107; Bartsch, Chr., 234, 39).
5. *faitz* (Mahn, Werke, 1, 2, 37, 75, 86, 275, etc.; B. de B., 38, 32, etc.).
   fatz (Mahn, Werke, 1, 25; B. de B., 16, 11, etc.).

Il est évident qu'aucune de ces formes ne peut remonter au type latin *fakémos*, *fakétes*, dont on aurait eu les

(1) Gramm., § 345, 6.
(2) Du c, p. 160.
(3) Altprov. præs. bild., p. 107.

reflets *fazém*, *fazétz*, avec *s* sonore. Comparez *racemum* > *razim*, etc. En réalité, l'ancien provençal montre parfois une forme qui peut bien remonter à cette origine, savoir 5 *fazetz* (Gir. de Ross., 6896; Fierabr., 3372 (M.). Nous n'avons pas trouvé d'exemple analogue pour la 4ᵉ pers.

Les formes provençales n'indiquent pas si le type *fácimus*, *fácitis* a été continué. Car *fam*, *fatz* sont des formes analogiques, on le sait. *Faym*, *faitz* ne peuvent pas non plus être des développements directs de ce type, comme le croit M. Harnisch (1). Comparez le développement français des formes correspondantes.

Dans les plus anciens monuments du FRANÇAIS, le présent de l'indicatif apparaît sous cette forme :

1. *faz* (Ch. de Rol., 515, 678; Q. L. d. R., 10, 20; Cambr. ps., 31, 1 — dans le mss. B, *faiz* —).
2. *fais* (Oxf. ps., 16, 8; 76, 13; (*faiz*, 103, 5); Ch. de Rol., 2582; Q. L. d. R., 53, 16 (*faiz*, ib., 109, 13).
3. *fai* (Saint Léger, 23, c; 26 d; 27 a) (2).
   fait (Fragm. d. Val., 11 (?); Saint Etienne, 28; Alexis, 23, b; 37, a; 47, b; 52, b; 60, a; 112, c, etc.).
4. *faimes* (Q. L. d. R., 83, 17; Cambr. ps., ρ 6).
   faisums (Q. L. d. R., 372, 4).
5. *faites* (Oxf. ps., 102, 21; Ch. de Rol., 1360; Q. L. d. R., 8, 13; Cambr. ps., 148, 8).
   funt (Saint Etienne, 29; Oxf. ps., 36, 9; 72, 26; 105, 3; Ch. de Rol., 378; Charlem., 81; Q. L. d. R., 15, 3; Cambr. ps., 39, 9; 110, 10, etc.); *font* (Alexis, 10, b; 105, e; Charlem., 83, 258, 356, 623, 821).
6. *feent* (Fragm. de Val., 27).

Cet état de choses s'est encore altéré, on le sait, pen-

(1) Altprov. præs. bild., p. 109.
(2) Cf. Passion, 9, c; 123, b, c; 124, a, b.

dant le cours du temps. Le dépouillement des textes postérieurs montre que la 4ᵉ personne, *faimes*, disparut ensuite, tandis que les autres formes se maintenaient encore intactes, jusqu'au moment où le même sort atteignit 1 *faz*. Quant à l'époque où ces changements eurent lieu, elle diffère pour les différents dialectes.

Pour nous en tenir au français du centre, notamment au dialecte francien, nous constatons que, pendant la dernière moitié du 13ᵉ siècle encore, le présent se conjugait, chez Rustebeuf :

1. *faz*, 2, 48, 59; 4, 117; 16, 37; 24, 55; 27, 145.
   fes, 6, 67; 12, 66; 216, 381.
2. *fes*, 100, 47, 58.
3. *fet*, 9, 23, 26; 11, 31; 13, 20; 14, 43, 44, etc.
4. *fesons*, 60, 23; 106, 90.
5. *fetes*, 21, 111; 31, 153; 33, 246, 282, etc.
6. *font*, 24, 44, 50; 26, 118, 119; 32, 204, etc.

Chez Adenès li Rois (Cléomadès) :

1. *faz*, 571, 1871, 4714, 7356, 9442, 18663.
2. *fais*, 13987.
3. *fait*, 19, 564, 568, etc., etc.
4. *faisons*, 4930, 11175, 14541.
5. *faites*, 3686, 3876, 6378, 6411, 9570.
6. *font*, 635, 2074, 3661, 3662, etc.

Vers le commencement du 14ᵉ siècle, la forme 1. *faz* a dû disparaître pour être remplacée par la nouvelle forme analogique qui n'apparaissait auparavant que d'une façon sporadique. Ainsi, le Roman de la Rose et Deschamps conjuguent en règle :

1 *fais* (R. d. l. R., I, 139, 192, 231; II, 12, 21, 32, etc.; Desch., CLXXVIII, 7), et 4. *faisons* (R. d. l. R., II, 12, etc.).

Le Rom. de la Rose contient, comme forme isolée, 4 *fomes*, qui se retrouve également dans l'Evangile de Nicodème, v. 180 (1).

Après la substitution de *faisons* pour *faimes*, *fomes*, il ne serait nullement surprenant que l'analogie eût envahi aussi la 5e personne. Mais il n'en est rien. Pendant les 15e et 16e siècles, Christine de Pisan, Fr. Villon et Clément Marot conjuguent, sans une seule exception, 1 *fais*, 2 *fais*, 3 *fait*, 4 *faisons*, 5 *faites* (Chr. d. P., I, 73, 84, 187, 204, 205; Fr. V., p. 139, 13; 153, 3; Cl. M., I, 77, 98, 163; II, 75, 132, etc.), 6 *font;* et, à l'inverse de ce qu'on voit quelquefois soutenir (2), le français moderne proprement dit maintient toujours cet état de choses, même dans le langage populaire.

Dans d'autres dialectes, l'analogie grammaticale a établi son influence plus tôt ou l'a étendue plus loin que dans le français du centre.

Déjà vers la transition du 12e au 13e siècle, on conjugue dans l'Est (Lorraine) :

1. *faiz* (Serm. St Bern., 4, 13; 142, 24 (3).
2. *fais* (ib., 21, 29; 174, 11).
3. *fait* (ib., 2, 3; 12, 21, etc.).
4. *faisons* (ib., 1, 1; 22, 25; 23, 6).
5. *faites* (ib., 28, 30; 93, 22, 26).
6. *font* (ib., 14, 32; 19, 2).

On retrouve en Franche-Comté, pendant le 13e siècle :

1. *fais* (Lyon, Ys.,, 1958, 2873); *fes* (ib., 84).
2. *fais* (ib., 2718).
3. *fait* (ib., 35, 46, 96, etc.).
6. *font* (ib., 50, etc.).

(1) G. Paris, Rom. 92, 354, note 2.
(2) Voir Henry, Précis, p. 189.
(3) Cf. *solaiz*, ib., 16, 6; 18, 20 à côté de *solaz*, 28, 36, *braz*, 110, 25.

Les dialectes du sud-ouest, entre autres, montrent fréquemment l'envahissement de la 5ᵉ personne par l'analogie. Ainsi, la Vie de Catherine poitevine, qui présente un mélange de formes provençales et françaises, emploie 4 *faisem* (21, 147, 1480); 5 *faises* (1893), et *faides* (120, 551, 1019).

D'après M. Chabaneau (1), le patois saintongeais ne connaît que les formes *fasez*, *disez*.

Citons enfin les formes picardes, telles qu'elles se montrent dans des mss. du 13ᵉ siècle :

1. *fach* (Aiol, 3426; Auc., 10, 77; 11, 40.
   faich (Aiol, 9173).
2. *fais* (Aiol, 1396; Auc., 29, 7).
3. *fait* (Auc., 2, 22, 27), *fet* (Aiol, 589).
4. *faisons* (Aiol, 6618; Auc., 22, 30).
5. *faites* (Auc., 24, 30), *fetes* (Aiol, 2182).
6. *font* (Aiol, 1651).

Le développement des formes françaises étant, on le sait, une des questions les plus débattues de la philologie romane, nous allons donner un bref aperçu des principales opinions émises sur ce sujet.

Quant à la forme 1 *faz*, il ne peut pas y avoir de doute sur son origine. De même que **bracium* devient *braz*, pic. *brač*, **solacium* > *soulaz*, **lacium* > *laz*, etc., *facio* se transforme régulièrement en *faz*. Nier ce fait et signaler comme les dérivés réguliers de cette connexion 1 *fais*, *tais*, ainsi que le fait notamment M. Waldner (2), cela est impossible, si l'on n'explique pas d'une manière satisfaisante *braz*, etc. M. Waldner, qui regarde 1 *faz*, pic, *fač* comme une forme analogique, d'après

(1) Théorie, p. 82.
(2) Quellen des parasit. *i*, p. 35.

1 *fasse*, pic *faće*, affirme que *braz* s'est modelé sur *brace* < *bracia*, développement reconnu par lui comme régulier, et sur *embrasser*, *laz* sur *lasser* (laqueare), *soulaz* sur *soulacier* (solaciare). Ces assertions ont été suffisamment traitées par M. Mussafia (1).

En picard, *faiś* s'est introduit de bonne heure à côté de *faś*, en raison de l'influence ressortant des formes qui contiennent un *i* organique En dehors de ces formes, apparaît dans la littérature 1 *fais*. Selon M. Horning (2), il ne faut point regarder cette forme comme un emprunt au français. Mais la difficulté est de décider si elle est le résultat d'un développement régulier ou si elle est due à l'analogie. Si l'on accepte la théorie de Diez, d'après laquelle le *ś* picard serait un développement relativement récent d'un ancien *ts*, si l'on admet d'autre part que *faz* et *fais* existaient tous les deux en picard à l'époque où se produisit la transformation *ts* > *ś*, alors il en résulterait que *faz* devient *faś*, tandis que *fais* conserve l'*s*, de même que *crois*, *vois*, *brebis*, *fois*.

Cette explication est, on le voit, fort contestable, puisqu'elle suppose non seulement une genèse de l'*ś* picard, qui est avec raison vivement controversée (3), mais encore l'existence de *fais* à l'époque où la transformation en question aurait eu lieu. — Cela étant, il nous paraît plus plausible que *fais* est une forme analogique (4).

Nous n'avons pas de raison pour nous occuper des différentes orthographes dont se revêtent les formes du présent (5). Elles s'expliquent du reste d'elles-mêmes. A re-

(1) Rom., 89, p. 543.
(2) Lat. c, p. 44.
(3) Joret, Du c, p. 75 ; Lücking, Die æltesten franz. mundarten. Cf. G. Paris, Rom., 78, p. 135.
(4) Cf. Horning, l. c.
(5) Cf. Vaugelas, Remarques, I, 370, note de T. Corneille.

marquer, 1 *fois*, qui se retrouve encore pendant les premiers siècles du français moderne (Rabelais, Garg., I, 5; Montaigne, Essais, III, 9; Darmesteter, 16[e] siècle, p. 26, etc.) (1).

La 6[e] personne du prés. se rend dans le plus ancien français constamment par *font*, *funt* (2) sauf une seule exception, *feent*, dans le plus ancien texte wallon connu.

Tout le monde sait combien a été débattue la question de l'origine de ces formes. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucune d'elles ne constitue le dérivé régulier de *fakjunt*. On a, par conséquent, proposé comme point de départ **facunt*, **faunt*.

A cet égard, deux questions se posent : Les formes françaises sont-elles, en réalité, des reflets réguliers de cette forme? et, si cela est, quelles circonstances peuvent faire croire que le latin populaire ait conjugué **facunt*, **faunt*, pour *fakjunt?*

Pour nous en tenir d'abord à la première de ces questions, **facunt* devient, d'après l'opinion de M. G. Paris (3), **faunt*, en raison de la chute régulière du *c* devant une voyelle sombre, d'où résulte la forme actuelle *font*. — A cette opinion se joignent M. Lambrior (4), M. Koschwitz (5), qui croit que *feent* est le résultat d'un développement dialectal de *facunt*, M. Clédat (6) et d'autres. — M. Chabaneau (7) admet bien que *font* est le résultat de *fa-unt*, mais il propose, sans explication quelconque, comme point de départ du développement,

(1) Cf. Burguy, Gramm., II, 158.
(2) Cf. sur *unt*, *ont*, Koschwitz, Kommentar, p. 179.
(3) Rom., 80, 167.
(4) Rom., 81, 351.
(5) Kommentar, p. 135, 179.
(6) Gramm. de la vieille langue fr., § 270.
(7) Théorie, p. 99.

fa(ci)unt. — M. Suchier (1) se borne à déclarer que *font* est, ou bien le reflet régulier de *faunt*, ou une forme analogique, modelée sur *sont.*

M. Neumann (2) s'oppose à l'opinion de M. G. Paris et ne croit pas qu'on puisse justifier une si ancienne chute du *c* intervocal après la tonique. Par conséquent, il ne reconnaît pas *font* comme conforme aux lois phonétiques. Selon lui, *font* se rattache à une forme éteinte, 1 **fo*, de même qu'en provençal 6 *faun*, *vaun*, sont modelés sur 1 *fau*, *vau.* — La forme *feent* constitue, à son avis, le reflet régulier de *facunt.*

A cette dernière assertion se joint M. Waldner (3). D'après lui, *traient*, *duient*, ne se conforment pas aux lois phonétiques.

M. Neumann a provoqué les répliques de M. G. Paris (4) et M. Schwan (5).

M. G. Paris soutient que le *c* (*g*) devant les voyelles labiales est tombé très anciennement, ou, plutôt, a dû prendre une prononciation particulière qu'on comprend, ajoute-t-il, quand on entend un Sicilien prononcer *Siracusa.* La chute de la consonne précédant l'*u* a produit une diphtongue composée de la tonique et de l'*u.* Cf. *locu* > *lòu*, etc.

D'autre part, M. Schwan cherche à démontrer que *font, vont*, *ont* n'ont point de rapport avec les formes provençales dont parle M. Neumann, et, par conséquent, qu'ils ne s'expliqueraient pas d'après le même principe.

Sans s'occuper de la question de l'existence ou du développement de **facunt*, M. Schwan soutient que *font*,

(1) Gr. Gr., p. 613.
(2) Z.f.R.P., VIII, 392, 396.
(3) Quellen d. parasit. *i*, p. 11.
(4) Rom., 85, 158.
(5) Z.f.R.P., XII, 214.

qui ne correspond pas à *fakjunt*, est une forme créée par analogie, d'après *sont*, de même que *ont, vont*, etc. Tout fait croire, dit-il (1), que c'est d'abord *ont*, puis *vont*, et enfin *font*, *sont* qui se sont transformés sur ce patron. — Quant à *feent*, il ne correspond, selon lui, ni à *fakjunt*, ni à **fakunt*, ni non plus à **facant*, avec la désinence empruntée à la Ire conjugaison. Donc, *feent* doit être regardé comme une création analogique qui tient à **vedent* > **veent* < *vadunt* et **esteent*, de même que 3 *fẹt* (St Estèphe) s'est formé sur l'ancien *vet* < *vadit*.

Cette explication est contestée par M. W. Meyer (2) qui adopte et développe l'opinion de M. Neumann, d'après laquelle *feent* serait le reflet de **facunt*. — Nous citons textuellement son exposé de la question :

Feent Jon. de *facunt* est difficile : voir dans ce mot une forme créée analogiquement sur *vedent* de *vadunt*, qui ne nous aurait pas été transmise, serait une hypothèse qu'on ne peut guère admettre, étant donnée toute l'histoire postérieure de ces verbes. La haute antiquité de ce mot et le fait que, plus tard, c'est seulement la forme analogique et relativement récente *font* qui persiste, rendent probable la supposition que *feent* (3) serait la forme organique et viendrait de *facunt* en passant par *facu̯unt*, cf. *aqua : eve* (§ 501). La voyelle vélaire aurait donc agi sur un *k* précédent de la même manière que *u̯* et qu'une voyelle vélaire sur un *k* suivant (§ 444). Reste ensuite la question de savoir pourquoi *lacus* n'a donné ni *lẹ*, ni en tout cas *lou* qui répondrait au résultat de *fagus*. Les lois relatives aux voyelles finales rendent raison de ce fait. Dans la combinaison *ak*, l'*u* ne pouvait pas modifier la consonne; il n'avait d'influence que sur

(1) Cf. Altfranz. gramm. (1re édit.), p. 129.
(2) Gramm. d. langues rom., § 439.
(3) Par une faute d'impression : *funt*.

une explosive sonore (ou déjà une spirante : *fayu?*), ou sourde, mais précédée d'une voyelle labiale. Donc *lacu* a passé à *lah·u*, puis l'*u* est tombé : *lah·* d'où *lai*. Par contre, *-unt* persista plus longtemps, de *facunt* est sorti *fah·unt*, puis *fẹh·unt*, *feẹnt*.

L'opinion ci-dessus a été réfutée, il y a peu de temps, par M. P. E. Lindstrœm (1). Faisant d'abord remarquer que les explosives intervocales deviennent sonores avant de se changer en fricatives, en français, il montre ensuite la contradiction que commet M. W. Meyer, quand il admet, § 439, le développement *lacu* > *lah·u*, après avoir soutenu, § 433, que *lacu* devient *lagu*. Car *lagu* et *lah·u* ne peuvent pas tous deux être des formes transitoires entre *lacu* et *lai*, l'un ne pouvant pas résulter de l'autre.

Ajoutons que les exemples analogues contenus dans les monuments épigraphiques et les manuscrits latins établissent le fait que *lacu* devient *lagu* dans le latin populaire. Or, *lah·u* ne peut pas être plus ancien que *lagu*, puisqu'un tel changement de fricative en explosive n'existe pas. *Lah·u* ne peut pas non plus être un développement plus récent que *lagu*, car une explosive sonore intervocale ne donne jamais de fricative sifflante, dans cette position. Par conséquent *lah·u* est inadmissible.

Pour ce qui regarde le développement du *c* linguodorsal intervocal, on sait qu'il se change soit en semi-voyelle palatale, comme dans *paca* > *paga* > *paịe* > *paie*, soit en semi-voyelle gutturale : *locu* > *logu* > *lou̯u* > *lou*. Il est donc de toute évidence que *facunt* ne pourrait devenir en français autre chose que **faient*, ou *font*. *Feent* reste toujours inexpliqué, pour peu que le point de départ ait été **facunt*.

(1) De obetonade vokalernas bortfall, p. 28, note.

Cela établi, il reste à examiner si quelque chose peut justifier cette forme hypothétique.

Les monuments du latin populaire, qui, dans des cas analogues, nous laissent parfois des indications, ne contiennent, que nous sachions, rien qui puisse être allégué à l'appui de cette forme. Ce fait est d'autant plus significatif, nous le répétons, que celle-ci aurait forcément dû remonter à une époque reculée.

Quant à la position des langues romanes à l'égard de cette forme proposée, nous l'avons déjà indiquée. Si ces langues refusent de reconnaître *facunt*, elles attestent, au contraire, comme l'a fait observer M. Lambrior (1), l'existence de la forme **faunt* dans le latin populaire. Pour peu que cela soit reconnu, il est inutile de recourir à d'autres moyens pour expliquer *font*.

Ajoutons, toutefois, que M. Schwan et d'autres auteurs veulent que ce soit la forme correspondante du verbe *être* qui ait engendré aussi bien *sont* que les autres formes du même type.

Nous ne pouvons nous ranger à cet avis. Car le verbe *être* a beau s'employer extrêmement souvent, s'il n'existe pas de rapport entre ses formes et les reflets de *facere* — et en réalité on n'en trouve pas — il n'est pas permis de présumer qu'il ait pu exercer une influence telle que celle qu'on veut lui attribuer. Il en est de même pour le verbe *aveir* (2).

Nous passons à la formation des 2ᵉ et 3ᵉ personnes du présent.

(1) Rom., 81, 351.
(2) Voir sur *habunt* Z.f.R.P., V, 43; Rom., 81, 441, et ib., 85, 293.

Pour ce qui concerne 2 *fais,* il n'y a pas d'observation à faire sur son développement (1).

De même que 3 *tacet* > *taist,* 3 *placet* > *plaist,* etc., 3 *facet* serait devenu **faist* conformément aux lois phonétiques. Car en raison de la chute tardive des voyelles finales en gallo romain, phénomène qui, d'après M. G. Paris (2), n'est guère antérieur au 8e siècle, on ne peut pas accepter comme point de départ 3 *fac't*, proposé par M. Joret (3). — D'ailleurs, l'hypothèse de ce dernier ne contribue en rien à résoudre la question soulevée par l'existence de 3 *taist*, *plaist.*

M. Koschwitz (4) est d'avis que 3 *fait* et 5 *faites* se conforment aux lois phonétiques, puisque, d'après lui, l'*a* + une palatale vocalisée doivent donner en français *ai.*

A cet avis se range également M. Schwan (5). Néanmoins, il paraît admettre, ailleurs, la forme **plaitst* comme reflet régulier de *placet* (6).

L'aspect différent des formes *taist*, *plaist* et *fait* s'explique par ce fait que la dernière forme n'est pas le reflet régulier de *facit.*

Selon M. Horning (7), la chute de l'*s* dans **faist*, **dist* tiendrait peut-être à une tendance à différencier les formes du présent de celles du prétérit. — Cette assertion manque absolument de vraisemblance pour ce qui est de **faist*, déjà peu apte à s'entremêler aux formes du parfait.

Il n'est pas probable non plus que ce mot et d'autres

(1) Voir Mussafia, Rom., 89, 548.
(2) Rom., 85, 158.
(3) Du c, p. 160.
(4) Kommentar, 137.
(5) Z.f.R.P., XII, 198 note 3.
(6) Ib., 215.
(7) Lat. c, p. 39.

analogues se soient refaits sur le thème de l'infinitif. Si cela était, pourquoi ne conjuguait-on pas anciennement 3 *duit* pour *duist?*

Quant aux deux proparoxytons 4 *fácimus* et 5 *fácitis*, M. Koschwitz (1) soutient qu'ils se sont développés, en français, conformément aux lois phonétiques. A son avis, ils auraient parcouru la marche : *fágimus* > *faymes* > *faimes ; fágitis* > *faytes* > *faites.*

Aussi, M. Schwan (2) et M. Waldner (3) admettent comme le résultat d'un développement régulier, 4 *faimes*, sans motiver, que nous sachions, leur opinion.

M. Horning (4), qui propose la forme **faisms* comme le reflet régulier de *fácimus*, croit que l'*s* y a bien pu tomber pour des raisons de nature euphonique.

Quant à M. W. Meyer (5), qui admet bien les développements *acinus* > *aisne*, *cicinus* > *cisne, gracilis* > *graisle*, sur lequel s'est refait, d'après lui, *fraisle* (6), il trouve difficile de décider si l'a.-français *dismes* tient son *s* de *diz* et si *faimes* est la forme régulière, ou bien au contraire si *dismes* est conforme aux lois phonétiques et si *faimes* a été reformé sur *faites.* — Car, selon lui, il est sûr que 5 *faites* est le reflet régulier de *fácitis*, qui s'est développé ainsi à cause de la chute de la voyelle posttonique avant l'assibilation du *c*. — Toutefois, *factis* devant donner régulièrement **faits*, il faut expliquer l'*e* final. Aussi M. Meyer déclare-t-il, dans le § 313, que *facitis* est resté plus longtemps trisyllabe que *placitum*, en raison de l'influence de la forme *facimus*,

(1) Kommentar, 131.
(2) Z.f.R.P., XII, 195.
(3) Quellen d. parasit. *i*, p. 23.
(4) Lat. c, 39.
(5) Gramm. d. langues rom., § 531.
(6) Cf. G. P., Rom., 86, p. 620,

qui compte encore pour trois syllabes dans le latin vulgaire. — Si cela est, il paraît difficile d'admettre pour *fácitis* le développement que propose M. W. Meyer.

Abstraction faite de cette hypothèse, il n'y a guère de raison suffisante pour supposer que la penultième atone serait tombée à une époque si reculée du latin populaire. M. W. Meyer cite comme preuve l'évolution *placitum* > *plait*, etc. Seulement, il n'est pas possible de s'appuyer sur ce développement, pour cette raison qu'il se peut bien que *plait* soit le reflet régulier, non pas de *placitum*, mais de **plactum*, c'est-à-dire une forme analogique créée par le latin populaire, en vertu de l'association *facio-factum*, *jacio-jactum*, *docio-doctum*, **cocio-coctum*, etc.

En admettant qu'il n'y a pas de raison valable pour accepter la syncope de la pénultième dans ces conditions, il faut croire que *fácitis* aurait dû devenir **faistes*, de même que le reflet régulier de *fácimus* est certainement **faismes*. Car, même dans le cas où *disme* serait modelé sur *diz*, et où le suffixe ordinal *-isme* dans *dezisme*, *onzisme*, *treizisme* ne serait pas le reflet du suffixe abstrait *ęcimus* (1), mais celui de *-ēsimus* précédé du *c* (2), ou bien une création analogique faite sur *disme* (3), les exemples *aisne*, etc., cités plus haut, suffisent, à notre avis, pour établir le développement régulier de *fácimus* (4).

Le RHÉTO-ROMAN emploie déjà dans l'ancien surselvan i *fatš* (Ilg nief test. Math., 20, 13, etc.).

(1) Horning, Lat. c, p. 22, note.
(2) Neumann, Z.f.R.P., VIII, 261.
(3) Schwan, ib., XII, 195.
(4) Cf. les publications de MM. W. Meyer et G. Paris sur cette question, dans la Romania, 92, p. 338 ss., parue après que ceci a été écrit.

Comme le démontre le développement **bracium* > *brats*, *glaciem* > *glats*, *faciam* > *fatsa*, etc. (1), cette forme s'est transformée d'après les lois phonétiques.

Dans le Barlaam, qui représente la variété soi-disant catholique du surselvan, cette forme est rendue par 1 *fets* (Arch., VII, 275, 8), à côté duquel se range, d'après M. Ascoli (2), 1 *têś* < *taceo*. La traduction moderne de la Bible emploie constamment 1 *fets* (Math., 20, 13; 21, 24, 27; Joh., 8, 49, 54, etc.).

Il paraît, dans le cas présent, que la palatale, quoique restant toujours, ait communiqué à la voyelle thématique sa nuance vocalique (3). Comparez les dérivés analogues dans certains dialectes italiens.

Dans les anciens textes frioulans, nous relevons 1 *fās* (Testi frioul., 290). Cf. *braza* (ib., 195), prés. de conj., *fazzi*, 221, 231). — Le dialecte moderne de la Carnie (Dégano) a *faś* (Gartner, § 192), forme qui, pour le développement du *c*, se trouve d'accord avec d'autres développements du *c* + *y* de cette contrée (4).

En surselvan, *pacem* devient *paš*, *crucem* > *cruš*, *decem* > *dieš*, etc. (5). Il faut donc reconnaître comme des formes analogiques 2 *fas* (Barlaam, 282, 40; I niev test. Math., 6, 2, 3; 21, 23, etc.), et 3 *fa* (Légendes surselv., 80, 81; I niev test. Math., 5, 45; 6, 3; 7, 21; 8, 9; 15, 5, 8, etc.). Comparez *dar das*, etc , *star stas*, etc.

Il en est de même pour 6 *fan* (Légendes surselv., 90; I niev test. Math., 5, 9, 44, 46, 47; 6, 2, 16; 12, 2, etc.).

(1) Arch. glott., I, 79.
(2) Ib., VII, 418; cf. I, 86, note.
(3) Ib., I, 360; cf. W. Meyer, Gramm. d. l. rom., § 230.
(4) Cf. Arch., I, 481 ss.
(5) Arch., I, 80.

Les textes frioulans rendent les 2[e] et 3[e] pers. par :

2. *faas* (Testi friul., p. 222); (*fas*) 289).
3. *fas* (ib., 217, 249 (*faas*), 226, 229).

En Carnie s'emploient 2 *fas* (Gartner, § 192), et 3 *faš*, forme qui, au point de vue phonétique, serait le reflet régulier de *facit*. Cf. *dieš* < *decem*, etc. (1). — Suivant l'habitude établie de ce dialecte, *faš* s'emploie pour rendre la 6[e] personne. Cf. 3 et 6 *diš*, 3 et 6 *trái*, etc. (Gartner, § 134).

Les textes cités présentent encore *fázin* (*fasin*), 210, 289, 298

Dans les 4[e] et 5[e] personnes, les deux dialectes en question déplacent l'accent du latin littéraire. Le surselvan présente les formes :

4. *figiéin* (Barlaam, 266, 18; Légendes surselv., 90; (*fagein*) I niev test. Fatgs, 23, 9).
5. *figiéis* (Barlaam, 277, 10; (*fageits*) I niev test. Math., 5, 47; 7, 23; 23, 15; Marc., 5, 39; 7, 13).

On sait que l'orthographe *-gi-* (ou dans la Bible, *g* devant *e*, *i*) désigne le son de *d* mouillé.

Puisque le *c* + *e*, *i* protonique donne dans cette position *ž* en surselvan (cf. *važin* < *vicinum*, *ižiú* < *acetum*, etc.), les deux formes citées ne s'accordent pas aux lois phonétiques.

A en croire M. Horning (2), ces formes seraient refaites sur les 4[e] et 5[e] pers. de prés. du conjonctif.

Le frioulan présente dans les anciens textes la forme 4 *fazijn* (Testi friul., 266).

(1) Ib., I, 482.
(2) Lat. c, p. 107.

Le dialecte moderne de Dégano emploie 4 *fažin* et 5 *fažios* (Gartner, § 192), formes qui montrent le même développement du *c* protonique que *vižin*, *cužine*, etc. (1).

Le ROUMAIN rend dans ses plus anciens monuments les 1e et 6e personnes par *facu*. Ainsi 1 *facu* se retrouve dans le fragment de Deuteron. (32, 39) joint à la Psaltirea Scheiana (du dialecte valaque), et la forme identique de la 6e pers. dans Ps. Schei., 58, 6; 91, 8; 93, 16; 100, 8; 110, 10. De même, 1 et 6 *facu* dans le dialecte de Moldavie, p.e., Ps. Dosofteiu, 9, 63, 66; 12, 15; 13, 16. Cf. 1 *fac*, 6 *facu* (Gaster, Chr., I, CXLI), dans le dialecte istrien.

Conformément à la prononciation actuelle de la forme en question, le roumain moderne, qui conserve encore l'ancienne orthographe, p. e. dans la traduction de la Bible (Exod., 20, 6; 34, 10, etc.), écrit maintenant plus souvent 1 et 6 *fac*.

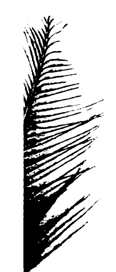
***Bracium* devenant en macedo-roum. *bratsu*, **lacium* > *latsu*, *facia* > *fatse*, en istro-roum. *brats*, *fatse*, etc., il s'ensuit que les formes citées ne sont pas conformes aux lois phonétiques pour le développement du *c* + *y*. Voilà pourquoi on a voulu faire croire que le point de départ serait **faco* (2).

Cette hypothèse ne tient pas debout, nous le répétons encore, en présence des faits qui établissent le développement normal de *c* + *y* dans le latin vulgaire, évolution de laquelle il n'y a pas de raison d'exclure *facio*. Les indications, fournies par les langues romanes, paraissent démontrer qu'au moment de la colonisation dacienne,

(1) Arch., I, 482.
(2) W. Meyer, Gr. Gr., p. 366.

on était parvenu au moins à la prononciation *faţo*. Cette forme aurait dû donner *faţ* en roumain, conformément aux lois phonétiques. Comparez le développement régulier de $t + y$ en *scutio* > *scoţ*, *sentio* > *simţ*, *video* > *vaz*, *audio* > *auz*, etc. Mais l'évolution de *facio* a dû être entravée de bonne heure par les influences analogiques des thèmes en *c* guttural, savoir *zic*, *duc*, avec lesquels le verbe *face* entretenait certainement des relations étroites (1). Ce qui s'est passé pour 1 **fats* avant le commencement de la période littéraire, est plus tard arrivé à *scoţ*, *vaz*, conj. *scoaţă*, *vază*, etc. Car ces formes se conjuguent aujourd'hui souvent : 1 prés. de l'ind. *scot*, *vad*, conj. *scoată*, *vadă*, etc., les anciennes formes gardant toutefois encore leur supériorité.

Ce qui a été dit de la 1re pers., s'applique aussi à la 6e, qui, vu le traitement roumain des finales (2), présente. en règle générale, la même forme que celle-ci.



Facis, *facit* deviennent en daco-roumain régulièrement :

2. *faci* (Ps. Schei. Exod., 15, 11; ps. 76, 15; 85, 10; Bibl. Genes., 4, 7; 21, 22; Exod., 5, 16, etc.).
3. *face* (Ps. Schei., ps. 1, 3; 14, 3; 37, 7; 48, 19; 55, 5; Bibl. Genes., 29, 26; 31, 12, etc.).

Cf. en macédo et istro-roumain 2 *faţi*, 3 *faţe* (Gaster, Chr., CXLI; Miklosisch, 2, 51).

Aux 4e et 5e personnes, le roumain garde, sauf pour le dialecte istrien, l'accent latin. On conjugue donc :

4. *fácem* (Ps. Schei., ps. 59, 14; Ps. Cor., 59, 24).
5. *fáceţĭ* (Ps. Schei., 57, 3; 102, 20, 21; Ps. Cor., 57, 2).

(1) Cf. Miklosisch, Beitræge, 4, 56; Horning, Lat. c, p. 131.
(2) Voir W. Meyer, Gramm. d. l. rom., § 553.

Cf. dans l'istro-roum., *faṭén*, *faṭéṭe* (Gaster, Chr., CXLI).

L'ITALIEN possède dans l'ancienne langue 1 *faccio* (Monaci, 49, 56, 60, 62, 78, 79, etc.; Caix, Orig., § 156), qui se conforme au développement de *braccio*, *laccio*, *minaccio*, etc. Il en est de même pour l'ancien 6 *fácciono*, aujourd'hui hors d'usage.

On sait que cette évolution du *c* + *y*, qui aboutit à la palatalisation du guttural, appartient non seulement au dialecte qui est devenu langue littéraire par préference, mais aux dialectes umbro-romans en général (1) Pour en donner des exemples, le dialecte moderne de Teramo emploie 1 *facce* (Savini, Dial. teram., p. 51, 72), comme *setacce*, etc., et la même forme revient, p. e. à Campobasso (D'Ovidio, Arch., IV, 184). Cf. 6 *fanne*, de même que *štanne*, etc.

Remarquez pourtant le dialecte de Romagne (le faëntin), décrit par M. Mussafia (2). Le *c* + *y* se développe ici en *z* (*ts*) sifflant : *brazz*, *giazz*, etc. (3). *Fazz* < *facio* (4) est donc conforme aux lois phonétiques. Cf. les formes *vẹg* < *vado*, qui, d'après M. Mussafia (5), a peut-être passé par **vao* **vago*, *dêg* < *do*, *stag* < *sto*. — La 6ᵉ personne de *fê* y a complètement disparu et est remplacée partout par la 3ᵉ personne (6).

Dans plusieurs dialectes, ainsi que le vénitien, le véronais, l'ombrien, le napolitain, etc., reviennent *vago*, *vaco*, qui ont entraîné la formation de *stago*, *fago*, *staco*,

(1) Caix, Origine, § 156.
(2) Wien. Ak., Sitzungsberichte, tome 67.
(3) Ib., p. 703.
(4) Ib., p. 718.
(5) Ib., p. 718.
(6) Ib., p. 715, note 1.

faco. Le développement de *dico* y est peut-être pour quelque chose (1).

A côté de 1 *faccio*, apparaissent comme formes littéraires 1 *fo* (p. e., Parafr., 20, 34) et *fao* (p. e., Cola di Renzo, c. 25, 26). *Fao*, formé sur le thème *fa*-, a bientôt dû disparaître pour laisser la place à la forme *fo*, qui s'est répandue dans l'italien du centre et du nord au préjudice de la forme régulière *faccio*, maintenant moins fréquente.

C'est à la même influence qui s'est fait valoir en prov. et en cat. qu'il faut attribuer les formes analogiques, 6 *fano* (Albertano, Lib. della Consol., ch. 38; Dittam., V, ch. 12; Monaci, p. 76), *fanno*, *fan* (p. e. Monaci, p. 76), qui déjà remplacent dans l'ancienne langue la forme régulière. — Chez d'anciens auteurs, apparaît quelquefois une forme correspondant à 1 *fo*, savoir *fono*, *fonno*, *fon* (Jacopone, I, sat. 15, 15; Cron. di Mantova, II, ch. 24), qui s'emploie même pour rendre la 1re personne (2). Cf. *vonno*, *stonno* (Nannuci, 612).

Dans les dialectes du nord, le *c* + *y* s'est avancé plus loin dans le chemin du développement. Dans les anciens monuments provenant de cette partie de l'Italie, on écrivait de différentes manières, savoir 1 *façço* (Ant. parafr. lomb. 116, 36, etc.), *faço* (Tratt. reg. rect., 8, 25; Kath., 390, 660; Monum. ant., A, 202; G, 170), *fazo* (Bonvesin, E, 129; Rime Genov., 211, 150; 214, 2, etc.). — S'appuyant sur le fait connu que dans ces documents *çç* et *z* varient avec *c*, *cc*, on a soutenu que le reflet de *c* + *y* y aurait la même valeur pho-

(1) W. Meyer, Gr. Gr., p. 539; cf. It. gramm., § 457.
(2) Mussafia, Beitrag zur kunde der nordit. mundarten, p. 119, note 3.

nétique que *-cci* dans *faccio*. Il n'en est rien (1). Le *ci̯* y a en réalité poussé plus loin son évolution que dans l'italien du centre, car cette combinaison y a donné le son *ts*, qui se maintient encore par place, p. e. dans le milanais moderne (2), tandis qu'il s'est ailleurs transformé en fricative sifflante (3).

A la 6ᵉ personne, la forme régulière a disparu pour être remplacée par 6 *fanno* (Kath., 100, 431, etc.), *fanne* (ib., 641), *fano* (ib., 667, 851), *fan* (Ant. parafr. lomb., 3, 16; 4, 38; Rime Genov., 177, 403, etc.), *fam* (ib., 182, 70, etc.). Les Monum. ant. emploient aussi 6 *faso* (D, 336), et dans d'autres anciens documents se retrouve 6 *fai* (Tobler, Dionys. Cato, fol. 13, v. 22; Ugoçon, 762, 448).

Quant aux dialectes du sud de l'Italie, ils changent le *ci̯* en *zz* = *ts*, etc. (4). Ainsi le calabrais montre la forme 1 *fazzu* (Scerbo, § 185), à laquelle se rangent les mots *rizzu* < *ericium*, *fezza* < *feccia*, etc. D'autre part, la 6ᵉ personne *fanu*, *fannu* (Scerbo, l.c.) s'y conforme sur les verbes *danu*, *stanu*, etc. L'ancien napolitain a, d'une manière régulière (5), 1 *façço* (Altneap. Regim. san., 19), *faço* (ib., 21, 214, 256, 403, 515), mais rend la 6ᵉ personne, en raison d'influences analogiques, par *fácino* (Altneap. Regim. san., 59, 202, 308), dont le *c* se prononce sans doute comme dans l'italien du centre (6).

Les formes *facis*, *facit* sont continuées, dans l'ancien italien littéraire, par :

2. *faci* (Dante, Inf., 10, 16; 14, 135);

(1) Cf. Horning, Lat. c, p. 111.
(2) Salvioni, p. 39, § 252.
(2) W. Meyer, It. gramm., § 252. Cf. Ascoli, Arch., II, 129.
(4) Scerbo, § 109. Cf. Horning, Lat. c, p. 129.
(5) Altneap. Regim. San., p. 529.
(6) Ib., p. 537.

3 *face* (ib., I, 56; 10, 9, etc.; Purg., 2, 97; 5, 63, Par., 3, 87; 4, 77, etc.; Ciullo, XXVIII; Guittone, Lett., 133, etc.).

Cf. *pace* < *pacem*, *vice* < *vicem*, *croce* < *crucem*, etc.

A côté de ces reflets réguliers des formes latines, se montrent toutefois plus fréquemment, chez Dante et ailleurs, 2 *fai* et 3 *fa*. Les anciennes formes ne sont pourtant pas disparues de la langue moderne. Elles se maintiennent surtout dans les dialectes, notamment ceux du sud de l'Italie, à côté des autres (1).

L'ancien Regimen Sanitatis napolitain contient une fois 2 *faci* (243) et souvent 3 *face* (71, 111, 300, 420, 423, 527, 630, etc.), 2 *fai* (131, 305, 352, 397, 503, 592), 3 *fa* (143, 264, 436, 457, 506) et aussi la forme 3 *fase* (334). Le dialecte moderne offre encore des traces de cet état de choses.

En Teramo les formes usuelles sont : 2 *fi* (Savini, p. 72, § 82) et 3 *fa*. Cf. *di, da ; šti, šta ; vi, va*, etc. Voir sur leur formation, Savini, p. 64, § 49.

Le dialecte déjà cité de la Romagne rend ces personnes par 2 *fẹ*, 3 *fa* (Mussafia, l. c., p. 718). Cf. *vẹ*, *va* (*andẹ*), *dẹ* < *das*, *stẹ* = *stas*, etc. (2).

Dans les anciens dialectes du nord, on trouve le plus souvent :

2. *fai* (Kath., 548, 551 ; Monum. ant., E, 310 ; Passione, 63 ; Ugoçon, 527, etc.);
3. *fa* (Kath., 42, 92, etc; Monum. ant., A, 83, 116; B, 154; Ant. parafr., 9, 30, 36, etc; Ugoçon, 841 ; Gir. Pat., 49,88, etc.).

Quelquefois y apparaissent 2 *fas* (Tratt. de Reg., VIII,

(1) Caix, Origine, 236; cf. W. Meyer, It. gramm., § 351.
(2) Cf. Mussafia, Romagn. mundart, p. 653.

26) et fréquemment 3 *fae* (Kath., 203, 855, 865, 959) (1) ou 3 *fai* (Kath., 325,335, 683, etc.; Ugoçon, 70, 264, 372; Gir. Pat., 18, 60), employé comme 6ᵉ personne dans Dionys. Cato, 13, v. 22; Ugoçon, 762, etc. (2).

Bonvesin conjugue : 2 *fe* (A, 247), 3 *fa* (B, 99), de même que 2 *de* (A, 65), 2 *ste* (A, 91), formes qui correspondent régulièrement à *fai*, *dai*, etc., de la langue littéraire (3). Cf. chez Bonvesin, 3 *dex* < *decet* (N, 23), *lese* < *licet* (N, 135, etc.), dont l'*x* et l'*s* représentent l'*s* sonore (4).

Outre ces formes, il y en a dans les anciens documents quelques-unes qui laissent entrevoir un état de choses dont il n'y a maintenant plus de traces.

Ainsi, on trouve dans les Monum. ant., 3 *faso* (B, 123), aussi employé comme 6ᵉ pers. (D, 336) (5). Cf. 3 *diso* (ib., A, 205), *plaso* (C, 262), *plas* (G, 449), développés ainsi que *crox*, *pax*, etc.

De même, le Trattato de Regim. Rect., qui se sert souvent de 3 *fa* (VI, 11; VII, 3, etc.), emploie la forme 3 *fase* (X, 19, 20, 24; XIX, 8). Cf. les formes *dise*, *desplase*, etc.

Les Rime Genov. contiennent 2 *faci* (:*lazi*), 235, 283; et 2 *fai*, 178, etc.

Retournons, après cet aperçu, aux formes toscanes, pour envisager leur développement.

M. W. Meyer s'est prononcé sur cette question dans le Grundriss et dans sa grammaire italienne.

Dans la première publication (6), M. M. soutient que

(1) Cf. Mussafia, Kath., p. 232.
(2) Cf. Tobler, Dionys. Cato, p. 26.
(3) Mussafia, Darst. der altmail. mundart, p. 25.
(4) Ib., p. 17.
(5) Cf. Mussafia, Monum. Ant., p. 125.
(6) P. 539; cf. p. 532.

2 *fai* s'est développé conformément aux lois phonétiques de l'italien. — A en juger par l'évolution que M. M. accepte pour les cas analogues (1), *facis* devrait pourtant donner *faci*. Donc, on ne peut guère comprendre cette assertion. Le changement de *magis* en *mai* s'explique, selon lui, par la syncope latine de l'*i* (2).

Dans sa grammaire italienne (3), M. M. émet l'opinion que la conformité des mots réguliers *fate* et *state* aurait entraîné celle de *fai* et *stai*, de même que la création des formes 3 *fa*, 6 *fanno* et 1 *fo*. — *Fai* est donc expliqué comme forme analogique.

En effet, cette opinion s'accorde mieux, en principe, avec les données de la linguistique italienne que la première. Car l'examen des développements analogues démontre, comme nous avons fait voir plus haut, que *faci*, *face* sont, au point de vue phonétique, les dérivés réguliers des formes latines, fait que confirment, du reste, les dialectes. — En admettant la nature analogique de *fai*, *fa*, etc., nous n'admettons pourtant pas que la transformation soit due à la cause que désigne M. M., car, à notre avis, *fate* est une forme analogique, tout aussi bien que les autres, énumérées par lui. D'après ce que nous avons dit plusieurs fois, c'est dans la conformité *fare*, *dare*, *stare* que nous voyons la principale cause de la création des formes analogiques.

Aux 4[e] et 5[e] personnes du prés. de l'ind., il y a, on le sait, un déplacement de l'accent latin. La forme *fakémos* du latin populaire doit donner *facémo*, conformément aux lois phonétiques. Et, en effet, cette forme se retrouve assez fréquemment dans l'ancienne langue, p. e. Lett. Sen., Monaci, 162, 165, chez Dante et plu-

(1) Gr. Gr., p. 530.
(2) Ib. p. 532. Cf. It. gramm., p. 170.
(3) § 457.

sieurs autres auteurs, p. e. Jacopone, VI, chap. IV, 8; Sannazaro, Arc., Egl. 6, etc. Vers le 14e siècle, où la désinence *-emo* fut remplacée par *-iamo* (1), apparaît fréquemment la forme *faciamo*.

De même, l'ancien toscan employait 5 *facéte* (Caix, Origine, § 232; Nannucci, 606), forme qui revient encore chez Dante, quoique rarement, car, à cette époque, 5 *fate* ou *faite* (Monaci, 45, etc.; Fra Guittone, Lett., 4, 13, 20, etc.), s'est généralement introduit pour *facéte*.

On trouve aussi, anciennement, 5 *faemo*, (Lett. Sénes. del 1260, Monaci, 163), *faimo*, *famo* (B. Jacop., lib. VI, chap. 4), variant avec la forme régulière, qui se maintient toujours.

Dans les dialectes, les formes originales de l'italien sont encore en pleine vigueur, à certains endroits.

Ainsi, on conjugue à Campobasso 4 *faceme*, 5 *facete* (D'Ovidio, Arch., IV, 184).

Le calabrais et le napolitain, dont on se rappelle l'infinitif *facire*, mentionné plus haut (2), emploient les formes 4 *facimu*, (*-o*) et 5 *faciti* (*-e*) (Scerbo, Dial. Calabro, p. 59; Nannucci, p. 606).

De même, l'ancienne littérature du nord retient des traces du type régulier, savoir 4 *façemo* (Kath., 605; Ugoçon, 1480), *fasemo* (Ugoçon, 809), *facemo* (Ant. parafr. lomb., 18, 31). Comme 5e pers., les Rime Genov. se servent des formes *fazei* (258, 119; 294, 22) et *fai* (219, 77; 258, 120; 294, 26), qui se retrouve aussi dans Kath., 123, Monum. Ant., G, 379, Ugoçon, 891 (3). Cf. 5 *dai*, *stai* (Monum. Ant., B, 321) et 5 *deví*, *podhé*, *saví*, *devé*, etc. (Ugoçon, 29).

Parfois on trouve, dans la littérature du nord, 5 *fadi*

(1) W. Meyer, It. gramm., § 391.
(2) Voir p. 45.
(3) Cf. Tobler, Ugoçon, p. 30.

(Mussafia, Beitr. zur kunde d. nordit. mundarten, 119), qui est modelé sur *dadi* < *datis* (1). Ils ont entraîné 5 *didi*, à côté duquel se maintient la forme régulière *disè* < **dicétes*.

Dans le dialecte faëntin (Romagne), nous relevons encore les formes 4 *fęn* et 5 *fasì*, jamais *fę* ou *fi* (2). Cf. 4 *andén*, *sten*, etc.

Quant au développement de ces formes, M. Caix (3) a émis l'opinion que *fate* serait le développement postérieur de *faite*, issu de *fa(c)itis* par la chute du c intervocal.

Cette hypothèse implique, on le voit, non seulement la conservation de l'accent classique à la 5e personne (4), mais encore la chute du *c*, phénomène qui est inadmissible.

D'après Nannucci (5), *fai*, *faimo*, *faite*, *stai*, *dai*, *puoi*, etc., doivent leur existence à des infinitifs tels que *faiere*, *staiere*, *daiere*, *poiere*. Nous n'avons guère besoin de dire que cette supposition ne trouve pas de soutien dans l'italien actuel.

M. W. Meyer (6) regarde, nous l'avons déjà dit, *fate* comme un reflet régulier de *fácitis*, qui aurait donné la filière **fágetes*, **fáįete*, *faite*, *fate*. — Nous renvoyons, en ce qui concerne cette assertion, à ce qui a été dit plus haut du développement de l'infinitif (7).

Fate est une forme analogique, créée d'après les mêmes

(1) Cf. Mussafia, l. c., p. 117 (*t* > *d*).
(2) Cf. Mussafia, Darst. d. romagn. mundart, p. 719.
(3) Origine, p. 110.
(4) Puisque, d'après Caix, § 85, 86, *a* + *i* se développent ainsi, sous la condition que l'accent porte sur la première voyelle de l'hiatus : *áire* > *are*, etc.
(5) Analisi, p. 609, 641.
(6) It. gramm., § 212.
(7) P. 43.

principes que les autres formes de la même espèce.

Comme nous l'avons vu, l'italien possède, dans ses anciens monuments, différentes séries de formes du présent de l'ind., dont une est créée d'après l'infinitif *fare*, etc.; une autre dérive régulièrement des formes latines, tandis qu'un troisième groupe semble occuper, en quelque sorte, une position intermédiaire entre les deux.

Après cette revue des formes du présent de l'indicatif, il nous reste encore quelque chose à ajouter, une comparaison à établir entre les formes citées de chaque idiome en question.

En règle générale, l'ensemble des langues romanes paraît confirmer les indications, souvent vagues, que nous donnent, sur le point de départ de l'évolution, les monuments du latin populaire. Mais on verra que ces langues nous en fournissent encore d'autres qui ne sont pas appuyées par des documents latins.

Pour en récapituler les principales données, il est d'abord hors de doute que c'est bien le reflet, plus ou moins développé, de *facio* qui s'est répandu de par le domaine roman, qu'il s'y soit maintenu, ou qu'il ait déjà disparu à l'époque où apparaissent les premiers signes d'une littérature.

Ainsi, on retrouve en SARDE I *fatho* (*fatio*), log. *fatto*, camp. *fazzu*, en PORTUGAIS *fazo*, en CATALAN *fas*, en PROVENÇAL et en FRANÇAIS *faz*, en RHÉTO-ROMAN *fatš* et en ITALIEN *faccio*, *fazzo*, tandis que l'ESPAGNOL et le ROUMAIN ne présentent dans leurs littératures que *fago* et *facŭ*.

En outre, apparaissent, dans des régions étendues, des formes qui appartiennent à un autre type, savoir *fau* en catalan et en provençal, *fau* et *fo* en italien.

Quant à la 6e personne, elle ne présente qu'en ESPAGNOL-PORTUGAIS, en FRIOULAN et en ITALIEN des reflets qui,

au point de vue phonétique, et pourtant non sans réserve, correspondraient à *faciunt*.

Dans le reste des langues romanes, elle est toujours rendue par d'autres formations : dans l'ancien SARDE *fachen, log. faghent*, en CAMPIDAN *fainti*, en CATALAN *faent, fan*, en PROVENÇAL *fan, faun, fon, fau, fou*, en FRANÇAIS *font* (*fecnt?*), en RHÉTO-ROMAN (surselvan) *fan*. Comparez en ITALIEN *fanno, fonno, fon*. Le ROUMAIN se sert de *fac(u)*.

Vu les indications données par ce groupe sur le traitement de la 6ᵉ personne, il est loin d'être sûr que les formes citées de l'espagnol-portugais, du frioulan et de l'italien soient de vrais rejetons de *fakjunt*, bien que leur aspect semble s'y prêter.

Très sensible aux influences analogiques, la 6ᵉ personne a presque partout conformé son thème à celui qui, de droit, revient à d'autres personnes de présent. C'est ainsi que le sarde a substitué *fachen* à **fathon*, que le provençal a créé, par exception, *fa(c)zen*, etc.

En posant comme point de départ les formes latines littéraires, telles qu'elles sont modifiées dans le langage populaire, nous constatons, pour ce qui est des autres formes du présent, que le SARDE a développé régulièrement :

2. *faches* (*faghes*), 3 *fachet* (*faghet*), 4 *fachimos*, (*faghimos*), etc.,

irrégulièrement :

2. *fais*, 3 *fai*, 4 *feus*, 5 *feis*.

L'ESPAGNOL, régulièrement :

2. *fazes*, 3 *faz(e)*, 4 *fazemos*, 5 *fazedes*,

irrégulièrement :

2. *faes* (*fais*), 3 *fai*, 4 *femos*, 5 *feches*.

Le PORTUGAIS, régulièrement :

2. *fazes*, 3 *faze*, 4 *fazemos*, 5 *fazeis*

Le CATALAN, régulièrement :

2. *fes*, 4 *fasem* (*fem*); 5 *fasets* (*fets*),

irrégulièrement :

2. *fas*, 3 *fa*, *fay*.

Le PROVENÇAL, régulièrement :

4. *fasem*, 5 *fasetz*,

irrégulièrement :

2. *fas*, 3 *fai*, *fa*, 4 *fam*, *faim*, 5 *fatz*, *faitz*.

Le FRANÇAIS, régulièrement :

2. *fais*,

irrégulièrement :

3. *fait*, 4 *faimes*, *fomes*, 5 *faìtes*.

Le RHÉTO-ROMAN, régulièrement :

4. *fažín*, 5 *fažíos*,

irrégulièrement :

2. *fas*, 3 *fa* (4 *figiein* et 5 *figieis*).

Le ROUMAIN, régulièrement :

2. *faci*, 3 *face*, 4 *fácem*, 5 *fáceţĭ*.

L'ITALIEN, régulièrement :

2. *faci*, 3 *face*, 4 *facémo*, 5 *facéte*,

irrégulièrement :

2. *fai*, 3 *fa*, 4 (*famo*) *faémo*, 5 *fate*, *faéte*.

En présence de ces faits, il faut d'abord reconnaître qu'en règle générale, les formes littéraires du latin ont subsisté dans les provinces romanisées, à plus forte raison en Italie, et encore, qu'à côté d'elles se sont introduites, dans le latin populaire, d'autres formes qui leur ont fait concurrence, parfois victorieusement. Nous disions qu'il faut le reconnaître, et pour cause, car l'analogie

grammaticale si souvent invoquée pour la solution de ces problèmes difficiles, est hors d'état de justifier à elle seule toutes ces déviations du type établi.

Quelles auraient été alors ces formes populaires, dont les monuments ne gardent rien, du moins à notre connaissance, et comment motiver leur création?

Pour nous en tenir d'abord à la dernière question, il est évident que l'existence de l'infinitif *fare*, côte à côte avec *facere*, n'a guère pu rester sans influence sur la flexion de ce verbe. De prime abord, vu l'aspect de cet infinitif, on s'attendrait même à une flexion identique à celle de *dare*, *stare*. Mais, considérant la position de *facere* comme un des mots les plus usités de la langue, fait attesté par les langues romanes, on comprendra que, au lieu de les laisser s'asservir à la Ire conjugaison, ce verbe devait essayer de conformer à son exemple les formes nées du nouvel infinitif.

Or, le développement du *c* ayant fait rapprocher les formes des 1re et 6e personnes de la grande masse des verbes de la IIIe conj., ou les y ayant réunies, c'est dans cette conjugaison que cette nouvelle formation aura dû s'enrôler. Si cela est, on a conjugé ainsi le thème *fa-* :

1. *fao*.
2. *fais*.
3. *fait*.
4. *faimus*.
5. *faitis*.
6. *faunt*.

Il est de la nature des choses que des entraves de toute sorte ont obstrué et fait dévier le développement de cette flexion. En fait, primitivement, 1 *facio* garde par presque tout le domaine roman sa forme caractéristique, sans en admettre, sinon par exception, une autre auprès de lui.

Ce n'est que plus tard (p. e., en catalan, vers le 13e siècle, etc.) que *fau* s'est établi dans les littératures du catalan, du provençal et de l'italien. A cette époque on avait adopté, en catalan 3 *fay*, en provençal 3 *fai*, 5 *faitz* et des formes analogues dans la plupart des autres langues. De plus, l'analogie grammaticale avait réussi à faire entrer dans plusieurs langues des formes modelées sur les verbes de la Ie conjugaison (cf. *fare* et *dare*, *stare*, etc.), en cat. 2 *fas*, 3 *fa*, 6 *fan*, en prov. 2 *fas*, 3 *fa*, 5 *fatz*, en italien 2 *fai*, 3 *fa*, 5 *fate*, 6 *fanno* (cf. le rhéto-roman), ce qui a dû faciliter l'adoption de 1 *fau*, *fao*. Certainement, l'ancien français n'a pas eu de raison pour admettre cette analogie. Néanmoins, de tels changements y ont été apportés dans la flexion que nous regardons comme primitive, que, sauf pour les 1re et 2e personnes, aucun reflet régulier des formes latines ne se retrouve plus au commencement de l'époque littéraire. Et encore, 2 *fais* peut constituer, au point de vue phonétique, un dérivé de la forme latine **fais*, citée plus haut. A la place de 3 **faist* < *facit*, s'est introduit *fai*, *fait*. A la 6e personne, *font*, qui répond phonétiquement à **faunt*, s'est établi partout, à une seule exception près (1). Par sa ressemblance avec *sont*, cette forme a bien pu donner naissance à 4 *fomes*, qui, dans la marche de la langue, s'est insinué à côté de la forme habituelle *faimes*. Quant à ce mot et à *faites*, on a le droit de croire qu'ils tiennent en partie leur forme de la même association avec le verbe *estre* (2).

Pour l'existence et la continuation de **faco*, **facunt*, il n'y a pas de base sérieuse.

(1) Dans le cas où la graphie isolée en question représente en réalité une forme éteinte, *feent*, chose dont nous ne sommes point convaincu. Cf. le fac-simile du Fragm. de Valenciennes, verso. Cf., du reste, l'opinion de M. Koschwitz sur **faunt* (< **facunt*), Kommentar, p. 135.

(2) Cf. G. Paris, Rom., 1892, p. 354.

V

IMPÉRATIF

En latin, l'ancienne forme de la 2e personne de l'impératif était *face*, et de même on disait originairement *dice*, *duce*. Ces formes se retrouvent seules dans les plus anciens monuments de la langue. Mais, en outre, apparaissent de bonne heure les formes abrégées *fac*, *dic*, *duc*, créées peut-être par l'influence analogique des impératifs *es*, *ēs*, *fer* (1). Les arrêts des grammairiens les désignent longtemps comme des solécismes. Ainsi, Diomède (2), qui pose en principe que la 2e pers. de l'impératif + la désinence *-re* doit toujours être identique à la forme de l'infinitif (*ama* + *re* = *amare*, *doce* + *re* = *docere*, etc.), déclare qu'on ne peut pas avoir l'inf. *facere*, si l'on ne dit pas à l'imp. *face*. Néanmoins, *fac*, *dic*, *duc*, reviennent fréquemment dans la littérature dès le temps de Naevius et de Plaute (3) et prévalent sur les autres dans le latin classique. *Face*, etc., ne s'en maintenait pas moins toujours, même dans la littérature de l'âge d'Auguste (4).

(1) Stolz, Gr. u. lat. sprw., pp. 315, 378.
(2) Cf. Neue, II, 428.
(3) Corssen, Aussprache, II, 602.
(4) Cf. Corssen, ib., II, 602.

Cela étant, il est à supposer que cette forme s'est également conservée, à côté de *fac*, dans le langage populaire qui, on le sait, retient souvent des traits archaïques.

Reste à savoir si les langues romanes confirment ou non cette supposition.

En voici les formes :

Logoudor.	Anc. espag.	Esp. mod.	Portugais	Anc. cat.
2. *faghe* 5. *faghide*	*faz, fay, fes* *fazéd, fed,* *fech*	*haz* *hacéd*	*faze* *fazéi*	*fay, fe, fes* *fayts fet(s)* *feu, facets.*
Catal. mod.	**Anc. prov.**	**Prov. mod.**	**Anc. franç.**	**Surselvan**
2. *fes* 5. *feu*	*fai* *faitz fazet(z)*	*fai* *fazê*	*fai* *faites*	*fai* *figiei(t)*
Frioulan	**Roumain**	**Italien**	**Dialectes**	**Italiens.**
2. *fai* 5. *fait*	*fă* *fàcetĭ*	*fà* *fate*	*fai* *fad, fai*	 *fe, facete*

Pour l'ancien SARDE, nous n'avons pas d'exemples.

Les formes logoudoriennes

2. *faghe* (Spano, Prov. sard., 8, 2; 9, 1, 2; 25, 1; 67, 2; 74, 1).

5. *faghide* (ib., 4, 2) correspondent à *face, facéte.* Cf. 5 prés. ind.

Nous n'avons pas relevé de forme qui rendrait 2 *fac*.

Les textes ESPAGNOLS conjuguent :

2. *faz* (Cid, 365; Alex.. 48 a, 59 b, 68 c, 371 b; Berceo, I, 405 d; Calila, 25, 2; 27, 2; Castigos, 103, 1).

5. *fazéd* (Cid, 452, 985, 2160; Hita, 831 b, 1505 c; Berceo, II, 213 c).

Le Cid emploie, en outre, 5 *fet* (2107) ou *fed* (2629), et Hita connaît 2 *fay* (1440 c).

Berceo use ordinairement de 2 *fes* (IV, 15 c, 60 d; VII, 866 c; VIII, 11, d); 5 *fech* (II, 277).

L'espagnol moderne conserve de ces formes :

2. *haz* (Bibl. Genes., 6, 14; 16, 6; 18. 6 ; 24, 12, etc.).
5. *hazed* (Genes., 45, 1, 17, 19; Exod., 5, 16).

Comparez dans le PORTUGAIS, ancien et moderne :

2. *faze* (Maria Eg., 374; Dévotion, 382; Bibl. Genes., 6, 14; 8, 17, etc.)
5. anc. portug. *facede* (D. Din.).
fazéi (Gomez, I, 10; Genes., 41, 55; 42, 18, etc.).

Parmi ces formes, *faz*, *fazed* correspondent phonétiquement à *face*, *facete*. *Fes*, *fet* sont évidemment de provenance analogique. Voir pour *fech* près. de l'ind.

Quant à *fay*, il nous est impossible de dire s'il réfléchit au point de vue phonétique la forme *fac*, puisque les exemples *di* < *dic*, *pero* < *hoc*, *aca* < *hac*, ne permettent pas de conclusions. Il se peut qu'il soit refait sur le thème *fa* (cf. le prés.).

L'ancien CATALAN se sert des formes :

2. *fay* (R. Lull, 389, 408, 621).
fe (ib., 256, 390, 396, 401, 414, 553).
fes (R. Lull, Rimes, 15 b, 122 b).
5. *fayts* (R. Lull, 192, 328, 360, 571, 615).
fets (ib., 354; S.w. M., 852, 899, 2583; Lettre I, 235, 236).
féu (R. Lull, 666).
facéts (R. Lull, 662).
fet (Alart, Doc., 61).

La langue moderne garde les formes *fes* (p. e. Atl. 46) et *feu*.

De même que *pacem* donne en cat. *pats* > *pau*, l'imp.

face devrait donner **fats*, **fau*, formes qui ne se retrouvent pas. Donc, il faut croire que cette forme latine ne s'est pas continuée. *Fay*, *fe* peuvent remonter à *fac*, et 5 *fet* correspond à *facéte*. Les autres formes de l'impératif ont été refaites sur le présent de l'ind.

On sait que la désinence régulière *ts* de la 5ᵉ pers. du prés., de fut., etc., varie souvent avec *t*. Voir des exemples dans le S.w. M., 1085, Fœrster, En Buc, 241, etc. (1). Cf. pour *fet*, les impératifs *ajudat* (Feyts, 193), *parlat* (ib., 124), *alegrat* (Doc., 57), *obrit* (S.w. M., 1384).

Le PROVENÇAL et le FRANÇAIS emploient dans leurs anciennes littératures :

Prov. 2 *fai* (St Jean XIII, 27, dans les trois mss. (P. M.); Mahn, Ged., 1433, 5; Bartsch. Chr., 10, 21).

Frç. 2 *fai* (Alexis, 44 c; Ch. de Rol., 3895; Oxf. ps., 3, 6; 6, 4; 7, 1; 11, 1; 16, 8; 19, 10, etc.; Q. L. d. R., 33, 10; Cambr. ps., 3, 7; 16, 7; 33, 14, etc.; Serm. de St Bern., 10, 35; 21, 15; 25, 18; 34, 2, etc.).

Prov. 5 *faitz* (p. e. Mahn, Werke, 1, 317).
fazetz (*fasets*) (Girart. 226, 592, 6936).
fazet (Girart, 596).

Frç. 5 *faites* (Fragm. de Val., 30; Oxf. ps., 30, 31; 65, 7, etc.; Ch. de Rol., 210; Q. L. d. R., 8, 15; Cambr. ps., 81, 3, etc.),

On sait qu'en français *fai* s'est maintenu assez longtemps, p. e. Rustebuef, 213, 281; 221, 591, etc.; Chr. de Pisan, 11, etc.; Deschamps, 35, 28; 41, 9, etc.; Rom. de la Rose, 181, etc.; Cl. Marot, etc. Au 15ᵉ siècle revient fréquemment *fais*, refait sur la 2ᵉ personne du présent, p. e. Fr. Villon, G. T., 69, 7; p. 56, 3; 140, 10, etc.

(1) Cf. Horning, Lat. c, p. 81; Mussafia, S.w. M., § 91.

Le provençal moderne garde en Lim. *fai* (cf. *çai*, *lai*), de même en Languedoc. D'autres dialectes ont p. e. *fa* (Arles), cf. *eia* < *illac*, ou *hei*, *hè* (Landes).

Pour le développement de *fai*, il y a lieu de comparer, en prov. *lai* < *illac* (Boèce, 61), *zai* < *ecce-hac*, en frç. *di*. Cf. les proclitiques *si*, *ço*, *ça*.

Pour peu que la forme *face* se fût propagée dans la Gaule, elle serait devenue en prov. *faz*, en frç. *fais*.

Parmi les dialectes RHÉTO-ROMANS, le surselvan et le frioulan ont tous deux :

2 *fai* (Barlaam, 259, 36; I niev Test. Mat., 8, 9; 15, 4; 19, 19; Marc., 5, 19; 7, 10, etc.; Testi friul., 267, 274, 284).

La 5ᵉ personne est, en règle générale, distinguée de la forme correspondante du prés. de l'indicatif :

Surselv. 5 *figiei* (Barlaam, 258, 8; Légendes surselv., 65).

figieit (ib., 108; Mat., 2, 8; 3, 3; 5, 44; 6, 28; 7, 12; Luc, 9, 14, etc.).

Frioul. 5 *fayt* (Testi friul., 231).

Nous n'osons pas affirmer que *fai* soit le reflet de *fac* (cf. *di*). *Face* aurait dû donner surselv. **faš*. Cf. à *fai* les formes analogiques 2 *dai*, *štai*, mais 2 *va*, régulier.

Quant au frioulan 5 *fait*, il est, selon M. Gartner (1), probablement refait sur la forme de la Iʳᵉ conjugaison : 5 *amait*, *štait*, *dait*, etc.

Les formes du ROUMAIN sont :

2 *fă* (Ps. Coresi, 118, 131; Ps. Schei., 33, 15; 36,

(1) Gramm., § 192.

4. 27; 118, 124; Bibl. Genes., 6, 14; 16, 6; 31, 12, etc.).

5 *fâcețĭ* (Ps. Schei., 67, 5; Bibl. Genes., 45, 19; Exod., 5, 16).

Quant à l'origine de *fă*, M. Lambrior (1) soutient que cette forme ne vient pas du latin classique *fac*, mais de 3 prés. **faut*, refait sur la 6ᵉ pers. **faunt*, de même que roum. *dă*, *stă*, *lă*, *vă* partent de **daut*. **staut*, etc., refaits sur **daunt*, **staunt*, etc. La marche du développement serait *faut* > *fo* > *fă*. Par la force de l'analogie (d'après les verbes de la Iʳᵉ conjugaison : *laudă* = imp. *lauda* et 3 prés. *laudat*), la 3ᵉ pers. du prés. aurait ainsi fonctionné également comme impératif.

On voit que cette explication est bâtie sur un amas d'hypothèses, qui sont peu plausibles. D'abord **faut*, qui ne trouve pas d'appui parmi les développements des langues romanes, serait devenu, par une évolution contestable, *fă*, 3ᵉ pers. de prés., qui ne se retrouve nulle part. Puis cette forme se serait insinuée à l'impératif, par l'analogie de la Iʳᵉ conj., avec laquelle *facere* n'a, du reste, rien de commun.

Ce qui paraît vrai, c'est que *fac* doit se développer en *fa*, non en *fă*.

Cf. *duc* > *du*, *adduc* > *adu*, *dic* > *ẓi*.

La transformation de la voyelle s'explique probablement par ce que *fa* a dû substituer la voyelle *a* par la désinence roum. régulière des impératifs latins en *-a* (p. e. roum. *jură*), adoptée par la forme *da*. Ce changement s'est produit d'autant plus facilement que les compositions devaient, dans une position enclitique de cet impératif, en réduire la voyelle en *ă* : *desfă*, etc. Cf. les formes *adă*. *ad*, à côté d'*adu*. *ado*.

Il n'y a pas de trace de l'imp. lat. *face*. Cf. *tacĭ*, *ẓacĭ*.

(1) Rom., 1881, p. 351 ss.

L'ITALIEN proprement dit, ainsi que les dialectes, emploie :

2 *fà* (p. e. Dante, Pg., 13, 105; Ant. parafr., 6, 9; Kath., 547; Savini, Dial. teram., 72; Regim. san., 134, 233, 242, 294, etc.; Scerbo, Dial. calabr., 59).

Comparez *di* < *dic*, *addu* < *adduc*, qui, toutefois, ne sont pas concluants pour ce cas.

Nous n'avons pas retrouvé de trace d'un reflet italien de 2 *face*.

La langue populaire se sert fréquemment de 2 *fai*, ainsi que de *dai*, *stai*, *vai*. *Fai* se retrouve, p. e. dans Dionys. Cato. 3, 27; 7, 3; 12, 5; Ugoçon, 234, 655; Rime Genov., 169, 49, etc.

Selon M. W. Meyer (1), *vai* = *vade* appartiendrait au latin populaire.

La 5ᵉ pers. *fate*, employée d'habitude par la langue littéraire, est souvent rendue, dans les dialectes du nord, par *fai* (Kath., 1173; Monum. ant., B, 65, 326; Passione, 63, etc.), ou *fad* (Ugoçon, 338). Quelquefois apparaît également *fè*. Cf. *dè* = *date* (2).

Parmi les dialectes cités du centre et du sud, le teraman use de *facete* (Savini, 72), comme le calabrais de *faciti* (Scerbo, 59).

(1) Gr. Gr., p. 536, § 92, 2. Cf. Z.f.R.P., IX, 226.
(2) Voir Mussafia, Beitr. z. kunde d. nordit. mundarten, p. 120.

VI

PRÉSENT DU CONJONCTIF

Développé d'après les mêmes principes que *facio*, le présent du conj, a dû se conjuguer ainsi dans le latin populaire :

fákja (*fak'a*),
fákjas,
fákja(*t*),
fakjámos,
fakjátes,
fákjant.

Les langues romanes le rendent de la manière suivante :

Anc. Sarde	Logoudor.	Campidan	Anc. esp.	Portugais
1.	*fatta*, *fette*	*fazza*	*faga*	*faça*
2.	*fattas fettes*	*fazzas*	*fagas*	*faças*
3. *fathat* (*et*)	*fattat*, *fettet*	*fazza*	*faga*	*faça*
4.	*fattémus*	*fazzáus*	*fagámos*	*façámos*
5.	(*-ámus*)	*fazzáis*	*fagádes*	*façáis*
	fattédas			
6.	*fattant*	*fazzant*	*fagan*	*fazam -ão*
Catalan	Anc. prov.	Prov. mod.	Anc. franç.	Surselvan
1. *faça*, *fassa*	*fassa*.	*faze*	*face*	*fetschi*
2. *faças* (*-es*)	*fassas*	*faza*	*faces*	*fetschies*
3. *faça*	*fassa*	*faze*	*face*(*t*)	*fetschi*
4. *façám*	*fassám*	*fazám*	*facións*	*figieien*
5. *façáts*	*fassátz*	*fazâ*	*faciés*	*figieies*
6. *fassen*	*fassan*	*fazan*	*facen*(*t*)	*fetschian*
Frioulan	Roumain	Italien	Dial.	Italien.
1. *faži*	[*fac*]	*faccia*	*faça*	*fezza*
2.	[*facĭ*]	*facci*, *-ia*	*faço*, (*e*)	
3.	*facă*	*faccia*	*faça*	
4. *fâžin*	[*fàcem*]	*facciámo*	*façámo*	
5.	[*fàcetĭ*]	*facciáte*	*façái*	
6.	*facă'*	*facciano*	*façan*	

Dans les vieux documents SARDES, reviennent souvent les 3e et 6e personnes de ce temps, rendues d'habitude par :

3. *fathat* (Tola, X, 524, 525, 527, 535, etc.).
fathet (ib., 535, 537).
6. *fathan* (ib., 528, 534, 535, 543, etc.).

Comparez le développement sarde du $c + y$, indiqué plus haut (1).

La forme *fazat*, dont on ne trouve qu'un exemple isolé (Tola, X, 328) dans le plus ancien sarde, s'emploie fréquemment depuis le 15e siècle, à côté de *fatat* (Tola, X, 576, 581), ce qui paraît indiquer que dès lors l'ancien son sarde avait évolué en *t* ou en *z*.

Le logoudorien garde toujours *fatta*, *fattas*, *fattat*, etc. En outre, à côté de ces reflets réguliers, sont entrés 1 *fette*, 2 *fettes*, 3 *fettet*.

Selon M. Hofmann (2), ces formes pourraient bien être créées sous l'influence du parfait *fetit* = *fechit*. Cependant, on ne voit pas bien quelles causes auraient pu amener cette confusion, ces deux temps ayant originairement peu de rapport.

M. Ascoli (3) soutient, conformément à son opinion sur le développement du *c* latin, que *faciam*, devenu à une époque lointaine **faiçja*, aurait évolué en *fezze*, par une anticipation ou propagation du *j*, qui, anciennement, se distinguait encore dans la prononciation. En vertu d'une transformation postérieure de *fezze*, aurait résulté *fette*, etc. M. A. cite à l'appui de son opinion : log. *nérz'a* < **na(i)rja* < **narream* et *lessa* < *lasciam* (*laxare*).

(1) Pag. 74.
(2) Log. u. camp. mundart, 149.
(3) Archivio, II, 138 ss.

Ces formes logoudoriennes devraient donc remonter à une époque reculée de la langue. A notre connaissance, cela n'est nullement confirmé par les monuments littéraires. Dans les anciens documents, on ne trouve que *fatta*, *lasset*, *lassetes*, *lassen*, etc., et c'est seulement dans la langue moderne que reviennent les formes *lessa*, *nerza*, *fette*. Selon M. Hofmann (1), *lessa* est formé par la métathèse des voyelles. Il en est, d'après lui, de même de *nerz'a*, dont le *z'* n'est pas organique. Les formes régulières des Statuts, *fergiat* (III, 18) < *feriat*, *morgiat* (I, 42; III, 1, 2), se sont développées vers le 17e siècle en *ferz'a*, etc., et l'influence de ces verbes (*ferrere*, *morrere*, *parrere* et d'après eux *currere*, *querrere*) a transformé également *narrere* (2).

Au pluriel, on dit 4 *fattemus*, 5 *fattedas* (cf. *apemus* et *apamus*, *apedas*). Il est possible qu'on ait également employé *fatte*, *fattes*, *fatte* (cf. *sia* et *sie*, *dia* et *die*) et puis *fetta*, *fette*.

Conformément aux lois phonétiques, le campidan conjuge *fazza*, etc.

L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS diffèrent quant à leurs formes, bien qu'ils développent de même le *c* + *y*.

Le portugais a régulièrement :

1. *faça* (Eufr., 360; Catastr., 72; Bibl. Genes., 27, 9; I Reis, 24, 7, etc.).
2. *faças* (Eufr., 360; Maria Eg., 374; Bibl. Genes., 18, 25; 22, 12).
3. *faça* (Eufr., 363, 365; Pratica, 382; Bibl. Genes., I, 36, 11, etc.).

(1) L. c., p. 145.
(2) Cf. Hofmann, l. c., p. 41 ss.

4. *façamus* (Pratica, 839, etc.).
5. *façais* (Bibl. Genes., 19, 8; Lev., 16, 34).
6. *façam* (Dévotion, 388; *fação* (Catastr., 30, 40).

L'espagnol conjugue anciennement :

1. *faga* (Cid, 225; Calila, 23, 1; 26,1), plus tard *haga* (Genes, 44, 17), etc.
2. *fagas* (Alex., 878 c; Hita, 1227 b; Berceo, 140 e, etc.).
3. *faga* (Cid, 1909, 2894; Alex., 172 a, c, etc.).
4. *fagamos* (Cid, 1128, 3727; Alex., 1060 a, c, 161 b, etc.).
5. *fagades* (Cid, 195, 257, 1386; Alex., 329 a; 1569 c).
6. *fagan* (Cid., 3482; Alex., 69 b, 198 d).

Voir sur la création des formes espagnoles, prés. de l'ind.

Comparez en CATALAN :

1. *fassa, faça* (S.w. M., 2378; R. Lull, 444, 594, 611, etc.).
2. *faças*, (R. Lull, 389, 397, 406, 407, 551).
   fasses (S.w. M., 1897).
3. *faça* (R. Lull, 137, 161, 164, 230, etc.).
4. —
5. *façáts* (Lettre I, 235; R. Lull, 188, 326, 354, 552, 612).
6. *fassen* (R. Lull, 188, 201, 367, 474).

Le plus ancien PROVENÇAL présente :

3. *faza* (*faça*) (Boèce, 155, 196).
5. *fazát* (Ev. de St-Jean, XIII, 15).

Plus tard :

1. *fassa* (Mahn, Werke, 3, 219).
2. *fassas* (Girard (M.), 585).
3. *fassa* (M., Werke, 186).
4. *fassám* (Bartsch, Chr., 236, 11).
5. *fassátz* (M., Werke, I, 37).
6. *fassan* (ib., I, 314).

En provençal, le *z* (*ç*), plus tard le *ss*, constitue le reflet régulier du $c+y$. Cf. sur le changement de *z* = *ts* en *s* sifflant, fait appartenant au 10ᵉ siècle ou à peu près, M. Suchier (1). Ce son s'est maintenu dans l'ancienne langue. Des orthographes telles que *fasa* (Bartsch, 249, 1), *fasatz* (Girart (M.), 332, ne désignent donc pas une modification du phonème, comme le suppose M. Joret (2), mais sont de pures variantes graphiques. Dans la langue moderne, certains dialectes l'ont évolué en fricative sonore.

L'ancien prov. présente quelquefois le type *facha* (Bartsch, Chr., 243, 34). De nos jours, cette évolution (*tŝ*) se retrouve dans certaines régions, p. e. les Landes (Beyries) : *facho* < *faciam*, *palach* < *palatium*.

En règle générale, les formes régulières se sont bien gardées contre les influences analogiques de toute espèce. Cf. à cet égard les mots analogues *plaza*, *taza*, *jaza*, *noza*, etc., en dehors desquels s'emploient, p. e. *plaia*, *taia*, *taissa*, *jagua*, *noia*, *nogua*, *nueia*. C'est assez rarement qu'on trouve dans le vieux provençal des formes à *i* parasite de ce temps de *far*, p. e. 3 *faisa* (Bartsch, Chr., 280, 12), *faisson* (Mahn, Werke, 1, 382).

Parmi les dialectes modernes, le limousin garde 1 *fasse*, etc.

(1) Gr. Gr., p. 580.
(2) Du c, p. 133 ss.; cf. Horning, Lat. c, 67, 72.

Le FRANÇAIS offre déjà dans les Serments de Strasbourg, un exemple de ce temps, 3 *fazet* (B. Horn., p. 5). D'autres anciennes formes sont : 5 *faciest* (Fragm. de Val., 28), 6 *fasen* (Sponsus, B. Horn., p. 16). Cf. dans la Passion, 6 *fazen* (121, d).

Dans le normand des 12e et 13e siècles, on conjugue :

1. *face* (Oxf. ps., 38, 1 (*mesface*) ; Ch. de Rol., 316, 1982 ; Q. L. d. R., 78, 8 ; Cambr. ps., 142, 12).
2. *faces* (Oxf. ps., 30, 3 ; 39, 15 ; 70, 4 ; 79, 3 ; Q. L. d. R., 33, 12 ; Cambr. ps., 36, 8 ; 79, 2, etc.).
3. *facet* (Oxf. ps., 7, 2 ; 13, 2, 4 ; 21, 8 ; etc. ; Ch. de Rol., 1856 ; Charlem., 496, 543, 568, 570 ; Cambr. ps., 13, 2, 4 ; 36, 5, etc. ; (*faced*), ib., 75, 9 ; et Q. L. d. R., 54, 16).
   face (Q. L. d. R., 10, 15 ; Octavian, 652, 1341).
4. —
5. *facies* (Octavian, 3040).
6. *facent* (Oxf. ps., 144, 12 ; 149, 9 ; Q. L. d. R., 63, 11 ; Octavian, 58, 1455, 1902).

Comparez la flexion des Sermons de St-Bernard :

1. *face*, 117, 29, 33, 38 ; 118, 1, 6, 7, etc.
2. *faces*, 89, 2 ; 133, 4.
   faices, 171, 21.
3. *facet*, 10, 38 ; 14, 21, 25, 17.
   faicet, 176, 38, 39.
4. *faciens*, 30, 25 ; 40, 8 ; 152, 14.
5. *faciez*, 28, 31 ; 58, 15 ; 90, 4.
6. *facent*, 13, 33 ; 14, 32 ; 114, 29.

Voir sur *faices*, etc., prés. de l'ind.

Le picard emploie :

1. *fache* (p. e. Aiol, 113).
   face (Elie, 1687).
2. *faches* (Elie, 76).
   faces (Aiol, 7302).
3. *fache* (ib., 8964).
   face (ib., 74, 117).
4. —
5. *fachiés* (Auc., 10, 68).
6. *facent* (Aiol, 4818).

Dans le français du centre, on se sert presque toujours des formes qui sont citées précédemment comme employées par le normand, écrites soit *face* (ordinairement dans Rustebuef, Adenès, Rom. de la Rose, Chr. de Pisan, Marot, etc.), soit *fasse* (p. e. Rustebuef, 119, 21; 177. 57; 171, 25; Adenès, 10659; Marot, 159, etc.).

A noter, 4 *faisiens*, chez Chr. de Pisan (I, 275).

La transformation *fakja* > *face*, pic. *fache* ne donne lieu à aucune remarque.

Pour ce qui est de *facions*, *faciez*, leur développement régulier (1) a été contesté par différents auteurs.

Ainsi, M. Neumann (2) les explique comme des formes de provenance analogique. D'après lui, le *c* palatal protonique devrait se changer en fricative sonore, cf. *aucionem* > *oison*. Donc, *facions*, *faciez* auraient été refaits sur les 1re, 2e, 3e et 6e personnes.

MM. Koschwitz (3) et Clédat (4) sont du même avis. Selon leur opinion, la forme régulière serait *fais(i)ons*, *fais(i)ez*.

(1) Nous ne nous occupons pas des désinences
(2) Laut. u. flex. lehre, p. 90 ss.
(3) Kommentar, 146.
(4) Gramm. de la v. l. frç., § 196.

On sait aujourd'hui que le mot *aucionem* a donné dans l'ancien français une forme à *s* sifflant, *osson*, remplacée plus tard par *oison*. On ne risque guère de se tromper, si l'on attribue à l'influence du mot *oiseau* < *avicellum* cette transformation. Par conséquent, il n'est pas besoin d'expliquer le mot *maçon*, ainsi que le fait M. N., comme une formation analogique, créée sur un mot perdu **mace* < *macio*. Il s'est développé régulièrement, aussi bien que le thème de *faciamus* (1).

A ce qu'il parait de prime abord, les reflets de *taceam*, *placeam* n'appuient pas ce développement, puisqu'ils se rendent déjà dans les Psautiers d'Oxford et de Cambridge par *taise*, *plaise*. Cependant les formes du type *tace*, *place*, ne sont point inconnues au vieux français (cf. 3 *placet*, Ch. de Rol., 358, 1062, etc.; 3 *place* ib., 3718). Le traitement subséquent de ces formes primitives s'explique évidemment par ce fait que les formes au thème *plais*, *tais* ont constitué un groupe uniforme d'un ascendant considérable : *plaisir*, *taisir*, 2 *tais*, 3 *taist*, 4 *taisons*, 5 *taisez*, 6 *taisent*, impf. *taiseie*, etc., dont les formes *tace*, *place* ont dû subir l'attraction. Cf. à cet égard les formes correspondantes de *faire* (2).

Cependant on a déjà vu que *face* même ne pouvait pas entièrement se garder des influences de cette espèce. C'est donc à tort que M. Horning doute de l'existence de formes telles que *faise*, *faisions*. Il y a même de fortes présomptions pour qu'elles aient été employées assez fréquemment à une certaine époque de la langue, car on a trouvé nécessaire de les signaler expressément comme des solécismes. Voici ce que disent sur ce sujet

(1) Cf. Rom., 1889, p. 542 ss.; Horning, Lat. c, p. 12; Suchier, Gr. Gr., p. 612.
(2) Cf. Horning, Lat. c, p. 27.

les Remarques de Vaugelas (1): Plusieurs personnes... disent *pourvû que nous faisions*, *il veut que vous faisiez ce qu'il dit*. C'est mal parler; il faut dire, *pourvû que nous fassions*, *il veut que vous fassiez*, etc.

Parmi les dialectes RHÉTO-ROMANS, le SURSELVAN conjugue :

1. *fetschi* (Barlaam, 258, 28; 275, 39; Bibl. Math., 20, 32; Marc., 10, 36, 51; Luc., 18, 41).
2. *fetschies* (Barlaam, 271, 20; Marc., 10, 35; Luc., 7, 4).
3. *fetschi* (Légendes surselv., 80, 91; Math., 24, 15; Marc., 9, 39).
4. *figiéien* (Bibl. Rom., 3, 8; Marc., 9, 5).
5. *figiéies* (Barlaam, 279, 30; Math., 6, 1; Joh., 2, 16; 3, 15).
6. *fetschien* (*-an*) (Barlaam, 283, 36; Math., 7, 12; Joh., 5, 23; I Timoth., 6, 18; Tit., 2, 10).

Comparez, pour le développement des 1re, 2e, 3e et 6e personnes, *fatscha* < *faciam*, *smanatscha* < *minaciam*. Quant à la transformation de la voyelle du thème, voir ce qui a été dit sur la 1re pers. du prés. de l'ind. (2).

Pour le développement des 4e et 5e personnes, qui paraît régulier, nous ne connaissons pas d'exemples analogues parmi les autres classes de mots. Cf. à cet égard, Horning, Lat. c, p. 108.

Le FRIOULAN écrit dans des textes du 16e siècle : *faci* (Testi friul., 243) ou *fazzi* (ib., 221, 231), ainsi que *braza* (ib., 195). Le dialecte moderne de Degano a régulièrement : 1 *faži*, etc., 4 *fažín* (Gartner, § 192) (3).

(1) Note de Th. Corneille, Remarques, II, p. 411 ss.
(2) Cf. Ascoli, Archivio, I, 41.
(3) Cf. Ascoli, Archivio, I, 481 ss.

En ROUMAIN on ne garde que les 3ᵉ et 6ᵉ personnes de ce temps. Et encore sont-elles identiques, quant à leur forme, dès le début de la littérature. Les autres personnes sont empruntées au prés. de l'ind., fait qui remonte également à une époque reculée de la langue. Cf. Ps. Schei., 142, 10; Ps. Cor., 118, 119, etc.

Voici les formes roumaines :

3. *fácă* (Ps. Schei. Luc, 1, 72; ps. 118, 112).
6. *jácă* (Bibl. Ex., 25, 8; 35, 35, etc.).

Comme le démontrent les mots *fatse* < *faciam*, *atse* < *aciam*, *giatse* < *glaciam*, etc., ces formes ne rendent pas phonétiquement *faciat*, *faciant*. Cf. là-dessus Miklosisch, Lautl., IV, p. 56; Tiktin, p. 151 ss.

L'ITALIEN a formé régulièrement :

1. *faccia*, etc. (p. e. Brun. Lat. Tes., v. 11, etc.).
4. *facciamo*, etc. (p. e. J. da Todi, Contentione, 6, etc.).

L'ancienne littérature du nord rend ainsi ce temps :

1. *façа* (Monum. ant., B, 249; G, 14).
2. *façо* ou peut-être *face* (1) (ib., E, 212).
3. *faça* (ib., B, 24; C, 69; Kath., 132, 1125; Dionys. Cato, 13, 16; Ugoçon, 127, 180, 202).
4. *façámo* (Rime Genov., 179, 521).
5. *façái* (Monum. ant., F, 232).
6. *façan* (Kath., 681; Ant. parafr., 6, 4; 35, 34).

Dans le Regim. San. napolitain se retrouvent également : 1 *faça* (22, 507), 3 *faça* (648), 6 *façanno* (238).
Le dialecte romagnol connaît le développement *fezza*, etc., (Mussafia, l. c., 719).

(1) Mussafia, Monum. Ant., p. 187, note.

Aujourd'hui le présent du conj. tend de plus en plus à disparaître de la langue dialectale. Il est déjà remplacé par le prés. de l'ind. dans la plupart des dialectes du centre et du sud de l'Italie. C'est le cas pour les dialectes teraman et calabrais cités plus haut.

VII

IMPARFAIT DU CONJONCTIF

Les circonstances qui ont fait disparaître ce temps, sont bien établies. Dans le latin populaire, sa conformité avec l'infinitif y étant sans doute pour quelque chose, c'est à l'identité ou à la ressemblance de formes telles que *legerem*, *-es*, *legerim*, *-is*, *legero*, *-is*, *legeram*, *-as*, qu'il faut en premier lieu attribuer sa chute. Ce sort, qui s'annonce dans la littérature latine (voir p. e. Bellum Afr.) par la tendance à remplacer ce temps par le plus-que-parfait du conj., a également atteint *facerem*, bien que la différence des thèmes du prés. et du parfait eût dû l'en protéger.

Dans les monuments épigraphiques et les manuscrits latins, on le rencontre bien souvent, p. e. 1 *facerim* (Pal. ev., 203, 12); et de même, dans le latin littéraire du moyen âge, p. e. *facerit*, *dicerit*, chez Grégoire (1).

A une exception près, les langues romanes ont toutes perdu ces formes, dès le temps le plus éloigné.

Voici les formes du SARDE :

3. *facheret* (Tola, X, 530, 537, 547, 550, 551).
6. *facheren* (ib., 545).
faguerent (ib., 193).
fagueren (ib., 341).

(1) Bonnet, Le lat. de Grégoire, p. 114.

Vers le 15[e] siècle, se retrouve le type 3 *faguiret.*

Quant au débat, suscité par ces formes, regardées par Diez et Delius comme des formations de parfait, voir Spano (Ortogr. sarda, 93), Bœhmer (Jahrbuch, IX, 144), Foth (Rom. stud., II, 245 ss.) et Hofmann (l. c., p. 133) (1), dont les recherches en ont démontré la vraie nature.

On a cru retrouver ailleurs des traces de l'imparfait du conj., savoir dans d'autres dialectes italiens et en roumain. Les exemples cités à l'appui de cette assertion ne sont pas concluants. Ainsi, les formes *facérra, dicérra, cedérra*, etc. du calabrais sont sans doute des plus-que-parfaits, refaits sur le thème de présent.

Quant au roumain, voir Miklosisch, Beitr., V, 40.

(1) Cf. Ascoli, Archivio, VIII, 109.

VIII

IMPARFAIT DE L'INDICATIF

A en juger par les renseignements que Priscien (1) donne sur ce sujet, le latin archaïque aimait à employer des formes telles que *polibam* pour *poliebam*, *munibam* pour *muniebam*, etc., formes qu'il s'explique, lui, par la métathèse de *ie* en *ei* et la contraction suivante de *ei* en *i*. — Aussi le latin classique et la langue de la décadence présentent assez souvent des exemples analogues (2). Avec plus de régularité, ils reviennent encore dans le latin littéraire du moyen âge, et les verbes en *-io* appartenant à la IIIe conjugaison y présentent fréquemment ce type d'imparfait. Pour n'en citer qu'un seul exemple, Grégoire de Tours fait usage des formes *capibantur*, *egredibatur*, etc. (3).

La langue populaire, à cet égard comme à tant d'autres, se rapproche plus du latin archaïque que de celui des auteurs classiques. Après avoir éliminé l'ancienne désinence *-iebam*, elle y substitua d'abord *iba*. Tout fait croire qu'une fois ce changement accompli, elle s'est en-

(1) Op., 9, I, 2, p. 845. Voir Neue, II, 444.
(2) Voir Corssen, Aussprache, II, 331; Reisig, Vorlesungen, I, 324.
(3) Bonnet, Le latin de Grég , p. 419.

core affranchie des règles de la langue littéraire, en échangeant le plus souvent *-iba* contre *-ia*, l'ancien *-iba* restant toutefois, du moins par places.

Quant à l'origine du type d'imparfait en *-ia*, M. Grœber (1) soutient que cette désinence aurait existé avant *-iba*, qu'elle remonterait, en d'autres termes, aux plus anciennes époques de la langue. Pour appuyer cette assertion, M. G. fait d'abord observer que la désinence prélittéraire en question était *-am*. Jadis universellement employée, elle ne se montre à l'époque littéraire que dans la forme *eram*. Toutefois, il est à présumer que l'union de cette désinence avec un thème vocalique aurait bien pu donner naissance à ce type en *-ea*, *-ia* qui, d'après les témoignages des langues romanes, était prédominant dans la langue populaire. Le fait que cet ancien imparfait a admis plus tard à côté de lui des formations en *-bam*, ce fait s'explique, dit-il, par le besoin de différencier des formes telles que *floreamus*, *floreatis*, dont on ne saurait, autrement, si elles représentent l'imparfait de l'indicatif ou le présent du conjonctif. Un besoin semblable se faisait vivement sentir, surtout pour ce qui concerne les verbes de la Ire conjugaison (2). Sans doute c'est de celle-ci que le nouvel imparfait en *-bam* s'est propagé aux autres conjugaisons. Quoi qu'il en soit, il a fini par refouler les anciennes formes *-ia*, etc., si bien qu'on n'en trouve plus de trace dans la littérature.

Dans une publication postérieure (3), M. Grœber admet bien que c'est un fait surprenant qu'on ne retrouve nulle part cet imparfait en *-iam*, qui aurait à peu près le même âge que *eram*; mais, ajoute-t-il, on ne retrouve

(1) Archiv f. lat. lex., I, 228 ss.
(2) Cf. impf. **am(a)ámus*, et prés. *amámus*, etc.
(3) Archiv f. lat. lex., VII, 62 ss.

non plus aucune trace du type *docé-am*, etc., appartenant au latin populaire.

A l'encontre de M. Grœber, nous croyons que ce fait soulève moins d'objections que l'absence de la forme archaïque ou classique, *docé-am*. Car, pour ce qui est de cette forme, il faut tenir compte de ce que, perdue en apparence, ou subsistant à l'état latent durant une longue période représentée par de nombreux monuments, elle est, dans le latin populaire, douée d'une telle vitalité qu'elle devient déterminante pour le développement de la plupart des langues romanes. — En admettant que la langue latine, telle qu'elle nous est parvenue, contienne des lacunes de grammaire, etc., il paraît pourtant impossible d'accepter une telle explication du cas dont il s'agit ici.

Supposé, au contraire, que la langue populaire d'une époque moins reculée ait créé le type en question, son absence des monuments littéraires ne peut plus donner sujet à de graves objections, ceux-ci reflétant d'une manière si faible et imparfaite cette phase de la langue latine.

A ces considérations générales s'ajoutent d'autres objections plus spéciales, et qui, bien établies, ébranleraient par la base l'opinion de M. G.

D'après M. Fr. Müller (1), les thèmes faibles de prétérit *as-âja*, *bhaw-âja*, qui remontent aux racines indoeuropéennes *as-* et *bhû-*, sont devenus en latin *erâ-* et *buâ-*, *ba-*, flectés régulièrement *era-m*, *era-s*, *era-t*, *ba-m*, *ba-s*, *ba-t*, etc. Même antérieurement à l'époque littéraire, cette dernière forme a perdu son indépendance. Son union avec le thème de présent produit le type d'imparfait en *-bam*, qui remplace une formation

(1) Grundriss der sprw., tome III, vol. 2, p. 636 ss.

d'imparfait disparue. Car les imparfaits de conjonctif *ama rem*, *doce-rem*, *lege-rem*, *audi-rem*, pour *ama-siem, doce-siem*, etc., présupposent une forme correspondante pour l'indicatif, savoir : **ama-ram*, **doce-ram*, **lege-ram*, **audi-ram*. Cet imparfait ne pouvait pas se maintenir dans la langue, sans doute pour cette raison que *-eram* rentrait comme suffixe dans le plus-que-parfait, uni certainement dans ce cas avec le thème de parfait ou d'aoriste.

L'ancien imparfait n'aurait donc pas été **docé-am*, **audí-am*, mais **docé-ram*, **audí-ram*.

Si cela est, nous sommes obligés de chercher ailleurs l'explication de la forme en question.

De l'examen des monuments du latin populaire, il paraît ressortir que la chute du *b* n'a jamais lieu dans des conditions analogues au cas présent (1). Il en est de même du *v* (2), qui, pour des raisons évidentes, doit être soumis à la même critique. Et, comme l'a dit M. Grœber, les témoignages des langues romanes ne font que confirmer ce fait.

Nous avons plus haut, en anticipant sur notre argumentation, laissé entrevoir qu'à notre avis l'imparfait en *-ia* doit être considéré comme une formation nouvelle, créée par le latin populaire, sous des influences analogiques. Il reste à exposer les faits sur lesquels s'appuie cette opinion.

D'abord quelques mots sur la fusion des II[e] et IV[e] conjugaisons latines et ses conséquences. — On sait que les tendances phonétiques du latin populaire faisaient accorder sur certains points ces deux conjugaisons, dont les différences allaient toujours en s'affaiblissant, si bien

(1) Cf. Schuchardt, Vocalismus, I, 128; II, 480, 511, 518; III, 64, 302.

(2) Schuchardt, ib., III, 300, 302.

qu'elles finirent par se fondre presque complètement (1). A la classe de formes doubles de parfait apportée de l'ancienne langue, p. e. *audivi*, *audii*, etc., s'est ajouté par là un nouveau groupe analogue, p. e. *delivi*, *delii*, etc. Même les formes de parfait appartenant à d'autres types ont certainement éprouvé l'influence de cette union (2). Pour ce qui est de l'imparfait, *deliba(m)*, etc., s'accorda avec *audiba(m)*, *capiba(m)*, etc.

L'importance de ce groupe de formes analogues constatée, nous rappelons, et pour cause, la prononciation du *v* en latin.

D'après les recherches faites sur ce sujet (3), le *v* latin était bilabial. C'est cette prononciation, en premier lieu, qui fait que, dans le latin populaire, on confondait fréquemment les deux sons *b* et *v*. Déjà dans la Lex Julia, qui représente le langage des Romains cultivés, se trouve l'orthographe *triumphavit* pour *triumphabit* (C. I. L., I, 206, 63) (4) et dans différents monuments anciens allant jusqu'à la mort de César apparaissent des exemples analogues, p. e. *solbit*, *cibis*, *exubiae* (C. I. L., I); pendant le 2e siècle après J.-C., p. e. *Favio* (Marini, Atti d. fr. arv., 368, 1), *acervissimam* (I. R. N., 1951), etc. Parmi les autres orthographes analogues, nous n'en signalons que quelques-unes, savoir : *quadribis* (Brambach, C. I. Rhen., 1419); *bibis* (pour *vivis*); *tribis* (Brambach, l. c., 1107); *quadruvis* et *quadrubis* (Momms., I; Helv., 157, 158) (5).

(1) Schuchardt, Vocalismus, I, 270 ss.

(2) Remarquez la substitution de l'archaïque *posii* à *posui*, l'introduction de *censii* pour *censui* (Schuchardt, l. c, et II, 469).

(3) Voir Seelmann, Aussprache, p. 239 ss.

(4) Cf. Schuchardt, Vocalismus, III, 67, et Corssen, Krit. beitræge, p. 179.

(5) Schuchardt, ib., I, 131; cf. III, 66, 68, 238.

Le betacisme est donc un trait caractéristique pour le latin populaire. Cette tendance phonétique se prononce déjà dans le latin archaïque et va toujours en s'accroissant, pour aboutir à une confusion complète, que les grammairiens essayaient en vain de conjurer par leurs préceptes (1).

Ces faits établis, il en résulte en même temps qu'il y avait dans le latin populaire un groupe important de doublets, telles que *audivi*, *delivi* — *audii*, *delii*, *audivera(m)*, *delivera(m)* — *audi(e)ra(m)*, *deli(e)ra(m)*, *audivero*, *delivero* — *audi(e)ro*, *deli(e)ro*, et enfin *audiva(m)*, *deliva(m)* (*audibam*, *delibam*). Y a-t-il rien de plus naturel que la création d'une forme, *audia(m)*, *delia(m)*, analogue aux autres? A notre avis, la tendance d'assimilation inhérente à la langue exige que cette forme se soit établie.

Les verbes en *-io* se confondant sur ce point avec ceux de la IV[e] conjugaison, le latin populaire conjuguait en règle générale :

fakiba	ou	*fakía.*
fakibas		*fakias.*
fakiba		*fakia.*
fakibámus		*fakiamus.*
fakibátis		*fakiatis.*
fakibant		*fakiant.*

Cependant, il ne faut pas s'attendre à ce que ce type d'imparfait soit universellement adopté. Étant donnée la forme de l'infinitif et les autres liens qui attachent *facere* à la masse des verbes de la III[e] conjugaison, p. e. *dicere*, *ducere*, un autre courant, marchant en sens inverse des verbes en *-io*, doit nécessairement se manifester dans

(1) Voir, p. e., le livre d'Albinus sur l'orthographe, 305, 10.

son développement. Partout où cette tendance l'emportait sur l'autre, l'imparfait en *-iba*, *-ia* était remplacé par celui en *-eba*, *-ea*.

Que le type en *-ia* ou celui en *-ea* prédomine, il y a dans les 4e et 5e personnes une connexion de $c + y$. Selon la formule, l'*i* sonantique atone devait, après un certain temps, sacrifier sa valeur syllabique pour se fondre avec le *k* en *k'*, *t'*, etc. Reste à savoir si cette évolution a pu s'accomplir en dépit de la pression adverse des autres formes d'imparfait.

Les langues romanes rendent l'imparfait de l'indicatif comme suit :

Logoudor.	Espagnol	Portug.	Catalan		Anc. prov.
1. *faghia*	*fazia, hacia*	*fazia*	*fasia, fahia, feya*		*fazia*
2. *faghias*	*fazias*	*fazias*	*fasias*	*feyas*	*fazias*
3. *faghiat*	*fazia*	*fazia*	*fasia*	*feya*	*fazia*
4.	*faziamos*	*faziamos*	*fahiem, fayem*	*feyam*	*faziám*
5.	*faziais*	*fazieis*		*feyau*	*faziáts*
6. *faghiant*	*fazian*	*faziam*	*fasian, -on*	*feyan feyen*	*fazian*

Prov. mod.	A. franç.	Surselv.	Frioul.	Roum.	Italien
1. *fasió*	*faiseie*	*figievel (-a)*	*fažévi, etc.*	*făceám*	*faceva, fava, feva*
2. *fasiâ*	*faiseies*			*făceăĭ*	*facevi, etc.*
3. *fasió*	*faiseit*	*figieva*		*făceá*	*faceva*
4. *fasiám*	*faisións*			*făceám*	*facevámo*
5. *fasiâ*	*faisiéz*			*făceáţĭ*	*facevâte*
6. *fasián*	*faiseient*	*figievan*		*făceáŭ*	*facevano*

Dans l'ancien SARDE, on emploie déjà le type d'imparfait en *-ia* (1). Comparez, en logoudorien, p. e. 3 *fa-*

(1) Hofmann, Log. u. camp. mundart, p. 147.

ghiat (Araolla, 86, 8; 211, 6; Spano, Prov. sard. p. 29, 1) et 6 *faghiant* (ib., 5, 2; Araolla, 176, 5).

Quant au développement de ces formes, il faut remarquer qu'elles présupposent comme point de départ *fakia*, non *fakiba*. Car le *b* intervocal se maintient en règle générale comme *v* dans l'ancien sarde. Ce n'est que plus tard que ce phonème tend à disparaître (1).

Les 4[e] et 5[e] personnes conservent l'accent latin. Nous ne les avons trouvées nulle part.

Le campidan n'a pu garder intact ce temps. Voir là-dessus Hofmann, l. c., p. 133.

L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS développent régulièrement le même type latin en *fazia*, etc. (Cid, 1661, 2980, 1159, 2645, etc.; Alex., 299 d, 17 b, 114 d, 131 b, 179 c, 132 c; Hita, 240 b, etc.; Berceo, VIII, 164 a, etc.; en portugais : Eufros., 357, 358, 362; Maria Eg., 369, 372, etc.; Bibl. Isaï, 65, 12; Exod., 18, 26, etc.).

Dans les 4[e] et 5[e] personnes, l'accent s'est déplacé à cause de l'influence des autres formes. Cf. le catalan.

Le CATALAN montre dans la littérature différentes formes d'imparfait, tenant au développement du *c* et aux phénomènes qui s'y rattachent.

Le type *fasia* revient presque toujours chez Ramon Lull (p. 140, 143, 338, etc.), et souvent ailleurs dans le plus ancien catalan (p. e. S.w. M., 1326, 1538, 2069, 2588). Puis s'y substitue régulièrement *fahia* (R. Lull, 433; S.w. M., 2709; Chron. cat. de P. IV, B, 261, 262, 265, 266, 273), quelquefois *faéa* (Chron. cat. B, 271), et *faéia* (Feyts, 36, 68, 72, etc.), enfin *feya* (S.w. M., 2315, 2958, 3102, 1434, 1951, 2529, 180, 2120; Chron. cat. A, 260, 270, 271, etc.).

(1) Ib., p. 113.

La dernière forme est celle qui appartient au catalan moderne.

Comparez pour le développement, p. e. *facenda* > *fasena* (Alart, 71) > *fahena* et *feyna*.

En Alghero se retrouve l'imparfait *feva*, etc. (Arch. Glott., IX, 352), qui est probablement modelé sur la forme italienne.

L'ancien PROVENÇAL emploie ordinairement *fazia*, etc. (p. e. Boèce 23 ; Mahn, Werke, 1, 148; 2, 173, etc.).

D'après l'avis de M. Suchier (1), cette forme ne peut remonter qu'à **facebam*, dans le latin populaire. — Il est difficile de voir pourquoi il en serait ainsi, puisque, en provençal, on ne trouve guère de trace de l'imparfait en *-ebam*. Si ce type a existé ici, il a été remplacé par l'imparfait en *-ia* dès l'époque la plus ancienne de la langue.

Au point de vue phonétique, *fazia* dérive régulièrement de *fakia*, non de *fakiba* comme le dit M. Mahn, car le *b* ne devait pas disparaître dans cette position en provençal (2).

D'ailleurs, on voit revenir parfois dans la littérature, surtout au 14e siècle, l'imparfait *faria*, etc. (Mascaro, Libre de memorias, p. 69, 117, 134; Evangile de l'Enf. 280,15 ; 283, 28). En renvoyant à ce qui a été dit ailleurs sur le changement de *z* en *r* (3), nous constatons que le reflet provençal *z*, du *c* latin est une continue sonore (4).

Aux 4e et 5e personnes, qui se conforment, pour l'accentuation, aux formes latines, le même son se retrouve, ce

(1) Gr. Gr., p. 607.
(2) Cf. Mahn, Gramm., § 202.
(3) Rom., 75, p. 186 ss.
(4) Cf. Suchier, Gr. Gr., p. 607; Horning, Lat. c, p. 65.

qui tient évidemment à l'influence des autres formes de l'imparfait.

Le provencal moderne (Lim.) a déplacé l'accent dans les 1re, 2e, 3e et 6e personnes, ce qui résulte de la synérèse des voyelles de la désinence (1).

Pour le gascon, nous citerons à titre d'exemples de la transformation singulière de *z* en *d*, les formes *fadé* = *faciebat*, *fadén* = *faciebant*. Cf. *didé* < *dicebat* (2).

Le FRANÇAIS, tel qu'il apparaît dans les plus anciens textes, possède déjà le type d'imparfait en *-eie*. Les exemples de l'imparfait de *faire* sont assez rares dans les monuments de cette époque. Outre la forme *fęseit* (Epître farcie de St. Et., B. Horn., 29), se retrouvent 6 *faiseient* (Oxf. ps., 5, 11; 13, 3; 37, 12; 118, 51); 2 *faisoies* (Serm. de St. Bern., 89, 3); 3 *faisoit* (ib., 3, 14; 19, 23) etc.. — Cf. en picard, 3 *faisoit* (Aiol, 1356; Auc., 2, 1; 8, 11), *faissoit* (Elie, 263), 4 *faisiens* (Dialoge Grégoire, 352, 5), 5 *faissiés* (Auc., 40, 20), 6 *faisoient* (Aiol, 5712; Auc., 20, 33), etc.; en Franche-Comté, 1 *façoie* (Lyon. Ys., 2052), 2 *façoies* (ib., 2073), 3 *façoit* (ib., 563, 856); en Lorraine, p. e., 3 *faisoit* (Lothr. ps., 34, 12), 6 *faisoient* (ib., 37, 12), etc.

Dans certains dialectes, p. e. dans l'est et le sud de la France, on trouve des traces de l'ancien imparfait en *-ibam* (3). Comparez avec *servivet*, *sentivet*, *venivet* (12e siècle) (4) des formes telles que *faisivet* (Serm. de St Bern., 173, 20) et *soffeisivet* chez le même auteur.

(1) Voir là-dessus Chabaneau, Gramm. lim., p. 276.
(2) Horning, Lat. c, p. 69.
(3) Cf. dans la vie de Cathérine poitevine, 1 *faisie* (1133), de même que *dormia* (1408), 3 *faisit* (1382) et 6 *faisient* (1342), *durmient* (1056), etc.
(4) Cf. Suchier, Gr. Gr., 613; Chabaneau, Théorie, 71.

Par contre, *faisient*, dans le Psautier de Lorraine (113, 4), n'est qu'une forme analogique faite sur la désinence *-iens* de la 4ᵉ personne (1).

Il est à présumer que la Gaule a possédé aussi dans le nord le type latin *fakiba*, bien que celui-ci ait été éloigné presque partout par l'imparfait en *-eba*, ou plutôt *-ea*, avant la période littéraire (2).

Les formes d'imparfait *faiseie*, etc., qui reviennent dans les anciens textes ne sont pas des reflets directs de **fakebam*, ni non plus de **fakéa*, qui auraient dû donner resp. **faisive* et **faisie* (cf. *placére* > *plaisir*, etc.). Elles ont été transformées d'après le type devenu général en français.

L'accentuation latine se maintenant en français, il n'y a pourtant pas plus de traces ici qu'ailleurs des phénomènes inhérents au développement du $c + y$. Sans aucun doute, il a été arrêté par l'analogie.

Au témoignage d'anciens grammairiens (3), le langage parisien, vers la fin du 16ᵉ siècle, prononçait comme *ə* l'*ai* protonique des formes de l'imparfait de l'ind., du participe prés., etc. Cet usage s'étendant de plus en plus, s'est universellement fixé au courant du 17ᵉ siècle.

Dans les anciennes transcriptions des formes correspondantes de *plaire*, *taire*, l'*ai* protonique se rend de différentes manières, tantôt comme *e* ouvert, tantôt comme *e* fermé, mais jamais on ne lui connaît la prononciation *ə*, particulière aux formes indiquées de *faire*.

Tout fait croire que c'est à l'influence des développe-

(1) Apfelstedt, Lothr. ps., p. LX; cf. Fœrster, Lyoner Ys., p. XL.

(2) Voir sur la substitution de *eie* pour *ive*, *ie*, Suchier, l. c; cf. Grœber, Arch. f. lat. lex., I, 229.

(3) Cf. Thurot, Prononciation franç., I, 312 ss.

ments réguliers *ferai*, *ferais*, etc., que *faisais*, etc., doit sa prononciation actuelle.

Il resterait à ajouter quelques mots sur la forme de *faire* qui se retrouve dans le Fragm. de Val., vv. 24 et 27, puisqu'elle a souvent été signalée comme un imparfait. N'ayant pourtant rien à apporter au débat de ce sujet controversé, nous nous bornons à répéter que la forme en question est interprêtée par MM. G. Paris (1) et Varnhagen (2), comme parfait, 6 *fisent*, par MM. Bartsch (3), Lücking (4) et Stengel (5) comme imparfait 6 *fisïent*, par MM. Tardif-Génin (6) et Schmitz (7) comme imparfait 6 *fesient*, d'après M. Behrens (8), analogue à *feissient* (Metz), par M. Koschwitz (9) comme imparfait 6 *fisiént*, tandis que M. Schwan (10) y voit le parfait *fisient*. Cf. aussi Waldner (11), qui soutient, à tort, que *faciebant* doit donner, conformément aux lois phonétiques, *fisient*.

Les dialectes RHÉTO-ROMANS ont, en règle générale, remplacé l'ancien imparfait en *-iva* par *-eva*. La fusion des formes appartenant à la IV[e] conjugaison avec celles des II[e] et III[e] conjugaisons, en surselvan, ne s'est accomplie que relativement tard (12). Dans la plupart

(1) Rom., 1878, 121.
(2) Z.f.R.P., IV, 98, et V, 454.
(3) Chrest., p. 508.
(4) Aelteste frz. mundarten, p. 86.
(5) Ausg. u. abhandl., I.
(6) Génin, La Chanson de Roland, p. 471.
(7) Rom. Stud., V, 297 ss.
(8) Franz. Stud., III, 384, note.
(9) Kommentar, p. 138 ss.
(10) Z.f.R.P., XI, 469 ss.
(11) Parasit. *i*, p. 38.
(12) Cf. là-dessus Gartner, § 169; Ascoli, Archivio, VII, 471 et 413.

des autres dialectes se maintient toujours le type *durmiva*, *dormia*.

En surselvan, *fa* emploie constamment l'imparfait *figieva* (Barlaam, 267, 25; Légendes surselv., 62, 74, 81; Bibl. Math., 4, 24; 9, 23; 27, 7; Marc, 6, 21), 6 *figievan* (Légendes surselv., 80, 89, 92, 105; Bibl. Marc, 15, 31; Luc, 16, 14; 23, 35).

Les 4ᵉ et 5ᵉ personnes ne se retrouvent pas dans les textes dépouillés.

Voir, sur le développement des formes surselvanes, Ascoli (Archivio, I, 41; VII, 413) et Horning (Lat. c., p. 107 ss.).

Le dialecte frioulan a l'imparfait 1 *fażevi*, etc. (Testi friul., 266, etc.), qui ne donne pas lieu à des remarques, quant à son évolution.

En ROUMAIN apparaît le type *făceàm*, *făceàĭ*, *făceà* (Bibl. Genes., 39, 3; 22, 23), etc., 6 *făceàŭ* (Genes., 39, 22; Exod., 5, 8).

Pour ce qui concerne le développement roumain, nous rappelons d'abord que le *b* intervocal tombe, conformément aux lois phonétiques. (Cf. *caballum* > *calŭ*, *fabam* > *fá*). L'imparfait latin *juraba(m)* devait donc donner *juráva* > *juráa* > *jurá* et de même *duceba(m)* > *ducéa*, *audiba(m)* > *auzía*. Et en réalité les formes 1 *jurá*, *auzĭa*, *fugĭa*, etc., se montrent encore dans l'ancienne littérature (1). De *face* aucune forme analogue (à *auzía*) n'a été retrouvée, autant que nous sachions. Vu les influences analogiques qui ont déjà altéré la flexion de ce verbe à l'entrée de la période littéraire, il est à présumer que son imparfait s'est modelé d'après le type général de la IIIᵉ conjugaison. Le déplacement de l'accent, survenu

(1) Tiktin, Gramatică romînă, § 256.

dans la flexion de cette conjugaison, est dû à l'analogie.

L'ITALIEN se sert d'une quantité de types d'imparfaits différents qui peuvent à la rigueur se diviser en deux groupes, ceux qui sont, quant à leur thème, des continuations plus ou moins fidèles de l'imparfait latin, et ceux qui sont de formation analogique.

Dans la première catégorie rentre la forme ordinairement employée par la langue littéraire, ancienne et moderne, savoir *faceva*, etc., < **fakeba*(*m*). A côté de cette forme se montre fréquemment *facea* (p. e. chez Dante, Par., 31, 41, etc.), correspondant au point de vue phonétique à *fakéa*. — Les anciennes variantes assez rares, 4 *faciavámo* (Il passav. nel parlam. tra Scip. ed Annib.) et 5 *faciavate* (Boccacio), ne sont guère dues à une influence quelconque de la Ire conjugaison. Elles ont assimilé les voyelles, procédé très habituel dans l'ancien italien (1).

Ici se rangent de même, quoique déterminées aussi par des influences analogiques, les formes *feceva* (Fr. d'Angeluccio, Stor. Aquil., 63) et *fecea* (Boezio Rainaldo, Stor., 553).

Des imparfaits en *-iva*, *-ia* se retrouvent, en raison du développement de l'*ẽ* en *i*, dans plusieurs dialectes. Ainsi, le calabrais moderne conjugue régulièrement *facía*, etc. (Scerbo, § 185) (2). Ce qui est plus important, c'est que l'ancienne littérature contient parfois des formes ayant le même aspect (Jacopone, III, Od., 6, 25; Od., 16, 4; Fra Guittone, etc.) qui ne doivent pas toujours se ramener sur un développement dialectal.

Les textes littéraires du nord montrent d'habitude les

(1) Cf. W. Meyer, It. gramm., § 422.
(2) Cf. ib., §§ 27 et 159.

imparfaits *faxeva* (Cron. d. Imp., 44 b; 73 a; Ant. parafr., 38, 4; 48, 8; Rime Genov., 182, 58, etc.), aussi écrit *faseva* (Ant. parafr., 27, 14, 22; 33, 13, etc.; Ugoçon, 490); et *faxea* (Rime Genov., 240, 11; 175, 301; 197, 373; Prose Genov., 23, 27; 33, 2, etc.), aussi écrit *fasea* (Passione, 43, 65, 78; Tratt. reg. rect., 27, 40).

Le *x*, *s* de ces formes représente, on le sait, la fricative sonore (1).

Dans l'ancien piémontais se retrouve l'imparfait *fiseva* (Chrys., 24, 27).

Citons particulièrement la forme 2 *faxivi* (Kath., 397) pour *faxevi*. Il faut y comparer plutôt 2 *stivi*, *fivi*, *ʒivi* (2), chez Bonvesin, que les imparfaits *vediva*, *splendiva* (3).

En dehors des formes de cette espèce apparaissent de bonne heure différentes formes analogiques, très souvent dans les mêmes textes que les autres.

Sur l'inf. *far* et les formes régulières *dava*, *stava*, on a fait l'imparfait *fava* (Prose Genov., 71, 1; 78, 12), réduit quelquefois en *faa*.

Plus fréquemment revient l'imparfait *faéva*, employé surtout dans la littérature du nord (p. e. Kath., 515, 539, 613; Ugoçon, 663), dans le toscan, etc. Encore aujourd'hui, la langue populaire de la Toscane conserve la forme *faéa*. Anciennement, on employait aussi par places *faieva* (Lett. volg. senes., 25, etc.). Comparez *paiese* (ib., 47), *saietta* (L. Guitt., 4), *leiale* (L. Guitt., 20), etc.

Pour ce qui regarde l'origine des formes de ce groupe, il est certain qu'elles ne sont pas issues de la forme latine

(1) Cf. Mussafia. Wien. Ak., Sitz. berichte, t. 75, p. 235.
(2) Voir ci-dessous, p. 158.
(3) Cf. Mussafia, Zur Kath. leg., p. 238.

par la syncope de *cy*, comme le veut M. Horning (1). On ne doit pas non plus les attribuer à l'influence de *traeva*. Elles sont bâties sur le thème *fa*-, d'après le même principe que les formes de prés. *faémo*, *faéte*, etc. Cf. *fava-facé(v)a* (2).

A ces formes de nature analogique s'ajoutent encore *feva*, *fea*, qui paraissent remonter au moins aussi haut dans le temps que les formes traitées tout à l'heure. Elles se montrent dans les plus anciens codes et reviennent souvent, et dans les textes des langues littéraires (p. e. Tasso, Gerus., 20, 38; Aminta, at. I, sc. 2; Bonvesin, A, 384; B, 314, 362; Ant. parafr. 48, 2, etc), et dans les dialectes umbro-romans (p. e. Papanti, p. 532; Mussafia, Romagn. mundart, p. 720). — Remarquez la 2[e] personne *fivi*, qui s'explique, comme *stivi* (aussi *stevi*) = *stas* et *zivi* (aussi *zevi*) = *de-is* (*deire*), par l'influence de l'*i* de la désinence.

D'après M. W. Meyer (3), le type *feva* serait à attribuer à l'influence des formes de parfait.

(1) Lat. c, p. 119.
(2) Cf. W. Meyer, It. gramm., § 458.
(3) Gr. Gr., p. 540.

IX

PARTICIPE PRÉSENT ET GÉRONDIF

A priori, on serait porté à croire que les verbes en *-io* de la III[e] conjugaison devraient garder intactes leurs désinences de partic. prés., etc., dans le latin populaire. Leurs rapports avec les verbes de la IV[e] conjugaison sont faits pour appuyer les anciennes formes, d'autant plus que ces verbes eurent à leur côté, dans la langue populaire, d'autres, on le sait, qui se sont créés, sur le patron donné, des participes tels que *habiens* (cf. *ayant*) (1), *doliens*, *libiens*, *benemerienti* (2), etc. Néanmoins, c'est un fait avéré que, dans la flexion de *facere* et des verbes analogues, d'autres influences l'ont emporté et se sont encore étendues plus loin. Les monuments du latin populaire offrent, d'assez bonne heure, des exemples qui l'indiquent. Ainsi, on écrit, au commencement du premier siècle de notre ère, *facendo* (Guasc. Mus. Cap., 358), et plus tard de même, *facendum* (Steiner, C. I. D. et Rh., 2682), et parfois même, *convenendi* (3). Comparez, p. e. *jacentibus* pour *jacientibus*, *effodentes* pour *effodientes* dans le latin littéraire du moyen âge, tel qu'il apparaît chez Grégoire de Tours (4).

(1) Schuchardt, Vocalismus, I, 36.
(2) Ib., II, 331.
(3) Ib., II, 448.
(4) Bonnet, Le lat. de Grégoire, p. 427.

Déjà l'ancienne langue littéraire, et encore plus le latin populaire, entremêlaient, dans une certaine mesure, les fonctions des deux formes dont il est ici question (1). Les langues romanes continuent dans la même voie, soit en les fondant en une seule, soit, et c'est le cas ordinaire, en éliminant l'une ou l'autre.

En voici les formes :

Anc. sarde *fachente* *fachende*	Logoudor. *faghent* *faghende*	Anc. espag. (*faziente*) *faziendo*	Portugais (*fazente*) *fazendo*	Catalan *faent*, *fent*
Anc. prov. *fazen(t)*	Prov. mod. *fasen*, *fan*	Français *faisant*	Surselvan (*fischent*) *figiend*	Frioulan *fazint*
Roumain *făcăndŭ*	Italien *facente* *facendo*, *fando*	Dialect. it. *fazente* *fazendo* *fazando*	*fagando* *faciendu*	

Dans l'ancien SARDE se retrouvent les formes (*contra*)-*fachente* (Tola, X, 526, 528, 541) et *fachende* (Stat., 1, 30, 42, 89; 2, 1), devenues, dans le logoudorien, *faghent* (Spano, Prov. sard., 33, 2), et *faghende* (Spano, Prov. sard., 33, 1), *faguende* (Spano, Ortogr. sarda, II, 111). La forme *faghinde* (ib., II, 112) est relativement rare. Comparez avec les formes du présent *factende* (Araolla, 12, 8; 121, 3).

L'ancien *fachende* représente, au point de vue phonétique, un développement régulier du gérondif *fakendo*, modifié par rapport au final de la désinence. — Comparez les transformations *feriendo* > *ferinde* (Stat., 3, 16), **exiendo* > *essinde* (ib., I, 9; 3, 20); *veniendo* > *be-*

(1) W. Meyer, Gr. Gr., p. 368.

ninde (ib., 3, 14) à côté duquel revient aussi *benende* (ib , I, 65).

De même *fakente(m)* devient, en log., *faghent*. Cf. *patentem* > *padente; infantem* > *fante; ventum* > *ventu*, *bentu*, etc. (1).

L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS gardent longtemps les deux formes. Comme d'habitude, ils s'accordent dans leur développement du *c* latin. Comparez les formes espagnoles *faziendo* (Cid, 1891, 3205; Alex., 612, d; 706, b; 1008, b; Berceo, 67, b; 273, d; 389, a), plus tard, *haciendo* (Bibl. Exod., 21, 12; 29, 41), et le participe-adjectif *faziente* (Hita, 227, a) avec les formes portugaises, *fazendo* (Eufros., 362, 365; Pratica, 1336; Catastrophe, 22, 41; Epan., 82; Bibl., Genes., 31, 17; 39, 11), et le participe figé *fazente* (Cornu, Gr. Gr., p. 798).

Comme les reflets sardes, ce dernier groupe de formes ne peut remonter qu'à *fakendo*, *fakentem*, dont elles sont les continuations régulières. — Comparez, à cet égard, les mots portugais *ouvindo* < *audiendo, parindo* < *pariendo*, etc.

Il n'est pas douteux qu'il n'en soit de même en ce qui regarde les formes espagnoles, qui, toutefois, ne donnent pas de renseignements à cet égard, vu le traitement de l'*ĕ*. Cf. esp. *miente*, portug. *mente* < *mentem*.

Le CATALAN emploie anciennement *faént* (R. Lull, 316, 320, 410, 484, 487, 551, 666; Lettre P. IV, 235, 236), quelquefois remplacé par *feént* (R. Lull, 654). Dans le catalan moderne, ces formes sont devenues *fent* (p. e., Atl., 26).

Au point de vue phonétique, *faent*, etc., correspond,

(1) Pour le campidan, nous n'avons pas d'exemple.

comme ailleurs, à *fakentem*. Cf. *sentint* < *sentientem*, *dormint* < *dormientem*, *ohint* (Atl., 60) < *audientem* (aussi *oyent*, Atl., 40), *eixint* (Atl., 224) et *ixent* (Atl., 48), etc.

Tout fait croire que le reflet catalan du gérondif a été remplacé de bonne heure par le participe présent. Cf. en cat. *mon* < *mundum*, *segon* < *secundum*. Voir sur *sovint* < *subinde*, Vogel, Neukat stud., p. 61.

Le PROVENÇAL et le FRANÇAIS développent, dans le cas en question, le *c* latin en continue sonore. La forme régulière de l'ancien provençal est *fazen*(*t*) (p. e., Mahn, Werke, 4, 27; 4, 57; Chron. de Bézières, 108, etc.), remplacé quelquefois par *faren* (Chron. de Bézières, 97, 142). Cf. *plarens* < *placentes* (Evangile de l'Enfance).

La langue moderne (Lim.) garde toujours *fasen* et emploie de plus *fan* (Chabaneau, Gramm. Lim., p. 276), forme analogique, créée sur *far*, etc. Cf. *estan*, etc.

Dans les plus anciens monuments français où apparaît le participe présent, il a déjà revêtu la forme *faisant* (Oxf. ps., 9, 17; 17, 54; 24, 3; 25, 27; 30, 30; 33, 16; 36, 1, 7, etc; Q. L. d. R., 178, 19; Cambr. ps., 28, 8; (*feisant*), 76, 14; (*fesanz*) 15, 2; 17, 51; 106, 23; (*faisant*) Serm. St-Bern., 4, 32; 164, 23, etc.).

La transformation analogique des participes de toutes les classes, d'après le type de la Ire conjugaison, s'est accomplie dès le temps pré-littéraire. Comparez, à cet égard, le provençal, qui distingue toujours *aman* des participes uniformisés *dolent* (Boèce, 101); *legen* (Boèce, 99); *auvent* (audientem) (Boèce, 23); *venen*(*t*) (Lex. Rayn., 5, 487, de l'an 1040), *durmen* (gérondif) Mahn, W., 2, 8), etc.

Conformément aux lois phonétiques, le participe prés. et le gérondif se fondent dans la Gaule en une forme.

Cf., p. e., prov. *aman*, fr. *aimant* avec prov. *gran*, fr. *grant* < *grandem*, prov. *quan*, *can* < *quando, quantum*, *soven* < *subinde; len* < *lentem*, *coven* < *conventum*, etc., et les formes correspondantes en français (1).

Les dialectes RHÉTO-ROMANS de nos jours ne conservent, en règle générale, que le gérondif.

Cependant, l'ancienne littérature contient encore des restes du participe présent, déjà figés en substantifs, etc., il faut l'ajouter. Nous citerons, d'après Ascoli, les exemples *mal-fischent* (A. L., 240) ou *mal-fitschent* (ib., 277). Cf., dans la traduction de la Bible, *mal-fischionts* (Luc., 23, 39), transformé peut-être sur *fichiar* < *figicare* (2).

Le gérondif se montre, en sopraselvan, sous la forme *fig(i)end* (Barlaam, 262, 38), forme qui est écrite dans la traduction de la Bible: *fagent* (Math., 24, 46; Marc., 7, 28; 9, 20; Luc., 23, 8, 40; Fatgs, 10, 38, etc.) (3). Comparez l'ancienne forme verbale *fitschentas* (Légendes surselv., 67, 80, 81, 84, 95) parfois écrite *fatschenta* (ib., 78, 92), *fatschienta* (ib., 79), *fatschenda* (Bibl. Fatgs, 26, 12) (4).

Le frioulan emploie dans la littérature *fazint* (Testi friul., 220; 16ᵉ siècle). Cf. le subst. *facenda* (ib., 306, 307).

Le ROUMAIN a perdu le participe présent dès les plus anciens temps. Déjà la Psaltirea Scheiana ne contient que le gérondif *făcăndŭ* (ps. 9, 17; 14, 5), écrit aussi *fă-*

(1) Cf. W. Meyer, Gramm. d. langues rom., §§ 557, 563; Bourciez, Précis, § 133.
(2) Ascoli, Archivio, VII, 482-484.
(3) Le *gi* ou *g* représente le *d* mouillé.
(4) Cf. la forme de Barlaam, *barg(i)ent* de *bragire*, avec *bargind*, *dormint*, *vangint* des réformés. — Voir, sur le partic. en *-ient*, Ascoli, l. c.

cêndŭ (Bibl. Genes., 29, 25; Levit., 4, 2, etc.), en roumain moderne ordinairement *făcînd*.

Au point de vue phonétique, *făcînd* ne correspond ni à *faciendo*, dont le *c* + *ie* devrait, d'après M. Miklosisch (1), être traité de même que *c* + *ia*, ni non plus à *facendo*, qui serait devenu *facind* (2). Comme en français, c'est la Ire conjugaison qui, dans ce cas-ci, a déterminé la flexion (3), toutefois, avec cette restriction que *fugind*, etc., se maintient encore à côté de *fugînd*.

L'ITALIEN garde dans sa littérature les deux formes en question.

Les formes toscanes *facente*, *facendo* correspondent bien au type latin général. La variante *faciente* qui s'emploie quelquefois, p. e. par Silvio Pellico, a été expliquée comme un latinisme (4).

En dehors de *facendo*, apparaît anciennement *fando* (p. e. Boccacio, Teseid, III, 9), création faite sur *fare*, etc. Le participe correspondant, *fante*, s'est tout à fait perdu.

Parmi les groupes de dialectes, l'italien du nord présente dans sa littérature la forme régulière *fazente* (Rime Genov., p. 307, 198), écrite aussi *facente* (ib., p. 296, 117), et le gérondif *façendo* (Ant. parafr., 2, 11; 68, 15).

Par la généralisation de la désinence *-ando*, qui se rencontre notamment dans une vaste partie du nord, le gérondif *fazendo* est souvent remplacé par *fazando* (Rime Genov., p. 168, 45; 182, 87; Prose Genov., 14, 7; (*faççando*) Ant. parafr. lomb., 113, 25; (*fasando*), Prose

(1) Beitræge, 4, 49.
(2) Cf. Tiktin, l. c., § 265, note 3.
(3) Cf. Miklosisch, Beitræge, 4, 56.
(4) Voir, sur les restes italiens des participes en *ientem*, W. Meyer, Gr. Gr., p. 543.

Genov., 70, 12; 40, 19; (*façando*), Monum. ant. A, 115, 156; B, 55; C, 136; Tratt. reg. rect., 19, 26; 21, 25).

A l'égard de ces formes, M. Horning (1) a émis l'opinion qu'elles seraient faites sur le présent du conjonctif, ce qui est peu plausible, nous n'avons guère besoin de le dire.

Dans la langue littéraire du nord et dans plusieurs dialectes (2) se retrouve également le gérondif *fagando* ou *faganto* (p. e. chez Ruzante) (3). Cf. *digando* (Monum. ant. B, 230), *staganto* (ib., B, 117), *dormanto* (ib., G, 60). Encore aujourd'hui, ce type survit dans certains dialectes, p. e. celui de Bologne : *fagand*, *digand*, *siand*, etc., (4). — Il s'explique, quant à son thème, par l'influence de *digo*, *fago* (5).

Aussi dans le sud de l'Italie, revient le type *façando*. Certains dialectes emploient, en règle générale, le gérondif en *-iendu*. Ainsi, le calabrais a *faciendu* (Scerbo, Dial. cal., p. 59), *jiendu* < **iendo*, *pariendu*, *sentiendu*, *potiendu*, etc.

(1) Lat. c, p. 120.
(2) Cf. Mussafia, Monum. ant., p. 127.
(3) Wendriner, Paduan. mundart, p. 78.
(4) Mussafia, l. c.
(5) W. Meyer, It. gramm., § 450.

X

PARFAIT DE L'INDICATIF

Au début de ce travail, nous avons traité du parfait italique redoublé et du parfait ombrien. On sait déjà que ni l'un ni l'autre de ces types ne se sont perpétués dans le latin, tel que nous le connaissons par sa littérature. Est-il possible qu'ils aient quand même laissé des traces dans les langues romanes? Cela n'est guère contestable, mais *à priori* et à l'encontre des assertions de MM. Zanardelli (1) et Bucholz (2), on peut dire qu'à tout prendre, cela est peu probable. Au dire de ces auteurs, l'italien et le roumain se ressentiraient dans leur évolution générale de l'état de choses italique. Poûr ce qui concerne le cas présent, nous aurons plus tard l'occasion de revenir sur cette assertion.

Occupons-nous ici des formes qui se sont propagées au latin. Pour des raisons évidentes, il importe avant tout de rendre exactement compte de leurs désinences, telles qu'elles se révèlent dans les anciens monuments littéraires, et de leur développement pendant les époques suivantes de la langue.

D'abord, pour la désinence de la 1re personne *fec-i*,

(1) L'étrusque, l'ombrien et l'osque, etc.
(2) Herrigs Archiv, t. 82, p. 133 ss.

etc., il est hors de doute que la quantité en est longue. Il en est, anciennement, de même de 3 *fēc-īt* (1).

Il suffira, comme preuve, de rappeler quelques exemples des nombreuses formes épigraphiques de l'ancien latin. Ainsi, 1 *fecei* (C. I. L., I, 551) se retrouve dans une inscription datant de l'an 132 av. J.-C. (2). Qu'on y compare les graphies fréquentes *petiei*, *rediei*, *posivei*, etc. Pour la 3e personne, reviennent également dans les monuments épigraphiques des formes telles que *redieit*, *venieit*, *fueit*, *dedeit*, etc. (3). Au surplus, les témoignages de cette espèce sont confirmés par des documents métriques qui mesurent la syllabe de la désinence (*fec*)-*īt* comme longue dans la plus ancienne poésie (4). On sait que cet état de choses ne s'est pas maintenu. Environ deux siècles avant J.-C. se manifeste, dans la langue populaire, une tendance générale à abréger les désinences. Après une longue période d'indécision, celle de la 3e personne dut enfin s'y plier. Chez Plaute, on en trouve nombre d'exemples (5), et dans la métrique de l'ère d'Auguste, cette mesure est devenue norme fixe (6). Malgré les

(1) Selon Corssen (Aussprache, I, 607, cet *i* aurait anciennement constitué la voyelle caractéristique du parfait, appartenant à toutes ses formes, même aux 4e et 6e personnes. Les formes primitives de ces personnes auraient disparu antérieurement à l'époque littéraire. — Cette hypothèse a été réfutée par MM. Osthoff (Zur gesch. des perf., p. 191 ss.), Stolz (Gr. u. lat. sprw.), Brugmann (Morph. unters., III) et Engelhardt (Lat. konj., p. 78).

(2) On sait que la graphie *ei* s'emploie pour rendre l'*i* long monophtongue. Cf. Osthoff, l. c, 202; Corssen, Aussprache, I, 609, 724, 762.

(3) Cf. Corssen, ib., I, 608 ss ; Neue, II, 507; Ritschl, Op., II, 641.

(4) Corssen, ib., II, 493.

(5) Westphal., Perf., 149.

(6) Corssen, Aussprache, II, 494, 510.

influences (1) qui tendaient à altérer la désinence de la Ire personne, celle-ci gardait toujours sa quantité dans le latin littéraire et populaire.

Quant à 2 *fec-istī* (cf. les orthographes *gesistei, restitistei*) (2), la quantité de la pénultième a été beaucoup controversée. Comme nous l'avons déjà fait observer, Corssen est d'avis que cette désinence se mesure *-īstī* (3). — A l'appui de cette assertion sur la quantité de la pénultième, il cite la forme épigraphique *interieisti* (C. I. L., I, 1202). — Seulement, ce mot est l'unique de cette espèce qui ait jusqu'ici été relevé. Rien que pour cette raison, il ne suffit pas comme preuve. C'est ce qui a été reconnu par M. G. Schmidt (4), qui le considère comme une faute d'orthographe, par M. F. Stolz (5), qui se range au même avis, tandis que M. Brugmann (6) y voit un solécisme, occasionné par l'analogie avec 1 *interiei* et 3 *interieit*. Des recherches de ces auteurs, il ressort que la voyelle en question a toujours été brève en latin.

Il en est de même de la pénultième en 5 *fēc-istis*, dont la syllabe finale était également brève (7). Cf. à ce sujet, M. Stolz (8), qui fait remarquer que la désinence *-stis* s'est introduite pour **-ste* de l'aoriste.

A la 6e personne, apparaît déjà dans l'ancienne langue des provinces la forme (*fec*)-*ĕrunt* pour (*fec*)-*ērunt* (9).

(1) Cf. ib., II, 479.
(2) Ib., I, 595.
(3) Ib., I, 608, et Beitr. z. it. sprk., 512.
(4) Zur gesch. der idg. vokalismus, II, 345, note.
(5) Zur lat verbalflex., I, 58 ss.
(6) Morph. unters., II, 27.
(7) Engelhardt, Lat. konj. 6 ss.
(8) Gr. u. lat. sprw., 372.
(9) Voir, sur la formation de *fecĕrunt*, Brugmann, Morph. unters., III, et Osthoff, Perf., 213 ss.

M. Grœber (Arch. f. lat. lex., 1, 223) soutient que le déplacement de l'accent dépendrait de l'influence des parfaits, etc.,

D'ailleurs, la même forme revient fréquemment chez les auteurs latins de différentes époques, notamment chez les comiques (1). A en croire ces témoignages, c'etait la grande masse du peuple qui adoptait, par préférence, cette forme, tandis que les gens cultivés se servaient plutôt de la forme classique. Il faut donc reconnaître que celle-ci n'était point écartée de la langue parlée. Elle a dû s'y maintenir en concurrence avec l'autre forme jusqu'au commencement de l'époque romane.

Rappelons enfin le fait connu que dans la 4ᵉ personne, l'analogie tend de plus en plus à altérer l'ancienne accentuation, fait qu'il faut évidemment attribuer à l'influence des 2ᵉ et 5ᵉ personnes. Consulter, à cet égard, Seelmann, Aussprache, pp. 47, 53.

Les monuments épigraphiques et les documents latins nuancés de langage populaire contiennent nombre d'exemples pour les formes en question. Il y en a plusieurs qui offrent de l'intérêt, par les indications, quelquefois assez vagues, il faut l'avouer, qu'ils donnent, sur les formes appartenant aux différentes époques de la langue.

En dehors de la graphie 3 *fecIt* (C. I. L, VI, 15042; VIII, 3150), apparaît, p. e. dans l'ancienne inscription de Dveno, 3 *fecēd*. Comparez les formes *fuet*, *dedet*, enregistrées dans le C. I. L., I, 32, et les graphies *fecet*, *riset*, *pouset*, etc., appartenant au latin populaire ar-

abrégés : *amarunt*, *amaram*, *amassem*, etc. Ces formes seraient donc, selon lui, plus anciennes qu'*amavĕrunt*, etc. Mais il est aujourd'hui prouvé que c'est tout au contraire les formes telles que *amavĕrunt*, etc., qui ont donné naissance aux formes contractées. Voir, pour le détail : Osthoff, l. c., p. 219 ss., et Brugmann, Morph. Unters., III, 39 ss.

(1) Corssen, Aussprache, I, 612; Neue, II, 342.

chaïque (1), *ficet* (Le Blant, I, chr., 350). A noter, la forme syncopée *fect* (Marin. Att., 644 b; Mur., 1180, 11; I. N., 406, etc.), de même que *vixt*, *triumphavt*, etc. (2). L'orthographe *fes(it)* a été citée plus haut (3). — Les exemples des 2ᵉ, 4ᵉ et 5ᵉ personnes qui se retrouvent dans les mêmes monuments ne donnent point d'indications. — Pour la 6ᵉ personne, nous citerons quelques graphies, dont la plupart sont relativement récentes, p. e. φειϰαεϱουμ (Marin. Pap. dipl. CXXII, 81), de 591 ap. J.-C., *faecaerunt* (Steiner, C. I. D. et Rhen., 3313). A remarquer particulièrement, *fecrunt* (Mur., 1135, 14), *fecru* (Ann. Arch. de Const., 1862, 134, 195). Ajoutons enfin les formes *fecirum* (Passion, XII, 79), *fecirunt*, dont l'accent porte sans doute sur l'antépénultième (4).

Voici, en résumé, l'aperçu des formes littéraires et populaires du latin :

1. *fēcī.*	*fēki.*
2. *fēcĭ́stī.*	*fēkĭ́stī.*
3. (*fēcīt*) *fecĭt.*	*fēkĭt.*
4. *fḗcĭmus.*	*fēkĭ́mus.*
5. *fēcĭ́stĭs.*	*fēkĭ́stĭs.*
6. *fēcḗrunt*, *fēcĕ́runt.*	*fēkĕ́runt*, *fēkḗrunt.*

Les langues romanes conjuguent le parfait de la manière suivante :

(1) Schuchardt, Vocalismus, I, 467.
(2) Schuchardt, Vocalismus, II, 399.
(3) P. 15.
(4) Cf. Westphal., Perf., p. 151.

Ancien sarde	Logoudorien	Anc. espagnol	Espagnol mod.	Anc. portugais	Portugais mod.
1. *feci*		*fiz*	*hice*	*fize*	*fiz*
2.	*feghit*	*fezi(e)ste*	*hiciste*	*fezeste*	*fizeste*
3. *fecit*	*fesit*	*fezo*	*hizo*	*feze*	*fez*
4. *fecimus*	*feghisit*	*feziémos*	*hicímos*		*fizémos*
5.	*fetisit*	*feziéstes*	*hicisteis*	*(fizestes)*	*fizéstes*
6. *fecerunt*	*feghirunt*	*feziéron*	*hiciéron, hizon*	*fezeron*	*fizerão*

Ancien catalan	Catalan mod.	Anc. prov.	Prov. mod.	Anc. français	Français mod.
1. *fiu*	*fiu*	*fis*	*faguéi*	*fis*	*fis*
2. *fehist*	*feres*	*fezist*	*faguêrei*	*fesís*	*fis*
3. *feu*	*feu*	*fez*	*faguê*	*fist*	*fit*
4.	*ferem*	*fezém*	*faguêrem*	*fesimes*	*fîmes*
5.	*fereu*	*fezéts*	*faguêrei*	*fe(s)ístes*	*fîtes*
6. *feren*	*feren*	*feiron*	*faguêren*	*firent, fistrent fisent*	*firent*

Surselvan	Anc. frioulan	Anc. roum.	Roumain mod.	Italien	
1. *fig(i)è*	*feis*	*féci(ŭ)*	*făcúiŭ*	*feci*	*fei*
2.		*fecési*	*făcúşĭ*	*facesti*	*festi*
3. *fig(i)ét*	*fes*	*fece'*	*făcú'*	*fece*	*fe*
4.		*fécemŭ*	*făcú(ră)m*	*facemmo*	*femmo*
5.		*fécetŭ, féceti*	*făcú(ră)ţĭ*	*faceste*	*feste*
6. *figénan*	*fazirin*	*féceră*	*făcúră*	*fecero*	*fenno, ferno, fer.*

Les formes de l'ancien SARDE :

1. *feci* (Tola, X, 158, 164).
3. *fekit* (Tola, X, 244, 317).
4. *fecimus* (Tola, X, 185), *fechimus* (ib., 243-4).
6. *fecerunt* (Monum. hist. patr., 150),

correspondent, au point de vue phonétique, exactement au prototype latin (1).

Au 14ᵉ siècle, le changement de *c* en *g* peut être regardé comme achevé. On en trouve antérieurement des exemples, tels que 1 *fegi* (Tola, X, 278), 3 *fegit* (ib., 323, 324, 325), 6 *feghirunt* (ib., 150, 152).

Parallèlement, dans le sarde du 16ᵉ siècle et plus tard, reviennent d'autres formes qui ne s'accordent pas avec les lois phonétiques de la langue, p. e. 3 *fetit* (*fectit*) (Araolla, 8, 1, 3, 5; 90, 8; 91, 2; 140, 2, 6, etc.), *fesit* (ib., 109, 4).

L'origine de *fetit* n'est pas très claire. Il n'a rien de commun avec *istetit* (Araolla, 48) que sa forme. Reste la supposition qu'il s'est modelé sur la 1ʳᵉ pers. du prés.

Le type *fesit* tient évidemment à l'influence des parfaits sigmatiques. Ceux-ci formaient, en sarde, un groupe nombreux dont l'influence sur les autres verbes était considérable. Vers le 16ᵉ siècle, même les parfaits faibles durent se refaire sur ce type, en lui empruntant la désinence caractéristique, tout en gardant leur nature de formes faibles. Dès lors, cette flexion prédominante de parfait s'étendit jusqu'à emporter enfin toute la classe des parfaits forts.

Pour *facere,* des exemples isolés de cette flexion apparaissent à une époque lointaine de la langue, p. e. *fetisit* (Tola, X, 194), forme qui revient plus tard assez sou-

(1) Pour les 2ᵉ et 5ᵉ personnes, nous n'avons pas trouvé d'exemples.

vent (p. e. Spano, Ortogr. sarda, II, 113; Araolla, 136, 5). En concurrence avec cette forme, on emploie, depuis à peu près la même époque, *feghisit* (Tola, X, 150, 152; Spano, l. c., 96, 97.)

Comparez, sur la nature de ces nouvelles formes, M. Foth (1).

Selon M. Hofmann (2), l'ancien parfait fort a complètement disparu au 18ᵉ siècle.

Anciennement se manifeste quelquefois une tendance à construire le parfait sur le thème du présent. Ainsi, on a formé 3 *faguit* (Tola, X, 328), *fagujt* (ib., 335), 6 *fagirunt* (ib., 325). Très peu usitée, cette flexion s'est bientôt éteinte.

L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS, en ce qui concerne leurs plus anciennes formes, diffèrent assez l'un de l'autre pour qu'il convienne de les examiner séparément et de remettre à plus tard la comparaison de leurs développements.

Tenons-nous-en d'abord à l'espagnol. Dans la Chanson d'Alexandre, le parfait se conjugue ainsi :

1. *fiz*, 1533 c; 1542 a; 1545 c.
2. *feziéste*, 442 c; 453 d.
   feziste, 1618 a.
3. *fezo*, 799 e; 2334 a.
   fizo, 34 b; 70 d; 91 a, etc.
4. *feziémos*, 550 b; 1467 b.
5. *feziéstes*, 2119 d; 2120 b.
6. *ffeziéron*, 89 a; 563 d; (*fezieron*) 310 a; 397 a.
   fezioron, 508 b; 567 b; 589 a; 591 b; 605 e; 610 c; 687 c; 701 d; 721 d; 725 b.

(1) Rom. Stud., II, p. 293 ss.
(2) Log. u. camp. mundart, 136.

Comparez les formes du poème du Cid :

1. *fiz*, v. 2675.
2. *fezist*, 331, 332, 345, 351.
   fizist, 3332.
3. *fizo*, 428, 575, 885, 909.
4. *fiziemos*, 3299, 3359.
5. *fiziestes*, 3147, 3268.
6. *fizieron*, 699, 3278, 3718.

Et celles qui s'emploient chez Berceo, dans Calila, chez Jean Manuel, etc. :

1. *fiz*, Berceo, I, 239 c; J. Manuel, 234, 2.
   fize, Berceo, I, 101 a; 178 c; Calila 14, 2; 15, 1; 17, 1, etc.
   fiçi, Berceo, V, 176 b, c.
2. *fecist*, Berceo, I, 241 c.
   feciste, Berceo, I, 765 c; V, 98 b, c; VII, 61 c, d; Calila, 17, 1; 26, 1; 29, 2; 30, 2; 31, 2.
   ficist, Berceo, VII, 189 b.
   ficiste, Calila, 32, 2.
3. *fizo*, Berceo, I, 1 a; 24 b; 78 d; 98 b, etc.; Calila, 11, 2, etc.
   fizio, Berceo, I, 26 c.
   fezo, Berceo, II, 189 b; 263 d; 336 a; V, 50 a; 92 c; 164 d.
4. *fiçiemos*, Berceo, V, 198 a; VII, 603 d; VIII, 148 a.
   fecimos, Calila, 24, 1; Consolaciones, 563, 1.
5. *fiziestes*, Berceo, IV, 105 a; VII, 106 c, etc.; J. Manuel, 235, 1.
   fecistes, Berceo, VIII, 58 d.
   feciestes, J. Manuel, 235, 2; 240, 2.
6. *fiçieron*, Berceo, I, 23 c; 53 c; 94 b; 137 a; 138 c, etc.; Calila, 19, 2; 29, 2; 30, 1, etc.
   fezieron, Berceo, I, 197 c; Calila, 11, 2; 13, 1.

Parmi les variantes des formes habituelles, nous noterons 3 *fixo* (p. e. Libro de Exemplos (M.-F.), p. 509, 28), et 6 *fexieron* (ib., p. 509, 8).

M. Fœrster donne, dans sa grammaire espagnole, 1 *fece* (p. 376). Nous n'avons pas retrouvé cette forme dont la création n'aurait pourtant rien d'invraisemblable. Sans doute, elle n'a dû sa place dans l'ouvrage cité qu'à une faute d'impression (cf. ib., p. 341).

Il ressort de l'examen des formes énumérées plus haut, qu'à l'origine, c'est la 1re personne seule qui possède *i* comme voyelle de thème. Plus tard seulement, ce thème s'est étendu aux autres formes du parfait, d'abord à la 3e personne. Il semble que la 2e personne se soit maintenue intacte le plus longtemps. Comparez, à cet égard, la 6e personne.

De combien l'analogie grammaticale a agrandi son domaine dans la suite, c'est ce que montre un coup d'œil sur la flexion moderne. La traduction de la Bible conjugue :

1. *hice* (Genes., 21, 23; Exod., 10, 2; Num., 16, 28).
2. *hiciste* (Genes., 3, 14; 21, 26; 31, 13).
3. *hizo* (Genes., 1, 7, 16, 25; 2, 2, 4, etc.).
4. *hicímos* (Jos., 9, 24; I, Sam., 25, 7).
5. *hicísteis* (Genes., 43, 6; 44, 5).
6. *hiciéron* (Genes., 3, 7; 14, 2; 21, 27, 32).

En dehors de cette dernière forme, la langue populaire se sert fréquemment de la forme *hizon* (Fœrster, Gr., p. 320).

Passons au portugais. Dans les anciens textes, nous avons trouvé ces formes du parfait :

1. *fize* (T. Cant., 91; H. Ger., 124; F. Cast., 859).
   fiz (D. Din., 191; Pratica, v. 859).

fige (T. Cant., 85; Leges, p. 375; Eufr., 360; Maria Eg., 372; G. Vic., 1, 135).
fezi (F. Cast., p. 867).
2. *ffeceste* (Maria Eg., 370, 379).
3. *fece* (dans le plus ancien document connu du portugais, chez Ribeiro, I, 273).
feze (Lopez, 32; L. Linh., 1, 164).
fez (T. Cant., 37; F. Cast., 859; Eufr., 359, 361, 362; Pratica, 82, 148, 286, 292, 302, 342, etc.).
fege (L. Linh., 1, 164).
4. —
5. *fizestes* (Pratica, 1396).
figestes (ib., 915, 957, 1188).
6. *fecérum* (chez Ribeiro, I, 273).
ffezerom (Maria Eg., p. 378; Dévotion, 385; (*fezeron*) ib., 385, 388).

Tandis que l'espagnol a uniformisé son parfait, le portugais moderne garde encore une trace de la flexion originale :

1. *fiz* (Genes., 4, 23; 7, 4).
2. *fizeste* (Genes., 3, 13, 14).
3. *fez* (1) (Genes., 1, 5, 7, 8, 9, 13, 15, 16, etc).
4. *fizémos* (Genes., 20, 9; 26, 29).
5. *fizéstes* (Genes,, 34, 30; 42, 36).
6. *fizérão* (Genes., 3, 7; 14, 2).

Il résulte de la comparaison des anciennes formes citées plus haut que l'espagnol et le portugais sont parfaitement d'accord en ce qui concerne la transforma-

(1) M. Reinhardstœttner écrit dans sa grammaire 3 *fiz* (p. 239), forme qui tient sans doute à une faute d'impression. Selon lui, le parfait *fez* est aujourd'hui en usage à côté de *fiz*.

tion de la voyelle thématique *ē* en *i* à la 1re personne. On trouve un développement analogue dans les anciennes formes espagnoles : 1 *prisi*, *quise*, *vine;* en portugais : *pris*, *quiz*, *vim*, *li* (< *legi*), *cri* (**crēdi*), tandis que la 3e personne se conjugue anciennement, p. e. *pres*, *veo*, *veio*, *leo*, *creo*, etc. Cela étant, on ne peut guère s'expliquer le phénomène qui s'est opéré à la 1re personne que par l'influence de l'*ī* final. — Sans doute la forme isolée du portugais 1 *fezi* a eu ses voyelles métathisées, probablement sous l'influence des autres formes du parfait.

Le développement du *c* latin dans les formes espagnoles et portugaises est, en règle générale, conforme aux lois phonétiques. A cet égard, il faut faire des réserves pour *fixo*, *fexieron*, qui ne sont pas de pures variantes orthographiques. Dans l'ancien espagnol, l'*x* s'emploie assez souvent pour rendre le même son que le *j* ou le *g* devant une voyelle palatale, savoir *š*, cf. 1 *dixe* et *dije*, *fuxe*, *fuxiste*, *fuxo* et *fugieron*, 1 *traje* et *traxe*, etc. Vu le manque de renseignements certains sur les anciens dialectes, il est difficile de décider s'il faut attribuer *fixo*, etc., à l'influence de *dixi*, etc., ou bien à un développement dialectal. Ce qui est sûr, c'est que dans les dialectes portugais, p. e. ceux du Minho et de la Gallicie, l'*s* sonore du portugais correspond au *j* ou au *g*, et l'*s* sifflant à l'*x*. On en trouve bien des traces dans la littérature dès l'époque la plus ancienne. Comparez aux formes *fige*, *fege*, *figestes* les mots *caujadora* = *causadora*, *quaje* = *quasi*, *quije*, *puje*, etc., (1).

Quant à l'accentuation du parfait, il n'y a presque rien à ajouter à ce qui a été dit plus haut. A la 6e personne, la forme *fecērunt* l'a emporté sur *fecĕrunt*, dont on ne

(1) Herrigs Archiv, t. 65, p. 39.

trouve pas de trace, contrairement à ce que soutient M. Grœber (1) à l'égard des formes *hizon*, *dijon*, *puson*, *trajon*, etc. Ces formes, qui sont relativement récentes, sont formées analogiquement sur *hizo*, *dijo*, etc.

L'ancien CATALAN, tel qu'il se présente dans les œuvres de Ramon Lull, dans la version cat. de la légende des Sept Sages, etc., rend ainsi le parfait :

1. *fiu* (R. Lull, 365; S.w. M., 718, 1771).
   fi (L'Amant, 588; cf. R. Lull, p. 733).
2. *fehist* (Rec., 6).
   fist (Tir., 162).
   fay'st (Rec., 39).
3. *feu* (R. Lull, 140, 179, 254, 270, 307, 365, 650; S.w. M., 463, 760, 775, etc.; Chr. P. IV, B, 269).
   fe (R. Lull, 179, 182).
   faé (R. Lull, 670).
4. *faém* (Lettre I, 235, 236).
   fem (Chr. P. IV, A, 263).
5. —
6. *feren* (S.w. M., 2920).
   faéren (R. Lull, 662; Chr. P. IV, B, 259, 262).

Dans la langue moderne, les 2e, 4e et 5e personnes se rendent par :

féres (Atl., 154).
férem (Vogel, p. 116).
féreu (Id., 173).

Pour nous en tenir d'abord à *fiu*, *fehist*, *feu* et *feren* ces formes laissent encore reconnaître la flexion primitive

(1) Arch. f. lat. lex., 1, 223.

de la langue, tout en ne représentant que les développements secondaires des formes latines. On y trouve le même changement de thème qu'en espagnol et en portugais, et l'explication de ce phénomène est semblable dans les deux cas : *fēcī* se transforme en **fiʒi*, *fiu*, et *fēcit* devient **feʒe*. *feu*, de même que p. e. *presi*, *presit* donnent dans l'ancien catalan 1 *pris*, 3 *pres*.

Le développement du *c* latin est parfaitement régulier. Cf. là-dessus, Horning, Lat. c., p. 79; Ascoli, Archivio, X, 102 ss.; Ollerich, Vertretung. etc., § 42 ss.; Schuchardt, Lit. blatt, 87, col. 22.

La forme 1 *fi* de l'ancien catalan peut bien devoir sa naissance aux relations réciproques des parfaits de *far* et de *veer* (1). Par son association aux verbes de la IVe conjugaison, *viren*, qui s'est introduit à côté de *veren*, a créé *vi* pour *viu*, et, sur ce patron, *fiu* s'est parfois tranformé en *fi*. *Fist* peut s'expliquer d'après le même principe.

Quant à 2 *fehist*, c'est le reflet régulier de *fecisti*.

Feren correspond, au point de vue phonétique, à *fecērunt*. Cf. l'espagnol-portugais. Si la forme *fecĕrunt* s'était propagée en catalan, elle aurait dû donner **feuren* (2).

Parmi les anciennes formes, on en trouve quelques-unes qui n'ont évidemment rien de commun avec le prototype latin. Ce sont *fay'st*, *faé* (*fe*), *faém* (*fem*), *faéren*. Elles sont formées à l'aide du thème de présent, en raison d'une tendance générale à rendre uniforme la flexion des verbes d'apparence irrégulière. *Faéren* se développant régulièrement en *feren*, il est souvent difficile, sinon impossible, de décider auquel des deux types en question remonte cette forme.

La langue moderne, qui conserve toujours 1 *fiu*, 3 *feu*

(1) Ollerich, Vertretung, p. 18.
(2) Cf. Mussafia, S.w.M., § 100.

et 6 *feren,* a remplacé les 4e et 5e personnes qui étaient sujettes à se confondre avec les formes correspondantes du présent de l'ind., par 4 *ferem* et 5 *fereu*. De même, la 2e personne se rend maintenant par *feres*. Ces nouvelles formes s'accordent avec le parfait de la IIe conjugaison, dont les désinences sont : 2 *-éres*, 4 *-érem*, 5 *-éreu* et 6 *-éren*. C'est probablement la forme 6 *féren* qui a favorisé cette transformation.

Dans l'ancien PROVENÇAL, le parfait se conjugue ordinairement :

1. *fis* (Mahn, Werke, 1, 71; 86, 305, etc.; Mahn, Ged., 2, 5; 66, 5, etc.).
2. *fezist* (Boèce, 83; M. Werke, I, 332, etc.).
   fezis (M. Werke, I, 265; 2, 64, etc.).
3. *fez* (Boèce, 52, 53, 59, 71, 188), *fetz* (M. Werke, I, 15, 75, 86, etc.), *fes* (M. Werke, I, 295, 299, etc.).
4. *fezém* (Bartsch, Denkm., 387, 2).
5. *fezéts* (M. Werke, I, 382; 3, 113, etc.).
6. *feiron* (M. Biogr., 3, 2; 21, 28).
   feiro (Serm. lim., II, 62; III, 94).
   feron (M. Werke, I, 283, 286, etc.).
   fero (M. Ged., 1033, 15).

En dehors de ces formes reviennent plus ou moins fréquemment de nombreuses variantes, p. e. :

1. *fi* (M. Werke, 1, 7, 50).
   fih (Brev. d'amor, 298).
3. *fe* (M. Werke, I, 95, 148).
   fet (Girart, 343, 354).
   fey (M. Werke, 2, 191; 399).
   fi (Girart, 2044).
4. *fem* (M. Werke, I, 382).

fim (M. Werke, I, 383).
feimes (M. Werke, I, 129).
5. *fetz* (M. Werke. I, 153; 2, 162).

De plus apparaît le parfait faible 1 *fezí*, *fezii*, etc., (p. e. Bartsch, Denkm., 13, 29).

Que l'on compare les formes 1 *fis* (*fiz*, dans la Passion, 17 c), 3 *fez* aux parfaits 1 *pris*, *quis*, *vinc*, *tinc*, et 3 *pres*, *ques*, *venc*, *tenc*, etc. Il ressort de cet examen que la loi phonétique qui a déterminé le développement ibérique, s'est aussi exercée dans l'ancien provençal. Plus tard, l'état de choses primitif a été altéré par l'influence de l'analogie grammaticale, toutefois à un moindre degré que dans la péninsule ibérique.

M. Horning (1) qui n'admet pas ce fait, soutient pour sa part que *feci* et *fecit* doivent tous deux devenir *fetz*, conformément aux lois phonétiques, ainsi que *vicem* donne *vetz*, etc.

Quant à l'évolution du *c* + *e*, *i*, elle est régulière. Répétons à ce propos que le reflet du phonème en question se rend dans le plus ancien provençal par *z* (2) et plus tard, soit par *z*, p. e. *paz* (Bartsch, Chr., 11, 42), *pláz* (Poés. rel., P. M., 42, 22, 220), soit par *s* : *cros* (Poés. rel., 39), *pas* (Mart. de St. Estève, v. 1), soit par *tz* : *patz* (Guill. de Poitiers, 16, 18). etc. Voir, sur la valeur phonétique de ces signes, le prés. de l'ind. Cf. Horning (Lat. c, 66) et Mahn (Gramm., § 241 ss).

Selon Diez, le provençal se servirait également de la forme *fetz* pour rendre la 1re personne. Nous n'avons jamais retrouvé cette forme. D'après M. Mahn (3), elle

(1) Lat. c, p. 69.
(2) Il n'y a pas d'exemple de la 1re personne datant de cette époque. Cf. la Passion.
(3) Gramm., § 386.

n'aurait pas été relevée dans la littérature provençale. Si tant est qu'elle y apparaisse quelque part, elle doit évidemment être attribuée à l'influence des autres formes du parfait.

Dans les mots *ciri*, *vendimia*, gasc. *dibi* < *debeo*, etc., le développement de la voyelle tonique s'explique généralement par l'action de l'*i* posttonique (1).

De l'avis de M. Neumann (2), ce n'est que dans cette position d'hiatus que l'*i* posttonique peut exercer une telle influence sur la voyelle tonique. Donc, M. N. part de ce principe pour expliquer la différence des voyelles du thème du parfait. Puisque l'*i* final de la Ire personne se trouve parfois dans la position d'hiatus, ce qui ne peut jamais arriver à l'*i* de *fecit*, c'est, selon lui, *feci* + *voyelle* qui se transforme en *fitz*, tandis que *feci* + *consonne* doit donner *fetz* ainsi que *fecit*.

On se souvient que cette opinion a déjà été examinée par M. D'Ovidio (3), qui, après avoir mis en lumière les points faibles de l'argumentation de M. N., rend à l'ī le pouvoir d'influencer dans le sens indiqué la voyelle tonique, que cet ī se trouve en hiatus ou non. Selon lui, les métamorphoses analogues que l'on peut suivre de plus près dans d'autres langues romanes (le roumain, le rhéto-roman), font croire que *fecī* a dû passer par *fecji* pour devenir *fis*.

Pour ce qui est des formes *fezist*, *fez*, *fezém*, *fezéts*, elles se passent de commentaires, étant universellement reconnues comme régulières au point de vue phonétique.

Quant à 6 *feiron*, M. Mahn (4) veut que ce soit une forme secondaire, créée par la syncope d'une ancienne

(1) Cf. W. Meyer, Gramm. d. l. rom., § 80.
(2) Z.f.R.P., VIII, 259.
(3) Z.f.R.P., VIII, 476.
(4) Gramm., p. 188.

forme renfermant un *z* intervocal. Comparez à cette opinion l'avis de M. W. Meyer (Gramm. de l. rom., § 531).

Ce qui est incontestable, c'est que *feiron* représente, au point de vue phonétique, le reflet régulier de *fecrunt*, qu'on se rappelle avoir vu dans les documents cités du latin populaire. Comparez à cet égard le développement de *facre* en *faire*, ainsi que la forme correspondante du parfait en français.

La plupart des autres formes énumérées tout à l'heure s'expliquent par des influences de nature analogique. Ainsi, 3 *fey* peut bien tenir aux relations réciproques du présent et du parfait. Que l'on compare sous ce rapport prés. 4 *fazém* et parfait 4 *fezém*, prés. 5 *fazéts* et parfait 5 *fezéts*. Quant à prés. 1 *faz*, il a pour correspondant en parfait (*fiz*) *fis*. Or, 3 *fay* est l'ancienne forme pour prés. 3 et se laisse plus tard remplacer par 3 *fa*. A ces formes correspondent en parfait 3 *fey* et *fe*. De même, il y a lieu de comparer aux formes analogiques 4 *fam* et 5 *fatz*, les formes *fem*, *fetz*, qui apparaissent parfois pour *fezem*, *fezets*.

Voir sur 1 *fih*, Horning, Lat. c., p. 68.

Pour 3 *fet*, il n'est pas impossible que cette forme représente un développement dialectal. Comparez ce mot aux reflets analogues qui appartiennent, d'après M. Chabaneau (1), à certains dialectes, p. e. *det* < *decem*, *cervit* < *cervicem*, *ragit* < *radicem*.

Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, l'ancienne langue se sert quelquefois d'une formation qui s'éloigne, notamment par le déplacement de l'accent, du type ordinaire. A côté de 1 *fezí* se placent les formes analogues 1 *dissí*, *presí*, *quezí*, *respozí*, etc. Il est possible que ces nou-

(1) Rom., 79, 110 ss.

velles formes soient créées par un besoin de différencier les 1[re] et 3[e] personnes, qui tendaient souvent à s'entremêler (1).

L'influence des parfaits en *-'ui*, avec déplacement d'accent *-uí*, se manifeste dans le parfait 1 *figuí*, 2 *figuist*, etc., qui cherche de bonne heure à s'introduire dans la littérature. Les Leys d'Amors le désignent comme mauvais et recommandent les types 1 *fi* (ou *fezi*), 2 *fist*, etc. Comparez à *figuí*, p. e. *moguí* = *moví*, *volguí* = *volui*, *poguí* = *potui*, *aiguí* = *habui*, etc.

La tradition littéraire empêcha longtemps le parfait faible de prendre racine dans la langue. Quand son influence eut cessé, la tendance générale de nivellement put agir sans entraves. Ainsi, la langue moderne (Lim.) a perdu le parfait fort, à quelques restes près, savoir 1 *fi* et 6 *firen*, et au lieu de l'ancien parfait règne le type 1 *fagueí*, 2 *faguerêi*, etc., créé sur le patron général.

Parmi les anciens monuments littéraires qualifiés FRANÇAIS, la Passion, nous le répétons, tient une place à part, plus près du provençal que du français. En raison de leur grand âge, ses formes sont d'un haut intérêt. On y trouve :

1. *fiz* (17 c.) et
3. *fez* (3 a, 10 c., 27 c., 28 a).
Dans St. Léger (bourguignon) apparaissent les formes
3. *fist* 4 c, 7 d, 8 e, f, 12 a, 14 c., etc.
6. *fisdren* 11 b.

Comparez 6 *duistrent* (St-Léger, 3 b), *presdrent* (35 f; dans P *prisdrent*), *apresdrent* (36, b). La Passion emploie également les formes *promesdrent* (22 a), *presdrent*

(1) Cf. Mahn, Gramm., § 352.

(39 b, 47 b), *mesdrent* (62 b), conformément au provençal, qui fait usage de p. e. *presdrent*, *presdron*, *mesdren*, *mesdrent*, *aucisdron*, *traistro*, etc. (1).

Passons de là au dialecte normand (agn.), tel qu'il se montre dans les monuments des 11ᵉ et 12ᵉ siècles. Le parfait de *faire* s'y conjugue de la manière suivante :

1. *fis* (Oxf. ps., 7, 3; 17, 24; 31, 5; 50, 5; 118, 121; β. 9; Ch. de Rol., 2388; Q. L. d. R., 5, 11; Cambr. ps, 7, 3; 17, 21; 50, 4, etc; *fiz* 118, 121).
2. *fesis* (Oxf. ps., 9, 4; 15, 11; 38, 13, 15; 39, 7; 49, 21; 51, 2, 9, etc. Ch. de Rol,, 2029; Cambr. ps., 4, 10; 9, 4; 38, 11; 39, 6, etc.).
   fisis (Oxf. ps., 70, 22; (*parfisis*) 39, 9; 67, 10; à côté de *parfesis*, 8, 3; 10, 3; 30, 24.)
   feïs (Q. L. d. R., 541).
3. *fist* (Alexis, 30 b; 34 c; 77 c; 122 c; Oxf. ps., 7, 14, 16; 10, 3; 14, 3, 4; 17, 22, etc.; Ch. de Rol., 89; Voy. de Charlem., 191, 231, 483, etc.; Q. L. d. R., 2, 6; Cambr. ps., 14, 3; 30, 22; 35, 2, etc.).
4. *fesimes* (Oxf. ps., 43, 19; 105, 6; Ch. de Rol., 418 (*fesime*); Cambr. ps., 105, 6).
   feïmes (Q. L. d. R., 97, 7).
5. *feïstes* (Ch. de Rol., 1708; Voy. de Charlem., 686).
6. *firent* (Alexis, 18 c; Oxf ps., 9, 15; 70, 12; 105, 13, 19; 106. 37; 118, 73, 78; ξ 39; Ch. de Rol., 92, 2710; Voy. de Charlem., 115; Q. L. d. R., 8, 7; Cambr. ps., 9, 15; 101, 14; 105, 18, etc.).

Dans quelques compositions, on trouve la forme 6 *fistrent*, savoir *defistrent* (Oxf. ps., 9, 6; 72, 19; 89, 9;

(1) Cf. Mahn, Gramm., § 352.

101, 4; 118, 82, 123; § 54; Cambr. ps., 37, 5; 118, 123), à côté de *defirent* (Oxf. ps., 77, 37), *suffistrent*, etc., (Q. L d. R., 309, 4; 325, 14, 16).

Comparez à ces formes la flexion des parfaits sigmatiques dans les Psautiers :

1. *dis*, *quis*, *sis*.
2. *disis*, *mesis*, *prisis*, (*pur*)*sesis* (Oxf. ps.), *desis* (Cambr. ps.).
3. *dist*, *mist*, *prist*, *sist*, etc.
4. *sesimes* (Cambr. ps.), *seimes* (Oxf. ps.).
5. —
6. *distrent*, *mistrent*, *quistrent*, *pristrent*, *sistrent*.

Le normand du 13ᵉ siècle emploie généralement le type de parfait que nous avons déjà vu poindre dans la Chanson de Roland (5ᵉ pers.) et dans les Q. L. d. R. (2ᵉ et 4ᵉ pers.). L'*s* intervocal y étant syncopé, toutefois l'hiatus se maintient encore. Des exemples de ce parfait se retrouvent, p. e. dans Octavian, 1658, 1663, 20, 29, 56, 275, 4336, 69, 1690, 2747, 3019, etc.

Octavian présente, en dehors de la forme ordinaire 6 *firent*, deux fois 6 *fisent* (vv. 1456 et 3060) (1).

A noter, les formes *faïmes* ib. 5355, et *faïtes* 5192. De ce côté se range, semble-t-il, la forme 2 *fais* dans le Q. L. d. R., 145, 4.

La francien du 13ᵉ siècle a également adopté le type de parfait syncopé désigné plus haut. Citons, comme exemple, la flexion de Rustebuef et d'Adenès :

1. *fis* (R., 1, 6; 314, 207; Cléom., 3804, 3863, 4675, 14595).

(1) Probablement d'origine picarde, ce texte a été copié vers le 13ᵉ siècle par un scribe anglo-normand qui a souvent gardé les anciennes formes.

2. *feïs* (R., 194, 43, 60; 195, 107; 199, 154).
3. *fist* (R., 1, 11; 17, 26, etc.; Cléom., 44, 110, 181, 193, etc.; écrit *fit* R., 60, 34; de même chez Adenès).
4. —
5. *feïstes* (Cléom., 4804, 14271, 14328).
6. *firent* (R., 37, 88; 64, 53; 65, 77, 87, 91; 79, 56, 57, etc.; Cléom., 68, 71, 344, 10250).

Quant aux parfaits *dis*, *pris*, *quis*, etc., ils gardent encore d'habitude chez Rustebuef leur ancienne forme : 6 *distrent* (*dirent*, p. 283, v. 43), *pristrent* (*prirent*, 120, 24), *ocistrent*, *quistrent*, *mistrent* (*mirent*, 265, 35). Adenès emploie déjà, en règle générale, *dirent* (8 fois), *mirent* (11 f.), *prirent* (15 f.), *quirent* (6 f.), *sirent*, etc.

Chez Deschamps (14e siècle) apparaît sporadiquement 5 *fistes*. Ordinairement, l'hiatus se garde et chez lui et chez Chr. de Pisan, Charles d'Orléans et Ph. de Commines. Parfois on y trouve même les formes à *s* intervocal. La contraction est accomplie chez Marot, qui use encore de la graphie *ei*, p. e. 2 *feis*, I, 166; II, 12, 102; 4 *feismes*, I, 91. Cf. 1 *fey*, ib., I, 5, 58, 72, etc.; 3 *feit*, I, 5, 9, etc.; 6 *feirent*, I, 39, 50, 227, etc. L'orthographe 2 *fis*, 4 *fismes*, 5 *fistes* revient souvent chez Jodelle, Ronsard, etc.

Dans le nord, le picard conjugue vers le 13e siècle :

1. *fis* (Aiol, 451, 3784).
2. *fesis* (Aiol, 102, 2387).
3. *fist* (Auc., I, 6; Aiol, 39, 52, 6205).
4. *fesimes* (Aiol, 5096).
5. *fesistes* (Aiol, 6204).
   feïstes (Elie, 1603).
6. *fisent* (Auc., 34, 13; 36, 5; Aiol, 1894).

fissent (Auc., 38, 8; Aiol, 782, 2666, 4504, 5062, 9907).
firent (Elie, 229).

Encore au 14ᵉ siècle on y retrouve :

2. *fesis* (Froissart, I, 151, 195, 329, etc.).
4. *fesimes* (Namur, 306).
5. *fesistes* (Froissart, XI, p. 225), à côté desquelles reviennent aussi les formes syncopées.

Cf. dans les Dialoge Gregoire (13ᵉ siècle) :

1. *fis*, 19, 19; 31, 10; 49, 11; 66, 18, etc.
3. *fist*, 13, 6; 15, 19; 26, 20; 31, 4, etc.
6. *fisent*, 8, 15; 17, 5; 88, 16; 172, 20; 180, 20; 260, 10.

Que l'on compare à cette flexion celle du wallon de la même époque, telle qu'elle se présente dans les Sermons de St-Bernart, dont nous citerons les formes :

2. *fesis* 77, 17.
3. *fist*, 2, 28, 29; 4, 3, 10.
4. *fesimes* 31, 26; 141, 32.
6. *fisent* 86, 14; 96, 28; 102, 2; 104, 17.

Au 14ᵉ siècle apparaissent, dans le Psautier de Lorraine :

2. *fis*, 82, 9.
3. *fit*, 77, 13; 16, 43.
6. *firent*, 105, 19; 106, 37.

Ajoutons encore qu'en pic. la 6ᵉ personne des parfaits *mis*, *pris*, *dis*, etc., se rend en règle par *misent*, *prisent*, *quisent*, *ocisent*, *dissent* (Dialoge Greg.), *missent*,

prissent, *sissent* (Auc,), tandis que *dirent*, *prirent*, etc. (Tiers ét , Phil. Mousqu.), y sont relativement rares. De même, les Serm. de St. B. font généralement usage de ces formes (1).

D'après les indications de M. Gœrlich (2), on emploie au nord-ouest, vers le 13e siècle, p. e. :

4. *feïsmes* (XLIII, 55; LXXV, 34).
fesmes (XV, 18).
feimes (LXXIX, 37; S. III, 17).
6. *firent* (St-Martin, 19, 5; XLIV, 17; XLVII, 50; XCVII, 11; CXVI, 8; R., VII, 19; S., VII, 27).
feirent (XCIX, 5).
fierent (S. II, 14).
fistrent (St-Martin, 102, 22).

Comparez les formes ordinaires *distrent*, *pristrent*, *escristrent*, *mistrent*, etc. (St Martin).

Quant au développement méridional du même temps, il y a lieu d'ajouter pour le sud-est (Franche-Comté) :

1. *fis* (Lyon. Ys., 1369).
3. *fist* (ib., 449, 1486, etc.; *fit*, ib., 89, 259, 391, 415, etc.).
5. *feïstes* (ib., 1718).
6. *firent* (ib., 1103, 3153; Végèce, 3944).
feïrent (Végèce, 2242, 3440, 5970).

En Bourgogne (3) :

3. *fist* (C. R. CCII, 10).
4. *feimes* (Ch., 13; P. C. III; T. 4019).

(1) Le Psautier de Lorraine ne contient pas d'exemple de ces formes.
(2) Nordwestl. dialekte, 82.
(3) Gœrlich, Burg. dial., 138.

feismes (R. X, 24; C. Y. 671, 1; 699, 6).
6. *firent* (M. 181).

Comparez *mistrent*. *escristrent*, *clostrent* (Végèce); *prirent* (Lyon. Ys.); *meïrent* (Végèce, 3969) et *mirent* (ib., 3927); en Bourgogne : *mistrent*, *promistrent*, *promittrent*, *promirent*, *distrent*, *dirent*, etc.

Dans le sud-ouest (1), le *Turpin* I conjugue :

1. *fi*, 294, 21; 311, 19.
2. *feis*, 332, 25.
3. *fit*, 262, 10; 263, 20, 24, etc.
   fist, 280, 28; 333, 1.
6. *firent*, 280, 10; 301, 19; 310, 5, 11.

Cf. dans *Turpin* II :

6. *firent*, 280, 10.
   fiirent, 315, 3.

En règle générale, on conjugue : 6 *mistrent*, *misdrent*, *midrent* (et *mesirent*), *ocistrent*, *ocidrent* (*oucesirent*), *pristrent*, *pridrent* et *prindrent*, etc. (Turpin I, etc.).

Il nous paraît inutile de pousser plus loin l'examen des formes dialectales. Ces exemples suffisent largement pour confirmer le fait que le français, comme les langues romanes traitées plus haut, fait anciennement revêtir au thème du parfait différentes nuances vocaliques dans la flexion. Seulement, il y a des raisons de présumer que même les plus anciens textes ne conservent que des traces imparfaites de l'ancien état de choses. Nous renvoyons à plus tard l'examen de cette question, pour donner ici un bref résumé des plus anciennes formes littéraires et de leurs modifications postérieures.

On a vu que le normand des 11[e] et 12[e] siècles, ainsi

(1) Gœrlich, Südwestl. dial., 125.

que les autres dialectes, au franco-provençal près, emploient invariablement la même voyelle de thème dans les formes fortes, tandis que les 2ᵉ et 4ᵉ personnes se rendent d'abord par 2 *fesis* et *fesimes*, plus tard *feïs*, *feïmes*.

A la 5ᵉ personne, *feïstes* s'est déjà substitué à **fesistes* dans la Chanson de Rol. et le Voyage de Charlem. Mais en général cette flexion ne revient que depuis les Quatre Livres des Rois. Pendant le cours du 13ᵉ siècle, ce type s'affirme non seulement dans l'ouest (le normand), mais encore dans le centre (le francien), le nord-ouest, le sud-ouest, etc. Ailleurs, ce changement s'accomplit soit plus tôt, comme en Champagne, soit plus tard, comme dans le nord-est. Ainsi, le picard conserve, en règle générale, les anciennes formes pendant le 13ᵉ siècle, les emploie fréquemment au siècle suivant et en fait encore usage au 15ᵉ siècle.

Les formes du parfait deviennent enfin uniformes par l'effacement de l'hiatus, changement qui s'opère à différentes époques pour les différents dialectes.

Quant à la 6ᵉ personne, nous constatons que la forme *firent* se retrouve, en règle générale, partout, sauf pour le franco-provençal et le picard-wallon. Dans plusieurs dialectes, *firent* est, à peu d'exceptions près, la seule forme employée. C'est là le cas pour le normand, le français du centre, les dialectes du nord-ouest, du sud-ouest, etc. Par contre, ces dialectes conjuguent généralement 6 *distrent*, *mistrent*, etc. Ce n'est qu'à partir du 14ᵉ siècle que ces formes se changent généralement en *dirent*, *mirent*, etc.

Les dialectes du sud, qui, on l'a vu, affectionnent particulièrement le parfait 6 en *-istrent* ou *-isdrent*, ont souvent transformé aussi *firent* sur ce type.

Enfin, les dialectes du nord-est, qui, par l'assimilation

de l'*r* à *s*, se sont créé un groupe nombreux en *-issent* ou *-isent : dissent*, *disent*, *missent*, *misent*, etc., présentent une forme analogue pour la 6[e] pers. du parfait de *faire*. Au cours du 14[e] siècle, ces formes admettent, de plus en plus fréquemment à leur côté, *firent*, *dirent*, *mirent*, etc., qui prédominent définitivement, au détriment des autres formes, pendant le 15[e] siècle.

Quelquefois la 6[e] personne a été modifiée à l'exemple des formes faibles du parfait, par rapport à la voyelle du thème, p. e. *feïrent*, *meïrent*, etc. — Plus haut, on a vu d'anciens exemples du phénomène inverse, savoir la transformation des formes faibles d'après les fortes, p. e. *fisis*, *prisis*, dans le Psautier d'Oxford.

Les formes à thème de présent sont relativement rares en français. On se rappelle *faïmes*, *faïstes* de l'Octavian. Toutefois, il ne paraît pas certain que ces formes rentrent dans cette catégorie. Cela s'applique, à plus forte raison, également à 2 *faïs* (Q. L. d. R.). — A en juger par M. Czichke (1), le franco-provençal présente, même avant le 14[e] siècle, des exemples d'un nouveau parfait, formé à l'aide du thème du présent. Ainsi, M. Oyngt emploie, à côté de 3 *fit* (50, 23), la forme 3 *faysit* (71, 45). Comparez 3 *dit* et *disit* (91, 17), 3 *mit* et *metit* (47, 3).

Ayant passé la revue des principales formes littéraires, nous allons rechercher quels sont les reflets réguliers du parfait latin en question, pour y comparer les plus anciennes formes retrouvées.

A ce sujet, cette question se pose tout d'abord : Quel est le développement régulier de 1 *fēcī?*

De l'opinion de M. Fœrster (2), qui, retenons-le, a surtout en vue le développement de la voyelle théma-

(1) Perf. bildung, p. 33.
(2) Z.f.R.P., III, 494.

tique, *fēcī* doit devenir *fis*, conformément aux lois phonétiques, de même que *presī* donne *pris*, **sessi* > *sis*, *quaesī* > *quis*. C'est, à son avis, l'influence de l'*ī* posttonique qui produit ce changement phonétique de l'*ē* en *i*. — Le fait que les plus anciens monuments français présentent aussi aux 3ᵉ et 6ᵉ personnes la même voyelle de thème n'est guère de nature à soulever des objections contre le développement proposé. En raison de l'action de l'analogie grammaticale, toutes les formes fortes du parfait ont dû devenir uniformes déjà à une époque prélittéraire de la langue; puis le même sort a atteint aussi les autres formes.

M. Grœber (1) veut bien admettre le susdit changement phonétique pour le cas où l'*i* se trouve dans la position d'hiatus, mais le déclare inadmissible dans des cas tels que celui en question. Selon lui, *prēsī* doit se transformer régulièrement en *pres*, *sēdī* en **sei*, etc. M. G. proposant néanmoins *fiz* en reflet normal de *fēcī*, il faut croire que c'est au développement du *c* qu'il attribue la transformation de l'*ē* en *i*.

Cette hypothèse appartient, autant que nous sachions, à M. Thomsen (2). D'après lui, ce phénomène de transformation s'est probablement accompli de telle manière que le *c*, palatalisé d'abord en *č*, a ensuite affecté la voyelle précédente, pour le changer enfin en *i*. — La marche de développement proposée par M. T., se rendrait, à ce qu'il paraît, par la filière : *fēcī*, *feⁱči*, *fiči*, *fiž*, *fis*. Au secours de son hypothèse, M. T. invoque des développements analogues appartenant à d'autres langues romanes.

Voir sur cette opinion, Fœrster, Z.f.R.P., III, 489.

(1) Z.f.R.P., VI, 174.
(2) Rom. 76, 65.

Quant à M. Neumann (1), nous avons déjà dit, en traitant du provençal, qu'il s'attend à des reflets différents de *feci*, selon que cette forme a été suivie d'une voyelle ou d'une consonne. Dans le premier cas, il en résulterait *fiz* ou *fis*, (M. N. ne se prononce pas sur le développement du *c*) et dans l'autre cas *feiz* ou *fei(c)*. — La dernière forme proposée se rattache à l'étude de M. Stengel (2) sur l'époque de la chute des voyelles *e*, *i* dans le latin populaire. — Il faut conclure que 3 *fēcit* doit, d'après M. N., se développer en **feit*.

M. Horning (3) n'admet pas que l'*ĭ* posttonique, qu'il se trouve en hiatus ou non, puisse exercer une influence de cette nature sur la voyelle tonique. D'après lui, *fēci* doit devenir **feiz* en français, de même que *vĭcem* donne *veiz* et *pĭcem* > *peiz*, mots auxquels, selon lui, *fēci* est analogue. La forme actuelle aurait été refaite sur les parfaits en *-is : dis*, *mis*, *-struis*, *-duis*, *escris*, *ris*.

On se rappelle l'examen auquel M. D'Ovidio (4) a soumis l'hypothèse de M. Neumann. Son argumentation s'applique également à l'opinion de M. Horning, à laquelle, du reste, les preuves manquent.

Dans le même sens que M. D'Ovidio, se sont prononcés : MM. Cornu (5), W. Meyer (6), Schwan (7), Clédat (8), et d'autres. — Rappelons que l'opinion exprimée par ces auteurs reçoit des développements analogues de la plupart des langues romanes un ap-

(1) Z.f.R.P., VIII, 266.
(2) Ib., I, 108.
(3) Lat. c, p. 22 ss. Cf. Langue et lit. frç., p. 16; et Lit. blatt, 1889, col. 219.
(4) Z.f.R.P., VIII, 476 ss.
(5) Rom., 78, 360 ss. Cf. ib., 81, 216.
(6) Gramm. d. langues rom., §§ 79, 321.
(7) Gramm., p. 155; Z.f.R.P., XII, 198, note 3.
(8) Gramm. de la vieille langue frç., p. 150.

pui dont on ne saurait guère contester l'importance. Cf. à cet égard, l'espagnol, le portugais, le catalan, le provençal et les dialectes italiens.

Reste encore à dire quelques mots de l'évolution du *c* dans *fēci*.

Le développement de *c*+*y*, comparé à celui de *c*+*e*, *i* fait présumer que *fēci* doit devenir *fiz*, conformément aux lois phonétiques. On a déjà vu que, dans le franco-provençal, cette forme se retrouve dans la Passion. Le fait que les anciens textes français proprement dits rendent constamment le dérivé de *fēci* par *fis* (1), n'est point de nature à soulever une objection sérieuse contre *fiz* comme reflet régulier de la forme latine. D'abord, il faut se souvenir que l'ancienne littérature française ne contient pas d'exemple de cette personne du parfait avant le 12e siècle environ. A cette époque, en règle générale, l'évolution du *z* en *s* était du moins en train de s'accomplir, sinon déjà accomplie (2). Toutefois, il faut bien reconnaître que l'ancienne orthographe s'est encore conservée dans la plupart des cas. Pour le reflet de *feci*, il en est peut-être autrement. L'impulsion du changement du *z* étant donnée, il a dû se transformer de bien bonne heure en *fis*. Non seulement plusieurs personnes du parfait en question contenaient déjà un *s* thématique, mais encore y avait-il une classe de parfaits qui peuvent bien y avoir contribué par leur influence, puisque les 2e, 4e et 5e personnes étaient tout à fait analogues aux formes correspondantes de ce parfait, tandis que leurs 1res personnes se terminaient régulièrement en *-s*.

M. Grœber (3) soutient que l'*s* final de *fis* ne s'explique

(1) Il ne faut pas insister sur le *fiz* du Psautier de Cambridge (118, 121).

(2) Cf. W. Meyer, Gramm. d. l. rom., § 406.

(3) Z.f.R.P., VI, 174.

que par l'influence des parfaits sigmatiques. A cet avis se rangent également M. Horning (1), disions-nous, et M. Schwan (2).

Selon M. S., le *c* devant l'*i* devait se changer en *y*, phonème qui s'est fondu avec la voyelle du thème déjà transformé en *i* par l'influence de l'*ē* final. D'après cette opinion, *feci* serait donc devenu **fi* conformément aux lois phonétiques. M. S. cite à l'appui de son hypothèse le développement de *Cambray*, issu, selon lui, de **Cameraci*. Voir sur ce point de départ proposé, p. e. Lit. blatt, 89, col. 219.

Sans nous arrêter davantage à cette question, nous passons à l'examen des autres formes.

S'il est vrai que *facit* doit se développer en **faist*, alors *fecit* doit devenir régulièrement *feist*. Comme d'autres langues romanes, le français a déjà transformé la forme originale sur la 1re personne à une époque lointaine de la langue. Les plus anciens monuments contiennent toujours *fist*, sauf la Passion (44 d), qui présente une fois *feist* (monosyllabe), à côté de la forme ordinaire *fez*, d'extraction provençale.

Quant à 2 *fesis*, 4 *fesimes* et 5 *fesistes*, ils ne sont pas les reflets réguliers des formes latines (3). De même que *licere* donne *leisir*, *vicinum* > *veisin* (cf. *placere* > *plaisir*, *racemum* > *raisin*), *fēcistī*, etc., auraient dû donner **feisist*, etc. D'après l'opinion générale, ces formes ont

(1) Lat. c, p. 23.
(2) Gramm., 155.
(3) Le développement des désinences ne rentre pas dans cette étude. Quant à l'assertion de M. W. Meyer (Z.f.R.P., IX, 256) que l'*i* de la désinence 2 *-is* tiendrait à l'action du *c* thématique, cf. la Grammaire des langues rom., § 79. Comme l'a dit, il y a longtemps, M. Cornu (Rom 81, 216), c'est l'*ī* final qui a causé ce changement phonétique, malgré la connexion *st*. Voir d'ailleurs Grœber, Z.f.R.P., VI, 174, et Neumann, ib., VIII, 265.

été refaites sur les formes correspondantes des parfaits sigmatiques, p. e. *presis*, etc.

La transformation subséquente de *fesis*, etc., en *feïs*, etc., a été attribuée à l'influence de 2 *veïs*, etc., par MM. Grœber, Suchier (1), Schwan (2), Czichke (3) et d'autres.

Tout d'abord, cette opinion nous a paru soulever des doutes. Comme le fait observer M. Suchier (4), le parfait de *vedeir* n'a perdu que vers le 12ᵉ siècle le *d* intervocal (5), tandis que St. Léger présente le plusq. de conj. 6 *feissent* (9 f). Seulement, il faut se souvenir que St. Léger emploie, à côté de cette formation isolée, 3 *fesist* (33 d). Et encore les Psautiers et la Chanson de Roland gardent-ils, presque sans exception, les formes de parfait à *s* intervocal, ce qui achève de rendre cette forme accidentelle ou même douteuse.

Dans ces derniers monuments, le parfait de *vedeir* se conjugue toujours :

1. *vi* (Oxf. ps., 36, 26, 27; 54, 9, etc.; Cambr. ps., 36, 25, 35, etc.).
2. *veís* (Oxf. ps., 34, 25; 138, 3; Cambr. ps., 34, 23).
3. *vit* (Oxf. ps., 10, 8; 32, 13; Cambr. ps., 32, 13; 34, 22, etc.).
4. *veímes* (Oxf. ps., 47, 7; 73, 10; 89, 17; Cambr. ps., 47, 8; 73, 9; 89, 16).
   veísmes (Ch. de Rol., 1731).
5. *veístes* (Ch. de Rol., 2475).

(1) Gr. Gr., 617.
(2) Gramm., p. 129.
(3) L. c., p. 27.
(4) Gr. Gr., p. 617.
(5) Cf. St-Léger, 23 f : *vidist*, et Alexis, 87 e : *vedisse*, 88 d : *vedeies*.

6. *virent* (Oxf. ps., 21, 19; 57, 8, etc.; Ch. de Rol., 819; Cambr. ps., 10, 5; 21, 18, etc.).
veirent (Oxf. ps., 34, 24).

Quand *virent* eut remplacé l'ancien *vidrent* (Passion, 100 a, 106 a, 107 b; Alexis 42 e, 48 a), cette forme a bien pu servir comme terme de comparaison des deux parfaits, qui finirent par devenir presque identiques.

On a déjà vu que 6 *firent* est plus ancien que *virent* (Cf. Alexis). Nous rappelons encore que *firent* revient toujours, ou à peu près, dans les textes qui conjuguent régulièrement 6 *mistrent*, *pristrent*, *distrent*. Il n'est guère besoin d'appuyer sur l'importance de cette circonstance. Si l'on admet l'assertion de M. W. Meyer (1) que l'influence de *feci fecisti*, etc., aurait empêché le développement du *c* de *fécerunt* en *g*' > *i̯*, il s'ensuit que l'ancienne forme serait **feisrent*, qui, par voie analogique, devait se transformer d'abord en **fisrent*. Or, ces formes étant analogues aux formes sigmatiques correspondantes, tout fait croire que le développement devrait être le même dans les deux cas. On aurait donc dû conjuguer *fistrent* partout où l'on disait *mistrent*, *pristrent*, *sistrent*, ce qui n'est pas le cas.

Fécerunt devient en Gaule *fecrunt*, comme en font foi les monuments latins nuancés de langage populaire, et se développe normalement en *feiron*, (**feiren*), forme gardée par le provençal, tandis que le français en a fait *firent*, sur 1 *fis* (Cf. l'esp. et le portug.).

Dans le RHÉTO-ROMAN moderne, le parfait est disparu sur presque tout le domaine, fait qui date de longtemps. On l'a remplacé par des transcriptions de différentes espèces.

(1) Gramm. d. l. rom., § 531.

Le surselvan présente, déjà dans son ancienne littérature, des traces du parfait de *far* qui est employé dans la langue moderne, p. e. dans la traduction de la Bible. Citons les formes :

1. *fagè* (*figiè*), Fatgs, 22, 8; 25, 16.
3. *fagét*(*figiet*), Barlaam, 259, 40 ; Math., 1, 24; 2, 16; 3, 15; 4, 4; 8, 8, 16; 12, 15, etc.
6. *fagénan* (*figienan*), Math., 8, 33; 12, 14, 38; 14, 12; 22, 15; 25, 9; Marc., 8, 4, etc.

Il est presque superflu de dire que ce type de parfait et le parfait latin sont phonétiquement inconciliables. L'accent ne portant pas sur le thème, comme paraît le supposer M. Horning (1), c'est à tort que *faget* est mis en rapport avec *fecit*.

Cf. du reste le developpement *vervēcem* > *barbeisch*, etc. (2).

Tout indique que le parfait en question n'est point d'origine rhéto-romane. Sans doute, il doit sa naissance au type italien en *-ette*, qui se serait ainsi abrégé en rhéto-roman. Comparez les formes rhéto-romanes *stet*, *schet* (*dixit*), *respondet*, *havett*, etc. (3).

Le frioulan garde, dans les anciens textes, des formes de parfait qui, évidemment, se rattachent au type latin. Dans la littérature des 14e et 15e siècles, se retrouvent les formes :

1. *feis* (Testi friul., 218; écrite aussi *feys*, ib , 218).
3. *fes* (ib., 188, 189, 200, 203, etc.).
   feys, *feis* (ib., 190, 192, 218).
6. *fazirin* (ib., 200).
   fazerin (ib., 203, 218).

(1) Lat. c, p. 108.
(2) Ascoli, Archivio, I, 14.
(3) Cf. Ascoli, Archivio, VII, 472 ss.

Parmi ces formes, *feis* et *fes* correspondent au type latin, et, en dépit de l'orthographe, il en est probablement de même pour *fazirin*.

A en juger par les textes cités, ce n'est pas avant le 16ᵉ siècle que percent les formes du type faible, qui tendent, ici comme ailleurs, à remplacer le parfait fort. Citons-en comme exemples : 1 *fasei* (Testi friul, 257), et 3 *fazè* (ib., 239, 240, 258, 259, etc.).

Le ROUMAIN, dans son ancienne littérature, use des formes suivantes du parfait en question :

1. *féci*, *féciŭ* (Ps. Schei., 118, 122; Ps. Cor., 118, 128; Ps. Rom. Serb., ps. 29, 8; 30, 14; 37, 15, etc.).
2. *fecéşi* (Ps. Schei., 49, 21; 73, 17; 87, 11; 98, 4; 138, 5; Ps. Rom. Serb., 70, 10, etc.).
3. *fece* (Ps. Schei., 7, 15; 10, 4; 21, 32; Deuteron., 32, 6, 15, 27, etc.).
4. *fécemŭ* (Ps. Schei., 107, 14; Ps. Cor., 107, 25, p. 431; Ps. Rom. Serb., 43, 19; 78, 4).
5. *fécetu* (Paremiariu, Isaia, I, 14).
6. *féceră* (Ps. Schei., 9, 16; 106, 36, 37, etc.; Ps. Rom. Serb., 44, 18).

Comme le montrent ces formes, l'ancien roumain possède encore des reflets réguliers du parfait latin *feci*, etc. (1). L'évolution des phonèmes du thème se conforme exactement aux lois phonétiques du roumain.

Relativement isolé dans la langue (2), le parfait fort ne pouvait, à la longue, résister aux influences venant des parfaits faibles. Déjà dans les anciens textes, il est quelquefois remplacé par un nouveau type analogique.

(1) Voir sur *féciŭ*, Tiktin, Gr. Gr., p. 454.
(2) Cf. *zisi*, *dusi*.

Dans la langue moderne, ces influences l'ont enfin emporté. Aujourd'hui, on conjugue :

1. *făcúiŭ* (Bibl. Genes., 27, 19; 44, 17, etc.).
2. *făcúși* (ib., 29, 25; 31, 13).
3. *făcú* (ib., I, 7, 8, 9, 15, 16).
4. *făcú(ră)m* (Tiktin, Gr., 166).
5. *făcú(ră)ți* (Tiktin, ib.).
6. *făcúră* (Bibl. Genes., 3, 7; 14, 2; 21, 27).

D'après M. Buchholz (1), le parfait que nous venons de citer n'est point une création analogique de nouvelle date. Il se rattacherait, tout au contraire, aux anciennes formes ombriennes et osques, *facust*, *facurent*, *fefacust*, dont nous avons traité au début de ce travail (2), et reproduirait, comme elles, le parfait ieu. en *u-*. Et il en serait de même pour les formes *capuimus*, *capuerit* qu'on retrouve dans la Lex Salica et dans d'anciens documents espagnols.

A l'appui de cette opinion, on ne saurait guère produire d'autre raison que la ressemblance de ces formes, mais cet argument ne constitue encore qu'une présomption. Et, du reste, la flexion de l'ancienne langue roumaine ne tend guère à appuyer cette hypothèse. Il est vrai que dans les textes cités, des formes faibles se substituent quelquefois aux formes régulières, nous y avons déjà fait allusion; mais ces formes n'appartiennent pas au type en question. Voir, à cet égard, p. e., Ps. Cor., 108, 7 : 1 *făcé*. Par contre, *făcuiŭ* paraît être d'origine relativement récente. Evidemment, ce type de parfait se rattache de près à *tăcúiŭ*, *gemúiŭ*, etc., formes qui, certainement, ne sont pas conformes aux lois phonétiques,

(1) Herrigs Archiv., t. 82, p. 145.
(2) Pag. 2 ss.

mais se sont transformées de bonne heure sur le patron de parfaits tels que *juraiŭ*, *auziiŭ* (1).

Ajoutons enfin que les anciennes formes se sont maintenues dans certains dialectes. Voir, pour le macédonien, Diez, Gramm.

L'ancien ITALIEN emploie dans sa littérature une variété de formes pour rendre le parfait en question. Citons d'abord les formes à thème régulier :

1. *feci* (Formula di conf., Arch. glott., VII, 120; cf. Monaci, 5; Monaci, 38, etc.).
3. *fece* (Monaci, 36, etc.; (*fecie*) Monaci, 22, 26, etc.).
6. *fécero* (Lib. ystor., Monaci, 125, etc.).
   féciono (p. e. Pulci, Morg., XII, 36).
   fécen (Frezzi, Quadr, lib., III, chap. 15; N.).

Les autres personnes du parfait se rendent ordinairement par :

2. *facésti.*
4. *facémmo.*
5. *facéste.*

A côté de ces dernières formes, apparaissent quelquefois d'autres formes, qui ressemblent au type latin. Ainsi, Nannucci cite :

4. *fecémmo,*
   fecémo (Boezio di Rainaldo, Stor. aquil., 296, 305, 265).
   fécimo (Bargigi, Comm., 21).

Comparez à la dernière forme *féssemo*, dans Pietro Barsegapé, 320, qui, du reste, emploie une fois (319) *facisti*, à côté des formes *fisi*, *fasiett* (322, 323, etc.).

(1) Cf. Tiktin, Gramm., § 258.

Comment expliquer d'abord la provenance des formes à thème de présent? Car il est de toute évidence qu'elles sont de nature analogique.

D'après M. W. Meyer (1), elles se rattachent aux parfaits en *-ui*, qui, en italien, ne conservent leur thème de parfait que dans les formes accentuées sur le radical. Ce phénomène s'expliquerait par ce fait que, dans ces parfaits latins, l'*u* a disparu devant le ton sans laisser de trace.

Tout considéré, il paraît plausible que cette influence ait déterminé le développement du parfait en question, cf. 2 *tacesti*, *giacesti*, *piacesti*, etc. Seulement, on ne s'explique bien ni la disparition de l'*u*, ni la généralisation de ce type dans la flexion des parfaits forts. Ne faut-il pas croire que ces phénomènes se rattachent tous deux aux relations existant depuis longtemps entre la flexion en *-ui* et celle en *-vi?* On sait que l'ancien latin a connu, p. e., *adolévi* et *adólui* (2). Le premier de ces parfaits devait se conjuguer : 2 *adolevisti*, 5 *adolevistis*, etc. S'il est vrai que *adolui* constitue le développement de *adólevi* (3), il faut supposer que *tacui*, sorti de *tacevi*, a également employé les formes **tace*(*vi*)*sti*, **tace*(*vi*)*stis*. Vu le traitement qu'a éprouvé le parfait latin en italien, ces formes y deviendraient *tacesti*, *tacestes*. Quoi qu'il en soit, il nous paraît certain que c'est à l'influence des parfaits en *-vi*, p. e. *amasti*, *audisti*, etc., qu'il faut attribuer, non seulement le fait que *tacuisti* se rend en italien par *tacesti* (cf. le développement de *cheto* < *quetus*, *çherere* < *quœrere*, *chi*, *che*, etc.), mais encore la généralisation du thème de présent dans les formes du parfait accentuées sur la désinence. Il serait surprenant que l'analogie

(1) Gr. Gr., p. 553, § 79; It. gramm., § 469.
(2) Neue, II², p. 480.
(3) Buchholz, Herrigs Archiv, t. 82, p. 142 ss.

grammaticale n'eût pas essayé d'étendre plus loin son action, savoir sur les formes fortes du parfait. Nous reprendrons plus tard cette question.

Examinons ici les formes *fécimo, fecémmo, fecéste.*

Fécimo (*fessemo*) revient assez fréquemment dans la littérature. Parmi les formations analogues, on peut citer : *ebbimo, dìssemo, séppimo, videmo*, etc., chez Barsegapé, Mascheroni, et d'autres. Comme ces mots correspondent bien aux formes du latin classique, on a voulu y voir une preuve de la persistance de l'accentuation latine (1). En effet, il n'est guère contestable que l'ancien *fēcĭmus* a pu se maintenir à côté de *fecímus*. Cependant il n'est pas impossible que *fécimo* soit refait sur 1 *feci*, etc.

Quant à *fecémmo*, c'est phonétiquement le reflet régulier de *fecĭ́mus*. Mais, étant donnés l'âge et les autres circonstances dans lesquelles cette forme se retrouve dans la littérature, il faut croire qu'elle doit son existence à l'analogie. Cf. pf. 5 *fécimo* et *facemmo*.

Outre les formes citées, l'ancien italien connaît nombre de créations analogiques, qui, pour la plupart, se conservent encore dans la langue moderne, notamment dans les dialectes. Nous noterons d'abord le type de parfait répandu :

1. *fei* (Dante, Inf., 10, 113; 13, 151; 23, 30; Pg., I, 87; Par., I, 67 et souvent).
2. *festi* (p. e. Rime Genov., 165, 44).
3. *fee* (Dante, Pg., 32, 12; Par., 32, 19).
   feo (Dante, Inf., 4, 144; Pg., 16, 106, etc.).
   fe (Monum. ant., A, 136; C, 46; Passione, 133; Ant. parafr., 6, 41; 7, 2; Ugoçon, 49, 224, 1242, Gir. Pateg, Kath., etc.).

(1) Cf. Buchholz, Herrigs Archiv, t. 82, p. 147.

4. *femmo* (Lett. senes., 17; Rime Genov., 164, 14; 172, 92).
5. *feste* (Cod. Magl. Pal., 418, 65, etc.).
6. *ferno* (Pulci, Morg., c. I, 23; XI, 85, 130).
feron (Dante, Pg., 26, 14).
fero (Dante, Pg., 3, 93; 12, 104).
fer (Dante, Inf., 17, 17, 89, etc).
fenno (Dante, Inf., 4, 100; 8, 9; 16, 21, etc).
fen (Dante, Pg., 10, 63; Ant. parafr., 9, 4, 38, etc.; Rime Genov., 181, 651; 224, 61).
fem (Rime Genov., 172, 40; 282, 2).

Comparez, du type *faéi*, les formes 2 *faésti* (Barberino, Regola, 127), 4 *faémmo* (Lett. senes., 17), etc.

D'après Nannucci (1), la langue populaire de son pays garde encore les formes 2 *fasti*, 4 *fammo*, 6 *farono*.

Ces groupes de formes s'expliquent évidemment par l'association de *feci*, etc., aux formes à thème de présent. Quelquefois les parfaits faibles ont fait valoir leur influence. Cf. *féo, rendéo, téméo*, etc.

Sur *diè*, *stiè* sont modelés p. e. :

3. *fiè* (Boiardo, I, c. III, 9 et 15).
6. *fièro, fièno* (ib., c. XIX, 1; XXV, 3) (2).

Dans certaines régions de l'Italie, notamment le nord, *feci*, etc., doit devenir *fesi* etc. Citons les exemples :

1. *fesi* (Mussafia, Beitrag, p. 120; cf. p. 118).
3. *fese* (Tratt. Reg. Rect., 7, 5; 10, 27; 20, 19; Dionys. Cato, 26, 1; (*fesse*) Tratt. Reg. Rect., 60, 14, 15).
fes (Monum. ant., B, 338; F, 185, 187; Lodi, 185).
feso (Kath., 137).

(1) Analisi, p. 619, note 2.
(2) Ib., 621.

fesso (Monum. ant., F, 229; Lodi, 229).

Les formes accentuées sur les désinences sont souvent rendues, dans la littérature du nord, par :

2. *faïs* (Ugoçon, 46, 606).
faissi (ib., 219).
faisso (ib., 720).
5. *faesse* (ib., 1772).
fesse (ib., 1758; (*fese*) 1759).

On sait dejà que certains dialectes (1) développent phonétiquement l'*ē* tonique en *i* dans une syllabe ouverte. Ainsi, le calabrais conjugue :

1. *fici*.
2. *facisti*.
3. *fice*.
4. *ficimu*.
5. *facistivu*.
6. *ficeru*.

Comparez les développements *catina*, *vina*, *candila*, *vidire*, etc. (2).

Des formes analogues se retrouvent, p. e. en Sicile : *fici* (cf. *munita*, *fidile*, *vina*), en Pouille (Lecce) 1 *fici*, 3 *fice* (cf. *rina* < *arena*, *aïre* < *habere*) (3).

Dans d'autres dialectes, appartenant aux contrées différentes de l'Italie, l'*ē* thématique de *fēci* s'est également changé en *i*, sans que ce phénomène puisse être attribué à la même raison que dans les cas précédents. Comme dans les autres langues romanes, c'est l'*i* posttonique qui, par son influence régressive, a déterminé ce développe-

(1) Cf. W. Meyer, It. gramm., § 26; Salvioni, Fon. d. dial. d. Milano, p. 56.
(2) Scerbo, l. c., p. 59.
(3) Morosi, Archivio, IV, 122.

ment. Par places, l'*u* posttonique latin est doué du même pouvoir.

Ainsi p. e. le dialecte de Brindisi présente :

1. *fici* (cf. *vindi*, *criši*, etc.), mais
3. *feci* (cf. 1 *vendu*, *crescu*, *chiena*, etc.).

Comme le démontrent les exemples *chinu*, *čitu*, l'*i* et l'*u* y exercent la même influence (1).

Le napolitain se conforme également à ces règles. En dehors des formes que nous venons de citer, on y retrouve dans l'ancienne langue : 4 *fícimu* (Regim. San., 404), mais 6 *fécero* (ib., 125). Cf. 1 *credo*, 2 *cridi*, 1 *divi*, 3 *deve*, 6 *deveno*. Il se peut bien que *fícimu* soit refait sur 1 *fici* (2). Par places, l'analogie a atteint même la 6e personne, p. e. *ficero*, chez Ant. Bucci, 62, et dans d'autres anciens textes aquilans.

En Campobasso, où l'*ī* posttonique produit, en règle générale, le même effet sur la voyelle tonique en question (3), le reflet du parfait *feci*, etc., a disparu depuis longtemps.

Le dialecte de Teramo, qui développe *legge* < *lēgem*, *quelle*, *cušte* (sing), mais emploie les pluriels *quille*, *chište*, ne possède plus que des restes déformés de l'ancien parfait fort, p. e. 3 *fice*, 3 *vinne* (4).

Dans une grande partie du nord, notamment en Lombardie, l'*i* posttonique produit ou du moins a produit le changement phonétique en question. Car, ici comme ailleurs, c'est dans l'ancienne littérature qu'il faut chercher les traces de ce phénomène, la tendance au nivellement de la langue ayant de plus en plus altéré l'ancien état de choses.

(1) Cf. Morosi, Archivio, IV, 143.
(2) Cf. Mussafia, Altneap. Regim. San., p. 514.
(3) Cf. D'Ovidio, Archivio, IV, 146.
(4) Cf. Savini, l. c., 72, 73, 62, 41.

L'ancien milanais, tel qu'il se présente chez Bonvesin da Riva (1), emploie encore :

1. *fi* (< *fici* < *feci*), A, 78.
3. *fe*, B, 364.
6. *fen*, A, 38.
2. *fissi*, A, 216.
5. *fissi*, D, 52.

Comparez :

1. *vini*, E, 3, mais 3 *venne*, B, 379, *convene*, B, 509, *devenne*, L, 474.
1. *stigi* (< *steği* < *stetj* < *steti*), B, 39, mais 3 *stete*, B, 502, *steteno*, A, 291.
1. *crigi*, F, 26, mais 3 *crete*, B, 1016.

Cf. chez Ugoçon :

1. *vigni* (531, 1743), mais 3 *vene* (627), *ven* (221, 1166).
1. *tign* (630), mais 3 *tene* (1040).

A en juger par d'autres formes, l'*i* secondaire, c'est-à-dire italien, semble avoir agi de même. Cf. l'imparf. 1 *feva*, A, 384; 3 *feva*, B, 314; 6 *fevan*, B, 362; mais 2 *fivi*, B, 532, ainsi que 2 *zivi* < *dicebas*, F, 53, à côté de *zevi*, F, 90, 2 *stivi*, F, 86, à côté de *stevi*, F. 90.

Nour renvoyons, pour d'autres détails sur l'action de l'*i* posttonique, à MM. Mussafia, Beitrag, etc., p. 120; W. Meyer, It. gramm., § 68; Ascoli, Archivio, III, 248, 1, note 1; Salvioni, Archivio, IX, 240 ss.

Comme nous l'avons fait voir plus haut, il y a de fortes présomptions que l'italien aimât à se servir d'un parfait purement faible. Cependant, nous n'avons pas

(1) Cf. Mussafia, Altmail. mundart, §§ 114, 110; cf. 83, 96, 99, 102, 115.

trouvé de trace de formes pareilles des 1re, 3e et 6e personnes, dans la langue littéraire proprement dite. La langue populaire, par contre, offre nombre d'exemples de la disparition complète du type du parfait fort.

Ainsi, à Campobasso, on conjugue aujourd'hui uniquement :

1. *facive.*
2. *facište.*
3 *facette*, etc. (1).

Il en est de même à Teramo, où, toutefois, la forme forte 3 *fice* s'emploie encore quelquefois, nous le répétons, à côté de la forme ordinaire, 3 *faciò* (2).

Le calabrais, dont les formes fortes sont citées plus haut, se sert également de :

1. *facivi.*
3. *faciu.*
4. *facimme.*
6. *faciru*,

formes qui sont refaites sur le modèle d'*audivi*, etc., de même que celles que nous venons de citer plus haut (3).

En romagnol, le type *fe* (cf. *dé*, *déss*, etc.) est encore en usage, mais certains dialectes y préfèrent le parfait faible *fasé* (cf. *dasé*, *andasé*) (4).

Les faits qui se rattachent au développement du parfait, se passent d'autres commentaires. Le témoignage qu'ils apportent au débat de certaines questions phonétiques, notamment le rôle de l'ī posttonique, est suffisam-

(1) D'Ovidio, Archivio, IV, 184.
(2) Savini, l. c., 72.
(3) Cf. Scerbo, l. c., pp. 59, 54.
(4) Cf. Mussafia, Romagn. mundart, p. 721.

ment clair. Et il en est de même pour ce processus analogique qui, transformant sur un type général le parfait fort, en menace l'existence. Car, en nivelant ainsi sans cesse les saillies individuelles les langues romanes ne font que suivre la loi inhérente à l'évolution de tout langage.

XI

PLUS-QUE-PARFAIT DE L'INDICATIF

Ce temps revient souvent dans les monuments latins qui se montrent plus ou moins influencés par le langage du peuple. Il y garde, sauf des modifications purement orthographiques, la forme qu'on lui connaît dans le latin littéraire. Citons comme exemple : 3 *ficerat*, dans plusieurs régions (I. N., 929 (Italie); Marin. pap. dipl., LXVI, 11 (Gaule), du 7[e] siècle ap. J.-C.). Cf. dans le latin du moyen âge, les formes employées par Grégoire de Tours (F., 2, 24, p. 86, 35 B) (1).

Il est à présumer que tous les idiomes romans ont hérité de ce temps, fait qu'on ne peut, toutefois, constater pour le roumain et le rhéto-roman. Sans nous arrêter à rechercher quelles circonstances, au cours du temps, lui sont devenues funestes, nous nous bornons à constater qu'aujourd'hui ce temps a disparu de tout le domaine roman, à l'exception des langues de la péninsule ibérique et de certains dialectes. A une époque plus éloignée, dans plusieurs langues romanes, on en rencontre encore des vestiges ; néanmoins, en règle générale, cela n'arrive guère que pour des verbes d'un emploi fréquent, comme *facere*.

(1) Bonnet, Le lat. de Grég., p. 107.

Voici ces formes :

Anc. sarde	Anc. espag.	Esp. mod.	Anc. port.	Port. mod.
1.	*feciera, fiziera*	*hiciera*		*fizéra*
2.	*fizieras*	*hicieras*		*fizéras*
3. *fegerat*	*ficiera*	*hiciera*	*fezéra, figéra*	*fizéra*
4.	*fiziéramos*	*hiciéramos*		*fizéramos*
5.	*fiziérades*	*hiciérais*		*fizéreis*
6.	*fizieran*	*hicieran*		*fizéram*
Anc. catal.	**Anc. prov.**	**Prov. mod.**	**Anc. franç.**	**Ital. (dial.)**
1. *féra*	*feira*	*faguêro*		*facérra*
2. *faéres*	*feiras*	*faguéra*		*facérre*
3. *féra*	*feira*	*faguêro*	*firet, fisdra*	*facérra*
4.	*feirám*	*fagueram*		*facérramu*
5.	*feirátz*	*faguerâ*		*facérrevu*
6.	*feiran*	*faguéran*	*fisdren.*	*facérranu*

L'ancien SARDE a possédé le plus-que-parfait, quoique l'ouvrage souvent cité de M. Hofmann fasse présumer le contraire. — Dans les Monum. hist. patr. (Tola, X, 325) se retrouve 3 *fegerat*, de l'an 1215, forme qui correspond fidèlement au prototype latin.

Le sarde moderne a perdu ce temps.

L'ESPAGNOL et le PORTUGAIS sont les langues qui ont le plus longtemps maintenu le plus-que-parfait dans ses anciennes fonctions.

Dans les vieux monuments ESPAGNOLS, on trouve encore quelquefois *feciera* (Alex., 681 a; 775 c; 949 c; 1098 b; 1114; Calila, 27, 1; Don Sancho, Castigos, 90, 1). Cependant, de bonne heure, le thème de cette forme a pris modèle sur le parfait, comme l'attestent :

2. *fizieras* (Cid, 3325).
3. *fiziera* (Cid, 1158; Berceo, V, 61 b; 100 d; VII, 164 b; 371 b).

5. *fiziérades* (Cid, 3597).
6. *fizieran* (Berceo, II, 288 d, 408 d; VII, 105 d).

Notons enfin que la traduction citée de la Bible ne contient pas d'exemple du plus-que-parfait.

Le PORTUGAIS se comporte comme l'espagnol. Ainsi, 3 *fezera* se retrouve dans la Vida de Maria Egipcia, p. 368 et dans le Traité de Dévotion, p. 383. Comparez 3 *figera* (Pratica, vv. 278, 1060) (1). Plus tard paraissent des formes analogues à celles de l'espagnol :

1. *fizera* (p. e. Epan., 8).
2. *fizeras* (Epan., 301).
3. *fizera* (Epan., 148; 320), etc.

Des exemples de ce temps sont assez rares dans la traduction de la Bible : 3 *fizera* (Genes., 2, 2; 31, 35, etc.), 6 *fizeram* (Oseas, 7, 1).

Dans l'ancien CATALAN reviennent également des formes de plus-que-parfait, telles que :

1. *féra* (R. Lull, 456; S.w. M., 1651).
3. *féra* (R. Lull, 184, 495; S.w. M., 2442).
2. *faéres* (Hf., 42), etc.

A en juger par la dernière personne citée, ces formes, qui ne reproduisent pas le type latin, sont sans doute construites sur le thème du présent, à l'instar des nouvelles formes du parfait.

La langue moderne ne garde le plus-que-parfait que pour les verbes de la Ire conjugaison et dans des cas isolés : *fora*, *haguera*, cependant non pour *fer*.

(1) Cf. plus haut, le parfait analogue.

Le PROVENÇAL montre assez fréquemment dans ses anciens textes des formes telles que :

1. *feira* (Mahn, Werke, I, 30, 300).
2. —
3. *feira* (M. Werke, 3, 46; Girart (M.), 4016).
4. —
5. *feirátz* (M. Werke, I, 103).
6. *feiran* (M. Werke, I, 103).

De même que la 6ᵉ personne du parfait *feiron* correspond bien à *féc(e)runt*, ces formes sont au point de vue phonétique les reflets réguliers de *féceram*, etc.

Comparez à parf. 6 *feron* les formes 1 *fera* (M. Werke, 3, 326), 3 *fera* (M. Werke, I, 314; 4, 27), qui s'emploient assez souvent dans la littérature.

Dans le provençal moderne (Lim.), ce type est perdu. Pour le remplacer, il s'est créé, sur le parfait faible, un nouveau plus-que-parfait, dont pourtant les 1ʳᵉ et 3ᵉ personnes *faguéro* sont aujourd'hui rendues par les formes correspondantes du plus-que-parfait du conjonctif.

L'ancienne littérature du FRANÇAIS renferme des exemples sporadiques de ce temps. Toutefois, le franco-provençal peut revendiquer 3 *feira* (Passion, 93 d). Cf. *fedre* (Dᵃ *fisdre*, L. *fisdret*), ib., 47 d. Le bourguignon a employé les formations analogiques *fisdra* (St Léger, 21 c; 26 b; *fistdra*, 21 a) et 6 *fisdren* (11 b).

Dans Alexis se retrouve la forme 3 *firet* (25 d).

On sait que la vraie nature de ces formes a été longtemps contestée. Ainsi Diez (1) voyait dans les exemples en question alors connus des formes analogiques de parfait, modelées sur la 6ᵉ personne de ce temps.

Il est presque superflu de rappeler que cette opinion

(1) Gramm., II³, p. 228.

est aujourd'hui généralement abandonnée, notamment par suite des recherches de MM. Foth (1) et Koschwitz (2).

En ce qui concerne la formation du plus-que-parfait français, nous pouvons renvoyer à ce qui a été dit sur la 6e personne du parfait. Le dérivé régulier de *fecĕrunt* s'étant transformé, par voie analogique, dans le sud en *fistrent*, dans le centre, etc., en *firent*, le plus-que-parfait s'est changé d'après le même principe.

L'ITALIEN littéraire ne possède pas d'exemple du temps de plus-que-parfait, à une seule exception près : *fora* < *fueram*.

M. Zehle (3) et après lui d'autres auteurs, p. e. M. Scerbo (4), regardent la forme *soddisfara*, trouvée chez Dante (Par., 21, 93), comme un plus-que-parfait. Mais c'est là, sans doute, une forme du futur dont l'accentuation s'explique par l'exigence de la rime (: *schiara*). Les dialectes présentent souvent des exemples de futurs analogues. Cf. dans l'ancien vénitien : *recordara*, *recevara*, etc. Il est vrai que les dialectes du sud possèdent un type de plus-que-parfait qui ressemble à la forme présente, le plus-que-parfait de la Ire conjugaison: *portara* (Guittone), *parlara*, *iovara* (Jacop.), *sembrara*, *pregara* (Amorozzo), mais il n'y a pas de raisons suffisantes pour croire à des rapports entre ces formes. Ce plus-que-parfait a été circonscrit dans une région limitée de l'Italie, le sud, notamment le calabrais et les dialectes voisins, où il se retrouve encore de nos jours. Il ne s'est guère étendu au-delà de l'Ombrie (5).

(1) Rom. Stud., II, p. 245 ss.
(2) Kommentar, p. 84 ss.
(3) Laut u. flex. lehre, p. 75.
(4) L. c., p. 53.
(5) W. Meyer, It. gramm., § 405; cf. Caix, Origine, p. 230.

Dans la Calabre, on emploie à Castrovillare : 1 *facéru* (Archivio, VIII, 119), à Catanzaro : 1 *facérra*, 2 *facerre*, etc. (Scerbo, p. 53, § 160), ainsi que *amerra*, *volerra*, *forra* < *fueram*, *venerra*, *dicerra*, *jerra*, etc., toujours dans la fonction de conditionnel. Cf. à Accumoli, 1 *facéra*, *dicera*, *iera* (Caix, 230).

A remarquer, l'usage général du théme de présent, ainsi que dans les parfaits cités plus haut. Cf. à Collara et Cosenza, 1 *cederra*, 2 *collere*, 1 *poterra*, etc.

D'après M. Mussafia (1), la forme 6 *fecéra* (Reg. San. B), qui appartient également au dialecte d'Otrante, n'est pas un plus-que-parfait. Il s'expliquerait par la prédilection des dialectes en question pour la désinence *a*. Cf. parf. 6 *fecéro* (Reg. San., 125). Cependant, le plus-que-parfait s'emploie aussi dans ces régions (2).

(1) Wien. Sitz. berichte, t. 106, p. 549.
(2) Ib., p. 550.

XII

PLUS-QUE-PARFAIT DU CONJONCTIF

Quand même l'*i* de la désinence *-issem* aurait été primitivement long comme quantité (1), ce qui du reste paraît très douteux, cette voyelle s'est en tout cas changée en *ĭ* à une époque lointaine de la langue latine (2). Elle se présente ainsi, soit dans le vieux latin littéraire, soit dans la langue populaire, et si les formes romanes paraissent quelquefois infirmer cette assertion, cela dépend d'autres circonstances, avant tout de l'analogie des formes en *ivissem* > *-iissem* > *īssem*, qui a troublé le développement régulier.

Parmi les exemples de ce temps contenus dans les monuments populaires, nous citerons 3 *ficissit* (Pardess., CCCCXXXIV, 7 et ib., CCCCXL, 25), 6 *ficissent* (ib., CCCCXL, 22), qui, du reste, offrent assez peu d'intérêt.

Ainsi que l'a fait observer déjà M. Corssen (3), l'accentuation de la langue populaire dévie dans 4 (*fecissemus*) et 5 (*fecíssetis*) de celle des formes du latin classique.

(1) Cf. parfait de l'ind.
(2) Cf. Westphal, l. c., p. 262.
(3) Cf. Aussprache, II, 944 ss.

Les formes romanes sont :

Anc. esp.	Esp. mod.	Portugais	Anc. catal.	Catal. mod.
1. *feziésse*	*hiciese*	*fezesse, fizesse*	*fesés, feés, fes, faés, etc.*	*fes, fahés*
2. *feziesses, ficieses*	*hicieses*	(*fezesses*), *fizesses*		*fesses*
3. *feziesse, ficiese*	*hiciese*	*fezesse, fizesse*		*fes*
4. *feziéssemos,*	*hiciésemos*	*fizéssemos*		*féssem*
5. [etc.	*hiciéseis*	*fizésseis*		*fésseu*
6. *feziéssen, fezessen, ficiésen*	*hiciesen*	*fizessem*		*fessen*
Anc. prov.	**Prov. mod.**	**Anc. franç.**	**Franç. mod.**	**Surselvan**
1. *fezés, fes*	*faguê, -esso*	*fesisse, feisse*	*fisse*	*figiess(i)*
2. *fezésses, (-tz), fesses, etc.*	*faguéssa*	*fesisses, feisses*	*fisses*	*figiesses*
3. *fezés*	*faguê, -esso*	*feisis, fesist, feist*	*fist, fît*	*figiess(i)*
4. *fezéssem*	*faguèssam*	*feissions*	*fissions*	
5. *fezéssetz*	*faguéssâ*	*feissiez*	*fissiez*	
6. *fezésson, fesson*	*faguèssan*	*fesissent, feissent*	*fissent*	*figiessen*
Frioulan	**Roumain**	**Italien**		
1. *fažés*	*făcúsem*	*facessi*	*faéssi*	*fessi, etc.*
2.	*făcúseșĭ*	*facessi*		
3. *fažés*	*făcúse*	*facesse*		
4.	*făcúsemŭ*	*facéssimo*		
5.	*făcúsețĭ*	*facéste*		
6. *fažésin*	*făcúseră*	*facèssero*		

En outre, le SARDE conserve ce temps dans le campidan. Nous n'en avons pas trouvé d'exemple.

En ESPAGNOL on conjugue anciennement, p. e. :

1. *fezies(s)e* (*feciese*) (D. Sancho, Castigos, 103, 1; Calila, 14, 2.)
2. *feziesses* (Alex., 291 b).

3. *fezies(s)e* (Alex., 90 d; 2118 d; Berceo, III, 149 c; (*feciese*) Hita, 78 d; 112 d).
6. *feziessen* (Alex., 286 b, 450 d, 1477 a).
fezessen (Alex., 428 c).

Comme d'habitude, apparaissent, à une époque postérieure à celle d'Alexandre, des formes analogiques telles que :

2. *ficieses* (Calila, 23, 1).
3. *fisiese* (Calila, 12, 2; 14, 2; Enxemplos, 451, 1; Berceo, VII, 334; (*ficiesse*) Berceo, I, 81 b; 565 d; VII, 164 d, etc.).
4. *fiziéssemos* (Berceo, II, 423 d, 429 b; (*fisiésemos*) Libro de los Gatos, 547, 1).
5. *ficiessèn* (Berceo, I, 157 d, 295 b; 603 d).

Comparez, dans la langue moderne, la flexion uniforme : *hiciese*, *hicieses*, *hiciese*, etc. (Bibl. Num., 16, 28; I Sam., 21, 15; Exod., 35, 29; Num., 9, 4, etc.).

De même, le PORTUGAIS, qui emploie dans ses vieux monuments *fezesse*, etc. (Eufros., 365; Maria Eg., 368, etc.), a remplacé, dans la langue moderne, les formes régulières par *fizesse*, etc. (Epan., 37, 38, 98, 128, etc.; Bibl. I, Reis, 20, 8; Exod., 4, 28; 19, 17; 35, 1; Levit., 4, 2, etc.).

Le CATALAN possède, dans son ancienne littérature, des formes du type régulier *fesés* (p. e., R. Lull, 498; Nouv. Cat., 289), auquel peuvent également remonter les formes *feés* (R. Lull, 465) et *fes*, etc. (R. Lull, 264, 269, 348; S.w. M., 1734, 2778; Chron. P. IV, B, 264; L. d. C., 1079; Doc., 21). Avec celles-ci, apparaissent *faés* (R. Lull, 179, 342, 352; S.w. M., 1654, etc.), 4 *faéssem* (Chron. P. IV, B, 264, 272), 6 *faéssen* (J., 204).

Faés se conserve, à côté de la forme habituelle *fes*, en-

core dans la langue moderne (p. e. Epop. A, 10, 28), où il s'écrit aussi *fahes* (ib., 10, 8). La genèse de cette forme ressort de ce qui a été dit plus haut sur le parfait.

Dans le vieux PROVENÇAL, *fecissem*, etc. est rendu par *fezés*, etc. (Mahn, Werke, 1, 74; 306, etc.). Comparez les variantes *ferés* = *fecisset* (Mascaro, Libre de Memorias, 74, 86), et *fejés* dans les Miracles de Notre-Dame, texte qui emploie souvent le *j* pour l'*s* sonore. — A noter aussi la forme *fezís* (Gir. de Ross., 757).

Outre ces reflets des formes latines, on trouve assez souvent des exemples du type *fes*, p. e. 3 *fes* (Mahn, Werke, 1, 297; 2, 161, etc.); 5 *fessetz* (ib., 1, 22; 3, 36) et 6 *fesson* (ib., 1, 50).

La langue moderne fait usage de la nouvelle création *faguesso*, etc., dont les 1re et 3e personnes se rendent aussi par *faguê*.

Les plus anciens exemples de ce temps retrouvés dans les monuments FRANÇAIS, y compris ceux du franco-provençal, sont : *feisis* (Passion, 53 d) et *fesist* (Fragm. de Val., 11; St-Léger, 33, 4; Fragm. d'Alex., 14), 6 *feissent* (St-Léger, 9 f). De ces formes-ci, *feisis* constitue, à part sa désinence, le développement régulier de la forme latine. L'autre type revient encore dans la Chanson de Rol. (240, etc.) et le Psautier d'Oxford (17, 45; 35, 3; 75, 9; 105, 8; 108, 30). De plus, ces textes admettent les nouvelles formes 3 *feist* (Ch. de Rol., 1564) et 6 *feissent* (Oxf. ps., 104, 23), type qui est le régulier dans les Q. L. d. R. (1 *feisse*, 101, 6; 2 *feisses*, 364, 4; 3 *feist*, 2, 14; 6 *feissent*, 156, 7) et le Psautier de Cambridge (1 *feisse*, 39, 10; 118, 112; 3 *feist*, 35, 3).

Li Serm. St-Bernart conjuguent :

1. *fesisse*, 118, 22.
3. *fesist*, 17, 9; 37, 39; 62, 29.

4. *fiissiens*, 176, 32.
6. *fesissent*, 111, 12.

Comparez en picard :

1. *fesisse*, Aiol, 2939, *fesise*, ib., 2838, 5227.
3. *fesist*, Dial. Greg., 23, 3; 34, 16; 130, 20, etc.; Auc., 9, 4; Aiol, 43.
   feist, Élie, 234.
6. *fesissent*, Dial. Greg., 158, 15; 289, 17; Aiol, 2477.
   feissent, Dial. Greg., 16, 18; Élie, 13, 11.

Dans le sud-ouest :

3. *feist*, Turpin, I, 273, 13; 331, 4.
6. *fissánt*, ib., 285, 2; 301, 25, etc.
   fissónt, Turpin, II, 285, 2; 301, 25, etc.

Cf. dans le nord-ouest, la forme rare *feissúnt* (: *partissúnt*) (St-Martin, 147, 2), pour *feissent*, *fissent*, ordinaires.

Dans le francien, l'hiatus subsiste chez Guiot de Provins : *feist*, 240, 701; *feissent*, 1985; Rustebuef : *feisse*, 119, 4; 126, 147; *feist*, 61, 60; 95. 120; *feissent*, 185, 137; 225, 122, chez Adenès, dans le Rom. de la Rose, etc., tandis que Deschamps, Chr. de Pisan, Alain Chartier, etc., emploient aussi des formes contractées. Le développement général en *fisse*, *fisses*, *fist* (*fît*) s'est accompli de même que celui des formes analogues du parfait.

Parmi les dialectes RHÉTO-ROMANS, le surselvan use, dans l'ancienne langue, du seul type *figess* (p. e. Légendes surselv., 90), maintenu dans la langue moderne (Barlaam, 267, 14; Bibl., Marc, 15, 8; Luc, 17, 4, etc.), ou transformé, à l'aide de la désinence du prés. du conj., en *figessi* (Bibl. Joh., 4, 1; Fatgs, 25, 3). Cf. là-dessus et

sur la nouvelle forme en *-vi*, issue de l'impf. de l'ind., Ascoli, Archivio, VII, 476 ss.

En Frioul, on ne retrouve pas de reflets des formes latines. Dejà dans la littérature du 14e siècle s'emploie *fažés*, etc., qui se maintient toujours : 1 *fazes* (Testi friul., 298); 3 *fazes* (ib., 237); 6 *facesin* (ib., 195) (1).

Dans le ROUMAIN non plus, nous n'avons rencontré de traces de *fecissem*. C'est sur *făcŭĭ* que s'est modelé le temps nouveau : 1 *făcúsem*, 2 *făcúseşĭ*, 3 *făcúse* (Bibl. Genes., 8, 66; 13, 4, etc.) (2).

L'ITALIEN forme le plus-que-parfait du conjonctif à l'aide du thème des 2e, 4e et 5e personnes du parfait. En dehors de *facessi*, etc. (p. e. Mussafia, Storia Trojana, 321, 334) reviennent souvent *faessi*, etc. (Ant. parafr., 46, 15, 16; 52, 13; 68, 26); *fessi*, etc. (Inf., 20, 69; 33, 59; Par., 5, 20; Ant. parafr., 27, 22; 32, 37; Tratt. Reg. Rect. 28, 25; Rime Genov., 181, 15; 262.15, etc.). Notons encore, p. e. 3 *faiese* (Lett. senes., 48); 4 *faiesemo* (ib., 42); 6 *faiessero* (ib., 27, 49), et dans les Prose Genov., 3 *feiese*, etc. Cf. ib., *deiesse*, *steiesse;* dans les Rime Genov., *faesse* (*fesse*), *daesse*, *staesse*.

A la forme toscane 3 *facesse* correspond, dans le nord, *fazesse* (p. e. Cron. d. Imp., 17).

Parmi les dialectes du centre, le Teraman conjugue : 1 *facesse*, 2 *facisse*, 3 *facesse*, 4 *facésseme*, 5 *fac(i)assĕste*, 6 *facesse*.

Les formes correspondantes du calabrais sont : 1, 2, 3 *facisse*, 4 *facìssemu*, 5 *facìssevu*, 6 *facìsseru* (3).

Pour compléter ce qui a été dit plus haut sur la

(1) Cf. sur *fažes*, Gartner, Gramm., 107.
(2) Cf. Foth, Rom. Stud., II, 253, 297; Miklosisch, Beitræge, 35.
(3) Cf. Savini, l. c., p. 69, Scerbo, l. c., pp. 55, 59.

flexion du parfait de Bonvesin, nous ajoutons ici son plus-que-parfait du conjonctif :

1. *fesse* (F., 135).
2. *fissi* (A., 387).
3. *fesse* (A., 39).
4. —
5. *fissi* (D., 52).
6. *fessen* (B., 917).

XIII

FUTUR EXACT. — PARFAIT DU CONJONCTIF

Sur la fusion des deux temps en question, voir Foth (1), qui réfute les opinions émises sur ce sujet par Diez (2) et Delius (3). Pour les faits qui, dans cette fusion, ont décerné au futur exact la position prédominante, voir Stolz (4).

Il n'y a que peu de chose à dire sur la forme latine de ces temps. Quant aux désinences, nous nous bornerons à rappeler les opinions contradictoires des anciens grammairiens, tels que Diomède, Probus et Arœtus (5) sur les 4ᵉ et 5ᵉ personnes. Il est vrai que dans la littérature reviennent quelquefois des formes comme *fecerīmus* (p. e. Catulle, 5, 10), mais elles y sont bien rares, en comparaison de *fecerĭmus*, etc. Même en admettant qu'à une époque archaïque on ait dit *fecerīmus*, il n'en est pas moins sûr que même avant le cycle classique, les formes à pénultième brève l'ont emporté sur les autres (6).

(1) Rom. Stud., II, 280 ss.
(2) Gramm., II, 172, 268; III, 331.
(3) Jahrb., IX, 220.
(4) Gr. u. lat. sprw., 406; Cf. Baist, Gr. Gr., p. 713, § 83; Miklosisch, Beitræge, V, 42.
(5) Neue, Gramm., 396 ss.; cf. Westphal, l., c., 115, 264.
(6) Cf. Stolz, l. c., 377.

Les langues romanes qui gardent des traces de ce temps de *facere*, savoir l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS, conforment leur accentuation à ces principes.

Selon M. Miklosisch (1), le roumain, et d'après M. W. Meyer (2), les dialectes italiens montrent encore des marques de ce temps latin. A notre connaissance, il n'y en a pas d'exemple pour *facere*.

Voici les formes de l'espagnol-portugais :

1. *ficiere* (Fuero Juzgo).
   fizero (Baist, l. c.).
2. *fezieres* (Alex., 48 c, 53 d, 1927 d).
   ficieres (Berceo, IV, 36 c, 81 c.).
3. *feciere* (Calila, 19, 2).
   fiziere (Cid, 2641; Berceo, VII, 115 b).
4. —
5. *fezierdes* (Hita, 1625 a).
   fizieredes (Cid, 223, 1026, 1037).
   ficierdes (Berceo, I, 515 d).
6. *ficieren* (Berceo, IV, 29 d).

Comparez dans les langues modernes (trad. de la Bible) :

Esp. :
1. *hiciére* (Ex., 20, 24; Juec., 7, 17).
2. *hiciéres* (Genes., 4, 7; 29, 27).
3. *hiciére* (Ex., 21, 11; 35, 2).
4. *hiciéremos* (Jer., 42, 5 ; Juec., 11, 10).
5. *hiciéreis* (Num., 15, 3, 14).
6. *hiciéren* (Lev., 18, 29).

Portug. :
1. *fizér* (Juiz., 6, 39).

(1) Beitræge, V, 38.
(2) It. gramm., § 388.

2. *fizéres* (Genes., 30, 31; Ex., 18, 23).
3. *fizér* (Ex., 31, 11).
4. *fizérmos* (Jer., 42, 5).
5. *fizérdes* (Lev., 18, 28; Num., 10, 10.)
6. *fizérem* (Num., 6, 2; 10, 6).

XIV

PARTICIPE PARFAIT

L'étude du développement de la langue latine nous apprend que le participe *factum* se maintenait intact chez les Romains cultivés, non seulement à l'époque où la langue fut transplantée au dehors, mais encore longtemps après. C'est dans le langage du peuple et dans la langue de certaines provinces que se manifeste d'abord la tendance à faire disparaître le *c* dans la prononciation du groupe intervocal *ct*, phénomène produit par l'assimilation (1) ou par la chute (2) du *c*. Sous la république et l'empire, les exemples de cette espèce sont encore peu nombreux, mais depuis le commencement du 4e siècle ap. J.-C., les monuments épigraphiques, etc., en Italie et ailleurs, attestent de plus en plus l'existence de cette tendance. A cette époque remontent des graphies telles que *lattuca* (Ed. Diocl., 6, 7; C. I. L., III, p. 868), de l'an 301 ap. J.-C.; *otto*, *otobris* (Rossi, 288) de l'an 380 ap. J.-C.; *praefetto* (Muratori, 710, 1); *coator* (C. I. L., V, 4505); *coatores* (ib., V, 4504). Dès lors, les grammairiens se voient obligés de sévir contre cet entraînement, et l'auteur de l'Appendix Probi (3) déclare

(1) Corssen, Aussprache, I, 43.
(2) Schuchardt, Voc., III, 70.
(3) P. 198, 30.

qu'il faut dire *auctor* non *autor*, *auctoritas* non *autoritas*, etc. Néanmoins, nous trouvons ce changement définitivement accompli dans la langue des 6ᵉ et 7ᵉ siècles, l'orthographe restant d'habitude en retard. A titre d'exemples, quelques rimes dans les Form. Baluz., XI : *malefacta : apta* (= *malefatta*, *atta*), *transactus : adaptum* (= *transatto*, *adatto*).

Tout considéré, *factum* est donc le point de départ des langues romanes, le changement phonétique dont il vient d'être question, n'étant d'importance que pour l'italien et les langues voisines (1).

Les formes romanes sont :

Anc. sarde *factu*, *fatu*	Logoudor. *factu*, *fattu*	Campidan *fattu*	Anc. esp. *feito*, *fecho*	Esp. mod. *hecho*
Anc. catalan *fayt*, *feyt*, *fet*	Catal. mod. *fet*	Anc. prov. *fach*, *fait*, *faich*	Prov. mod. *fach*, *fai(t)*	Français *fait*
Surselvan *fai(t)g*, *fatχ*	Frioulan *fatt*	Anc. roum. *faptu*	Roum. m. *făcút*	Italien *fatto*, (*faciuto*)
Dialectes ital. *fat(o)*, *fatt*, *fait(o)*	*fačč*, *fagio*			

Les vieux textes du SARDE contiennent les formes *factu* (Tola, X, 194, 254, 278, 326, 535, etc.) et *fatu* (ib., 201); *fato* (ib., 341). Comparez *pactos* (Stat., I, 1, 30); *dictu* (ib., I, 7, 18, 65); *octo* (ib., I, 112, 149), *otto* (ib., I, 108); *gettare* (ib., I, 10, 43, 70); *iectare* (ib., I, 62, 69, 70).

(1) Cf. l'opinion de M. Joret, Du c, p. 330 ss.

Des écritures inverses appartenant aux mêmes monuments contribuent à éclaircir ces inconséquences d'orthographe. Ainsi, les Statuts écrivent souvent *toctu* (I, 30, 36, 79; II, 30) pour *tottu, lictera* (I, 17) pour *littera. bructas* (I, 119) pour *bruttas*, etc. Vu aussi la circonstance que le logoudorien hésite entre les graphies *factu* (Araolla, 34, 5; 122, 71; Spano, Prov. sard., etc.) et *fattu*, *lectu*, *lettu*, *coctu*, *cottu, octo*, *otto*, chose que Spano (1) note en disant que le *c* dans cette position se prononce à peine, nous nous rangeons à l'opinion de M. Hofmann, d'après laquelle le *c* précédant le *t* était, dans l'ancien sarde, sinon tout à fait assourdi, du moins très faiblement articulé. Ce n'est que le campidan qui a franchi le pas en prononçant et écrivant *fattu*. Cf. *latti*, *lettu*, *cottu*, etc.

Comme d'habitude, l'ESPAGNOL et le PORTUGAIS montrent anciennement le même développement. Ainsi, le plus ancien espagnol garde encore le participe *feito* (Baist, Gr. Gr., 705), auquel on peut comparer les mots *afeitar*, *deleitar*, toujours en usage. *Feito* représente dans l'espagnol proprement dit un stade intermédiaire de l'évolution, tandis que le portugais et certains dialectes espagnols s'y sont définitivement arrêtés. Cf. à *feito* (Eufros., 358, 360; Pratica, 193, 261, 461, 922; Catastr., 39, 64, 66; Bibl. Genes., I, 31; 2, 1, 5, 7, etc.) les mots portug. *leite*, *geito*, *peita*, *leituga*, etc.

Quelquefois apparaît dans l'anc. portug. *fetto* (p. e. Eluc., I, 460).

Dans les vieux textes espagnols revient presque toujours *fecho* (Cid, 915, 1436, 3095; Alex., 36 b, 90 b, 95 b; Berceo, I, 5 c, 42 d, 518 b; Calila, 16, 1, etc.), dans l'esp.

(1) Orthogr. sarda, I, 24, § 31.

moderne *hecho*, (Bibl. Genes., I, 31; 2, 2, 9, etc.). Cf. *leche*, *trecho*, *lechuga*, etc.

Sur l'ancienne graphie *fecto* (Eufr., 364, 3), citée par M. Vianna (Rom., 81, 44), voir W. Meyer, Gramm. des langues rom., § 239, note.

Selon le même auteur (1), *factum* a dû passer par les stades *fah·to*, *faito*, *faityo*, *feityo*, *feičo* pour aboutir à *fecho* (2).

Le vieux CATALAN se sert des formes: *fayt* (R. Lull, 135, 141, 144, 151, etc.; Lettre, I, 235, 236; S.w. M., 2228, Nouv. cat., 8, 316; L. d. C., 766, etc.), *feyt* (S.w. M., 2826; Chr. P. IV, B, 263), *fet* (R. Lull, 182, 352, 435; S.w. M., 197, 683, 1165, 2842).

Comparez *contreyt* (Est.) *leyt* (Doc., 407), *pleyt* (J., 49) *let* < *lactem* (S.w. M., 598), *dret* (ib., 495), *nuyt* (ib., 1329), *nit* (ib., 1325).

Evidemment *feyt*, est une forme de transition entre *fayt* et *fet*. C'est ce dernier qui, à l'exclusion des autres, appartient à la langue moderne.

L'acienne littérature PROVENÇALE présente de prime abord une quantité de formes différentes, dont, cependant, plusieurs ne sont que des variantes graphiques. Elles se rangent, à la rigueur, dans l'un ou l'autre des groupes *fach* et *fait*, ou constituent des formations mixtes entre les deux. A la première catégorie appartiennent : *fach* (Mahn, Werke, 1, 74; Bertr. de Born (M), 134, 35); fem *facha* (p. e. Év. de St-Jean, XIII, 2); *fag* (M. Werke, I, 75; I, 298, etc.; Suchier, Denkm., 148, etc.); *fah* (Gir. de Ross. (M.) 575, 758, etc.); *fac* (Mahn, Werke,

(1) Ib., § 239.
(2) Cf. à cet égard Schuchardt, Z.f.R.P., IV, 146; et Thomsen-Suchier, Gr. Gr., 579.

I, 358) (1). Cf. *lach*, *trach*, *lachugas*, *garach* < *vervactum*, etc.

Ce développement appartient, on le sait, aux dialectes de Limousin, Quercy, Rouergue, Albi, Viviers, Montpellier, Arles et des Cévennes, et se rencontre également plus ou moins sporadiquement dans le domaine de *fait* : Arriège, Aude, Gascogne, Auvergne, Dauphiné et le reste de la Provence.

Voici des exemples appartenant à ce dernier groupe : *fait* (Boèce, 11, 105, 217, 218, 220, etc.; Mahn, Werke, I, 351; 3, 28; Leroux, Moliniers et Thomas, 3, 151, 10; Armitage, Serm. lim., 15, 23, etc.); *faith* (Év. de St-Jean, XIII, 12); fem. *faita* (Mahn, Werke, I, 219; I, 233; I, 297, etc). Cf. *fahit* (Armitage, Préceptes moraux, 7, 3); *faiht* (ib., 1. 8); *faih* (ib., 1, 3).

Ajoutons enfin *faich* (Mahn, Biogr., 3, 21; 29, 17; 36, 24; Ged., 668, 2, etc.), fem. *faicha* (Bertr. de Born (M.), 186, 2); *faig* (Mahn, Werke, I, 303; Bertr. de Born (M.), 195, 28). Cf. *layt*, *frait*, *laich*, etc.

Ces formations différentes qui s'observent dans la vieille langue, reviennent également dans le prov. moderne : *fach* (p. e. Arl., Montp), *fait* (Languedoc, Auvergne), *fai* (Lim.), *feit* (Arriège), *heit*, *feit* (Landes), etc.

En FRANÇAIS, *fait* s'affirme dès les plus anciens textes, p. e. Fragm. de Val., 25, 31; Alexis. 6 d, 29 d, 79 c; (*feit*), ib., 1, b; Oxf. ps., Ch. de Rol., etc.

Le RHÉTO-ROMAN possède plusieurs dérivés de *factum*, différant selon le dialecte ou l'époque à laquelle ils appartiennent.

Dans l'ancien SURSELVAN se retrouve *faig* (Luci Ga-

(1) Cf. Mahn, Gramm., §§ 264, 268.

briel, Nief Test. Math., 17, 2, etc.) ou *faitg* (Cudisch dilg Viadi, Arch. VII), dont le *g* (*tg*) représente la palatale sonore *ǧ*. Cf. *laig* < *lactem* (L. G. Ebr., 5, 12), *traig* (Math., 27, 28); *noig* < *noctem* (Math., 2, 14); *oig* < *octo* (Luc., 2, 21).

Fém. *fachia* (Math., 23, 27) de même que *cochia* < *cocta* (Math., 27, 7), etc.

Le dialecte moderne a *fatg* (phon. *fatχ*), p. e. Math., 7, 22; 11, 1, 12; 13, 28; 18, 19; 20, 12; 21, 13. Cf. *latg*, *notg*, etc.

Le FRIOULAN se range du côté de l'italien. Dans les Testi friulani s'emploie *fato* (193, 200; fem, *fata* 189; pl. *fati*, 189, etc.), *fat* (197), dans la langue moderne *fatt* (Archivio, I, 524), de même que *latt*, *cuett* < *coctum*, *vott* < *octo*, etc.

Le ROUMAIN moderne ne possède plus de participe reflétant *factum*. Mais les anciens monuments cités se servent encore presque toujours de *fapt*(*u*) (p. e. Ps. Schei., 9, 5; 39, 6; 43, 2; Exod., 15, 16), réduit plus tard en substantif. Cf. *traptŭ*, *lapte*, *laptuca*, *optŭ*, etc.

Quand le parfait fort a dû céder à *făcŭi*, le participe *fapt* a été remplacé par *făcŭt* (Bibl. Genes., 2, 2, 3; 3, 1, 13, 14, etc.).

Le participe de l'ITALIEN marque le terme du développement latin étudié plus haut. Comparez à *fatto* les mots *atto*, *latte*, *lattuga*, *otto*, *notte*, etc.

Facto, qui revient fréquemment dans l'ancienne littérature (p. e. Formola di conf., Monaci, 6; ib., 41, 121, 122, 123, 154, 164, etc.), ne compte que pour une graphie latinisée. Cf. *dicto*, *tracto*, *dilecto*, *giecto*, etc.

Parmi les dialectes, ce sont notamment ceux du sud des Appennins, le vénitien, l'émilien, etc., qui forment le

participe d'après le type cité, parfois avec certaines modifications.

Ainsi, en vénitien, etc. : *fato*, Dionys. Cato, 7, 7 ; 21, 4 ; (cf. *lete* < *lectæ*, *dite*, *scrito*) ; Ugoçon, 1669 ; *fat*, ib., 52, 575, 717 ; Gir. Pateg, 222 ; Kath. (*fato*), 104, 109, 316 ; (*fatto*) 96 ; Monum. ant. (*fato*), A, 2 ; B, 10, 41 ; (*fatti*), C, 294 ; Tratt. Reg. Rect., 8, 31 ; 60, 10 ; (*facto*), 27, 31 ; 28, 28 ; (cf. *dicto*, 27, 44 ; *dita*, 31, 26 ; 32, 21 ; *ditto*, 36, 5).

En romagnol : *fatt* (Mussafia, Romagn. mundart, 702).

Dans le napolitain : *fatto*, écrit anciennement presque toujours *facto* : (p. e. Regim. san., 35, 657). Cf. ib., *desdutti*, *latuca* et les graphies *abacte*, *lecterate*, *quactro*, *tucto*, etc.

D'autres dialectes (de l'ouest, de la Lombardie, etc.), transforment le *ct* soit en *ǧ*, *č* : *fachio*, Ant. parafr. lomb., 2, 26 ; 9, 18 ; *faghio*, ib., 7, 40 ; *fagio*, Bonvesin, B 146 (cf. *tragio*, ib., 467 ; *pagio*, ib., 74 ; *noge*, ib., 103 ; *frugio*, ib., 334, *corregio*, E.. 387) ; en milanais moderne, *fačč* (Salvioni, 234) (cf. *lačč*, *contračč*, *quačč*, *lačüga*, *lečč*, *pečč*), soit d'après les mêmes principes que le français-provençal : *faito*, Rime genov., 169, 71 ; 172, 53 ; 179, 522 ; 180, 599, 640, etc. ; *fait*, Sermone gallo-it., Monaci, 12, 13 ; ou *fai* (Gropello, Mortara, Vercelli, etc.).

Quelquefois apparaît aussi, en italien, la formation *faciuto* (Nannucci, 635).

On se rappelle que le latin a bâti, sur le thème du partic. parfait, la forme *facturus*. Assez fréquente encore dans le latin du moyen âge (1), cette forme est aujour-

(1) Bonnet, Le lat. de Grégoire, 643 ss.

d'hui disparue des langues romanes. Anciennement. elle se retrouve quelquefois dans l'italien : *fatturo* (p. e. Dante, Par., 6. 83). Cf. chez Boccacio, *venturo*, *futuro*.

UM. MOD.	P.	ITALIEN	P.	DIAL. IT.	P.
ce(re), cére	37 38	facere	38	facere, facire	46 45
		fare	»	far(e), fuor, fure	46 »
				facaraje, feceraggio	65 »
1		farò, ferò, frô	64	farajo, faraggio, faro(e), farai, 3. fura	64 65 »
c, etc.	108	faccio, *fo, fào*	110 111	facce, fazz, *fago*, *faco*, faç(ç)o, fazzu	110 111 111, 112
		faci, *fai*	112 113	faci, *fai*, *fas*, *fi*, *fe*	113, 114
		face, *fa*	» »	face, fase, faso, *fa*, *fae*, *fai*	» » » »
		facémo, faciâmo, *faémo*, *faimo*, *famo*	115 116	facéme, facímu, fasémo, *fen*	116 117
		facéte, *faite*, *fate*	»	facéte, facíti, fazéi, fasí, *fai*, *fadi*	116 117 116
		facciono, *fan*(*n*)*o*, *fan*, *fon*(*n*)*o*, *fon*	110 111 »	fácino, (fâçino), *faso*, *fan*(*n*)*o*, *fan*(*ne*), *fam*, *fai*	112 »
		fà	129	*fai*	129
		fate	»	facéte, facíti, *fai*, *fad*, *fè*	» »
		faccia	139	faça, fezza	139
		facciamo	»	façámo	»

MOD.	P.	ITALIEN	P.	DIAL. IT.	P.
,	201 »	feci. *fei*. *faéi*	202 204 205	fesi, fici, fi, *facive*, *facivi*, *fasé*	205 206, 207 208 209 »
st, t	»	*facesti*, *festi*, *faésti*	202 204 205	*facisti*, *faís*, *faissi*, *faiss*(*o*), *fasti*, *faciŝte*, *fissi*	202, 206 206 205 209 208
	»	fece, *fee*, *feo*, *fe*, *fiè*	202 204 205	fese, fes, fes(s)o, fice, feci, *fice*, fe, *facette*, *faciò*, *faciu*	205, 206 206 207, 209 208 209
, *ă*)*m*	»	*facemmo*, *fecém*(*m*)*o*, fécimo, *femmo*, *faémmo*	202 » » 205 »	fícimu, *facimme*, *fammo*	206, 207 209 205
ă)*ți*	»	*faceste*, *feceste*, *feste*	202 204 205	*facístivu*, *faesse*, *fesse*, *fisi*, *fasıett*. *fissí*	206 » 202 208
n, *i* *en*	»	fécero, féciono, fecen, *ferno*, *feron*, *fer*(*o*), *fen*(*no*) *fièro*, *fièno*	202 205 »	fecero, ficeru, *ficero*, *fen*, *fem*, *farono*, *facíru*.	207 206, 207 205, 208 205 » 209
				facerra, *facéra*	216 »
, f	222	*facesse*, *faesse*, *fesse*, *faiese*, *feiese*	222 »	*fazesse*, *facesse*, *facisse*, *fesse*	222 223
se*mŭ*	218	*facéssimo*, *faiésemo*	218 222	*facésseme*, *facíssemu*	222 »
se*ră*	»	*facéssero*, *faiessero*	218 222	*facesse*, *facísseru*, *fessen*	» 223

Les formes romanes citées de facere *se retrouvent dans les textes suivants :*

Araolla	=	Araolla, su vida, su martiriu et i sa morte de sos gloriosos tres martires Gavinu, Brothu et Januariu (Cagliari 1582), réimprimé dans Spano, Ortogr. sarda, II, 135-185.
Mon. Crest.	=	Monaci, Crestomazia italiana I, pp. 4, 10 (cf. Ulrich, Altit. lesebuch, p. 111), 28.
Ortogr. sarda	=	Spano, Ortografia sarda (Cagliari 1840).
Prov. sard.	=	Spano, Proverbios sardos, traduidos in limbazu italianu (Kalaris 1852).
Stat.	=	Statuts de Sassari, Tola, X, 522-594.
Tola, X	=	Tola, Monumenta historiæ patriæ, t. X (Augusta Taurinorum, MDCCCLXI).

Alex.	=	El libro de Alexandre (Bibl. de autores españoles, p. 147 ss) (Madrid 1864).
Berceo I	=	Poesias de Gonzalo de Berceo (Bibl. de aut. esp): Vida del glorioso confesor S. Domingo de Silos.
— II	=	Historia del Señor San Millan.
— III	=	Del sacrificio de la missa.
— IV	=	Martirio de San Laurencio.
— V	=	Loores de Nuestra Señora.

Berceo VI	=	De los signos que aparescerân.
— VII	=	Milagros de Nuestra Señora.
— VIII	=	Duelo que hizo la Virgen Maria.
Bibl.	=	La Santa Biblia, antigua version de Cipriano de Valera (Madrid 1888).
Calila	=	Calila é Dymna de Abdallah ben Al-Mocaffa (Bibl. de aut. esp.).
Castigos	=	Castigos e documentos del Rey Don Sancho (ib.).
Cid	=	Poema del Cid, ed. K. Vollmœller (Halle 1879).
Consolaciones	=	Consolaciones de la vida humana (Bibl. de aut. esp.).
Hita	=	Libro de cantares de Juan Ruiz (ib.).
Libro de Ex.	=	El libro de los exemplos (ib.).
Libro de los Gatos	=	El libro de los Gatos (ib.).
Libro de Exemplos (M. F.)	=	El libro de exemplos, ed. A. Morel-Fatio (Rom., 78, 481 ss.).
J. Manuel	=	Juan Manuel, Libro del caballero e del escudero (Bibl. de aut.esp.).
Sá de Mir.	=	Sá de Miranda, Obras, v. le portugais.
Textes cast.	=	Textes castillans inédits du XIII[e] siècle, ed. A.Morel-Fatio (Rom., 87, 364).
Gil. Vic.	=	Gil Vicente, Obras, v. le portugais.

Bibl.	=	A Biblia Sagrada, traduzida em portuguez p. A. Pereira de Figueiredo (Lisboa 1885).
Catastr.	=	Catastrophe de Portugal na deposicâo

del Rei D. Affonso, p. Leandro Dorea Carceres e Faria (Lisboa 1669).

D. Din. = Cancioneiro de D. Diniz, ed. Caetano Lopez de Moura (Paris 1847.)

Dévotion = Traité de dévotion (Rom. 82, p. 381).

Eluc. = Elucidario de palavras, p. F. J. de Santa Rosa de Viterbo (Lisboa 1798).

Epanaph. = Epanaphoras de varia historia portugueza, p. Dom. Fr. Manuel (Lisboa 1676).

Eufr. = Vida de Eufrosina (Rom. 82, 357).

F. Cast. = Foros de Castello Rodrigo (Portugal, mon. hist., Leges, I).

Foros de Beja = Foros de Beja (Collecâo de livros ineditos de historia portuguesa Lisboa).

Gomes = Obras poeticas de Francisco Dias Gomes (Lisboa 1799).

H. Ger. = Historia general de Hespanha, p. A. Nunes de Carvalho.

Leges = Portugalliae monumenta historica, I, Leges.

L. Linh. = Livros de Linhagens (Portugal, mon. hist., Scriptores, I).

Lopes = Chronica de D. Pedro I, por F. Lopes (Coll. de livr. ined. de hist. portug.).

M. Eg. = Vida de Maria Egipcia (Rom. 82, p. 366).

Pratica = Pratica de tres pastores na noite do Natal. (Herrigs Archiv., t. 65).

Ribeiro = Dissertacôes chronologicas e criticas por J. Pedro Ribeiro (Lisboa 1810-1836).

Sá de Mir. = Obras de Sá de Miranda (Lisboa 1784).

T. Cant. = Trovas e cantares de um codice do XIV[e] seculo, ed. F. A. Varnhagen (Madrid 1849).

G. Vic. = Obras de Gil Vicente, ed. J. V. Barreto Feio et J. G. Monteiro (Hamburg 1834).

Alart, Doc. = B. J. Alart, Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne (Paris 1881).

L'Amant = L'amant, la femme et le confesseur, ed. A. Morel-Fatio (Rom. 81, 502).

Atl. = J. Verdaguer, L'Atlantida, ed. A. Savine (Paris 1884).

Bofarull, Est. = Antonio Bofarull, Estudios, sistema gramatical y crestomatia de la lengua catalana (Barcelona 1864).

Chron. P. IV = La chronique catalane de Pierre IV, ed. A. Pagès (Rom. 89, 259).

En Buc = Ein catalanisches streitgedicht zwischen En Buc und seinem pferde, ed. W. Fœrster (Z. f. R. P., I, 79).

Ep. A., (Hf.) = Ein catalanisches thierepos, ed. K. Hofmann (Abh. d. K. Bay. Akad. 1872).

Fa. = J. Farré y Carriô, Gramatica historica de las lenguas castellana y catalana (Barcelona 1884).

Feyts, (J.) = Lo libre del feyts d'armes de Catalunya, p. Bernat Boades (Bibl. catalana).

Honor. = St. Honorat, ed. Viede (Rom. 79, 481).

Honor.	= Idilis y Cants, p. Jascinto Verdaguer (Barcelona 1882).
L. d. C.	= Livre de courtoisie, ed. A. Morel-Fatio (Rom. 86, 192).
L. d. Tres	= Lo libre do tres (Rom. 83, 233).
Lettre P. IV (Lettre I)	= Lettre de Pierre IV à B. Dezcoll (Rom. 89, 235). Lettre de Jean I à B. Lobet (ib., 237).
Milá, Est.	= M. Milâ y Fontanals, Estudios de lengua castellana (Barcelona 1875).
Milâ, Trov.	= M. Milâ y Fontanals, De ios trovadores en España (Barcelona 1861).
Nouv. Cat.	= Nouvelles catalanes inédites, ed. P. Meyer (Rom. 84, 264).
Prov.	= Proverbes rimés de Ramon Lull, ed. A. Morel-Fatio (Rom. 82, 188).
Rec.	= Recull de eximplis (Bibl. catalana).
R. Lull	= Obras rimadas de Ramon Lull, ed. G. Rossellô (Palma 1859).
S. w. M.	= Die katalanisch-metrische version der Sieben weisen Meister, ed. A. Mussafia (Wien 1876).
Tir.	= Tirant lo Blanc, p. Joan Martorell (Bibl. catalana).

Agn.	= Sancta Agnes, prov. geistliches schauspiel, ed. K. Bartsch (Berlin 1869).
Armitage, Serm. lim.	= Sermons du XII[e] siècle en vieux provençal, ed. F. Armitage (Heilbronn 1884).

Arn. Daniel = La vita e le opere del trobadore Arnaldo Daniello, ed. U. Canello (Halle 1883).

Bartsch, Chr. = K. Bartsch, Chrestomathie provençale[4] (Elberfeld 1880).

Bartsch, Denkm. = Denkmæler der prov. litteratur, ed. K. Bartsch (Stuttgart 1856).

B. de B. = Bertrand de Born, ed. A. Stimming (Halle 1879).

B. de Ventad. = Bernart de Ventadour (Mahn W., I).

Boèce = Boèce, ed. P. Meyer (Recueil d'anciens textes, p. 23) (Paris 1877).

Brev. = Le Breviari d'Amor de Matfre Ermengard, ed. G. Azais (Paris 1862).

Cercamont = Der Troubadour Cercamont (Jahrb. f. rom. u. engl. lit., I, 97, 93, 91; Bartsch, Chr., p. 47).

Crois. = Histoire de la croisade contre les hérétiques Albigeois, ed. M. C. Fauriel (Paris 1837).

Ev. de l'Enf. = Evangile de l'Enfance (Bartsch, Denkm.).

Ev. de St Jean = Traduction de l'Evangile de St Jean (P. M., Recueil d'anciens textes, p. 32).

Frbr. = Fierabras, ed. Immanuel Bekker (Berlin. Akad. Abhandl. 1829.)

G. de Nav. = L'histoire de la guerre de Navarre, ed. Fr. Michel (Paris 1856).

Girart = Girartz de Rossilho, ed. A. Mahn. (Ged. der Troub).

Guill. IX = Die lieder Guillems IX, ed. W. Holland und A. Keller (Tübingen 1850).

Guir. Riq. = Guiraut Riquier (M. Werke, IV).

Lo novel conf. = Lo novel confort, poésie vaudoise.
M. Biogr. = Biographieen der Troubadours in provenz. sprache, ed. A. Mahn (Berlin 1878).
M. Ged. = Gedichte der Troubadours, ed. A. Mahn (Berlin, 1856-1873).
M. Werke = Werke der Troubadours, ed. A. Mahn (Berlin 1846-1853).
Masc. Libr. de mem. = Le libre de memorias de Mascaro (Chronique de Béziers de 1336-1390).
M. d. M. = Der Mœnch von Montaudon, ed. E. Philippson (Halle 1873).
Mir. de N. Dame = Miracles de Notre Dame en prov., ed. J. Ulrich (Rom. 79, 12).
Poés. rel. = Poésies religieuses en langue d'oc, ed. P. Meyer (Paris 1861).
Ross. = Girartz de Rossilho.
Rudel = Jaufre Rudel, sein Leben u. seine Werke, ed. A. Stimming (Kiel 1873).
Serm. lim. = Sermons limousins (P. M., Recueil, etc., p. 40).
Suchier, Denkm. = Denkmæler prov. litteratur und sprache, ed. H. Suchier (Halle 1883).
Vidal = Peire Vidals lieder, ed. K. Bartsch (Berlin 1857).

Adenès. = Li Roumans di Cléomadès, par Adenès li Rois, ed. A. van Hasselt (Bruxelles 1865).

Aiol.	= Aiol et Mirabel, ed. W. Fœrster (Heilbronn 1876-1882).
Alex.	= La Vie de saint Alexis, ed. G. Paris (Paris 1885).
Auc.	= Aucassin und Nicolete, ed. H. Suchier (Paderborn 1889).
B. Horn.	= Bartsch-Horning, La langue et littérature françaises (Paris 1887).
Cambr. ps.	= Cambridger psalter, ed. Fr. Michel, cité d'après E. Fichte, Die flexion im Cambridger psalter (Halle 1879).
Charlem.	= Karls des Grossen reise nach Jerusalem und Constantinopel, ed. E. Koschwitz (Heilbronn 1883).
Ch. de Rol.	= Chanson de Roland, ed. Th. Müller (Gœttingen 1878).
Desch.	= Œuvres complètes d'Eustache Deschamps, I, ed. Queux de Saint-Hilaire (Paris 1878).
Dial. Greg.	= Le Dialoge Gregoire lo Pape, ed. W. Fœrster (Halle-Paris 1876).
Elie	= Elie de Saint-Gille, ed. W. Fœrster (Heilbronn 1876-1882).
Saint Étienne	= Epître farcie de saint Etienne (B. Horn.).
Eulalie	= Prose de sainte Eulalie (Koschwitz, Les anciens monuments de la langue française).
Fragm. de Val.	= Fragment de Valenciennes (Koschwitz, Les anc. monuments.
Froissart	= Œuvres de Froissart, ed. M. A. Scheler (Bruxelles 1870).
Guiot de Provins	= Des Guiot von Provins bis jetzt

bekannte dichtungen, ed. J. F. Wohlfart und San-Marte (Halle 1861).

Jehan de Tuim = Li Hystore de Julius Cesar, par Jehan de Tuim, ed. F. Settegast (Halle 1881).

Joinville = Histoire de Saint Louis p. Joinville, ed. N. de Wailly (Paris 1874).

Saint Léger = Vie de saint Léger (Koschwitz, Anc. monum.).

Let. = Lettres des Roys, Reynes et autres personnages des cours de France et d'Angleterre, ed. M. Champollion-Figeac (Paris, 1839-47).

Lothr. ps. = Lothringischer Psalter, ed. F. Apfelstedt (Heilbronn 1881).

Lyon-Ys. = Lyoner Ysopet, ed. W. Fœrster (Heilbronn 1882).

M. = Livres des Métiers d'Etienne Boileau, ed. Depping (Paris 1837).

Cl. Marot = Œuvres de Clément Marot de Cahors, édition revue sur celle de 1544 (Paris, Delarue).

Saint Martin, Cf. Gœrlich, Nordw. dial. (Frz. Stud., V).

Ph. Mousquet = Philippe Mouskes, Chronique rimée, ed. Fr. v. Reiffenberg (Bruxelles 1836).

M. Oyngt = Marguerite d'Oyngt, Œuvres, ed. E. Philipon (Lyon 1877).

Namur = Chartier de Namur (1092-1323), ed. Reiffenberg.

Octavian = Octavian, ed. K. Vollmœller (Heilbronn 1883).

Ol. = Les Olim ou registres des arrêts rendus par le comte Beugnot (Paris 1842).

Ord. = Ordonnances des Roys de France de la troisième race, ed. M. de Laurière (Paris 1723).

Orval = Cartulaire de l'abbaye d'Orval depuis l'origine de ce monastère jusqu'à l'année 1365 (Bruxelles 1879).

Oxf. ps. = Oxforder Psalter, ed. Fr. Michel, cité d'après J. H. Meister, Die flexion im Oxforder psalter (Halle 1877).

Passion = La Passion du Christ (Koschwitz, Anc. monum.).

Chr. de Pisan = Œuvres poétiques de Christine de Pisan, I, ed. M. Roy (Paris 1886).

Q. L. d. R. = Les Quatre Livres des Rois, ed. Leroux de Lincy; cf. R. Plæhn, Les quatre livres des reis (Gœttingen 1888).

R. d. l. R. = Roman de la Rose, ed. Fr. Michel (Paris 1864).

Rustebuef = Rustebuefs gedichte, ed. A. Kressner (Wolffenbüttel 1885).

Serm. de Strasb. = Les Serments de Strasbourg de 842 (B. Horn., Koschwitz, Anc. monum.).

Serm. St. Bern. = Li Sermont Saint Bernart, ed. W. Fœrster (Erlangen 1885).

Sponsus = Sponsus (B. Horn.).

Tiers Et. = Recueil des monuments inédits de l'histoire du Tiers-Etat, ed. A. Thierry (Paris 1850).

Turpin I, II, cf. Gœrlich, Südwestl. dial. (Frz. Stud., III).

Végèce = Die Végèce-Versification des Priorat v. Besançon, cit. d'après Fr. Wendelborn, Sprachl. unters. der reime, etc. (Würzburg 1887).

Fr. Villon = Œuvres complètes de François Villon, ed. P. Jannet (Paris 1867).

Vie de Cath. = La Vie de Catherine, poitevine, cit. d'après F. Tendering, Herrigs Archiv, t. 67, p. 269 ss.

Barlaam = Vita de Soing Giosaphat, convertius de Soing Barlaam, ed. C. Decurtins (Archivio, VII, 255 ss.) Cf. Ascoli, ib. 406-602.

Cudisch dilg viadi = Cudisch dilg viadi da Jerusalem, ed. C. Decurtins (Archivio, VII, 151 ss.).

Deux légendes surselv. = Deux légendes surselvanes, Vie de sainte Geneviève et Vie de saint Ulrich, ed. C. Decurtins (Rom. 84, 60 ss).

Ilg nief test. = Luci Gabriel, Ilg nief Testament (Basel 1648).

I niev test. = I niev Testament da Niess Segner Jesus Christus, vertius en Romonsch da la ligia grischa tras Lucius Gabriel (Francfort al Main 1869).

Testi friul. = Testi inediti friulani dei secoli XIV al XIX, ed. Joppi (Archivio IV, 185 ss.)

Bibl. = Sânta Scriptură a vechiului și noului testamentu (Pesta 1873).

Bianu-Obedanaru = Texte Macedo române, basme și poesiĭ porporale de la Crușova, culese de Dr. M. G. Obedanaru, publicate de prof. I. Bianu (Bucuresci 1891).

Gaster, Chr. = Chrestomathie roumaine, p. M. Gaster (Leipzig-Bucarest 1891).

Paremiariu = Paremiariu (Jasi 1683).

Ps. Cor. = Psaltirea publicatâ romănesce la 1577 de Diaconulŭ Coresi, reprodusă de B. Petriceicu-Hasdeŭ, t. I (Bucuresci 1881).

Ps. Dosofteiŭ = Dosofteiŭ, Psaltirea in vesuri, publicată de prof. I. Bianu (Bucuresci 1887).

Ps. Rom. Serb. = Psaltire rom. serb. (Jasi 1680), cité d'après T. Cipariu, Principia de limba și de scriptura.

Ps. Schei. = Psaltirea Scheiană (1842), Mss. 449 B. A. R., publicată de prof. I. Bianu (Bucuresci 1889).

Albertano, Consol. = Albertano da Brescia, Liber consolationis et consilii (N.).

Ant. parafr. = Antica parafrasi lombarda del « Neminem laedi nisi a se ipso », ed. W. Fœrster (Archivio VII).

Barberino, Reg. = Fr. da Barberino, Del reggimento e de' costumi di donna.

Bargigi, Comm., cı. Nannucci, Analisi; Bucholz, H. A., 82.

P. Barsegapé, cf. Biondelli, Studj linguistici (Milano 1856); Bucholz, H. A., 82.

Bocc. Teseid. = G. Boccaccio, Teseide.

Bojardo = M. Bojardo, Opere (N.).

Bonvesin = Fra Bonvesin da Riva, ed. I. Bekker, cf. Mussafia, Darstellung der altmailændischen mundart nach Bonvesins Schriften (Wien. Ak. sitz. berichte 1868).

Brun. Lat. Tes. = Brunetto Latino, Tesoretto, ed. R. Więse.

Ant. Buccio. = Antonio di Buccio, Delle cose d'Aquila (Muratori, Antiqu. it., VI).

Chrys. = Il Crysostomo, ed. W. Fœrster (Archivio, VII).

Ciullo, cf. Nannucci, Analisi.

Cron. d. Imp. = La Cronica deli Imperadori, antico testo veneziano, ed. Ceruti (Archivio, III, 177 ss.).

Dante, Inf., Pg. Par., cf. Zehle, Laut-und flexionslehre in Dantes Divina Commedia.

Dionys. Cato = Die altvenezianische übersetzung der sprüche des Dionysius Cato, ed. A. Tobler (Berlin. Akad. Abhandl. 1883).

Dittam.
Frezzi, Quadr. lib. } Voir Nannucci, Analisi.

L. Guitr = Lettere di Fra Guittone d'Arezzo. ed. Bottari (Roma 1745).

Gir. Pat,	= Das spruchgedicht des Girard Pateg, ed. A. Tobler (Berlin. Akad. Abhandl. 1886).
Jacopone	= Jacopone da Todi, Poesie scelte (Verona 1858).
Kath.	= A. Mussafia, Zur Katharinen-legende (Wien. Akad. sitz. berichte 1873).
Lett. senes.	= Lettere volgari del secolo XIII scritte da Senesi (Bologna 1871).
Lib. ystor	= Monaci. p. 125.
Lodi.	= Monum. ant. F.
Monaci	= Crestomazia italiana dei primi secoli, ed. E. Monaci (Castello 1889)
Monum. ant. A.	= Monumenti antichi di dialetti italiani, ed. A. Mussafia (Wien. Akad. sitz. berichte 1864): De Jerusalem celesti.
— B.	= De Babilonia civitate infernali.
— C.	= Dell' amore di Gesu.
— D.	= Del giudizio universale.
— E.	= Della caducità della vita umana
— F.	= Lodi della Vergine.
— G.	= Preghiera alla Vergine ed alla SS. Trinità.
Papanti	= G. Papanti, I parlari italiani in Certaldo (1875).
Passione	= La Passione e Risurrezione. poemetto veronese del secolo XIII ed. L. Biadene (Studj di fil. rom., I, 215, ss.).
Preghiera	= Monum. ant. G.

Prose Genov. = Prose Genovesi della fine del secolo XIV, e del principio del XV, ed. A. Ive (Archivio, VIII).

Pulci, Morg. = L. Pulci, Il Morgante Maggiore, (Classici ital., t. 30-32. Milano).

B. Rainaldo, Stor., cf. Nannucci, Analisi.

Regim. San. = Ein altneapolitanisches Regimen sanitatis, ed. A. Mussafia (Wien. Akad. sitz. berichte 1884).

Rime Genov. = Rime Genovesi della fine del secolo XIII e del principio del XIV, ed. N. Lagomaggiore (Archivio, II, 161, ss.).

Sanazaro, Arc. = J. Sanazaro, Arcadia (Milano 1806).

Stor. aquil. = Fr. d'Angeluccio, Storia aquilana (N.).

Storia troj. = A. Mussafia, Sulle versioni italiane della Storia Trojana (Wien. Akad. sitz. berichte 1871).

Tasso. Ger. = Torquato Tasso, La Gerusalemme liberata, ed. Scartazzini.

Tratt. reg. rect. = Trattato de regimine rectoris de Fra Paolino Minorita, ed. A. Mussafia (Vienna-Firenze 1868).

Ugoçon = Das buch des Ugoçon da Laodho, ed, A. Tobler (Berlin. Akad. Abhandl. 1884).

Ulrich = J. Ulrich, Altitalisches lesebuch des XIII jahrh. (Halle 1886).

BIBLIOGRAPHIE

Appendix Probi (Gramm. lat. ex recensione Henrici Keilii, t. IV) (Lipsiæ, MDCCCLXIV).

F. Araujo. — Recherches sur la phonétique espagnole, I (Phonet. stud., III) (Marburg, 1890).

Archiv für lateinische lexicographie, ed. E. Wœlfflin, I — VIII.

Archivio glottologico, ed. G. I. Ascoli, I—XII.

G. I. Ascoli. — Kritische studien, I (Roma).

A. Bezzenbergers Beitræge zur kunde der indogermanischen sprachen, V, VI, X, XII.

M. Bonnet. — Le latin de Grégoire de Tours (Paris, 1890).

E. Bourciez. — Précis de phonétique française (Paris, 1889).

J. Brœhan — Die furturbildung im altfranzœsischen (Greifswald, 1889).

K. Brugmann. — Beitræge zur conjugationslehre (Morph. Unters., III) (Leipzig, 1880).

— Grundriss der vergleichenden grammatik der idg. sprachen (1886 ss.).

Bücheler. — Umbrica (Bonnae MDCCCLXXXIII).

S. Bugge. — Altitalische studien (Christiania, 1878).

G. F. Burguy. — Grammaire de la langue d'oil (Berlin, 1853-1856).

N. Caix. — Le origine della lingua poetica italiana (Firenze, 1880).

C. Chabaneau. — Grammaire limousine (Paris, 1876).

— Histoire et théorie de la conjugaison française (Paris, 1878).

T. Cipariu. — Principia de limba și de scriptura (Blasiu, 1866).

L. Clédat. — Grammaire élémentaire de la vieille langue française (Paris, 1877).

F. A. Coelho. — Questôes da lingua portugueza I (Porto-Braga, 1874).

— Theoria da conjugaçâo em latim e portuguez (Liboa, 1870).

W. Corssen. — Uber aussprache, vocalismus und betonung der lateinischen sprache [2] (Leipzig, 1868-1870).
— Beitræge zur italischen sprachkunde (Leipzig, 1876).
— Kritische beitræge zur lat. formenlehre (Leipzig, 1863).
— Kritische nachtræge zur lat. formenlehre (Leipzig, 1866).
G. Curtius. — Grundzüge der griechischen etymologie [5] (Leipzig, 1879).
L. Czischke. — Die perfektbildung der starken verba der *si*-klasse im franzœsischen (Greifswald, 1888).
N. Delius. — Der sardinische dialekt des 13 jahrhunderts (Bonn, 1868).
Fr. Diez. — Grammatik der romanischen sprachen [3] et [5] (Bonn, 1870-72 et 1882).
F. D'Ovidio. — Portoghese e gallego, grammatica (Imola, 1881).
M. Engelhart. — Die lateinische konjugation nach den ergebnissen der sprachvergleichung (Berlin, 1886).
P. Fœrster. — Spanische sprachlehre (Berlin, 1880).
Th. Gartner. — Rætoromanische grammatik (Heilbronn, 1883).
F. Génin. — La Chanson de Roland (Paris, 1850).
E. Gœrlich. — Der burgundische dialekt (Franz. Stud., VII).
— Die nordwestlichen dialekte der langue d'oïl (Franz. Stud., V).
— Die südwestlichen dialekte der langue d'oïl (Franz. Stud., III).
Grundriss der romanischen philologie [Gr. Gr.], ed. G. Grœber (Strassburg, 1888).
A. Harnisch. — Die altprovenzalische presens-und imperfektbildung (Marburg, 1886).
E. Hæfelin. — Recherches sur les patois romans du canton de Fribourg (Leipzig, 1879).
V. Henry. — Précis de grammaire comparée du grec et du latin [2] (Paris, 1889).
Herrigs Archiv für die neueren sprachen, t. 64, 65, 82.
G. Hofmann. — Die logudoresische und campidanesische mundart (Marburg, 1885).
A. Horning. — Zur geschichte des lat. *c* vor *e* und *i* im romanischen (Halle, 1883).
Jahrbuch für romanische und engl. literatur, t. IX, X.
K. F. Johansson. — Beitræge zur griechischen sprachkunde (Upsala, 1890).
C. Joret. — Du *c* dans les langues romanes (Paris, 1874).

G. Kœrting. — Lateinisch-romanisches wœrterbuch [Et. Wb.] (Paderborn, 1891).

E. Koschwitz. — Kommentar zu den æltesten franzœsischen sprachdenkmælern (Heilbronn, 1886).

Kuhns Zeitschrift, [K. Z.], XI, XXVI, XXVII.

R. Kühner. — Ausführliche grammatik der griechischen sprache (Hannover, 1890).

R. Lenz. — Zur physiologie und geschichte der palatalen (Kuhns Zeitschr., t. XXIX).

P. Lienig. — Die grammatik der prov. Leys d'amors, verglichen mit der sprache der Troubadours, I (Breslau, 1890).

P. E. Lindstrœm. — De obetonade vokalernas bortfall i nagra nordfranska ortnamn (Upsala, 1892).

Literaturblatt für germ. und. romanische philologie, 1880, ss.

G. Lücking. — Die æltesten franzœsischen mundarten (Berlin, 1878).

A. Mahn. — Grammatik und wœrterbuch der altprov. sprache, I (Kœhten, 1885).

L. Meyer. — Vergleichende grammatik der griechischen und lateinischen sprache (Berlin, 1884).

W. Meyer-Lübke. — Grammaire des langues romanes, I (Paris, 1890).

— Italienische grammatik (Leipzig, 1890).

F. v. Miklosisch. — Beitræge zur lautlehre der rumænischen dialekte (Wien. Akad. sitz. berichte, t. 98, 99, 100, 101, 102).

E. Monaci. — Studj di filologia romanza (Roma, 1884 ss.).

A. Mussafia. — Beitrag zur kunde der norditalienischen mundarten im XV jahrhunderte (Wien. Akad. denkschriften, t. 22).

— Darstellung der romagnolischen mundart (Wien. Akad. sitz. berichte, t. 67).

— Zur præsensbildung im romanischen (Wien, 1883).

— Zur rumænischen formenlehre (Jahrbuch, X).

Fr. Müller. — Grundriss der sprachwissenschaft, t. III (Wien, 1884).

V. Nannucci. — Analisi critica de' verbi italiani (Firenze, 1843).

F. Neue. — Formenlehre der lateinischen sprache, I (Stuttgart, 1866), II (Berlin, 1875).

Fr. Neumann. — Zur laut-und flexionslehre des altfranzœsischen (Heilbronn, 1878).

C. Ollerich. — Über die vertretung dentaler consonanz durch *u* im catalanischen (Bonn, 1887).

H. Osthoff. — Zur geschichte des perfekts im indogermanischen (Strassburg, 1884).
R. v. Raumer. — Gesammelte sprachwissenschaftliche schritten (Franckfurt 1863).
C. v. Reinhardstœttner. — Grammatik der portugiesischen sprache (Strassburg, 1878).
Revue de philologie française et provençale. III, éd. L. Clédat (Paris, 1889).
Fr. Ritschl. — Opuscula philologica, t. II.
Romania, 1872-1892.
Romanische studien, t. II.
H. Sabersky. — Zur provenzalischen lautlehre : Parasitisches *i* (Berlin, 1888).
C. Salvioni. — Fonetica del dialetto moderno della città di Milano (Torino, 1884).
G. Savini. -- La grammatica ed il lessico del dialetto teramano (Torino, 1881).
F. Scerbo. — Sul dialetto calabro (Firenze, 1886).
J. Schmidt. — Zur geschichte der indogermanischen vokalismus (Weimar 1871-75).
O. Schmidt. — Uber die endungen des præsens im altprovenzalischen (Darmstadt, 1887).
H. Schuchardt. — Der vokalismus des vulgærlateins (Leipzig, 1866-1868).
E. Schwan. — Grammatik des altfranzœsischen (Leipzig, 1888).
E. Seelmann. — Die aussprache des latein (Heilbronn, 1885).
G. Spano. — Ortografia sarda (v. les textes).
E. Stengel. — Ausgaben und abhandlungen, I (Marburg, 1882).
F. Stolz. — Gramm. der lat. sprache (Griech. u. lat. sprw.[2]) (München, 1890).
— Zur lateinischen verbalflexion (Innsbruck, 1882).
C. Thurot. — De la prononciation française depuis le commencement du XVIe siècle (Paris, 1881-1883).
H. Tiktin. — Gramatica romînă, I (Jașî, 1892).
Remarques de M. de Vaugelas sur la langue françoise, avec les notes de MM. Patru et T. Corneille (Paris, 1738).
Observations de l'Académie Françoise sur les remarques de M. de Vaugelas [2] (La Haye, 1705).
E. Vogel. — Neukatalanische studien (Paderborn-Münster, 1886).
E. Waldner. — Die Quellen des parasitischen *i* im altfranzœsischen (Braunschweig, 1887).

R. Wendriner. — Die paduanische mundart bei Ruzante (Breslau, 1889).

R. Westphal. — Die verbalflexion der lateinischen sprache (Jena, 1873).

C. F. Wolff. — Futur und conditional II im altprovenzalischen (Marburg, 1884).

M. T. Zanardelli. — L'etrusque, l'ombrien et l'osque, dans quelques-uns de leurs rapports intimes avec l'italien (Bruxelles, 1890).

Zehle. — Laut-und formenlehre in Dante's Divina Commedia (Marburg, 1886).

Zeitschrift für romanische philologie [Z. f. R. P.], 1877-1892.

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 1, ligne 9, lisez : que quelques autres langues italiques, l'osque, l'ombrien, le volsque, qui...

Page 5, ligne 8, lisez : Un des traits les plus caractéristiques.

Page 6, ligne 1, lisez : *me-mnmém*.

Page 8, ajoutez en note : Voir sur cette question G. Paris : L'altération romane du *c* latin (Annuaire de l'École pratique des hautes études, 1893).

Page 15, note 3, lisez : Archivio glott., IX, 104, 1.

Page 19, ligne 10, lisez : *fáguiri*.

Page 25, ligne 5, lisez : *faʒer*.

Page 32, ligne 18, lisez : Q. L. d. R.

Page 33, ligne 19, lisez : s'assibiler.

Page 42, ligne 19, lisez : dans la position postonique.

Page 49, titre, lisez : FUTUR DU CONJONCTIF.

Page 62, ligne 15, lisez Jehan de Tuim.

Page 72, ligne 15, lisez : *fakímus*, *fakĭtis*.

» ligne 19, lisez : trouvât.

Page 73, ligne 31 (italien), lisez : *facémo*, *-iamo*.

Page 80, ligne 21, lisez : 2644.

Page 97, lignes 6, 7, 14, 17, 18, 21, substituez *č* à *i*.

Page 103, ligne 6, lisez : gallo-roman.

Page 105, ligne 24, ajoutez : *chesne*.

Page 107, ligne 10, lisez : 6. *fáʒin*.

» ligne 24, lisez : les deux formes citées semblent en désaccord avec les lois phonétiques.

Page 133, ligne 1, lisez : *façamos*.

Page 139, ligne 13, lisez : Miklosisch, Beitræge.

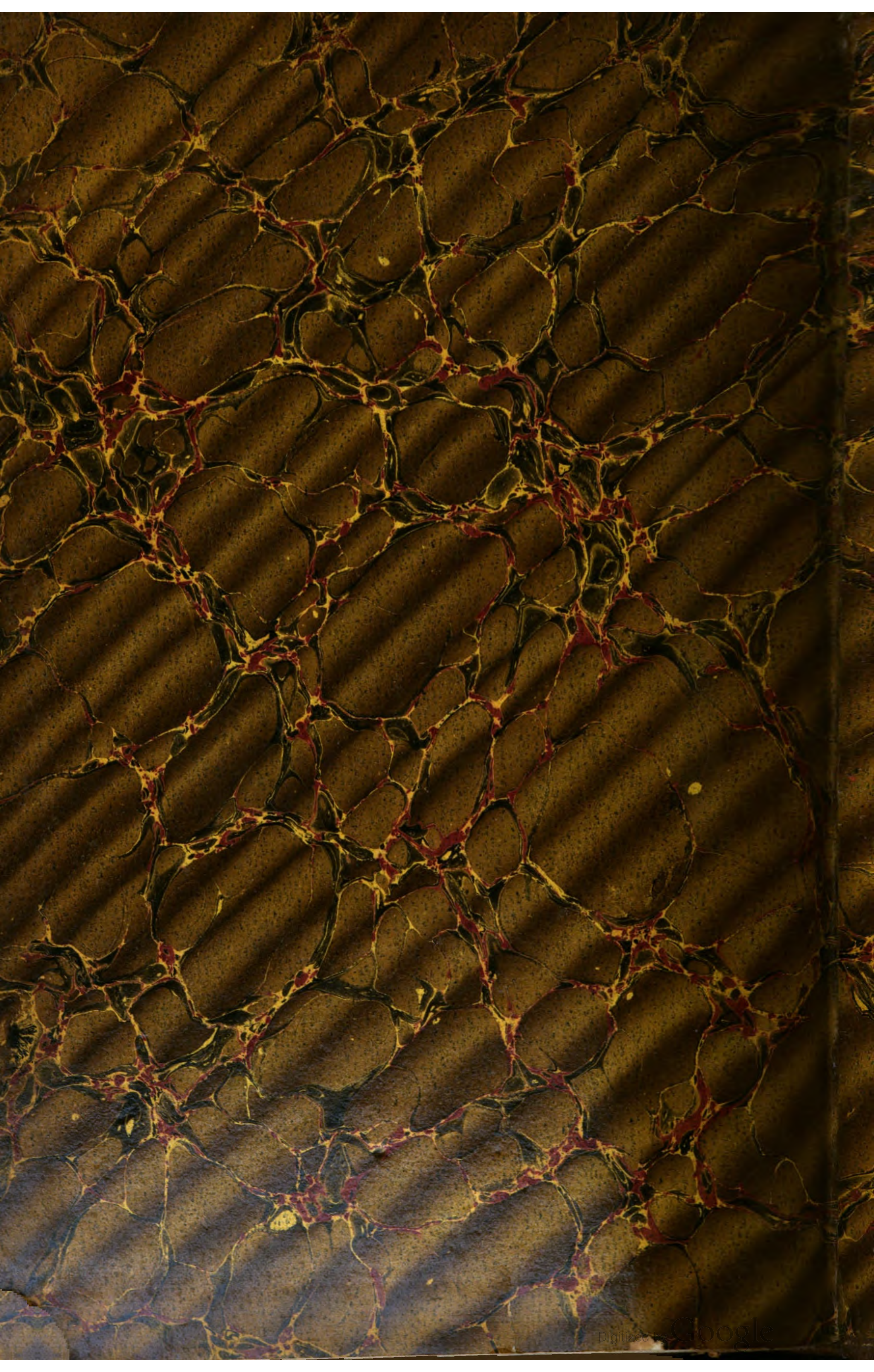
Page 148, ligne 22, lisez : *fakibat*, *fakiat*.

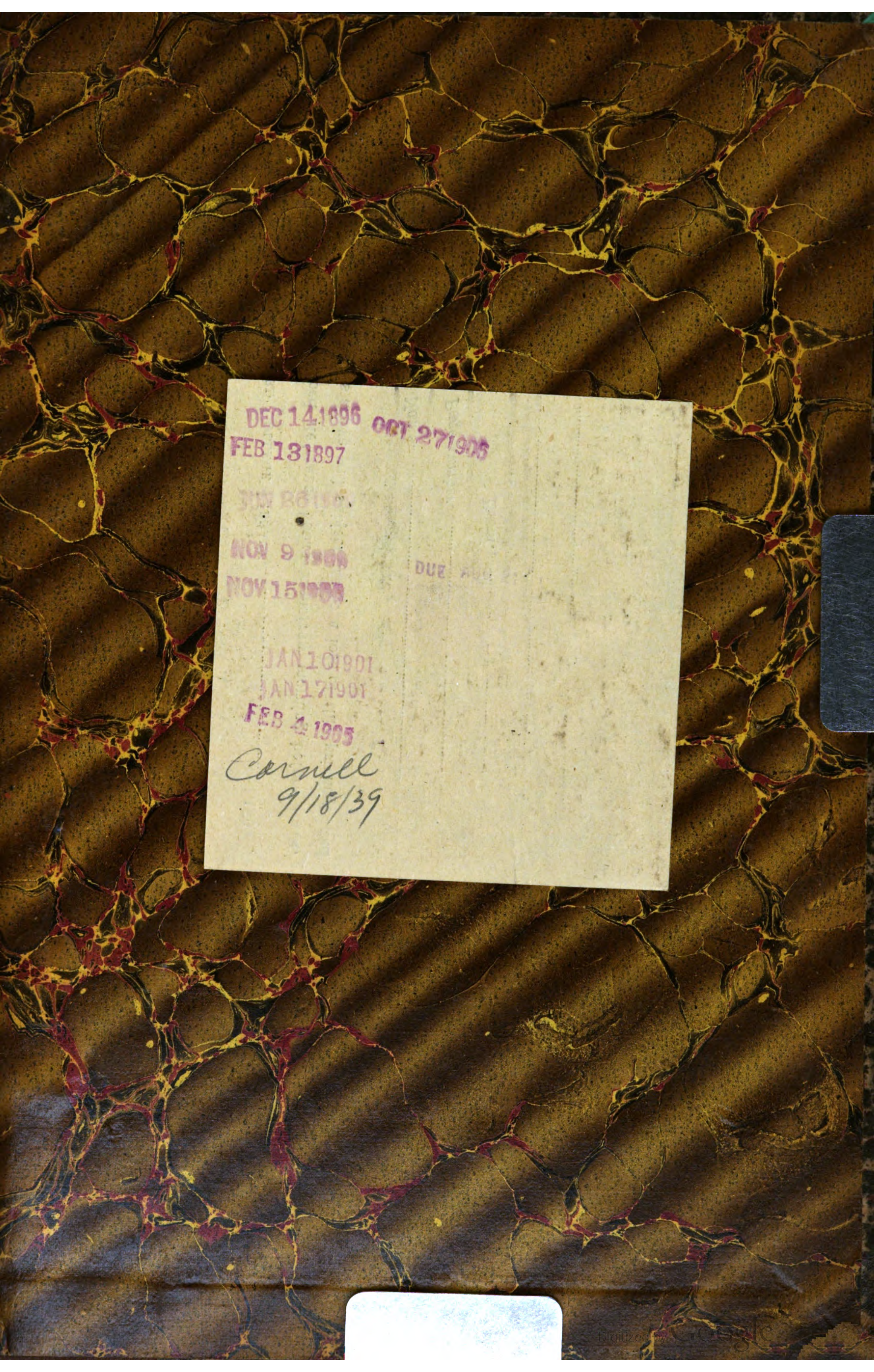
Page 167, note 1, ligne 1, lisez : Selon Corssen (Aussprach I, 607), cet *ī*...

Page 174, ligne 10, lisez : Juan Manuel.

Page 196, ligne 6, lisez : transformée en *i* par l'influence de l'*ī* final.

Imprimerie de CHARLES NOBLET, rue Cujas, 13, Paris.




DEC 14 1896
FEB 13 1897
JAN 10 1901
JAN 17 1901
FEB 4 1905
Cornell
9/18/39

